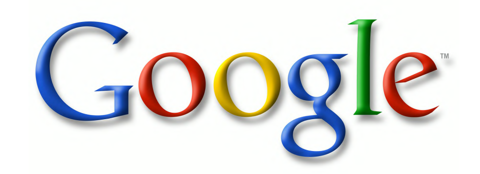
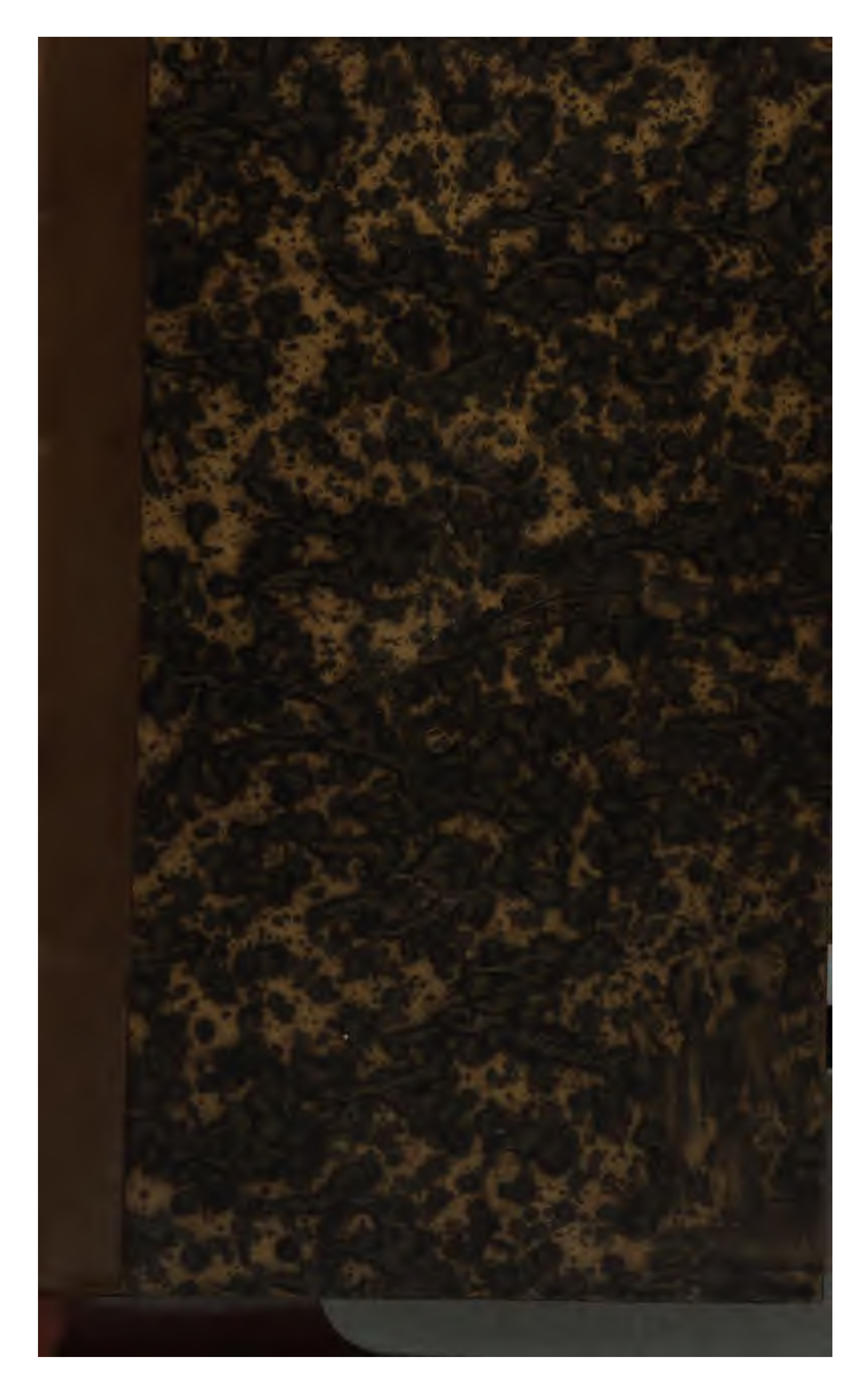
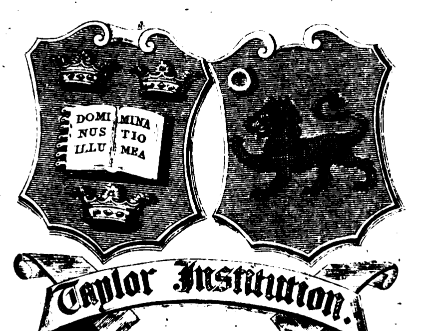







DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



COLLECTION
DES MÉMOIRES
RELATIFS
A L'HISTOIRE DE FRANCE.

---

*MÉMOIRES DE M. DE ***, TOME II.*
MÉMOIRES DE P. DE LA PORTE.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR MESSIEURS

A. PETITOT ET MONMERQUÉ.

TOME LIX.



PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N° 9.

1827.

MÉMOIRES

DE

M. DE ***.

SECONDE PARTIE.

[1674] Le roi Michel étant mort vers la fin de l'année 1673, on convoqua la diète pour l'élection, et l'ouverture s'en fit le vingtième avril 1674. Le vice-chancelier fut élu maréchal de la diète; et il y eut de grandes contestations entre les Polonais et les Lithuaniens, les derniers voulant qu'on exclût entièrement tous ceux du pays qu'ils nomment piasti. Les mêmes cabales qui avoient agité la précédente diète se renouvelèrent dans celle-ci. L'évêque de Marseille, ambassadeur de France, recommanda le duc de Neubourg; et l'ambassadeur de l'Empereur parla en faveur du prince Charles de Lorraine. Le Czar fit aussi des brigues en faveur de son fils; et le roi de Danemarck fit faire des offres considérables, si l'on vouloit élire le prince Georges son frère. Les esprits étoient disposés pour le duc de Neubourg; mais on vouloit qu'il épousât la reine Eléonore, veuve du feu Roi. La proposition en fut faite à cette princesse le 18 mai par quatre évêques. La Reine, qui ne faisoit rien que par le conseil du chancelier Patz, et suivant les

instructions des ministres de la cour de Vienne, répondit qu'elle avoit dans la diète des personnes qui prendroient soin de ses intérêts.

André Trczbicki, évêque de Cracovie, qui dans cette députation avoit porté la parole, s'adressa au chancelier, et tâcha de l'engager à favoriser l'élection du duc de Neubourg; mais il n'en put tirer d'autre réponse sinon qu'il étoit homme de parole, et qu'ayant voué ses bons offices au prince Charles de Lorraine, il ne pouvoit se départir de cet engagement. L'ambassadeur du prince de Neubourg eut avec lui une entrevue à Belvéder, et lui représenta l'avantage qu'il pouvoit tirer pour toute sa famille de cette élection; mais il n'en fut point touché. Sa femme même, quoique française, et quelques avantages qu'on pût lui proposer, ne voulut jamais entrer dans le parti de sa nation. Elle étoit sœur du comte de Mailly; et étant passée en Pologne avec la reine Marie-Louise, cette princesse en avoit fait sa dame d'honneur. Après la mort de sa maîtresse, elle passa dans la même qualité au service de la reine Eléonore, et demeura tellement attachée à ses intérêts, que rien ne put l'ébranler. Cependant toutes les mesures qu'elle et le chancelier son mari purent prendre se trouvèrent entièrement rompues; et s'ils parvinrent à traverser l'élection du duc de Neubourg, ils ne purent faire réussir celle du prince Charles de Lorraine. Le prince de Condé fut sur le point de profiter de cette division, et si l'évêque de Marseille eût bien appuyé ses intérêts, il auroit été sûrement élu; mais ce prélat s'étant déclaré pour Jean Sobieski, qui avoit beaucoup de partisans dans la diète, toutes les voix se réunirent en sa faveur. Jean

Sobieski, qui fut Jean III, avoit été très-bien fait dans sa jeunesse; mais ses débauches excessives l'avoient tellement fait grossir, qu'il lui falloit alors une table qui fût échancrée pour placer son ventre. Il avoit d'ailleurs fort bonne mine. Il avoit été aussi galant que brave; et avant son élection il étoit la terreur des Turcs. Depuis il leur fit même assez voir qu'il étoit toujours le même, lorsqu'il les défit dans la plaine de Calemberg, et qu'il les chassa de devant Vienne. Dans le temps que je l'ai vu, il étoit devenu si pesant qu'il étoit incapable d'agir. Il se laissoit entièrement gouverner par sa femme: quoique avant d'être roi de Pologne il eût beaucoup de maîtresses, depuis son élection il les lui avoit toutes sacrifiées, et n'osoit plus entretenir aucune femme en particulier, de peur de lui donner de l'ombrage. Autant dans sa jeunesse il avoit été libéral, autant il étoit devenu avare : il amassoit tous les jours pour assurer la couronne au prince Jacob son fils, et ne paroissoit occupé que de cet objet. Dans cette vue, il avoit voulu le marier avec la princesse de Radziwil, qui avoit de grands biens et de grandes alliances; mais l'Empereur avoit traversé ses desseins. Cependant quoique la cour de Vienne eût mis tout en usage pour le contraindre à abdiquer, dans l'espérance de placer sur le trône le prince Charles de Lorraine, Sobieski désiroit beaucoup l'alliance de l'Empereur, et auroit bien voulu obtenir l'archiduchesse sa fille pour le prince Jacob. La Reine, femme de Sobieski, étoit fille du marquis d'Arquien, colonel des cent-suisses de Monsieur, frère unique du Roi. Elle passa en Pologne avec la reine Marie-Louise, dont sa mère avoit été gouvernante. C'étoit alors une fort belle personne : elle avoit la

taille fine, le port majestueux, le teint éclatant, les yeux pleins de feu, et le regard fier. Elle fut mariée en premières noces avec le chancelier Zamoski. Après la mort du chancelier, la Reine lui fit épouser Sobieski, à qui en faveur de ce mariage on donna la charge de grand maréchal, qui avoit été ôtée au prince de Bormiski. Cette princesse avoit beaucoup d'ambition, et désiroit ardemment de pousser sa famille en France; mais comme le marquis d'Arquien son père n'avoit pas les talens nécessaires pour obtenir les dignités dont elle vouloit qu'il fût revêtu, elle le fit venir auprès d'elle, et je le vis en Pologne. Sa sœur fut mariée au marquis de Béthune, depuis ambassadeur en cette cour, où il a resté fort long-temps. La marquise de Béthune étoit petite, mais elle avoit la taille bien prise, le tour du visage rond, le teint blanc et peut-être pâle, les yeux petits, mais pleins de feu : elle avoit été fille d'honneur de Madame [1]. Elle étoit fort douce, obligeante, et protégeoit tous les Français qui étoient alors en Pologne.

Le chancelier Patz avoit l'esprit élevé, et une éloquence naturelle qui persuadoit presque toujours. Il étoit ambitieux, imposant, attaché à ses opinions, ennemi de la résistance, bon ami, et inviolable dans ses promesses.

Le prince Démétrius, petit maréchal, étoit brave, ardent, ambitieux, fort aimé des troupes. Il eut avec le Roi, dans le temps que celui-ci étoit grand maréchal, des démêlés qui partagèrent toute la cour; mais depuis l'élection de Sobieski il marqua beaucoup de

(1) *De Madame* : Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur, frère du Roi.

zèle pour ses intérêts, et fut toujours soumis à ses ordres.

Michel Patz, grand général de Lithuanie, palatin de Smolensk, et sénateur du royaume, étoit brave, et entendoit bien la guerre; mais il avoit l'esprit remuant et capricieux.

André, comte de Morstin, grand trésorier, et sénateur du royaume, étoit homme d'esprit, parloit plusieurs langues, et aimoit les lettres. Il fut disgracié pour n'avoir pu bien rendre ses comptes, et il se retira en France, où il est encore dans le temps où j'écris.

Je me disposois à retourner en France lorsque je reçus ordre de me rendre auprès du comte de Tékély, chef des mécontens de Hongrie. Ce comte pouvoit être alors âgé de dix-huit ans; il étoit fils d'Etienne Tékély de Kesnarch, comte et grand officier héréditaire d'Avowa, baron de Schaiffoire, qui étoit fort attaché à la confession d'Ausbourg, et qui possédoit plus de trois cent mille livres de rente. Comme ce seigneur avoit eu beaucoup de part à la première révolte de Hongrie, l'Empereur envoya les généraux de Spork et de Heister assiéger Avowa, qui étoit le lieu de sa résidence. En vain il offrit de se justifier; et il eut beau protester qu'il n'avoit jamais rien su de la conjuration de Hongrie, on lui déclara que l'Empereur souhaitoit qu'il reçût garnison dans ses forteresses, avec menace, s'il le refusoit, de le traiter en rebelle. Tékély ne voulut pas exposer cette place à être rasée s'il attendoit qu'elle fût prise, et il se soumit à la volonté de l'Empereur. Il fit cependant évader le comte Emeric Tékély son fils unique en habit

de paysan, et le confia à deux gentilshommes déguisés de la même façon. On le fit passer au travers des bois pour le conduire en Transylvanie, d'où il gagna la Pologne en habit de fille. Son père étant mort peu de temps après, l'Empereur confisqua tous ses biens, et on enleva de ses châteaux des trésors immenses en or, en argent, en pierreries, et en meubles précieux. Le jeune comte Tékély ne sauva des débris de sa fortune que les biens de la comtesse de Thurlo sa mère, fille et héritière d'Emeric de Thurlo, palatin de Hongrie, seigneur fort riche. Tékély professoit la religion calviniste; il avoit beaucoup d'esprit, et une grande facilité de parler. Après une retraite de plusieurs années en Pologne, il retourna en Transylvanie, où le prince Abaffy lui donna de l'emploi dans ses troupes.

Ce fut dans ces circonstances que je passai le mont Krapack, et que j'entrai en Transylvanie. Cette province, qu'on appeloit autrefois la Dace Méditerranée, a pour bornes, au levant, la Valachie et la Moldavie; au couchant, la haute Hongrie et une partie de la Valachie; au midi et au nord, la Russie rouge. Son étendue est d'environ cent soixante-et-dix milles d'Allemagne, de l'est à l'ouest; mais elle n'est pas à beaucoup près si grande du nord au sud. Quelques-uns la divisent par ses comtés; d'autres par trois sortes de peuples qui l'habitent, et qui sont les Saxons, les Hongrois, et les Siculiens ou Bulgares. Ceux-ci, descendus des anciens Huns, étant chassés de la Pannonie où ils s'étoient établis, occupèrent la partie qui est contiguë à la Moldavie et à la Russie, nommée Siculie ou Bulgarie. Les Hongrois sont établis sur les

bords de la Mavisch, et les Saxons possèdent le reste, où est compris le comté de Nosterland, qui est au nord du côté de la Hongrie, et le quartier de Landuordemwal, qui est au sud du côté de la Valachie. L'air de ce pays est fort intempéré; ce qui fait que les chaleurs y sont excessives pendant l'été, et que l'hiver y est très-rigoureux. Le terroir est cependant très-fertile : il produit le meilleur froment de l'Europe, et les vins qu'il porte ont autant de force que de délicatesse. Les montagnes fournissent des mines d'or, d'argent, de fer et de sel : on en tire aussi un certain bitume dont la substance la plus solide sert à faire une cire bonne, et aussi propre à éclairer que celle des abeilles. Les bois sont peuplés de cerfs, de daims, d'ours, de buffles et de chevaux sauvages dont le crin traîne jusqu'à terre. Les rivières y sont poissonneuses; mais leurs eaux ne sont pas saines, parce qu'elles passent par des mines d'alun et de mercure qui leur communiquent une qualité maligne : elles causent la colique et la sciatique, comme les vins engendrent la gravelle. Plusieurs de ces rivières ont de l'or mêlé à leur sable. Telles sont entre autres la Crisio, nommée autrement Aramas, Aranias et Aragnes : l'or qu'on en tire produit au prince de Transylvanie cinquante mille écus de revenu. La Transylvanie portoit autrefois le nom d'*Erdely*, du mot hongrois *erdot*, qui signifie forêt. Busbec et d'autres savans prétendent que les Transylvains sont une colonie de Saxons que Charlemagne envoya dans la Dace. Les Hongrois qui ont occupé une partie de cette province proviennent des anciens Huns, qui, sortis de la Scythie sous la conduite d'Attila, se ré-

pandirent dans toute l'Europe, et s'arrêtèrent enfin dans la Pannonie et dans la Dace. Les Siculiens fai-soient aussi partie de ces Huns, et ils ont pris leur nom du mot hongrois *Szek-Helys*, qui étoit celui du lieu où ils s'arrêtèrent. Ces peuples ont eu long-temps une langue particulière, qu'ils prétendent être plus ancienne que la langue allemande. La Transylvanie ayant été soumise à plusieurs nations différentes, son langage s'est corrompu par le mélange des idiomes hongrois, saxon, français, italien, espagnol, turc et tartare. En 1242, les Tartares s'emparèrent de la Transylvanie et de la plus grande partie de la Hongrie : c'est d'eux que vient le mot de *han*, qui signifie juge ; car il y a dans toute la Tartarie des hans pour régler les différends qui peuvent survenir entre les mirzas, qui sont les seigneurs du pays ; le menu peuple étant tellement soumis à la noblesse, qu'elle est maîtresse absolue de la personne et des biens de tous ceux qui le composent, au moyen de quoi ils ne peuvent avoir de procès ensemble.

Les Transylvains ont aujourd'hui la tête rasée et la barbe longue, comme la portoient autrefois les anciens Daces, ainsi qu'on le peut voir par la statue du roi Décebale, qui est encore aujourd'hui à Weissembourg en Transylvanie. Attila avoit néanmoins la barbe et les cheveux rasés. Les Avares, qui ont occupé pendant quelque temps la Pannonie et la Dace, laissoient croître également leurs cheveux et leur barbe. Sous le règne d'Uladislas, roi de Pologne et de Hongrie, et prince de Transylvanie, tous ses sujets rasèrent leur tête, à la réserve d'un toupet qu'ils laissoient sur le devant.

Les anciens Daces portoient, du temps des Romains,

des vestes à manche fort large qui ne passoient pas le genou, et qu'ils serroient avec une ceinture pour les faire plisser. L'habit des femmes étoit peu différent de celui des hommes, si ce n'est qu'il descendoit jusques à terre. Leur tête étoit couverte d'un voile de toile fort claire qu'elles attachoient par derrière avec un ruban, et qu'elles laissoient pendre sur leurs épaules.

Les Transylvains d'aujourd'hui portent des chemises fort larges, et par dessus des vestes fort étroites. Ce justaucorps, qui descend jusqu'à mi-jambe, est serré avec une ceinture de soie de plusieurs couleurs, et par dessus ils ont une espèce de casaque fort large de peau de renard ou de mouton, avec des manches fort courtes qui ne passent pas le coude. Leur chaussure est peu différente de celle des Turcs et des Polonais. Ils ont sur la tête des bonnets garnis de fourrure fort larges et fort longs, dont le bout retombe sur les épaules. Les habits des femmes ont de la magnificence : leurs jupes sont faites de riches étoffes, et ornées de galons d'or et d'argent; leurs corps sont couverts d'une broderie d'or mêlée de pierreries. Les filles laissent pendre leurs cheveux sur leurs épaules, et les tressent avec des rubans de diverses couleurs; les femmes les renferment dans un voile qu'elles nouent par derrière avec un ruban.

Les soldats, pour se rendre terribles, portent sur les épaules des peaux de loup : ils vivent dans une grande discipline, et le moindre vol est puni de mort.

La Dace étoit autrefois gouvernée par des rois particuliers, et elle fut soumise aux Romains par l'empereur Trajan. Dans la décadence de l'Empire romain, elle devint la proie des Sarmates, des Goths, des Huns

et des Saxons. Saint Etienne I, roi de Hongrie, la conquit environ l'an 1002, sur Giula son oncle, qui perdit la liberté dans cette guerre; et depuis elle demeura jointe au royaume de Hongrie. Louis posséda en même temps la Hongrie, la Transylvanie, la Moldavie, la Valachie, la Mœsie, la Dalmatie et l'Esclavonie. Son frère André ayant été assassiné par sa femme Jeanne, reine de Naples, Louis passa en Italie pour venger sa mort, et laissa le gouvernement de ses Etats à Etienne, vaivode de Transylvanie. Celui-ci rendit de si bons services à son maître, qu'il lui donna pour récompense la souveraineté de cette province, dont il n'étoit que gouverneur. Il changea néanmoins de sentiment peu de temps après, et donna la même province à Nicolas Bebec. Etienne dissimula son ressentiment pendant la vie du Roi: après sa mort, il essaya d'ôter la couronne à sa fille Marie, femme de Sigismond, roi de Bohême, et d'établir sur le trône Charles, fils d'André, roi de Naples. Il réussit dans son entreprise; mais Nicolas Gaora, palatin du royaume, ayant fendu la tête au nouveau roi d'un coup de sabre, fit venir Sigismond et la reine Marie sa femme, pour prendre possession de la Hongrie. Etienne et ses partisans, se voyant les plus foibles, se retirèrent auprès de Bajazet, empereur des Turcs; et ce fut lui qui ouvrit le premier aux Infidèles le chemin de la Hongrie.

Albert I, roi de la maison d'Autriche, et successeur de Sigismond, mourut sans enfans, et laissa sa femme grosse; ce qui donna lieu à une guerre civile. Quelques-uns des principaux seigneurs, et entre autres Jean-Huniade Corvin, incertains si la Reine accoucheroit d'un fils, offrirent la couronne à Uladislas;

frère de Casimir, roi de Pologne. A peine les ambassadeurs étoient arrivés à Cracovie, que la reine Elisabeth, veuve d'Albert, accoucha d'un fils. Les Hongrois se divisèrent alors en deux partis, les uns pour Uladislas, et les autres pour le jeune roi. Amurat, empereur des Turcs, voulant profiter de cette mésintelligence, entra en Hongrie avec une puissante armée: il fut d'abord repoussé par Corvin, et ensuite il remporta sur les Hongrois une grande victoire, dans laquelle Corvin fut tué. Uladislas fit quelque temps après la paix avec les Turcs; mais l'ayant violée, il perdit la vie à la bataille de Varne.

Pendant ces guerres civiles et étrangères, la Transylvanie fut séparée de la Hongrie, et soumise à Etienne Battori. Lorsqu'Etienne fut élu roi de Pologne, il abandonna la Transylvanie à Jean Zapollik, comte de Seguse, et en mourant il laissa la couronne à son fils Jean Sigismond, alors en bas âge, sous la tutèle de la reine Elisabeth sa mère. Ferdinand, roi de Bohême et frère de l'empereur Charles-Quint, qui prétendoit que la Hongrie, échue à Seguse par la mort de Louis, lui appartenoit, essaya de déposséder le jeune prince, et conquit une partie de ses Etats. La reine Elisabeth eut recours à Soliman, empereur des Turcs, qui, sous prétexte de la défendre, s'empara d'une partie de la Hongrie.

Maximilien, successeur de Ferdinand, n'ayant pu chasser de Hongrie les Infidèles par la force, après la mort de Soliman arrivée devant Signet, qu'il tenoit assiégé pour conserver les places qui lui restoient en Hongrie, prit le parti de céder à Soliman II, son fils, toutes celles que son père avoit conquises. Après la

mort de Sélim, Amurat II, son successeur, porta encore ses armes dans la Hongrie, sous la conduite de Simon, bacha, qui prit d'abord Javallin; mais ayant été battu depuis par l'archiduc Matthias, qui commandoit l'armée impériale, il fut contraint de se retirer à Bude.

Sigismond Battori, prince de Transylvanie, ayant épousé Marie-Christine, sœur d'Anne, reine de Pologne, et nièce de l'empereur Rodolphe, se ligua avec les Impériaux, et défit les Turcs en plusieurs rencontres. Ses deux oncles, Balthazar et le cardinal Etienne Battori, formèrent une conjuration pour lui ôter la vie, et s'emparer du trône. Leur dessein fut reconnu: Balthazar mourut par la main du bourreau, et le cardinal Battori mourut malheureusement en exil. Sigismond n'ayant pu consommer son mariage, en devint si chagrin, qu'il céda ses Etats à l'empereur Rodolphe: ce prince en donna le gouvernement à Georges Baste, fils de Démétrius, gentilhomme albanais; et Georges défendit cette province non-seulement contre les Turcs, mais encore contre Sigismond, qu'il obligea plusieurs fois de se retirer dans ses Etats, et contre les vaivodes de Moldavie et de Valachie, qui vouloient se servir de l'occasion pour s'en emparer.

Mahomet III, successeur d'Amurat, vint en personne en Hongrie, se rendit maître d'Agria, et défit les chrétiens dans la plaine de Cheste; la campagne suivante, Osmin, bacha, s'empara de Canicha. L'archiduc Matthias voulut la reprendre, mais il fut contraint d'en lever le siége. Les Impériaux forcèrent ensuite Pest, et assiégèrent Bude; cette dernière entreprise

n'eut point de succès, et leur fit perdre le fruit de la première.

Achmet ayant succédé à Mahomet III, Bethléem Gabor se mit sous sa protection pour obtenir la principauté de Transylvanie. Après avoir manqué le dessein qu'il avoit formé sur Lipa, il favorisa lui-même l'élection d'Etienne Boleni, seigneur hongrois. Le Sultan, avec le secours de ce nouveau prince, s'empara de Strigonie; ensuite, pour le récompenser de ses services, il le fit déclarer roi de Hongrie, et couronner à Bude par son grand visir. Etienne ne voulut pas cependant prendre le titre de roi, de crainte d'attirer contre lui toutes les forces de l'empereur Rodolphe; il signa même avec le comte Fergus, son ambassadeur, un traité par lequel il lui cédoit toutes ses prétentions sur la Hongrie, et se contentoit de la principauté de Transylvanie. Etienne étant mort quelque temps après d'hydropisie, les Transylvains élurent en sa place Sigismond Ragotski, par le moyen duquel Rodolphe conclut avec Achmet une trève de vingt ans. Georges Ragotski son fils ayant porté la guerre en Pologne sans l'aveu de la Porte, attira dans ses Etats et dans la Hongrie toutes les forces ottomanes. La guerre ne fut terminée, comme je l'ai dit, que par la cession que l'Empereur fit à Mahomet IV de Neuhausel, et de quelques autres places. Cette paix néanmoins n'apaisa pas les troubles de la Hongrie, qui continuèrent toujours, au point que les mécontens tentèrent de diverses façons de se défaire de l'Empereur pour secouer le joug de la maison d'Autriche, et se mettre en liberté.

Ces mécontens en effet ayant appris que l'Empe-

reur avoit épousé par procureur Marguerite-Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et qu'il devoit l'aller recevoir sur la frontière, accompagné seulement du prince Lobkowitz, grand maître de sa maison, et de douze gentilshommes, firent venir cinq cents hommes bien armés autour de Puttemdorf, place qui appartenoit au comte de Nadasti, dans le dessein de les mettre en embuscade sur le passage de l'Empereur, et de le faire poignarder; mais ce prince les prévint par sa diligence, et se rendit auprès de l'Impératrice avant que toutes leurs mesures fussent prises.

Cette entreprise ayant manqué, les mécontens résolurent de recourir à la force. Le comte Pierre de Serin, qui étoit un de leurs principaux chefs, passa par la ville de Muran où le palatin faisoit sa résidence, feignant d'aller faire les préparatifs du mariage de sa fille avec le prince Ragotski. Là ces deux seigneurs prirent ensemble des mesures pour faire réussir la conspiration : l'Empereur avoit si peu de soupçon de la conduite de ce comte, qu'il lui ordonna de travailler avec les autres commissaires pour faire, par son crédit et par celui de Ragotski, fortifier les places frontières, comme les députés des Etats en étoient demeurés d'accord. Le comte de Serin, loin d'exécuter les ordres de l'Empereur, ne s'étudia qu'à les traverser; il leva même des troupes conjointement avec le comte de Nadasti, pour se mettre en état de soutenir leur révolte : les courses des Turcs leur en fournirent le prétexte, et ils feignirent de vouloir s'en servir pour se saisir d'un passage par où l'on pouvoit aller en Dalmatie.

La mort du palatin Vecellini, qui arriva sur la fin de l'année 1667, déconcerta un peu leurs mesures. Le comte de Nadasti, qui agissoit de concert avec le comte de Serin, sollicita fortement cette dignité : mais l'Empereur ne voulut pas la conférer à un homme entreprenant, qui, étant déjà président du conseil souverain, ne s'étoit acquis que trop de crédit dans l'esprit des peuples. L'Empereur crut même qu'il étoit de la politique de laisser cette charge vacante jusqu'à ce que les troubles de Hongrie fussent calmés. Nadasti, indigné de ce refus, gagna un charpentier qui travailloit à un nouveau bâtiment que l'Empereur faisoit faire dans son palais pour loger l'impératrice Eléonore sa mère. Il engagea ce malheureux à mettre le feu aux appartemens, afin que, dans le temps que l'Empereur se sauveroit de l'incendie, les conjurés qui devoient être en embuscade pussent le massacrer, ou du moins se saisir de sa personne. Le palais de Vienne fut embrasé le 23 février 1668 : mais quoique l'on vît bien que le feu y avoit été mis exprès, il fut impossible d'en découvrir l'auteur.

Nadasti ne se rebuta pas pour avoir manqué cette entreprise. Croyant mieux réussir par le poison que par le fer, il invita l'Impératrice, les princesses impériales, le prince Charles de Lorraine, et le reste de la cour, à venir prendre, le 5 avril de la même année, le divertissement de la pêche à Puttemdorf. Cette auguste compagnie s'y étant rendue, il fit préparer un magnifique repas, dans lequel on devoit servir devant l'Empereur, qui aimoit beaucoup la pâtisserie, une tourte de pigeonneaux empoisonnée. La comtesse de Nadasti ayant été avertie de cet horrible dessein,

se jeta aux pieds de son mari pour en empêcher l'exécution, et le conjura de lui percer plutôt le sein à elle-même, que de commettre un tel parricide en la personne de son souverain. La comtesse n'ayant pu rien gagner sur lui, feignit d'entrer dans les mêmes sentimens de vengeance : elle ordonna à son cuisinier de faire une tourte toute semblable à celle qui avoit été empoisonnée, et la fit servir sur la table de l'Empereur. Nadasti voyant ce prince se lever de table au même état qu'il s'y étoit mis, ne douta point de la tromperie que sa femme lui avoit faite; mais il n'osa l'en punir, et fit tomber toute sa vengeance sur le cuisinier, qui, ayant abusé de son secret, avoit manqué l'entreprise. Peut-être aussi voulut-il moins le punir, que le mettre hors d'état de découvrir à l'Empereur le dessein qu'il avoit formé contre sa vie. Il ne voulut confier à personne l'exécution de ce qu'il crut devoir faire pour sa sûreté, et tua le même jour de sa propre main ce misérable cuisinier.

Le comte de Tottenback étant allé visiter le comte de Serin à Mourachez, celui-ci l'engagea insensiblement dans la ligue des mécontens, lui fit voir le traité que Nadasti avoit fait avec Vecellini, et lui en fit signer un semblable. Ils résolurent ensuite ensemble d'implorer la protection de la Porte, et de se servir des Transylvains pour négocier avec les ministres du divan. Aux premières ouvertures qu'ils en firent, les Turcs offrirent de les seconder puissamment, s'ils vouloient se rendre leurs tributaires, à l'exemple des Transylvains; ce qui rebuta la plupart des chefs du parti hongrois.

Nadasti voyant qu'il n'y avoit aucun secours à at-

tendre de la Porte, résolut d'attenter encore une fois à la vie de l'Empereur. Il crut que le plus sûr moyen étoit d'empoisonner les puits d'où l'on tiroit de l'eau pour ses cuisines. Il y fit jeter un chien, deux chats et deux coqs, les uns enveloppés dans une serviette, et les autres dans un morceau de taffetas. Ces animaux étoient déjà presque consumés quand les officiers de cuisine s'aperçurent que l'eau étoit gâtée; mais le dessein de Nadasti n'eut aucun effet, parce qu'on tiroit de l'eau des fontaines ou des réservoirs pour la bouche de l'Empereur; outre que l'eau de ce puits venant de source, elle n'étoit pas susceptible de corruption : ce que l'on reconnut par l'expérience de plusieurs officiers qui en burent sans en être incommodés. On découvrit quelque temps après qu'on s'étoit encore servi d'un autre artifice pour empoisonner les puits. Le fontainier ayant voulu ouvrir la porte du réservoir qui donnoit sur un des bastions de la ville, ne put en venir à bout, parce que la serrure étoit mêlée. Après qu'il l'eut fait lever, il trouva dans le réservoir un chien mort, avec un panier rempli d'une poudre blanche semblable à de la chaux; ce qui fit juger qu'on avoit voulu empoisonner cette eau avec un poison plus violent, dans la pensée qu'elle servoit à la bouche de l'Empereur, puisqu'on en tenoit la porte fermée à la clef.

Quoique toutes ces entreprises eussent manqué, les mesures étoient si bien prises, que tous les comtes du royaume alloient se soulever en même temps, si la conjuration n'eût été découverte par un événement bizarre. Le comte de Tottenback avoit fait mettre en prison son premier valet de chambre, qu'il accusoit

de l'avoir volé. Cet homme, qui avoit connoissance de ce que son maître tramoit, crut pouvoir en même temps se venger de lui et se mettre en liberté : il avoit deux copies écrites de la propre main de son maître, l'une du traité qu'il avoit fait avec le comte de Serin le 11 septembre 1667; l'autre d'un projet détaillé de ce que chacun devoit faire lorsqu'il seroit temps de prendre les armes. Il remit l'un et l'autre entre les mains de François de Ville, prevôt de campagne, qui les envoya à l'Empereur dans le paquet du baron d'Oker, chancelier du royaume. L'Empereur en donna d'abord avis à Godefroy Prainer, président du conseil souverain de Styrie, avec ordre de s'assurer de la personne de Tottenback.

Le comte de Serin s'étant mis en campagne avec quelques troupes pour obliger les comtes qui étoient d'intelligence avec lui à prendre les armes, Tottenback, pour ôter tout soupçon à Prainer, feignit d'aller négocier avec le comte de Serin pour l'exhorter à rentrer dans son devoir. Lorsqu'il retourna à Gratz pour rendre compte du succès de sa conférence, Prainer lui manda que le conseil étoit déjà assemblé, et qu'il pouvoit y venir prendre sa place. Tottenback s'y étant imprudemment rendu, Prainer envoya le greffier pour l'amuser dans l'antichambre, tandis qu'il donnoit les ordres nécessaires pour le faire arrêter. Quand Tottenback voulut entrer dans la chambre du conseil, le juge de la ville lui demanda son épée de la part de l'Empereur; et l'ayant remis entre les mains de six gardes, le fit conduire au château de Senedi le 22 mars 1670. Le même juge alla aussitôt chez Tottenback pour se saisir de ses papiers : il y

trouva quantité de munitions et d'armes, et une somme considérable destinée à lever six mille hommes, comme on l'apprit par ses mémoires; et il avoua dans son interrogatoire les engagemens qu'il avoit pris avec le comte de Serin.

Il auroit été néanmoins difficile de convaincre ce comte et les autres complices, si tout le secret de la conspiration n'eût été découvert par l'interception d'une lettre du marquis François-Christophe de Frangipani, beau-frère du même comte, écrite au capitaine Tscoutieths, qui en contenoit toutes les circonstances. Le marquis avoit été assez imprudent pour expliquer par cette fatale lettre la haine qu'il avoit conçue contre l'Empereur et contre la nation allemande, sans songer qu'elle seroit un jour la conviction de son crime.

Le temps dont les mécontens étoient convenus pour se déclarer étant venu, ils crurent pouvoir, sans rien hasarder, se mettre en campagne, sous prétexte de s'opposer aux entreprises des Turcs. Ils convoquèrent néanmoins une diète à Cassovie, où la noblesse et les députés des villes de la basse Hongrie furent mandés. L'Empereur, qui n'avoit pas assez de troupes sur pied pour remédier à un soulèvement général, crut devoir employer la douceur pour gagner du temps. Il ordonna au comte de Rothal de défendre de sa part cette assemblée, avec menaces de punir sévèrement ceux qui refuseroient d'obéir à ses ordres. Les mécontens, qui comprirent bien la politique de l'Empereur, continuèrent leurs levées, distribuèrent les charges militaires, et donnèrent tous les ordres nécessaires. Les treize comtes signèrent une union, et as-

semblèrent des troupes, dont Ragotski devoit avoir le commandement, en y joignant deux mille hommes qu'il promettoit d'entretenir à ses dépens.

Ce prince, dans l'espérance de surprendre Tokai, pria un jour à dîner le comte de Staremberg, qui en étoit gouverneur. Staremberg, qui n'avoit aucun soupçon de son dessein, se rendit chez lui avec quelques officiers de la garnison, et fut arrêté à l'issue du repas. Ragotski fit en même temps investir la place par huit mille hussards; le lieutenant qui commandoit en l'absence du gouverneur les repoussa vigoureusement. Il fit tirer le canon sur quelques Hongrois qui avoient pris le parti des mécontens, et les obligea de rendre les armes.

Ragotski avoit formé une autre entreprise sur Montcastch qui n'eut pas un meilleur succès. La princesse sa mère ayant eu avis de la marche de ses troupes deux heures avant qu'il arrivât, se retira dans la citadelle, que sa situation rendoit imprenable, et dans laquelle il y avoit une forte garnison hongroise et allemande, dont elle exigea un nouveau serment de fidélité. Ragotski s'étant rendu devant la place, trouva les ponts levés et les canons pointés. Il ne laissa pas que de faire proposer à sa mère de lui remettre la citadelle entre les mains; mais cette courageuse princesse refusa fièrement de le satisfaire, et lui fit tous les reproches qu'un fils rebelle devoit attendre d'une mère extrêmement fidèle à son prince.

L'Empereur, avant que de faire marcher des troupes contre les mécontens de la haute Hongrie, envoya dans la Croatie le général major Spankau avec six mille hommes pour s'opposer aux entreprises du comte de

Serin, parce que cette province étant plus voisine des pays héréditaires, le danger y paroissoit plus pressant. Le comte de Serin se trouva dans une grande consternation lorsqu'il apprit la marche de ces troupes. Toutes ses mesures lui avoient manqué : il avoit échoué dans une entreprise formée sur Copranitz, qu'il avoit promis de livrer aux Turcs; Ragotski ne lui avoit point envoyé d'argent pour payer son armée, parce qu'il n'avoit pu se saisir du trésor de son père qui étoit dans Montcastch; les Valaques, à qui il n'avoit pu donner les sommes promises, avoient abandonné son parti, et s'étoient accommodés avec le comte de Herbertin, gouverneur de Carlstadt, qui étoit venu pour les combattre. Il n'avoit dans Schaketorn que deux mille Morlaques, et il n'étoit pas en état d'y soutenir un siége, faute d'argent et de munitions; en un mot il ne pouvoit plus résister à son souverain. Ces considérations l'obligèrent d'envoyer un trompette à Vienne pour assurer l'Empereur de sa fidélité, et pour demander à se justifier. L'Empereur ne voulut pas écouter ses propositions : il ordonna à Montecuculli de lever le plus de troupes qu'il pourroit pour bien munir les places frontières de la haute Hongrie; et à Spankau d'aller, sans perdre un moment, mettre le siége devant Schaketorn. Le comte de Serin en ayant eu avis, se prépara d'abord à se défendre; mais s'étant laissé persuader par le père Marc Forstal, augustin, d'implorer la clémence de l'Empereur, il le chargea de travailler à son accommodement. Ce religieux s'étant rendu à Vienne, s'adressa au prince Lobkowitz, qui lui dit que si le comte de Serin vouloit qu'on travaillât fructueusement pour

lui, il falloit qu'il envoyât son fils à la cour pour gâge de sa fidélité, et qu'il se soumît sans réserve à la volonté de l'Empereur. Il ajouta que si le comte prenoit cette conduite, non-seulement il obtiendroit son pardon, mais qu'on lui conserveroit encore ses biens, sa liberté et ses charges; et qu'enfin s'il vouloit donner la démission de celle de kan de Croatie, on lui conféreroit le gouvernement de Carlstadt, ou quelque autre aussi important. Le père Forstal alla porter ces paroles au comte de Serin, qui lui remit entre les mains son fils unique, avec un blanc signé qui fut rempli d'une promesse de recevoir garnison allemande dans toutes ses places, et de déclarer les complices de la conspiration.

Pendant que le père Forstal retournoit à Vienne, Spankau arriva avec l'armée impériale devant Schaketorn, qu'il investit aussitôt. Le comte de Serin envoya un gentilhomme à ce général pour lui apprendre que son accommodement étoit fait avec Sa Majesté Impériale, et lui demander une suspension d'armes, jusqu'à ce qu'on lui eût envoyé son amnistie. Spankau répondit que, n'ayant reçu aucun avis de ce traité, il ne pouvoit contrevenir aux ordres qu'il avoit reçus en partant de Vienne de faire ce siége avec toute la diligence possible. Aussi ne perdit-il pas un moment, et pressa-t-il tellement la place, que le comte de Serin et Frangipani son beau-frère, qui s'y étoit renfermé avec lui, n'ayant pu la défendre, furent contraints de l'abandonner. Les Impériaux y étant entrés, on se saisit de la comtesse de Serin, et de tous les effets des deux comtes, qui, abandonnant ce qu'ils avoient de plus précieux, et ne songeant qu'à sauver

leur vie, sortirent de la ville par une porte secrète avec trente maîtres seulement, dans le dessein d'aller trouver l'Empereur, suivant le conseil que leur en avoit donné le comte Kéri. Ce comte les reçut dans son château avec six valets seulement, sous prétexte de ne pouvoir loger plus de monde; et s'étant saisi de leurs personnes, les conduisit lui-même à Vienne.

Ils y eurent d'abord assez de liberté, et furent visités des gens les plus qualifiés de la ville; mais ce traitement doux ne dura qu'autant qu'il en fallut au général Spankau pour réduire toutes les places qui appartenoient aux deux comtes. Le prince Ragotski ne s'alarma pas de leur disgrâce, et se prépara à former en même temps le siége de Tokai et de Zatmar. L'Empereur appréhendant qu'il ne se rendît maître de ces deux places, se servit du comte de Serin pour ramener ce prince à son devoir: il lui fit dire par le prince de Lobkowitz que s'il vouloit s'employer auprès de Ragotski pour l'obliger de rentrer dans l'obéissance qu'il lui devoit, il auroit pour prix d'un tel service non-seulement une amnistie, la liberté de sa personne, la restitution de ses biens, de ses honneurs et de ses charges, mais encore le premier gouvernement qui vaqueroit. Le comte de Serin, se laissant éblouir par ces promesses, écrivit à Ragotski pour l'engager à suivre son exemple. Ce prince, qui n'avoit réussi dans aucune de ses entreprises, ne fut pas fâché de voir qu'on lui fît des propositions d'accommodement de la part de l'Empereur: il dépêcha à la cour le comte de Colonitz, qui avoit été son prisonnier, pour y ménager ses intérêts; mais il n'eut que des réponses générales. Le comte de Rothal, plé-

nipotentiaire de l'Empereur, déclara à Colonitz que Ragotski devoit aller lui-même se jeter aux pieds de Sa Majesté Impériale, pour la mieux persuader de la sincérité de son repentir. Ragotski, dans l'indécision où le mettoit cette réponse ambiguë, eut recours à sa mère, qui partit sur-le-champ pour aller demander à l'Empereur la grâce de son fils. Cette princesse, pour l'obtenir plus facilement, et ne laisser aucun soupçon à Sa Majesté Impériale, lui offrit de la part de Ragotski de recevoir dans toutes ses places une garnison qu'il entretiendroit à ses dépens, et de faire raser celles qui ne méritoient pas d'être gardées.

Lorsque l'Empereur eut mis garnison dans toutes les places de Ragotski, et qu'il se vit par ce moyen en état de ne plus rien craindre de la part des mécontens, il manda à Vienne les principaux seigneurs et les députés des treize comtés de la haute Hongrie, déclarant qu'il tiendroit pour criminels de lèse-majesté ceux qui refuseroient de s'y rendre au premier ordre, et qu'il seroit procédé militairement contre eux. Quant à Ragotski, l'Empereur lui envoya un sauf-conduit, pour qu'il fît moins de difficulté de venir à la cour. Le prince de Holstein et le général Heuller, qui étoient allés lui porter les ordres de l'Empereûr, conclurent avec lui un traité par lequel il s'engagea à entretenir à ses dépens les garnisons qu'il avoit reçues dans ses places. La mère de ce prince, qui s'étoit employée avec chaleur pour désarmer la colère du souverain, donna beaucoup d'argent pour payer ces troupes; et, pour plus grande assurance de sa fidélité, elle laissa entrer garnison allemande dans la ville de Montcasch, où elle faisoit sa

résidence. L'Empereur, extrêmement satisfait de la conduite de cette princesse, rétablit son fils dans tous ses biens. Ragotski de son côté, pour répondre aux bontés de son souverain, fit publier par toutes ses terres qu'il feroit couper le nez et les oreilles à tous ceux qui leveroient des troupes contre l'Empereur, ou qui favoriseroient les mécontens directement ou indirectement.

Dès que la Hongrie fut paisible, les affaires du comte de Serin commencèrent à prendre un mauvais tour. Frangipani son beau-frère, qui vouloit le perdre pour profiter de ses charges, fit entendre aux ministres de l'Empereur que la déclaration qu'il avoit faite des circonstances de la conjuration n'étoit pas sincère. Ragotski contribua aussi à le perdre, en remettant à l'Empereur toutes les lettres que ce comte lui avoit écrites. La comtesse de Serin ayant appris le mauvais succès des affaires de son mari, écrivit à l'Empereur une lettre fort touchante qui ne produisit aucun effet. On commença à instruire le procès des deux beaux-frères, et le chancelier Oker les interrogea plusieurs fois. Le comte de Serin témoigna d'abord être fort satisfait de ce qu'on lui donnoit le moyen de faire connoître son innocence. Frangipani se plaignoit beaucoup de lui, et disoit qu'il avoit voulu se décharger du crime dont il étoit prévenu, en le chargeant lui-même; mais qu'il n'en seroit pas mieux, puisqu'il n'étoit pas difficile d'informer les juges de la vérité.

Battori et les autres chefs des mécontens, qui craignoient de partager l'infortune des trois comtes prisonniers, et qui d'ailleurs ne pouvoient se résoudre à subir le joug qu'on leur vouloit imposer, trouvè-

rent plus à propos de traiter de loin avec leur prince que dans un lieu où ils pouvoient être arrêtés. Ils firent prier le prince Abaffy de les recevoir dans ses Etats; et n'ayant pu y obtenir un asyle, par la défense que les Turcs lui avoient faite de leur en accorder, ils passèrent les uns dans la Valachie et les autres dans la Moldavie. Après que toute la haute Hongrie fut réduite, le prince Charles de Lorraine s'approcha, avec un détachement de l'armée du général Spark, de Muran, où la veuve du palatin Vecellini demeuroit encore avec quelques mécontens qui s'y étoient réfugiés. La comtesse lui en refusa l'entrée; mais ce prince s'étant saisi d'une hauteur qui commandoit la ville, et s'y étant fortifié, l'obligea de capituler. Elle consentit à le laisser entrer, à condition qu'elle garderoit les clefs de la ville, et qu'elle y donneroit l'ordre. Le prince Charles de Lorraine en ayant pris possession, fit arrêter Nagiferents, secrétaire de la ligue, qui, ayant été le principal confident du palatin, avoit tout le secret de la conjuration, et les traités qu'on avoit faits avec les princes voisins. Nagiferents ayant été amené devant le prince Charles, fut contraint de découvrir toute la trame, et de lui remettre entre les mains les traités, avec les instructions qu'il avoit en son pouvoir. Ce prince ne se contenta pas de mettre dans la place une garnison de deux cents hommes, il fit encore arrêter la comtesse comme complice de la conjuration. Le confesseur de cette dame, par le moyen duquel elle entretenoit des correspondances avec les autres mécontens, s'étant trouvé à Leutsch quand le comte de Volkra en partit pour aller interroger la comtesse, il le pria de trouver bon

qu'il l'accompagnât pour entrer plus aisément à Muran. Il portoit à la palatine des lettres de ceux qui s'étoient retirés à Hus. Le comte de Volkra, qui se défioit de ce moine, le fit suivre par quelques soldats lorsqu'il alla rendre visite à cette dame. Les soldats étant entrés avec lui dans la chambre, remarquèrent qu'il lui faisoit plusieurs signes. Après l'avoir fait dépouiller, ils portèrent ses habits à Volkra : on trouva dans son froc les lettres des mécontens, et le comte le fit arrêter sur-le-champ ; mais soit que les gardes eussent été gagnés, soit qu'ils lui eussent donné trop de liberté, il s'échappa de leurs mains. Volkra interrogea aussi la comtesse, qui nia fortement d'avoir aucune connoissance de la conspiration, jusqu'à ce qu'on lui eût représenté les lettres que son confesseur lui avoit apportées. Elle se mit alors à pleurer, ressource ordinaire des femmes et des hommes foibles quand ils se voient convaincus ; et après avoir bien maudit le moine, elle confessa tout.

Quoique cette conjuration fût découverte depuis long-temps, et que l'Empereur eût réduit tous les rebelles à l'obéissance, il ignoroit encore de quelle manière elle avoit été conduite ; mais la prise de Nagiferents et de tous ses papiers ne laissa rien à désirer sur toute la suite de cette affaire. On trouva dans sa chambre cinq cassettes remplies de lettres, d'actes, de traités et d'instructions, qui furent envoyées à Vienne. On fit traduire en allemand les pièces qui étoient en langues étrangères, et le tout fut remis entre les mains des commissaires qui instruisoient le procès des prisonniers. On y trouva entre autres choses les lettres des comtes de Serin et de Frangipani, qui

servirent tant à leur propre conviction qu'à découvrir leurs complices qu'ils n'avoient pas voulu nommer, dans l'espérance que, faute de preuves, on les mettroit en liberté.

Ce fut par ces mêmes lettres qu'on apprit la part que Nadasti avoit dans la conjuration. Ce comte, qui n'avoit pas cru qu'on pût l'envelopper dans la disgrâce des autres, demeuroit paisiblement dans son château de Puttemdorf. Ce n'est pas qu'on n'eût eu déjà quelque soupçon de sa conduite; mais il avoit toujours marqué à cet égard tant de confiance, qu'il en avoit imposé aux plus clairvoyans. Lorsqu'il sut néanmoins que les papiers de Nagiferents avoient été saisis, il craignit d'être arrêté, et il rassembla cinq cents hommes pour l'escorter jusqu'à Venise, où il prétendoit se retirer. Le lieutenant colonel du régiment d'Huseler vint investir son château avec un fort détachement, et le surprit dans son lit. Nadasti ayant appris de cet officier qu'il avoit ordre de l'Empereur de le conduire à Vienne, le pria de lui permettre de s'habiller, et de prendre les choses qui lui étoient nécessaires pour son voyage; mais cet officier, instruit qu'il avoit dans sa chambre un escalier dérobé par lequel il pouvoit sortir du château, et que l'on y passoit par une porte qui paroissoit être celle d'une armoire, ne voulut pas le perdre de vue: il le fit habiller par ses domestiques; et l'ayant conduit à Vienne, il le mena dans la prison commune de la noblesse d'Autriche.

Les ministres de l'Empereur voyant qu'il y avoit plus de personnes engagées dans cette conspiration qu'ils n'avoient cru, jugèrent à propos de séparer les prisonniers, de crainte qu'ils n'eussent entre eux quelque

correspondance. Ils firent transférer les comtes de Serin et de Frangipani à Neustadt, où ils furent mis dans des prisons différentes avec une garde de cent hommes commandés par le comte Henri de Mansfeld. Nadasti ne voulant rien négliger qui pût contribuer à sa liberté, écrivit au grand visir, qui étoit alors à Andrinople; mais sa lettre fut interceptée. Les juges la lui ayant représentée, il nia de l'avoir écrite, et soutint que c'étoit un artifice de ses ennemis pour le perdre. Il fallut pour le convaincre lui demander son cachet, dont on confronta l'empreinte avec celle de sa lettre.

Tottenbach de son côté trouva le moyen de s'échapper de la prison; mais il fut bientôt repris, et conduit de la ville dans le château par la même voûte souterraine dont il devoit se servir pour s'en rendre maître, après qu'on auroit brûlé la ville. Il fut toujours depuis gardé à vue, sans qu'on lui permît d'écrire à personne; et il ne vit que son médecin et son confesseur: encore n'eut-il cette liberté qu'à certaines heures.

Sur la fin du mois de septembre, Nagiferents fut aussi conduit à Vienne, et mis dans les prisons de l'hôpital, où Nadasti fut transféré peu de temps après. Ce comte, quoique convaincu par tous ces actes, soutint que, depuis l'amnistie qu'on lui avoit accordée pour avoir eu part à la conspiration du palatin Vecellini, il n'avoit rien fait qui pût le rendre coupable. Les soins qu'il prit pour se justifier furent inutiles, parce qu'on avoit trouvé dans les papiers de Nagiferents la preuve de toutes les entreprises qu'il avoit faites contre la vie de l'Empereur. On découvrit de plus par ce moyen qu'il avoit écrit autrefois à Georges Ragotski, pendant qu'il étoit prince de Transylvanie,

qu'il le feroit roi de Hongrie, s'il vouloit soutenir avec vigueur le parti des mécontens. On apprit aussi qu'après la mort de ce prince il avoit voulu donner quarante mille écus romains à sa mère pour retirer la lettre qu'il avoit écrite à feu son mari; et ce n'étoit pas sans raison qu'il avoit essayé de la supprimer. La princesse Ragotski chercha si bien dans ses papiers, qu'elle trouva cette lettre, et l'envoya à l'Empereur.

Quand le procès des trois comtes fut instruit, l'Empereur, pour ôter tout prétexte de plainte aux puissances étrangères qui pouvoient s'intéresser à leur vie, leur donna des commissaires tirés des principaux tribunaux de Vienne, du conseil de guerre, du conseil aulique, et de la cour souveraine de la basse Autriche. Il fit le chancelier Oker président de cette chambre, et le docteur Freyen procureur général: les docteurs Strosca et Eivod furent chargés de proposer les défenses des accusés. Cette apparence de justice, qui sembloit bannir la cabale et la prévention, ne donna néanmoins aucune espérance aux prisonniers de sauver leur vie, parce qu'ils se voyoient convaincus.

Par l'instruction de ce procès, on reconnut que plusieurs personnes, qui n'avoient pas même été soupçonnées d'aucune intelligence avec les mécontens, avoient néanmoins beaucoup de part à la conjuration; et comme plusieurs de ces rebelles avoient pris les armes pour leur défense lorsqu'ils avoient vu les principaux chefs de leur parti arrêtés, l'Empereur envoya le lieutenant colonel Huseler pour les réduire. Huseler étant parti de Vienne avec mille chevaux, se rendit maître de toutes les places appartenant au comte d'Othecitz qui avoit été arrêté, et de celles de Petrozzi

et de Baragotzi, où l'on trouva quantité de munitions et de vivres. Ce général y ayant mis de bonnes garnisons, passa plus avant, et alla combattre le comte de Tékély, qui s'étoit mis en campagne. Ce comte protestoit qu'il avoit été toujours fidèle à Sa Majesté Impériale, mais qu'il prétendoit défendre sa liberté jusqu'au dernier soupir. Dans cette vue, il fit fortifier tous les passages par où l'on pouvoit venir attaquer son château. Il avoit dressé son camp du côté de la Moldavie, de la Valachie et de la Pologne, et il avoit fait prendre les armes à ses sujets et aux Molaques. Huseler ayant appris le bon état de la place, envoya demander à Vienne un renfort de troupes, et l'attirail nécessaire pour former un siége. On fit partir aussitôt quelques régimens qui se trouvèrent prêts à marcher, avec de l'artillerie et des pétards. Dans le temps que Huseler se préparoit à attaquer Tékély, ce comte mourut dans son château de Kul, qui fut défendu avec beaucoup d'opiniâtreté par ceux qui l'occupoient : mais Huseler les pressa si vivement, qu'après douze jours de tranchée ouverte il les obligea de capituler. Il y avoit dans cette place huit cents hussards qui se joignirent à ses troupes ; les autres qui étoient demeurés dans le château, et qui pour la plupart étoient Allemands, refusèrent de se rendre, jusqu'à ce qu'on leur eût accordé une amnistie. Cependant lorsqu'ils virent que Huseler ne vouloit les recevoir qu'à discrétion, ils arborèrent le drapeau blanc, et se soumirent à la volonté du vainqueur. Le jeune Emeric Tékély, qui fut depuis le chef des mécontens, voyant la garnison dans le dessein de l'abandonner, se sauva de nuit accompagné de son cousin Kisir de Baragotzi et de

Petrozzi, avec lesquels il se retira à Licona. Huseler les y alla assiéger, et les trouva fort disposés à se défendre; mais une bombe étant tombée sur le magasin, et ayant mis le feu aux poudres, ils recoururent à l'artifice pour sauver leur vie. Ils feignirent de vouloir capituler; et ayant demandé à parler au comte Paul Esterhazi, palatin du royaume, qui se rendit pour cet effet près de la Porte, ils le firent saluer de deux coups de fusil, dont néanmoins il ne reçut aucun mal. Esterhazi, qui s'étoit précautionné contre les surprises, avoit mis en embuscade quelques soldats qui s'étant jetés tout-à-coup sur les mécontens, en tuèrent une partie, et firent Baragotzi prisonnier. Ceux qui étoient restés dans la place, n'étant pas en état de soutenir un plus long siége, se retirèrent à Hulh, château extrêmement fort dans la Transylvanie. Ils se mirent ensuite sous la protection de la Porte, et payèrent par avance leur carrache ou tribut, pour empêcher qu'on ne les poursuivît.

L'Empereur fit apporter à Vienne les pierreries et la vaisselle d'argent des comtes de Serin et de Frangipani, qui étoient d'un grand prix, et le trésor de Nadasti dont on avoit chargé huit chariots, le tout sous l'escorte d'une compagnie de cavalerie du régiment de Huseler. On fit venir encore dans six chariots les meubles de Tékély, consistant en vaisselle d'or et d'argent, pierreries, tapisseries et tentes superbes, avec quantité de fort beaux chevaux : on envoya à Vienne dans le même temps un domestique du comte de Serin, dont il s'étoit servi plusieurs fois pour porter des lettres aux ministres de la Porte et ailleurs, et en rapporter les réponses. On apprit par son interrogatoire

plusieurs circonstances importantes sur les négociations de son maître.

Le comte de Rothal ayant convoqué la diète de Hongrie, les députés des comtés ne voulurent travailler à aucune affaire, parce que l'Empereur y vouloit faire assister son procureur général, disant que ce prince les vouloit traiter comme les peuples de ses pays héréditaires. Ils se plaignirent encore qu'au lieu de faire instruire le procès des trois comtes par des juges de leur nation, suivant l'usage du royaume, on leur avoit donné des commissaires tirés de tous les tribunaux de Vienne. Ces difficultés obligèrent le comte de Rothal de faire une nouvelle proclamation pour le 12 de janvier 1671. Les comtes de la basse Hongrie obéirent, et envoyèrent leurs députés; mais il n'en vint pas un de la haute Hongrie. Plusieurs qui étoient déjà partis pour s'y rendre, après avoir examiné le danger où ils s'alloient exposer, se sauvèrent les uns dans la Valachie, et les autres dans la Transylvanie, bien résolus d'abandonner plutôt tous leurs biens que d'y comparoître en personne pour s'y voir poursuivis criminellement. L'ouverture de la diète se fit cependant le 24 janvier; mais comme les députés de la haute Hongrie envoyèrent leur déclaration, portant qu'ils étoient prêts de se rendre à l'assemblée pourvu qu'on leur donnât des saufs-conduits, on la prorogea jusqu'au 3 de février. L'Empereur, étant informé du peu de fruit qu'il devoit espérer de cette diète, résolut d'employer toute son autorité pour réformer de pareils abus. Quoique ce prince crût avoir éteint la rebellion, que son armée tînt les Hongrois en bride, et qu'il eût en son pouvoir les principaux chefs de la révolte, c'é-

toit néanmoins un feu caché sous la cendre, que les malintentionnés tâchoient d'entretenir et de fomenter. Un particulier fut assez hardi pour écrire au Pape en faveur de Nadasti, dans le temps même que ce comte se croyoit abandonné de tout le monde. Cette lettre contenoit en substance que le nonce que Sa Sainteté avoit envoyé à l'Empereur, depuis qu'il étoit rentré dans le sacré collége, pouvoit lui certifier que Nadasti, dans toutes les diètes, avoit soutenu avec chaleur les intérêts de la religion et du Saint-Siége; qu'il avoit fait bâtir à ses dépens un collége de jésuites à Zopranie pour l'instruction de la jeunesse; qu'il avoit par ce moyen travaillé si utilement à l'extirpation de l'hérésie, que dans ce même lieu où, avant cet utile établissement, il y avoit à peine dix catholiques, il s'en trouvoit alors deux mille; qu'il avoit encore fait construire un couvent d'augustins et un couvent de servites à Stoquin, sur les frontières de l'Autriche, où tant d'étrangers alloient en pélerinage; que cette dévotion avoit contribué à la conversion de la plupart des protestans du voisinage; qu'il avoit au péril de sa vie chassé les ministres luthériens de tout son ressort, et que même les hérétiques en avoient formé contre lui des plaintes à la diète; qu'il avoit été à Rome exprès pour y visiter l'église des Saints-Apôtres; qu'il avoit travaillé lui-même à la conversion de plusieurs seigneurs du royaume, qui avoient par leur exemple obligé la plus grande partie de leurs vassaux d'embrasser la foi catholique; enfin qu'il avoit fait rentrer dans le sein de l'Eglise plus de quarante mille ames; que si par hasard il s'étoit un peu écarté de l'obéissance qu'il devoit à son souverain, il y avoit été forcé par les in-

justices que les ministres de l'Empereur lui avoient faites, et par les persécutions qu'ils avoient exercées contre lui. Par toutes ces considérations, on supplioit Sa Sainteté de demander à l'Empereur la grâce du comte Nadasti. Cette lettre produisit l'effet qu'on en avoit attendu, et porta le Pape à écrire à Sa Majesté Impériale en sa faveur. L'Empereur reçut en même temps la lettre du Saint-Père et celle de l'intercesseur de Nadasti, que le Pontife lui renvoya. Ce prince mit tout en usage pour en découvrir l'auteur; mais il fut toujours ignoré.

Le procès des trois comtes étant instruit, les commissaires s'assemblèrent; et après avoir examiné toutes les pièces, les condamnèrent à être dégradés de noblesse, et à avoir la tête et la main droite coupées, avec confiscation de tous leurs biens. Ce jugement ayant été communiqué au comte de Spointznes, maréchal d'Autriche, qui assembla les juges criminels de la noblesse, après qu'ils eurent délibéré sur cette condamnation, ils ordonnèrent que les noms de Nadasti et de Serin seroient effacés de la matricule de la noblesse, dont on dresseroit un résultat qui seroit mis entre les mains de l'avocat des criminels, pour leur en faire la lecture.

Le comte de Souches transféra le même jour, 27 avril 1671, le comte Nadasti de la maison provinciale au palais de la juridiction ordinaire, pour le remettre entre les mains du lieutenant criminel. Le lendemain on lui envoya son confesseur, qu'il reçut avec beaucoup de marques de satisfaction, parce qu'étant entièrement détaché du monde, il ne vouloit songer qu'aux affaires de son salut. Quoique l'Empereur lui

3.

eût permis de voir ses enfans, il ne voulut pas qu'on les fît venir, par la confusion qu'il avoit de ce que son crime leur faisoit perdre leur noblesse. Le même jour, sa sentence lui fut prononcée par le secrétaire Leventner et par le docteur Crampach. Le 30 avril, qui étoit le jour destiné pour l'exécution de la sentence, il fut conduit sur l'échafaud, qu'on avoit dressé dans la cour du palais, et il eut la tête tranchée, l'Empereur lui ayant accordé qu'il n'auroit pas la main coupée. L'exécution des comtes de Serin et de Frangipani se fit le même jour dans la ville de Neustadt, et ils souffrirent la mort avec beaucoup de résignation. La punition des trois comtes s'étendit jusqu'à leurs enfans, dont on changea les armes, et à qui l'on ôta les noms des grandes maisons dont ils sortoient. Les enfans du comte de Nadasti prirent celui de Crontzemberg. Ils étoient onze; et le dernier, qui n'avoit que quatre ans, fit une extrême compassion lorsqu'une dame lui ayant présenté un morceau de sucre, et lui ayant dit : « Prenez cela, comte, » il répondit, avec une présence d'esprit au-dessus de son âge, qu'il n'étoit plus comte, mais un malheureux orphelin sans nom. Le fils du comte de Serin fut nommé Gadé : c'étoit un cavalier de très-bonne mine, et rempli de cœur. Le comte de Tottenback ne fut jugé que sept mois après l'exécution des autres, parce que l'électeur de Brandebourg prétendoit qu'en cas que ses biens fussent confisqués le comté de Rheistam lui devoit être dévolu de plein droit; sur quoi il y eut de grandes contestations entre ses officiers et ceux de l'Empereur. Mais ce différend ayant été terminé à l'amiable, on passa outre au jugement du pro-

cès. Après qu'il eut été instruit à Gratz par la régence, l'Empereur ordonna que le comte fourniroit ses défenses devant le même tribunal, quoiqu'en matière de crime de lèse-majesté on n'eût pas coutume d'observer toutes ces formalités. Le jugement fut rendu secrètement; ensuite on envoya le procès, la sentence et les avis des juges à l'Empereur, pour savoir ses intentions. Ce prince fit remettre le procès entre les mains d'un juge subdélégué, pour lui en faire le rapport dans son conseil secret. L'affaire ayant été discutée devant Sa Majesté Impériale, elle confirma la sentence, qui étoit semblable à celle des autres comtes. Le secrétaire Abalé fut chargé de la faire exécuter; et s'étant rendu à Gratz, il fit transférer le comte dans la prison publique. Le comte fut de nouveau interrogé sur ses complices, et découvrit plusieurs particularités qu'il avoit tenues cachées jusqu'alors. On lui signifia en même temps le résultat de la sentence, par lequel il étoit ordonné que lui et sa postérité seroient rayés de la matricule de la noblesse; ce qui le toucha sensiblement. On lui amena son fils unique âgé de douze ans, qu'il embrassa tendrement, le priant de lui pardonner le malheur et l'infamie qu'il lui causoit; et il l'exhorta à être plus sage que lui, et à ne pas suivre ses mauvais exemples. Le lendemain 30 novembre, il passa toute la journée avec des jésuites, pour se préparer à la mort. Le mardi premier décembre, il fut conduit sur l'échafaud qui lui avoit été préparé, et on lui donna plusieurs coups pour lui séparer la tête du corps; ce qu'il souffrit avec beaucoup de constance.

L'Empereur ayant ainsi pacifié les troubles de la

Hongrie par la mort des principaux chefs de la révolte, jugea à propos de supprimer la charge de palatin comme étant d'une trop grande autorité, puisque celui qui la possédoit avoit l'administration de la justice avec le commandement des armées, et que cette dignité étoit perpétuelle. Il résolut de faire gouverner ce royaume par un vice-roi, auquel il donneroit un conseil composé de personnes qui seroient affectionnées à son service; et il conféra cette charge à Jean-Gaspard Ampringhen, prince de l'Empire, et grand-maître de l'ordre Teutonique. Le principal soin de ce vice-roi fut d'extirper l'hérésie qui se répandoit de plus en plus dans le royaume, de réconcilier les protestans avec les catholiques, et de rompre les liaisons des hérétiques avec les Transylvains et les Turcs, qui donnoient asyle aux mécontens. Cette conduite lui réussit pendant quelque temps; mais comme les peuples étoient dans une continuelle défiance, et s'imaginoient que l'Empereur ne songeoit qu'à établir une autorité indépendante, le feu de la rebellion qui avoit demeuré caché sous la cendre éclata de nouveau, avec plus de violence qu'il n'avoit fait la première fois. Les Transylvains se mirent de la partie sous prétexte de rentrer dans les comtés de Zatmar et de Zambolich, qui avoient été cédés à l'Empereur par le feu prince Ragotski. Les mécontens reprirent les armes sous le commandement de Benoît Erdedi, Etienne Petrozzi, Matthias Succhai, Gabriel Kendé, Paul Zepeti, et plusieurs autres seigneurs. Ils se saisirent d'abord d'Ermiska, et ensuite bloquèrent étroitement Cassovie; ils envoyèrent le lendemain un corps de mille hommes à Eperies, et obligèrent une

compagnie du régiment de Grana qui y étoit en garnison de se rendre. Après la prise de cette place, ils entrèrent dans le comté de Sepuse, et ils brûlèrent les offices et les écuries du château qui en porte le nom. Ils investirent ensuite Laits; mais les Impériaux se défendirent si bien qu'ils les obligèrent de se retirer. L'Empereur ayant eu avis de ce nouveau soulèvement, envoya en Hongrie le général Kops avec une armée de dix mille hommes. Ce général ayant joint Spankau, fit lever le blocus de Cassovie, et obligea les mécontens de repasser la Teiss. Pendant que le général Kops prenoit la route de Livonie, Pika, gentilhomme de Mont-Tékély, ayant passé par les détours des montagnes, entra dans le comté d'Oraux; il eut, par le moyen du bulgrave du château d'Arva, des intelligences avec un sergent du régiment de Strasoldo qui y commandoit avec trente soldats; et l'ayant engagé à lui livrer cette place moyennant quatre cents thalers, il y entra avec un corps de cent hommes. Dès qu'il fut maître de ce poste, il fit soulever tout le comté, et se saisit des passages de Tranchin et de Rosemberg pour entrer dans la Silésie. Cette révolte donna l'alarme à la cour de Vienne; et l'Empereur, pour y apporter quelques remèdes, y envoya le général Spork avec le régiment d'Herbestin, et quelques compagnies de cavalerie. Spork étant arrivé en Hongrie, détacha le comte de Suys, lieutenant colonel du régiment de La Borde. Cet officier s'étant rendu devant Arva, la garnison se saisit de Pika, et du sergent qui étoit de son intelligence; après quoi elle ouvrit les portes aux Impériaux, qui firent pendre l'un et l'autre. Les mécontens reprirent une nouvelle

vigueur à l'arrivée d'un scélérat nommé Strisiniski, qui se disoit envoyé par les anciens des villes des montagnes pour se mettre à leur tête, et défendre leur liberté. Il se faisoit nommer le duc Jean; il délivra plusieurs commissions comme s'il avoit été souverain. Plusieurs aventuriers du même calibre ayant suivi l'étendard de ce fourbe, s'avancèrent du côté de Branitz; ils assassinèrent trois prêtres à Miniave, Tumulaka et Brelove, et un gentilhomme catholique à Kunona. Le duc Jean avoit déjà envoyé ses émissaires du côté d'Arva, pour obliger les peuples de la Silésie et de la Moravie à prendre les armes; mais le comte de Strazolde ayant joint à son régiment quelques troupes postées le long du Wagne, marcha contre ces rebelles. Il envoya d'abord pour les reconnoître un petit détachement, auquel on ne répondit qu'à coups de fusil; ce qui obligea Strazolde de les charger. Les protestans eurent d'abord quelque avantage, parce qu'ils avoient gagné une hauteur; mais Strazolde y étant monté avec une échelle, tua leur chef d'un coup d'épée, fit prisonniers six des principaux d'entre eux, et fit main-basse sur le reste. Il alla ensuite à Cassovie, où il y avoit eu quelque soulèvement; et à son approche les séditieux se sauvèrent à Tranchin. Il s'y rendit sur-le-champ; et ayant obligé les habitans à les lui livrer, on lui en remit dix-sept qu'il envoya à Eperies, où on leur fit leur procès. Les uns furent condamnés à être écartelés, les autres à être pendus, et quelques-uns à être empalés, suivant qu'ils étoient plus ou moins coupables. Le feu ayant pris à l'arsenal de Cassovie, consuma une partie des munitions. Les mécontens voulurent profiter

de ce désordre; mais les Impériaux les repoussèrent vigoureusement, et en firent un grand carnage. Ces mécontens, qui étoient la plupart luthériens ou calvinistes, commirent de si grandes cruautés contre les prêtres, que l'Empereur, pour les en punir, envoya ordre au vice-roi de chasser tous les ministres protestans, et de faire rendre aux catholiques les églises que les hérétiques leur avoient usurpées. Les rebelles s'y opposèrent avec vigueur, et tous les protestans prirent les armes pour empêcher qu'on ne les privât de leurs temples. On découvrit en même temps une conspiration qui se tramoit à Kalo par le moyen d'un trompette, et celui-ci eut la tête tranchée avec quatre mousquetaires : on accusa le prince de Lobkowitz d'intelligence avec les mécontens, et Ferry, son secrétaire, fut arrêté. Il fut mis à la question; et bien que son maître n'eût pas été chargé par ses réponses, on ne laissa pas de le traiter en criminel, et de se saisir de tous les effets qui pouvoient lui appartenir, ainsi que de tous les immeubles qu'il avoit en Bohême et en Autriche. Le comte de Souches ne fut pas plus heureux: l'Empereur soupçonna sa fidélité, lui refusa l'audience qu'il lui avoit fait demander, et lui ordonna de se retirer dans son gouvernement de Varadin, ou dans une de ses terres; ce qui obligea son fils de se démettre de toutes ses charges, et de se retirer de la cour. On arrêta aussi à Vienne le comte d'Ampierre, qu'on prétendoit être informé des intelligences que les mécontens avoient avec les Turcs; mais on ne put tirer de sa bouche aucun éclaircissement, quoiqu'on le menaçât de l'appliquer à la question.

Les choses étoient en cet état quand j'arrivai à Alba-

Julia, où le prince Abaffy faisoit sa résidence. Cette ville est la capitale d'un comté : elle a pris son nom de Julie, mère de l'empereur Marc-Aurèle, comme il paroît par une inscription qu'on y voit encore. Auparavant elle se nommoit *Apulum* et *Colonia Apulensis*, selon Lazius. Les Allemands l'appellent autrement Weissembourg. Elle est bâtie sur le penchant d'un coteau, d'où l'on découvre une vaste campagne; elle est au midi de la rivière d'Ompey qui entre un peu au-dessus dans celle de Maros, et les antiquités qu'on y découvre de temps en temps font croire qu'elle a été autrefois beaucoup plus grande qu'à présent. Aussi quelques-uns prétendent-ils qu'elle servit anciennement de bornes aux conquêtes des Romains de ce côté-là : elle est du moins défendue par une assez bonne forteresse. L'académie que le prince Ragotski y avoit fondée étoit assez florissante pour le pays. Je trouvai dans Alba-Julia le comte Tékély avec le prince Abaffy, et j'eus avec eux plusieurs conférences au sujet de la guerre qu'ils avoient résolu de faire à l'Empereur. Bien que le prince Abaffy eût reçu ordre de la Porte de soutenir le parti des mécontens, ils ne voulurent commettre aucune hostilité qu'ils n'eussent un prétexte de rupture. Il fut donc résolu que le prince de Transylvanie demanderoit à l'Empereur la restitution des comtés de Kalo et de Zatmar, et de la forteresse de Tokai, que le prince Ragotski son prédécesseur lui avoit cédée. L'Empereur répondit à l'envoyé de ce prince que ces deux comtés étoient de l'ancien domaine du royaume de Hongrie, et qu'ils lui avoient été cédés par le dernier traité avec les Turcs. Cependant, comme on ne vouloit pas

tout-à-fait effaroucher ce prince dans un temps où l'on n'avoit que trop d'ennemis sur les bras, on nomma des commissaires pour examiner ses prétentions, et l'Empereur envoya un de ses officiers à Andrinople pour se plaindre au grand visir de la conduite du Transylvain. Pendant cette négociation, le prince Abaffy, qui ne vouloit pas laisser ses troupes oisives, entra en Hongrie; et après avoir battu le jeune Spankau, il alla mettre le siége devant Zatmar. Ces progrès donnèrent beaucoup d'inquiétude à l'Empereur, qui craignoit de fournir au Grand-Seigneur un prétexte de rompre la trève. Il ne négligea rien pour donner une entière satisfaction à Sa Hautesse, tandis que d'un autre côté il négocioit avec Abaffy et les mécontens, qu'il tâchoit par tous les moyens possibles de ramener à leur devoir. Les Transylvains, vigoureusement repoussés au siége de Zatmar, en levèrent le siége, et avancèrent ensuite vers le pont d'Esseck, dans le dessein de surprendre Eperies; mais leur entreprise ayant été déconverte n'eut aucun effet. Le prince Abaffy envoya un des officiers de son armée, accompagné d'un aga turc, à l'Empereur, pour l'amuser par de nouvelles propositions, tandis qu'il négocioit avec les habitans de Zatmar et de Kalo pour les engager à se mettre sous la protection de la Porte. Mais le comte de Stralzode, qui découvrit cette intrigue, envoya deux compagnies de cavalerie dans ces places pour en fortifier les garnisons, et fit échouer le projet du Transylvain.

[1676] L'année 1676 commença par la prise de Debreczin, ville tributaire de la Porte, que le comte de Stralzode surprit, sous prétexte de poursuivre les

mécontens qui s'y étoient retirés. Quoiqu'il n'eût rien fait sans ordre, on ne laissa pas de le désavouer, parce qu'on eut avis à la cour de Vienne que tous les commandans turcs des places de Hongrie se plaignoient hautement de cette action comme d'une infraction à la paix. L'Empereur, qui avoit un grand intérêt à ne pas rompre avec la Porte, dépêcha un gentilhomme au grand visir pour détourner l'orage dont il étoit menacé, et il fit rendre la place aux Turcs. Mais quelque soin qu'on eût pris pour apaiser les Infidèles, ils parurent fort irrités; et le désir qu'ils avoient de porter la guerre en Hongrie contribua sans doute beaucoup à les rendre moins traitables sur cet article. Les mécontens s'étant approchés du château de Balar, s'en saisirent dans le temps qu'on en ouvroit les portes, et ils tuèrent ou firent prisonniers tous ceux qui étoient dans la place. Dans le temps qu'ils se retiroient, le lieutenant colonel Scheudern les chargea, mais avec tant de malheur, qu'il y demeura sur la place avec une partie des hussards qu'il commandoit. Le comte Stralzode, qui étoit à Onod, ayant appris la réduction de ce château, se mit en marche pour l'aller reprendre. A peine fut-il à une demi-lieue de la ville, qu'il fut attaqué par quatre cents chevaux des mécontens, commandés par le colonel Harcani. L'escorte du comte se défendit avec toute la bravoure possible; mais Colalto, major du régiment de Palfi, ayant été tué, Willeda, capitaine de cavalerie, et le reste prirent la fuite. Hans Gregori, major dans Holstein, y fut pris et blessé; le comte Strazolde y reçut une blessure considérable au visage, perdit son bagage, et eut de la peine à se sau-

ver. Lorsque les troupes furent en quartier d'hiver, l'Empereur envoya le général Barracozzi en Hongrie, avec de nouvelles propositions d'accommodement pour les mécontens. Elles portoient, outre l'amnistie et la restitution de leurs biens, qu'on leur avoit toujours offertes, la permission d'avoir dans chaque comté une église luthérienne et une église calviniste, avec entière liberté à chacun d'exercer la religion qu'il professoit : on promettoit de plus qu'ils seroient admis à toutes les charges militaires et politiques, suivant leurs qualités. Ces conditions, quoique très-avantageuses, ne furent acceptées que par quinze cents du parti rebelle, qui vinrent se rendre à l'armée impériale : les autres, au nombre de plus de dix mille, les rejetèrent toutes, soit qu'ils ne trouvassent pas de sûreté à l'exécution de ce qu'on leur promettoit, et qu'ils regardassent ces offres comme un piége qu'on leur vouloit tendre, pour les punir plus aisément quand ils seroient désarmés; soit que les esprits fussent trop aigris pour pouvoir être ramenés tout d'un coup à des sentimens pacifiques. Ils ne négligèrent pas cependant de nommer des commissaires qui se rendirent à Eperies, où les conférences furent commencées, et continuées pendant tout le mois de mars.

Pendant ces négociations les hostilités continuant, on arrêta le comte Esterhazi, accusé d'intelligence avec les mécontens. Cette accusation étoit fondée sur une lettre interceptée, par laquelle on exhortoit les Hongrois à demeurer fermes dans leur rebellion, les assurant d'un prompt secours de cinq mille hommes. Quoique la signature du comte se trou-

vât au bas de cette lettre, il sut justifier son innocence, et fut mis en liberté.

D'un autre côté, le marquis de Bohême ayant détaché quelques partis vers Zatmar, on apprit par les prisonniers qu'ils amenèrent que le major général Smith, qui commandoit un corps considérable de l'armée impériale, s'avançoit avec des troupes beaucoup plus fortes que les nôtres, et qu'il faisoit préparer du canon pour nous venir attaquer le lendemain. Deux cavaliers qui le jour précédent avoient déserté de notre camp, et qui s'étoient jetés dans Zatmar avec un de leurs valets, lui avoient rapporté que nos troupes étoient en petit nombre, qu'elles étoient extrêmement fatiguées d'une longue et pénible marche, et qu'elles manquoient de toutes sortes de munitions. Ils avoient aussi assuré que tous les reîtres et une grande partie des autres troupes murmuroient du mauvais état où elles se trouvoient, qu'elles étoient toutes prêtes à se mutiner, et qu'ils se faisoient forts de les faire révolter, si on vouloit leur permettre d'écrire à un de ceux qui avoient le plus de crédit parmi eux, et de lui envoyer un valet. Smith, persuadé que leur rapport étoit véritable, leur accorda cette permission. Le valet retourna le soir à notre camp, feignant que les ennemis avoient fait ses maîtres prisonniers, et qu'il s'étoit échappé : mais sur le soupçon qu'on eut de l'infidélité des transfuges, il fut arrêté par ordre du marquis de Guénégaud, colonel des reîtres. Intimidé des premières menaces qu'on lui fit, il avoua la désertion ainsi que le complot des deux cavaliers; il rendit même leur lettre, qui étoit adressée à un de leurs camarades, pour la

communiquer à tous les autres. Elle contenoit un long détail des préparatifs de Smith pour nous mieux attaquer, et leur représentoit le grand danger où ils étoient exposés; on les exhortoit en même temps par des motifs de compassion à pourvoir à leur salut, en leur assurant de la part de Smith un bon quartier et un traitement favorable, si lorsqu'ils seroient attaqués ils se rendoient sans combattre, se saisissoient des papiers et de l'argent de tous les officiers, et principalement du comte Uladislas Vecellini, fils du dernier palatin de Hongrie, et neveu du général des mécontens, et s'ils se joignoient au parti des Impériaux. Cette lettre les avertissoit encore de mettre au commencement du combat, pour signal, à leurs bonnets ou à leurs chapeaux, un bouchon de paille. Smith, pour les assurer de tout ce qui leur étoit promis par leurs reîtres, avoit scellé la lettre du grand sceau de ses armes, avec ces mots : *Per hoc assecurantur domini Poloni*.

Le marquis de Bohême voyant qu'il n'avoit aucune nouvelle de Vecellini, et qu'il n'y avoit pas même d'apparence que ce comte pût arriver assez tôt pour se trouver au combat qui se devoit donner, repassa le défilé et la petite rivière de Bator pour aller dans un endroit plus avantageux faciliter la jonction des troupes polonaises qui étoient restées derrière, et rassurer par sa présence la noblesse des comtés de Berchof et d'Orguela, qu'on menaçoit de maltraiter pour avoir favorisé les mécontens. Nous partîmes à minuit pour cacher notre marche, et nous fîmes tant de diligence que nous arrivâmes à la pointe du jour du côté du bois et du défilé avec toutes nos troupes et nos équi-

pages. Mekellin, capitaine dans Guénégaud, fut détaché avec cent maîtres pour aller se mettre en embuscade dans un endroit du bois d'où il pût observer les ennemis, et nous en rapporter des nouvelles. Nous continuâmes cependant notre marche en bon ordre, et nous arrivâmes à midi entre le château de Nalab et la Teiss, qui étoit le poste que nous avions occupé trois jours auparavant. Nous avions derrière nous la Teiss sur la droite, et sur notre gauche le village de Nalab, avec un bois assez épais. Il n'y avoit qu'une avenue libre entre le château et la rivière, mais elle étoit assez spacieuse pour donner aux Impériaux le moyen de venir à nous en bataille. Deux heures après que nous nous fûmes saisis de ce poste, nous apprîmes par quelques cavaliers que Mekellin étoit poursuivi de près par les ennemis, qui s'avançoient avec un corps de quatre mille chevaux et de mille hommes d'infanterie. Nous eûmes aussi un avis certain que Smith, qui comptoit sur le secours que les Transylvains lui avoient promis, étoit parti de Zatmar avec son armée à neuf heures du soir; qu'il avoit marché toute la nuit, et qu'il avoit occupé à la pointe du jour le camp que nous venions de quitter. Le marquis de Bohême connut, par toutes ces circonstances, qu'ils avoient pris des mesures justes, et qu'il seroit bientôt attaqué. Il donna en même temps les ordres nécessaires pour recevoir les Impériaux, et disposa toutes ses troupes, à la réserve des reîtres, sur une même ligne, en sorte qu'elles occupoient le terrain qui étoit entre le bois et le château. Le premier escadron du régiment de Guénégaud fut détaché, avec un bataillon de dragons du régiment de Bohême, pour occuper un

passage entre le château et la rivière, et pour empêcher les Impériaux de nous attaquer. Le second escadron de ce régiment de cavalerie, conduit par le lieutenant colonel, fut porté derrière l'infanterie pour la soutenir.

Telles étoient nos dispositions; et à peine avions-nous achevé de nous mettre en bataille, lorsque les premières troupes de l'avant-garde des ennemis chargèrent brusquement notre garde avancée, et la poussèrent même avec beaucoup de vigueur; mais ils ne conservèrent pas long-temps cet avantage : la cavalerie hongroise et tartare qui s'avança pour soutenir les gardes les remit en état de charger à leur tour les Impériaux. Koreski, colonel des Tartares de Lipka, fut blessé dans le premier choc, et cet accident ébranla un peu quelques escadrons. Smith, qui s'en aperçut, essaya d'en profiter. Il chargea d'abord avec beaucoup d'impétuosité les Hongrois et les Tartares, dont une partie fut contrainte de plier; mais Ferval, le colonel major et Guénégaud surent si bien prévenir les suites de ce petit désordre, qu'ils rallièrent en un moment ceux qui avoient quitté le combat. Les Croates détachés des troupes impériales avoient poursuivi les fuyards avec la vitesse ordinaire aux troupes de cette nation; ils en avoient tué quelques-uns, et fait plusieurs prisonniers. Smith, qui avoit laissé son infanterie trois lieues derrière lui pour faire plus de diligence, marcha à la tête d'un front de cavalerie de vingt escadrons beaucoup plus forts que les nôtres. Il avançoit avec eux au trot, n'ayant ordonné que cinq escadrons pour le corps de réserve, et il témoignoit par sa contenance avoir de

grandes espérances de la victoire; mais lorsqu'il fut à portée, et qu'il eut essuyé le feu d'un bataillon du régiment de dragons de Bohême qui étoit posté à la droite de la ligne dans des broussailles au pied de la hauteur sur laquelle le château est situé, voyant notre résolution et le bon ordre dans lequel nous marchions vers lui en bataille, il reconnut que la trahison sur laquelle il avoit fondé son espérance n'avoit pas l'effet qu'il en avoit attendu, puisqu'il n'apercevoit pas le signal qu'on avoit promis de lui donner. Il montra donc quelque étonnement, et commença de juger qu'il s'étoit engagé dans une entreprise plus dangereuse qu'il n'avoit prévu. Les Hongrois et les Tartares, qui s'étoient ralliés, revinrent à la charge avec tant de vigueur, que les Impériaux, étonnés du nombre des flèches, des coups de sabre redoublés, du feu continuel de l'infanterie et des dragons, et de la quantité de morts de leur parti qui couvrirent en un instant le champ de bataille, lâchèrent le pied, et se renversant les uns sur les autres, prirent la fuite. Nous les poursuivîmes près de deux lieues, nous en tuâmes encore un grand nombre, et nous fîmes quantité de prisonniers. Le nombre des morts fut de plus de mille, outre ceux qui furent noyés en tâchant de se sauver à la nage. Le comte d'Herberstein, colonel d'infanterie et commandant de Zatmar, et Collalto, colonel des Croates, furent de ce nombre; Smith fut blessé à la main, et se sauva à pied avec grande peine : un Tartare trouva son cheval, dont la selle et la housse étoient en broderie d'or. Nous prîmes dans cette déroute quatre paires de timbales, outre celles du régiment du général, avec la plus grande partie des trom-

tes, drapeaux et étendards des Impériaux, et nous
es plus de huit cents prisonniers. La perte des Alle-
ıds auroit été beaucoup plus grande, sans la nuit
es bois voisins, qui favorisèrent leur retraite; elle
néanmoins de la moitié des troupes avec lesquelles
ıous avoient attaqués; ce qu'il fut aisé de connoître
le grand nombre de chevaux et d'armes qui de-
ırèrent sur le champ de bataille. Nous nous repo-
ıes deux jours dans la plaine de Nalab pour nous
aîchir, faire enterrer les morts, et panser les bles-
; nous repassâmes ensuite les défilés et la petite
ère de Bator. Après deux jours de marche nous
nîmes l'armée des mécontens, commandée par
ellini, qui se trouva forte de seize mille hommes.
te jonction faite, nous résolûmes d'attaquer Tokai;
ui étant venu à la connoissance du général Kops, il
nit en marche pour s'y opposer. Vecellini, qui ne
ea pas à propos de hasarder une bataille avant que
oir une retraite, repassa la Teiss, et se rendit à
eck, où le général Kops le suivit. Il reçut peu de
ıps après un secours de deux mille Transylvains
ıduits par le comte Tékély, premier ministre du
ıce Abaffy. Nous marchâmes ensuite à Versermay,
ès avoir défait Baragoski et Collalto, dans le des-
ı de l'assiéger. Le général Kops, à notre approche,
ta des troupes qui nous empêchèrent d'exécuter
projet; mais nous tournâmes ensuite vers Nagiba-
ı, dont nous nous emparâmes sans résistance, et
ıes un grand butin, à cause des mines d'or qui sont
s de cette ville. Nous pillâmes l'hôtel de la mon-
ie, et nous fîmes donner dix mille florins de con-
bution. Nous en partîmes peu de jours après; et y

ayant laissé une garnison de quinze cents hommes, nous marchâmes vers Zatmar: mais comme la saison étoit fort avancée, nous n'osâmes en former le siége, et nous nous mîmes en quartier d'hiver. La Transylvanie ne fut pas exempte des troubles qu'elle essayoit d'entretenir en Hongrie. Comme cette principauté étoit sous la dépendance du Grand-Seigneur, qu'il la mettoit souvent à l'encan, et la donnoit à celui qui lui en rendoit davantage, Pedipol crut qu'il pouvoit faire déposer Abaffy et prendre sa place, s'il faisoit quelques propositions avantageuses au Sultan. Il négocia ce changement auprès du grand visir, qui y consentit; mais les peuples ne voulurent pas recevoir un autre prince. Pedipol ne laissa pas néanmoins que de former un puissant parti contre Abaffy; ce qui obligea les mécontens à envoyer une partie de leurs troupes au secours de ce dernier. Le Grand-Seigneur, mal satisfait de ces divisions, dépêcha exprès un pacha en Transylvanie, avec ordre de faire couper la tête à celui des deux compétiteurs qui refuseroit de se soumettre à ses ordres; mais avant l'arrivée du pacha le sort de la guerre décida leurs différends. Ces deux princes étant venus aux mains, Abaffy, avec le secours des mécontens conduits par le marquis de Bohême, défit entièrement Pedipol, et l'obligea de se retirer en Valachie avec le chancelier Bethèle, Thomas, et trois autres des principaux officiers. Ce prince néanmoins ayant reçu un secours de Valaques et de Moldaves, crut pouvoir relever son parti abattu; mais il ne fut pas plus heureux cette seconde fois que la première, parce que le nouveau pacha de Varadin lui commanda, de la part du Grand-Seigneur, de mettre les

armes bas, et d'abandonner ses prétentions chimériques.

Pendant la guerre de Transylvanie la diète de Hongrie s'étoit tenue à Altenbourg, et les principaux seigneurs allèrent rendre compte à l'Empereur de ce qui y avoit été résolu; mais ils représentèrent en même temps à l'Empereur que le changement qu'il avoit fait dans le gouvernement n'avoit pas peu contribué à la révolte des peuples, et qu'il étoit absolument nécessaire, pour le repos du royaume, de rétablir la charge de palatin national. On convoqua donc une diète générale. Les commissaires que l'Empereur avoit donnés aux Hongrois pour conférer avec eux en demeurèrent d'accord; mais ils voulurent que le pouvoir du palatin fût limité, et ils prétendirent que les lettres pour la convocation de la diète fussent itératives, au lieu que les seigneurs hongrois vouloient qu'elles fussent seulement mandatives, pour ne pas effaroucher la nation. On traita dans la même conférence de la restitution des temples; mais les ministres de l'Empereur tâchèrent d'éluder cet article, quoique le plus important de tous, et celui où les mécontens s'attachoient avec le plus d'opiniâtreté; ce qui fit connoître à leurs députés que la négociation n'étoit pas sincère. Pendant ces conférences, le comte Paul Vecellini, frère du défunt palatin, mourut de maladie, et les mécontens déférèrent au comte Tékély le commandement de toutes leurs troupes, qui avoient été jusque là partagées entre eux. Le prince Abaffy y joignit un secours considérable; de sorte que l'armée se trouva de douze mille hommes effectifs. L'Empereur, dont les forces étoient alors inférieures à celles des mé-

contens, crut devoir employer l'artifice pour gagner du temps : il fit publier un manifeste par lequel il exposoit qu'il accorderoit une amnistie générale à tous ceux qui voudroient rentrer dans leur devoir ; qu'il les rétabliroit dans leurs biens, et qu'il leur laisseroit une entière liberté d'exercer leur religion ; qu'il leur rendroit leurs priviléges, et les admettroit aux charges publiques, pourvu qu'ils missent les armes bas, et qu'ils se retirassent chez eux dans trois mois ; à faute de quoi il enjoignoit à toutes les communautés et à tous les Etats de la Hongrie de joindre leurs armes aux siennes contre les contrevenans.

Les conférences avoient toujours continué à Vienne entre les Hongrois et les ministres de l'Empereur ; mais un différend qui arriva entre les premiers et le chancelier Oker aliéna extrêmement les esprits. Ce ministre, en parlant des mécontens, ne put s'empêcher de dire que les Hongrois avoient toujours été infidèles à leurs princes ; à quoi le grand chancelier du royaume de Hongrie répondit qu'il étoit injuste de vouloir rendre toute la nation coupable du crime de quelques particuliers. Oker, encore plus échauffé par cette réponse, ajouta que l'Empereur seroit heureux si de douze Hongrois il s'en trouvoit un qui fût sincèrement dans ses intérêts. Le comte Palfi, trésorier de Hongrie, ne pouvant souffrir ce discours, sortit en colère, appelant Oker traître et malhonnête homme. Le comte Harcani, l'un des députés, quoique fort incommodé de la goutte, se leva, et pressa les autres de se retirer, pour éviter de pareils outrages. Le grand chancelier de Hongrie et le comte de Forgats dirent à Oker en sortant : « Sachez que

« nous n'avons jamais trahi notre roi, ni défendu « comme vous nos parens quand ils ont fait de mau- « vaises actions. Apprenez qu'on n'a pas oublié ce « que vous avez fait en faveur du gouverneur de Fri- « bourg. » Oker, ne sachant que leur répondre, les quitta, et alla rendre compte à l'Empereur de ce qui s'étoit passé à l'assemblée.

Le comte Tékély ayant appris que la conférence de Vienne étoit rompue, crut qu'il devoit affermir les mécontens dans leur révolte par quelque action d'éclat, et signaler les commencemens de son généralat. Il marcha d'abord vers Cassovie, dont il brûla les faubourgs; et après s'être emparé de la citadelle de Zeilaverd, il s'avança vers la rivière de Thorna, qu'il passa, malgré la vigoureuse résistance des Impériaux qui étoient campés à l'autre bord. Il attaqua ensuite la citadelle de Thorna, et détacha pour cet effet un corps de cavalerie et de dragons commandé par le marquis de Guénégaud, et deux cents hommes d'infanterie. Ces troupes se postèrent dans les maisons les plus proches de la place, firent un logement dans le fossé, et avancèrent si vivement leurs travaux, que le vicomte de Thorna et les habitans prirent le parti d'égorger la garnison allemande, laissant la place à leur discrétion. Cette conquête fut suivie rapidement de celles de Zeineritz, de Lewens et de deux autres places. Le comte Tékély envoya ensuite des lettres circulaires à tous les habitans du pays, pour leur représenter les mauvais traitemens que l'on continuoit de faire aux mécontens, et la résolution dans laquelle il étoit, ainsi que tous les autres chefs du même parti, de défendre jusqu'à la

mort leur liberté et leurs priviléges. Il invitoit tous les Hongrois de se joindre à lui, avec menaces de traiter comme ennemis non-seulement ceux qui favoriseroient l'Empereur, mais encore ceux qui voudroient demeurer neutres. Ces lettres, et les heureux succès de l'armée des mécontens, obligèrent tant de Hongrois à embrasser leur parti, que leur armée se trouva, au commencement d'août, de plus de vingt mille hommes, sans compter plusieurs détachemens qui étoient dispersés en plusieurs endroits.

Le comte Tékély, pour ne pas laisser tant de troupes oisives, repassa la Teiss, et marcha le long du mont Krapack, qui sépare la Hongrie de la Pologne. Après avoir traversé le comté de Sepuse, il s'approcha de la ville de Rosemberg, qu'il prit d'assaut, et brûla dans le château deux cents hommes du régiment de Strazolde. Il envoya ensuite un parti de deux mille hommes, dont la plupart étoient Tartares, dans la Moravie pour y faire le dégât. Il détacha aussi le colonel Josna, qui après avoir été religieux s'étoit fait protestant, avec cinq mille hommes pour ravager l'Autriche; ce qui donna l'épouvante à tout le pays, et obligea un grand nombre de paysans de s'aller réfugier dans Vienne.

Pendant ces hostilités, l'archevêque de Strigonie tâcha de renouer la négociation; il examina avec les ministres de l'Empereur les réponses que le comte Tékély avoit faites aux propositions de Sa Majesté Impériale. Ce comte demandoit par son mémoire qu'on fît sortir du royaume de Hongrie tous les ecclésiastiques qui étoient suspects aux mécontens; qu'on leur accordât une amnistie générale, le libre exercice

de la religion, la restitution de leurs biens et de leurs temples, la permission d'élire chez eux un palatin de leur nation; et qu'on donnât des assurances pour l'exécution de tous les articles, avec menaces de livrer aux Turcs les villes des montagnes dont ils s'étoient emparés. L'Empereur, qui venoit de conclure la paix avec la France, témoigna être moins disposé à l'accommodement. Il déclara qu'il prétendoit que la charge de palatin demeurât entièrement supprimée, et que le royaume fût gouverné comme il l'étoit par un vice-roi; il refusa de donner aux protestans des temples dans les villes, voulant qu'ils se contentassent d'en avoir dans les villages; enfin il demanda qu'avant que d'entrer dans aucune négociation les mécontens congédiassent les troupes étrangères qui étoient à leur service : ce qu'ils n'avoient garde de faire sans être assurés du succès.

Le grand duc de Moscovie sachant que l'Empereur craignoit avec raison que les Turcs ne voulussent embrasser le parti des rebelles, lui envoya une célèbre ambassade pour lui proposer une ligue offensive et défensive contre les Infidèles. L'Empereur nomma, pour traiter avec ses ministres, les comtes de Montecuculli et de Konigseck, qui, après avoir examiné les propositions de ces ambassadeurs, furent d'avis d'accepter la ligue. Le comte de Montecuculli offrit même d'aller commander l'armée contre les Turcs, quoique son âge fût déjà fort avancé, et pût le dispenser des fatigues de la guerre. Le roi de Pologne envoya aussi à Vienne le prince Radziwil pour lui offrir d'entrer dans cette ligue, pourvu que l'Empereur voulût se résoudre à déclarer la guerre aux Turcs; mais quoique les deux nonces

du Pape, qui étoient alors en cette cour, fissent tous leurs efforts pour déterminer ce prince à prévenir ses ennemis, qui ne manqueroient pas de l'attaquer quand ils en trouveroient une occasion favorable, ils ne purent le résoudre à accepter des offres si avantageuses.

La foiblesse de l'Empereur enhardit les autres peuples de son obéissance à prendre les armes. Neuf cents paysans du cercle de Breslaw en Silésie se révoltèrent contre les comtes de Galas et de Nostits, et contre d'autres seigneurs, prétendant en être traités comme des esclaves; et ils refusèrent même de payer les contributions qu'on leur demandoit au nom de l'Empereur. Cependant, pour garder quelques mesures, ils envoyèrent à Prague quatre députés chargés de représenter à l'Empereur les raisons qui les avoient obligés de prendre les armes, et de lui faire agréer qu'ils confiassent la défense de leurs droits à un avocat. On mit les députés en prison, sans vouloir les entendre; et, pour apaiser ces troubles dans leur naissance, on fit marcher en Silésie deux régimens commandés par le comte de Piccolomini, avec ordre de ne faire aucun quartier à ceux qui refuseroient de poser les armes. Cette milice sans expérience ne vit pas plus tôt paroître les troupes qui l'attaquèrent, qu'elle se dissipa. Piccolomini fit arrêter quelques-uns de ces paysans, qui furent pendus pour servir d'exemple aux autres, et ensuite il s'en retourna à Vienne.

A peine fut-il parti que les rebelles se rassemblèrent, au nombre de plus de quatre mille. Plusieurs officiers réformés se mirent à leur tête, et les firent marcher en ordre de bataille avec des étendards où l'on avoit mis des devises pour exciter les peuples à

suivre le même parti : ils tâchèrent de surprendre un château pour se saisir des armes qui y étoient renfermées, parce qu'ils en manquoient. Le comte Piccolomini les prévint; et ayant été renforcé par les régimens de Grana et de Mercy, il marcha contre eux. Il les trouva campés à Leittonitz; et ayant détaché des partis pour les reconnoître, il fit d'abord trente prisonniers, avec un lieutenant réformé qu'il envoya à Prague. Lorsqu'il voulut attaquer ces rebelles, ils se retirèrent en désordre dans des bois entourés de marais et sur des montagnes inaccessibles. Piccolomini ne pouvant les y aller forcer, leur fit dire que s'ils vouloient mettre bas les armes, l'Empereur leur accorderoit une amnistie générale, et leur feroit donner satisfaction sur les justes sujets de plaintes qu'ils auroient contre leurs seigneurs : la crainte du châtiment en cas qu'ils résistassent, et l'espérance d'un traitement plus favorable s'ils mettoient les armes bas, en firent retirer cinq mille. L'Empereur, pour réduire les autres en leur donnant quelque satisfaction, ordonna que les paysans qui étoient obligés de travailler cinq jours de la semaine pour leurs seigneurs, et qui n'en avoient qu'un de libre, n'auroient plus que trois jours de corvée, et pourroient travailler pour eux les trois autres jours de la semaine.

Après avoir ainsi pacifié les troubles de la Silésie, l'Empereur renoua la négociation commencée avec les mécontens de Hongrie, et convint avec eux d'une suspension d'armes. Mais comme un parti ne songeoit qu'à surprendre l'autre, quelques officiers de l'armée impériale entreprirent d'enlever le comte Tékély dans une maison de plaisance où il se divertissoit avec ses

amis sur la foi de la trève. Ce comte ayant été averti de leur dessein, alla les attendre dans une embuscade, les défit, et en tailla la moitié en pièces. Quoique cette trahison eût aliéné les esprits, les comtes d'Esterhasi et de Forgats, qui travailloient à l'accommodement, alloient de comté en comté exhorter les habitans à rentrer dans leur devoir. L'Empereur de son côté, pour venir plus aisément à bout du dessein qu'il avoit de faire reconnoître l'archiduc Joseph son fils roi de Hongrie, résolut d'accorder aux mécontens la plus grande partie de ce qu'ils souhaitoient; mais plus il se rapprochoit, plus les mécontens sembloient s'éloigner. Après qu'ils eurent offert de remettre toutes choses en l'état qu'elles étoient en 1662, ils demandèrent que le royaume fût déclaré électif, quoique cette prétention fût contraire à la constitution de l'année 1654.

[1680] L'Empereur ne laissa pas que de convoquer une diète générale à OEdenbourg, et l'ouverture s'en fit le dernier août 1680. On y proposa, dans la première séance, de faire l'élection d'un palatin avant que de parler d'aucune autre affaire. Le comte Tékély communiqua ensuite à l'évêque Sebestini, commissaire de l'Empereur, des lettres par lesquelles le prince Abaffy lui promettoit des avantages très-considérables de la part des Turcs. Sur ce fondement il demandoit que Sa Majesté Impériale l'indemnisât, en cas que, par l'accommodement qu'il feroit avec elle, il se trouvât dépouillé des biens qu'il possédoit en Transylvanie. La diète fit proposer à l'Empereur les comtes Esterhasi, Palfi et Erdedi, pour que la charge de palatin fût conférée à l'un des trois; mais ce prince ne

›ulut pas déterminer sur un choix si important
n'en eût parlé au père Emeric, qui venoit d'être
á évêque de Vienne, et au secrétaire Abelé, qui
'ernoient entièrement son esprit. Quoiqu'on tra-
ât dans la diète huit heures par jour, on ne put
; les premières séances convenir de l'élection du
tin, à cause du peu d'union qu'il y avoit entre
:ommissaires de l'Empereur et les députés du
ume. Ce choix se trouva si difficile qu'il pensa
er la rupture de la diète, parce que l'archevêque
›trigonie rejetoit tous les sujets que proposoient
ıutres. L'Empereur, pour lever cette difficulté,
:ma les comtes d'Esterhasi, Palfi, Budiani, Er-
ı et Kinski, permettant aux Hongrois de choisir
i des cinq qui leur seroit le plus agréable. Cette
›osition ayant été mise en délibération dans l'as-
blée, toutes les voix se réunirent en faveur d'Es-
asi. L'Empereur, qui s'étoit rendu à Œdenbourg,
retourna à Neustadt, après avoir reçu le serment
ıouveau palatin. Le lendemain de son départ, la
e reçut une lettre du comte Tékély, signée de
›t de six des principaux chefs des mécontens, par
ıelle ils offroient d'accepter l'amnistie, pourvu
›n leur accordât la liberté de leur religion, qu'on
rendît leurs temples et tous leurs biens, qu'on
ıt aux Turcs l'argent qui leur avoit été promis, et
›n donnât aux mécontens les assurances néces-
›s pour l'exécution de ce qui leur seroit accordé.
diète envoya sur-le-champ cette lettre à l'Empe-
·; et ce prince, après l'avoir communiquée à son
seil, répondit qu'il ne pouvoit consentir au der-
article concernant les Turcs. En conséquence

il fut résolu dans l'assemblée qu'on députeroit à Sa Majesté Impériale, pour la prier d'ôter les charges à tous ceux qui avoient eu part aux changemens qu'on avoit faits dans le royaume, et qui avoient été cause des troubles qui duroient depuis vingt ans. L'Empereur ne voulut pas répondre sur-le-champ à cette proposition; il marqua seulement qu'il l'examineroit, et feroit savoir ses intentions à la diète. Le Grand-Seigneur craignant que le comte Tékély ne se remît sous l'obéissance de son maître, lui envoya un pacha pour l'en détourner, et pour lui offrir toutes les assurances qu'il seroit fait prince de la Transylvanie après la mort d'Abaffy. Ce pacha, qui eut plusieurs conférences avec le comte et avec les autres chefs des mécontens, sut si bien leur représenter les avantages qu'ils trouveroient en se mettant sous la protection de la Porte, que quatre-vingts d'entre eux lui promirent, au nom de tout le royaume, de payer au Sultan un tribut de quatre-vingt mille écus, pourvu qu'il voulût les assister puissamment.

Cependant les députés de la diète travailloient avec soin à examiner les griefs des mécontens, et le palatin alloit de temps en temps à Neustadt pour en rendre compte à l'Empereur. Quand les délibérations de cette diète eurent été rédigées par écrit, ce prince se rendit à OEdenbourg pour les régler. La diète envoya en même temps au comte Tékély son résultat touchant le point de la religion, et celui de la contribution annuelle pour l'entretien des troupes et des places de Hongrie. Ce résultat portoit que l'on accorderoit aux mécontens la restitution des temples qu'ils avoient fait bâtir, avec la liberté d'en construire trois autres,

et d'y faire prêcher publiquement leurs ministres; qu'à l'égard des Turcs, on leur donneroit une somme considérable une fois payée, au lieu du tribut annuel qu'ils prétendoient, mais à condition qu'ils prolongeroient pour vingt ans la trêve conclue en 1664. On fit même proposer au comte Tékély de lui donner en otage le fils du palatin, en cas qu'il voulût venir lui-même à la diète. Ce comte répondit qu'il ne vouloit rien relâcher de la restitution de tous les temples, et du paiement de quarante mille risdales de tribut annuel, parce que, sans cette condition, les Turcs ne vouloient pas rendre aux mécontens leurs femmes et leurs enfans qu'ils avoient en otage. Les difficultés augmentoient tous les jours de la part des mécontens: ils prétendoient que ceux qui étoient cause des troubles se devoient charger de payer à la Porte le tribut auquel ils s'étoient engagés; d'ailleurs le comte Tékély demandoit un gouvernement et des terres pour sa sûreté.

Les protestans manquèrent même de se trouver à la diète pendant trois séances, parce qu'ils prétendoient qu'on réglât avant toutes choses le point de la religion, à quoi l'archevêque de Strigonie s'opposoit fortement. Ils furent néanmoins obligés de rentrer, sur une nouvelle proposition du comte Tékély, qui demandoit qu'on cédât aux Turcs et aux Transylvains les trois comtés sur lesquels ils avoient des prétentions, au lieu du tribut annuel qu'il falloit payer à la Porte. Les Etats de Hongrie résolurent enfin de remettre l'examen de leurs griefs particuliers à une autre diète qui seroit convoquée dans un an ou deux, sous le bon plaisir de l'Empereur; et ils réduisirent les matières dont ils

vouloient la décision aux articles suivans : que l'élection du palatin seroit confirmée ; qu'on augmenteroit les troupes de Hongrie de soldats du pays ; qu'on déchargeroit le royaume des contributions extraordinaires ; qu'on distribueroit les charges aux officiers hongrois ; qu'on réformeroit les chambres de Hongrie, dont le vice-roi avoit été président ; qu'on licencieroit les troupes étrangères, dont on n'avoit pas besoin ; qu'on restitueroit aux mécontens les biens qu'on leur avoit confisqués ; qu'on leur conserveroit la liberté de la religion, et qu'on leur accorderoit une amnistie générale ; qu'on mettroit en liberté tous les prisonniers de part et d'autre ; qu'une autre diète seroit indiquée le plus tôt qu'il seroit possible. On ajouta à ces articles un mémoire par lequel on demandoit qu'on démolît la citadelle de Cassovie ; qu'en cas qu'on ne pût restituer aux mécontens leurs biens confisqués, on leur donnât un équivalent au-delà de la Teiss, et qu'on leur accordât cent temples, auxquels la diète se fixoit, quoique les mécontens en demandassent un bien plus grand nombre. Ce mémoire ayant été envoyé à l'Empereur, il répondit, entre autres choses, qu'il ne vouloit pas laisser aux protestans les églises qu'ils avoient usurpées sur les catholiques, mais qu'il donneroit de l'argent pour leur faire bâtir d'autres temples.

Le prince Abaffy voyant que les négociations ne s'avançoient pas, assiégea Zatmar. Après avoir fait tracer des lignes autour de cette place, il divisa son armée en quatre corps qui eurent des quartiers séparés. Le premier étoit composé des troupes de Transylvanie ; le second, de celles de Moldavie ; le troisième,

Turcs; le quatrième, des mécontens de Hongrie;
es quatre corps se pouvoient joindre par des lignes
communication. Un cinquième, composé de cinq
le chevaux tirés de l'armée des mécontens, sous
ordres de Bernhasi, un de leurs plus braves offi-
rs, s'avança vers la Teiss pour s'opposer au se-
ırs que le comte Caprara auroit pu amener. Le
nce Abaffy s'attacha d'abord au corps de la place,
ce que le comte de Serin qui y commandoit avoit
ılé les faubourgs pour être plus en état de se dé-
ıdre. Ce comte étoit fils de Nicolas de Serin, frère
celui qui avoit été décapité. Le Transylvain n'eut
plus tôt formé ce siége, qu'il fit publier un mani-
te portant que la seule pitié qu'il avoit de la per-
cution qu'essuyoient les mécontens de Hongrie l'a-
it obligé de venir à leur secours, pour leur faire
stituer leurs biens et leurs temples, et pour les ré-
olir dans leurs anciens priviléges. Il ajoutoit qu'il
toit porté à cette entreprise du consentement de la
rte et de tous les Etats de Transylvanie; que le
and-Seigneur lui avoit donné une commission ex-
esse pour cette expédition; qu'en considération de
n zèle, Sa Hautesse avoit déclaré le prince son fils
gent des mêmes Etats de Transylvanie en son ab-
nce, et son successeur, au cas qu'il mourût dans
tte guerre. Le prince Abaffy poussa vigoureusement
siége, pour faire voir aux assiégés qu'il étoit en
at de les forcer s'ils ne vouloient pas goûter les
isons contenues dans son manifeste; et il reçut peu
jours après un secours de huit mille hommes qui
i fut envoyé par le pacha de Bude. Après l'arrivée
e ces troupes, il se rendit maître de la ville, et con-

traignît le gouverneur à se retirer dans la citadelle. Le comte de Serin ayant découvert que les assiégeans avoient des intelligences avec un officier de la garnison, le fit arrêter, et lui fit trancher la tête. Le prince Abaffy voyant ses mesures rompues par la mort de cet homme, abandonna cette entreprise, et se retira. On parla diversement des motifs qui l'avoient obligé de lever le siége. Les uns attribuèrent sa retraite à une mésintelligence survenue entre le comte de Tékély et Téléky, général des troupes de Transylvanie: on accusoit ce dernier de s'être servi de mauvaise poudre qui ne faisoit aucun effet; d'autres disoient que le prince Abaffy n'avoit point voulu se rendre maître de la place, parce qu'il avoit eu avis que le Grand-Seigneur prétendoit qu'il la lui remît entre les mains. Quoi qu'il en soit, il est certain que le pacha qui commandoit les Turcs à ce siége envoya à Constantinople des mémoires contre ce prince; ce qui l'obligea de retourner dans son pays, de peur qu'il n'y arrivât quelque changement en son absence.

Zatmar est une place frontière de la Transylvanie, sur la rivière de Samos qui l'environne de toutes parts; c'est la capitale du comté de Senon. Elle fut cédée à l'Empereur par l'accommodement que Ragotski fit avec lui pendant le siége de cette place. Sa Majesté Impériale répondit au mémoire des mécontens par un autre qui contenoit ses intentions de la manière suivante : que tous les Etats du royaume, tant seigneurs que gentilshommes, comme aussi les villes privilégiées qui appartenoient immédiatement à la couronne, jouiroient de la liberté de leur religion, et qu'ils en auroient l'exercice libre, sauf néanmoins le droit des

seigneurs particuliers; que les soldats hongrois qui se trouveroient en garnison sur les frontières jouiroient de la même liberté; qu'il ne seroit permis à aucune des parties de chasser les curés ni les ministres des églises situées dans les lieux où l'exercice de leur religion étoit établi; que les catholiques et les protestans ne pourroient s'emparer des églises possédées par l'une des deux communions; que les églises occupées depuis l'année 1670, durant les derniers troubles, demeureroient à ceux qui les possédoient actuellement; qu'il seroit permis aux luthériens et aux calvinistes, et à tous ceux qui étoient compris sous ces deux sectes, de bâtir un temple dans chaque comté où il ne s'en trouveroit point, et d'y exercer leur religion; que s'il y avoit déjà quelques temples, ils en jouiroient, ainsi que des revenus qui leur seroient affectés; qu'il seroit permis aux seigneurs et aux gentilshommes des mêmes comtés de faire bâtir des oratoires et des chapelles dans leurs châteaux pour y exercer leur religion, et de les doter d'un revenu suffisant; que les catholiques auroient le libre exercice de leur religion dans tout le royaume; qu'on permettroit aux luthériens de Presbourg de bâtir un temple dans un lieu commode qui leur seroit marqué, et que ceux de la ville de Zopranitz resteroient en possession de l'exercice dont ils jouissoient alors; que les différends qui surviendroient à l'avenir touchant la religion ne seroient pas décidés par les armes, mais seroient réglés par Sa Majesté Impériale, après avoir entendu les parties, et que l'article huitième de la convention du roi Uladislas seroit renouvelé et observé; qu'il seroit dé-

fendu, sous peine d'encourir l'indignation de Sa Majesté Impériale, à tous les Etats, à tous les ordres et à tous les particuliers du royaume, de parler mal des religions permises, et d'injurier ceux qui en feroient profession.

[1681] Les Etats présentèrent, le 21 octobre 1681, leur réplique, par laquelle ils prioient l'Empereur de régler toutes choses suivant le décret de l'année 1647, sans avoir égard aux objections des catholiques. La réponse de Sa Majesté Impériale n'étant pas telle qu'ils la souhaitoient, ils en furent si indignés, que tous les seigneurs du royaume s'en seroient retournés chez eux dès le même jour, si les commissaires de l'Empereur n'eussent fait les derniers efforts pour les retenir.

Ce différend fut à peine accommodé, qu'il s'en éleva un autre plus difficile à terminer. Les députés des Etats se plaignirent qu'on vouloit céder aux Turcs une partie de la Hongrie; ils disoient hautement que l'Empereur vouloit conserver l'Allemagne aux dépens de leur pays. Le seul expédient qu'on put trouver pour leur donner satisfaction fut qu'un gentilhomme hongrois, chargé de veiller à leur intérêt, accompagneroit à Constantinople le comte Albert Caprara, qui y alloit en qualité d'ambassadeur de Sa Majesté Impériale. On arrêta, le 16 novembre, au gré de l'Empereur, l'article concernant la religion; on travailla ensuite à examiner les moyens de rendre aux mécontens leurs biens confisqués, et de faire sortir du royaume les troupes étrangères; ce que tous les Hongrois souhaitoient ardemment, ainsi que la cassation ou la réforme de la chambre nouvelle-

ment établie en Hongrie : mais il y eut sur ces objets de grandes difficultés de la part des commissaires. Les Hongrois vouloient encore qu'on privât de leurs emplois tous ceux qui en avoient été pourvus par l'évêque de Neustadt, qu'ils regardoient comme l'auteur de tous les troubles du royaume ; ce que l'Empereur n'étoit pas disposé à leur accorder. Ils avoient même peine à convenir entre eux des moyens d'exécuter les choses qu'ils paroissoient désirer le plus ; il y avoit tant de division dans cette assemblée, que les ecclésiastiques détruisoient l'après-dînée ce qui avoit été réglé le matin par les séculiers. Ceux-ci proposèrent à l'archevêque de Strigonie de renoncer pour lui et pour ses successeurs à la dignité de palatin quand elle viendroit à vaquer ; de quoi ce prélat fut tellement irrité, qu'après avoir dit plusieurs choses fâcheuses à Esterhasi et aux autres députés séculiers, il sortit pour en aller porter ses plaintes à Sa Majesté Impériale, protestant que pas un des ecclésiastiques ne se trouveroit plus à l'assemblée. L'Empereur, pour faire cesser ces différends, ordonna au comte d'Esterhasi, à l'archevêque de Strigonie et à l'évêque de Neustadt, de ne plus assister à la diète, parce qu'ils n'étoient pas agréables aux Hongrois. Le nombre des commissaires fut réduit par ce moyen à trois, savoir, le prince de Schwartzemberg, le comte de Nostits et le chancelier Oker.

L'Empereur ayant conclu une suspension d'armes avec le comte Tékély, résolut de faire couronner l'Impératrice avant que de s'en retourner à Vienne. Les seigneurs hongrois allèrent pour cet effet prendre les ornemens royaux à Presbourg, et les portèrent à

Œdenbourg, où la cérémonie se fit le 9 de décembre, dans l'église des religieux de saint François, avec les solennités ordinaires. La diète continua ensuite ses séances, et remit à Sa Majesté Impériale la disposition des biens confisqués qui n'étoient pas encore aliénés. L'Empereur, touché de la soumission des Hongrois, ordonna que les biens des comtes de Serin, Nadasti, Frangipani, Tottenback, et de quelques autres seigneurs qui avoient été exécutés, seroient entièrement rendus à leurs enfans ou à leurs autres héritiers. Les Etats de leur côté, pour témoigner leur zèle à leur souverain, firent présent à l'Impératrice d'une bourse de deux mille ducats, qu'elle ne voulut pas recevoir, leur recommandant de l'employer aux réparations des églises catholiques. La diète finit enfin le 29 décembre, et l'Empereur s'en retourna à Vienne. Ce prince, pour montrer qu'il vouloit gratifier les seigneurs hongrois en tout ce qu'il pourroit, fit entrer dans son conseil privé le palatin Paul Esterhasi, et lui fit donner par le roi d'Espagne l'ordre de la Toison d'or. Il conféra au comte de Drosconitz la charge de juge souverain de police de justice; il fit le comte Ferdinand Esterhasi général des troupes hongroises; le comte de Zikits colonel d'un régiment de la même nation, qu'il se chargea de lever à ses dépens; et le comte Sigefroid de Dietrichstein gouverneur du comté de Gorice, érigé depuis peu en principauté.

[1682] Le Grand-Seigneur ayant conclu la paix avec le czar de Moscovie, résolut de porter ses armes en Hongrie. Dans cette vue, il fit faire de grands magasins à Belgrade et dans les autres places de son

obéissance. Il y envoya tant de troupes, que les soldats furent obligés de coucher au milieu des rues dans des barraques. Comme Tékély devoit agir avec les Turcs aussitôt que la trève seroit expirée, il jugea à propos de prendre des mesures avec le pacha de Bude, et se rendit auprès de lui avec une escorte de trois mille chevaux. Le pacha étant averti de son arrivée, donna ordre à son fils de le recevoir à la porte de la ville à la tête des spahis, de lui faire compliment de sa part, et de le régaler de rafraîchissemens, suivant l'usage de cette nation. Le comte entra dans Bude avec ses troupes, qui furent logées sous des tentes, au-delà de la rivière près de Pest. Le pacha l'attendit dans la ville à la tête des janissaires; et après les civilités réciproques il l'assura de la protection du Grand-Seigneur. Ensuite il lui fit ôter son bonnet à la hongroise, et lui en fit mettre un à la turque, enrichi de pierreries et orné d'une plume de héron; ce présent, qu'il lui fit de la part de Sa Hautesse, étoit accompagné d'un sabre, d'une masse d'armes, et d'un drapeau : il lui donna aussi en particulier quelques chevaux richement harnachés.

Tékély, dont l'ambition étoit satisfaite, songea à satisfaire l'amour qu'il avoit depuis long-temps pour la veuve du prince Ragotski. Il avoit envoyé son secrétaire à Vienne, pour obtenir de l'Empereur la permission d'épouser cette princesse : l'Empereur, qui crut devoir ménager le comte dans le temps qu'il tâchoit à lui faire rompre les engagemens qu'il avoit pris avec la Porte, et qui d'ailleurs voyoit bien que c'étoit une pure civilité qu'on lui faisoit, mais qu'on ne laisseroit pas que de passer outre malgré lui s'il

refusoit son consentement, accorda à cet envoyé tout ce que son maître souhaitoit. Tékély me pria d'en aller porter la nouvelle à la princesse Ragotski, dont je fus parfaitement bien reçu. Quoiqu'elle sût bien que le comte n'avoit pas été déclaré roi de Hongrie, comme le bruit en avoit couru, elle demeura persuadée qu'en l'épousant elle ne descendroit pas du rang où son premier mari l'avoit élevée, puisque la valeur de Tékély et la réputation qu'il s'étoit acquise le rendoient digne du trône. Elle me dit que le comte pouvoit se rendre à Mongatz pour y recevoir sa foi, et qu'il y seroit le bienvenu, puisqu'elle y étoit entièrement la maîtresse depuis la mort de sa belle-mère, ayant été déclarée tutrice du seul fils qu'elle avoit eu du feu prince Ragotski. J'allai porter cette réponse au comte Tékély, qui se rendit à Mongatz au retour de Bude. Après qu'il eut célébré son mariage avec beaucoup de pompe, il fit entrer des troupes de son parti dans cette ville et dans toutes celles qui dépendoient de sa femme, pour s'en assurer la possession : il ne laissa pas néanmoins de négocier toujours avec le comte de Saponara, envoyé de Sa Majesté Impériale, afin de l'amuser jusqu'à ce que les Turcs se fussent mis en campagne pour appuyer ses desseins.

L'Empereur reçut peu de temps après des lettres du comte Albert Caprara, qui lui mandoit qu'il avoit eu audience du grand visir, et qu'il ne pouvoit obtenir la prolongation de la trêve qu'aux conditions suivantes, savoir : qu'on remettroit la Hongrie en l'état qu'elle étoit en 1655; que ce royaume paieroit à Sa Hautesse un tribut annuel de cinquante mille florins ;

qu'on raseroit les forteresses de Léopoldstadt et de Gratz; qu'on céderoit au comte Tékély Neytracht, Schults, Esseck et l'île de Schut près de Presbourg, avec la forteresse de Muran; qu'on accorderoit une amnistie générale aux mécontens, et qu'on les rétabliroit dans tous leurs biens et leurs priviléges. Ces conditions semblèrent si dures à l'Empereur, qu'il préféra la guerre à un accommodement si honteux.

La trève étant expirée, Tékély se joignit aux Turcs qui s'étoient assemblés près de Pest, au nombre de quarante mille hommes. Il passa près de Cassovie sans s'y arrêter; et ayant tourné tout d'un coup vers Zatmar, il marcha toute la nuit. Il arriva devant la place sans qu'on eût eu avis de sa marche; et ayant surpris le château, il fit passer au fil de l'épée la garnison qui n'étoit que de quatre-vingts hommes, commandés par un enseigne. De ce poste, il commença à battre la ville, qui se rendit peu de jours après. Le général Strazolde s'étoit mis en campagne avec ce qu'il avoit pu ramasser de troupes, pour tâcher de jeter du secours dans la place; mais il la trouva prise. Le comte Tékély, après y avoir fait entrer une forte garnison, retourna devant Cassovie, parce qu'il avoit des intelligences avec un lieutenant de la garnison qui lui livra le château, et qui devoit le rendre maître de la ville. Le traître ayant été arrêté, le comte fut obligé d'employer la force où l'artifice avoit manqué. Après avoir fait sommer le gouverneur, qui témoignoit être disposé à se bien défendre, il fit battre la place par trois endroits, avec vingt pièces de canon à chaque batterie. Il n'avoit d'abord formé le siége qu'avec douze mille hommes seulement; mais il reçut le lendemain un ren-

fort de quatorze mille hommes que sa femme lui envoya des troupes qu'elle avoit levées sur ses terres, et le pacha d'Agria le vint joindre avec six mille. Comme, dans le mauvais état où étoient les troupes de l'Empereur, Tékély crut alors en avoir trop, il détacha le comte Petrozzi avec quatre mille chevaux, pour entrer dans le comté de Lipsca, et obliger les peuples de ce pays et des comtés voisins à embrasser son parti. Le lieutenant colonel Lamb, qui commandoit dans Cassovie, avoit envoyé assurer le comte de Strazolde, qui s'étoit avancé le long du Waag vers Rosemberg, qu'il se défendroit jusqu'au 20 août; mais après trois jours de tranchée ouverte, et divers assauts soutenus dans le corps de la place, qui n'avoit aucun dehors, il fut obligé de se rendre à discrétion. Le gouverneur fut fait prisonnier de guerre, et les habitans furent contraints de payer cinquante mille écus pour se racheter du pillage. Tékély y fit son entrée avec le pacha de Bude, et fit défiler dans la ville vingt-deux compagnies de ses troupes.

Cassovie, dite Caschau ou Kussa, est la capitale de la haute Hongrie, et en particulier du comté d'Abanwivar. Elle est située au confluent de la rivière de Tarza et de celle d'Arnat, qui ont toutes deux leurs sources dans le comté de Sepuse. Quoiqu'elle fût alors soumise au roi de Hongrie, elle se gouvernoit autrefois en ville libre, comme les villes anséatiques d'Allemagne; et ce ne fut qu'au commencement des troubles qu'elle fut obligée de recevoir garnison impériale. Après la prise de cette place, les Turcs se joignirent aux mécontens, et marchèrent ensemble devant Eperies, qui se rendit sans aucune résistance:

deux cents Allemands qui y étoient en garnison sortirent avec armes et bagages, et furent escortés jusqu'aux frontières de la Pologne. Eperies est dans le comté de Saros sur la petite rivière de Tarza, vers les frontières de la Pologne, et à six milles de Cassovie, sans aucunes fortifications régulières.

Cette conquête fut suivie de la prise de Leutsch, du fort de Zipt et de Zemire, qui se rendirent aussitôt que les mécontens se présentèrent devant leurs portes. Le comte Tékély ayant fait démolir Eperies par le conseil du pacha de Bude, entra dans le comté de Sepuse, où ses troupes pillèrent et brûlèrent Sebeta et Saszink, villes appartenantes au prince de Bomirski, grand maréchal de Pologne, pendant que les Turcs s'emparèrent de Tokai et de Filek. Tokai est une place forte située au confluent du Bodrog, dans le comté de Barzod; elle tomba en la puissance de l'Empereur par la cession que lui en fit le prince Ragotski lorsqu'il fit son accommodement avec Sa Majesté Impériale. Filek est dans le comté de Sag, sur la petite rivière d'Ipola, derrière la forêt de Monach: les Turcs s'en rendirent maîtres en 1554; les chrétiens la reprirent et la gardèrent jusqu'en 1582, et elle retomba sous la puissance des Infidèles de la manière que nous venons de le dire. Le pacha de Waradein, après la prise de Filek, alla avec quarante mille hommes investir Lewentz et Neytracht, qui se rendirent sans résistance. Lewenz ou Leina, comme l'appellent les Hongrois, est une place située sur le Gran, dans le comté de Bars, et dépendante du gouvernement de Neuhausel, d'où elle n'est éloignée que de cinq lieues au levant. Neytracht ou Nitria est la ville capitale d'un

comté, et ville épiscopale dépendante de l'archevêché de Strigonie. L'Empereur se voyant ainsi attaqué par les Turcs sans qu'il leur eût déclaré la guerre, envoya le comte de Kaunitz en Bavière pour solliciter du secours. Il dépêcha aussi plusieurs officiers, et entre autres le comte de Windisgratz, vers les électeurs et les princes des cercles de la basse Saxe et de la Westphalie, pour les exciter à l'assister dans un besoin si pressant; il envoya encore le comte de Walstein, chancelier de la Toison d'or, en Pologne, pour se trouver à la diète de Varsovie, afin d'y négocier une ligue avec cette couronne; il fit faire des levées de tous côtés, et manda au comte Albert de Caprara de revenir, s'il ne pouvoit obtenir la prolongation de la trève; mais le Grand-Seigneur ne lui en donna pas la liberté, et l'obligea de le suivre jusqu'à Andrinople, et de là à Belgrade, où il le fit observer fort exactement. Cet ambassadeur, quelque temps après, fit savoir à Sa Majesté Impériale que le Grand-Seigneur offroit de prolonger la trève, si elle vouloit lui céder les îles de Schut, de Serin et de Raab, avec les forteresses de Raab et de Comorn; ce que l'Empereur refusa, parce que le comte de Walstein lui avoit fait savoir qu'il avoit conclu une ligue offensive et défensive avec le roi de Pologne le 31 mars 1683.

Le grand visir se rendit à Belgrade le 3 mai de la même année, avec l'avant-garde de l'armée ottomane et plus de trois cents pièces de canon, outre un grand nombre de mortiers à jeter des bombes d'une grosseur prodigieuse. Dans ce même temps, toutes les troupes qui devoient composer l'armée impériale

commencèrent à filer du côté de Presbourg, où le comte Rabata les faisoit camper à mesure qu'elles arrivoient. L'Empereur en fit la revue dans la plaine de Kitzec, qui est autour de cette ville. Elles se trouvèrent composées de vingt mille hommes de pied, de douze mille chevaux allemands, et de cinq mille hongrois et hussards. Sa Majesté Impériale leur fit distribuer cinquante mille florins; ensuite on tint un conseil de guerre, où il fut résolu de prévenir les Turcs et d'assiéger Neuhausel. Le prince Charles de Lorraine assiégea donc cette place le 9 juin; mais ayant appris que le grand visir marchoit vers Albe-Royale, il leva le siége. Le général des Infidèles arriva devant cette dernière place avec cinquante mille hommes de pied, trente mille chevaux, et deux cents mille hommes tirés des garnisons. Il occupa avec cette nombreuse armée huit lieues de pays, depuis Albe-Royale jusqu'aux montagnes de Raab; et comme elle se trouvoit à une lieue du prince Charles de Lorraine, il détacha un grand nombre de Tartares pour faire le dégât dans tout le pays, d'où l'armée impériale pouvoit tirer des vivres et des fourrages.

Le comte Tékély, après avoir conféré avec le grand visir, retourna à Cassovie, et fit publier un manifeste contenant que Sa Hautesse recevroit sous sa protection tous les Hongrois qui embrasseroient le parti des mécontens, et qu'elle les maintiendroit dans leurs priviléges, leurs libertés, leurs biens et leur religion; mais qu'on ne donneroit aucun quartier à ceux qui refuseroient de se soumettre. Ce manifeste fit un si grand effet, que les villes de Papa, de Dotis et de Vesprin ouvrirent aussitôt leurs portes aux mécon-

tens. La plupart des autres villes déclarèrent au commissaire de l'Empereur qu'elles se rendroient au comte Tékély, pour ne pas s'exposer au feu et au pillage sans espérance d'être secourues.

Papa, autrefois *Mogitiana*, est plus considérable par sa force, qui n'est cependant pas capable d'une longue résistance, que par sa grandeur et son étendue. Elle est située sur la petite rivière de Marchaltz, près de la forêt de Bakon, dans le comté de Vesprin, entre la ville de Senon et celle de Javarin. Dolis ou Tata, dans le comté de Javarin, anciennement appelée *Deodatum*, est, selon quelques-uns, *Cæsarea*. Vesprin ou Weisbrun a son assiette au nord du lac Balaton, vers la source de la Sarvitz, à onze milles de Gran au sud, et à cinq d'Albe-Royale à l'ouest. Elle est le siége d'un évêque qui est suffragant de Strigonie, et qui, en qualité de chancelier des reines de Hongrie, a droit de les couronner. Cette place est défendue par un fort élevé sur une colline.

Le prince Charles de Lorraine ayant été averti par ses coureurs que les Turcs étoient déjà entrés en Autriche, ne se crut pas en état de pouvoir résister à leur armée, parce qu'il falloit renforcer les garnisons de Javarin et de Comorn, et qu'il ne pouvoit par conséquent lui rester tout au plus que vingt-quatre mille hommes. Dans la crainte qu'il eut d'être enveloppé par cette armée formidable, il résolut de se retirer sous le canon de Vienne, et il chercha à se placer dans un poste où il pût se conduire suivant les mouvemens que feroient les Turcs à leur arrivée. Il y avoit trois partis à prendre : le premier, de se camper dans la petite île de Schut; le second, de se lo-

ger derrière le Rabnitz; et le troisième, de se poster entre le Rabnitz et le Raab. En suivant le premier et le second, on abandonnoit le passage du Raab aux moindres troupes des ennemis, et on leur ouvroit l'entrée dans les pays héréditaires. Cette considération obligea ce prince de s'arrêter au dernier parti, comme à celui qui lui sembloit le plus propre à soutenir la ville et à disputer le passage du Raab. Il étendit sa gauche près de Vienne, et sa droite jusqu'au marais du Rabau, où il mit le comte de Rabata pour disputer le passage à ses voisins de la droite. Il laissa dans l'île de Schut le régiment de Wallis avec quelques Croates pour empêcher les Tartares de s'y jeter, et mit dans les dehors de Raab les régimens de Grana, de Raab et de Bade. Dans cette disposition il attendit l'armée ennemie, dont les coureurs parurent à la portée du canon près du Raab, le 29 de juin. Les Turcs marchèrent le premier de juillet le long du Raab, et leur armée commença de s'étendre depuis le monastère de Saint-Martin jusqu'à une heure de chemin au-delà de la droite des Impériaux. Ils se campèrent, serrés et sans intervalles, faisant un front de plus de deux lieues d'étendue, au-delà de la rivière, jusqu'auprès de la ville, en tournant à droite le long de la montagne et d'un ruisseau voisin du couvent.

Le prince Charles de Lorraine, qui étoit sorti de son camp pour observer la contenance des ennemis, ayant mis l'armée en bataille à la vue de leur marche, s'avança sur la rivière pour leur en empêcher le passage, et les éloigna d'abord par le feu de son canon. Vers le midi, ils détachèrent de leur gauche un

grand corps de cavalerie qui monta le Raab vers le haut du Rabau, pendant que le gros de l'armée travailloit à établir des batteries en divers endroits le long du front des troupes chrétiennes pour tenter le passage.

Le prince Charles de Lorraine, qui n'avoit pas neuf mille cinq cents chevaux dans son camp, ne se trouva point en état de faire, en présence de cette grande armée qui se préparoit à le combattre, aucun détachement pour opposer à celui des ennemis. Ces troupes, qui étoient composées de mécontens de Papa, de Vesprin et de Dotis, passèrent à des gués que le comte Budiani avoit abandonnés, parce qu'il avoit pris le parti de Tékély avec les Hongrois qu'il commandoit.

Le prince Charles, qui craignit que les ennemis ne lui coupassent le chemin de Vienne et des pays héréditaires, prit le parti de se retirer la nuit même. Il jeta quelques troupes dans Raab, et en fit entrer d'autres dans l'île de Schut, sous les ordres du comte de Zelits, pour couvrir l'Autriche contre les détachemens des ennemis. Après avoir envoyé à Vienne le comte Caprara pour informer la cour des mouvemens des Turcs, il marcha vers Petronel. Lorsqu'il eut gagné une hauteur de laquelle on découvroit assez loin, il aperçut sur la gauche des villages en feu. Le comte Gondola, qui avoit la tête de l'armée, remarqua le dessein qu'avoient les Infidèles de gagner le bagage des Impériaux. Il s'y avança avec une partie des gardes. Le baron de Mercy y accourut aussi; et ayant reconnu que Gondola ne s'étoit pas trompé, il fit avancer son régiment et celui de Gortz, qui étoient

des premiers. Dans le même temps, le comte Rabata, qui étoit alors à l'arrière-garde, ayant été averti par le comte de Taff qu'on avoit vu paroître un corps considérable de Turcs et de Tartares, en donna avis au général, qui fit faire halte, et mit les troupes en bataille. Pendant qu'il les rangeoit, il eut avis que les ennemis qui avoient couru aux bagages s'étoient retirés dans le bois dès qu'ils avoient vu approcher les chrétiens, et que le baron de Mercy avoit passé devant le bois avec son régiment et celui de Gortz.

Peu de temps après, le comte de Rabata l'avertit de nouveau que les ennemis s'avançoient pour attaquer les gardes que le comte de Taff commandoit. Le prince Charles de Lorraine s'y rendit d'abord, et trouva que les gardes, à qui on avoit envoyé ordre de se retirer par les intervalles des régimens qui les soutenoient, avoient été rompues et repoussées par les Tartares, et que les autres escadrons tournoient le dos. La confusion étoit si grande, qu'il ne put les arrêter; mais lorsqu'il se fut démêlé de l'embarras des troupes, il poussa aux régimens qu'il avoit postés sur la hauteur, et les trouva comme il les avoit placés. Il les fit avancer vers les ennemis, qui s'arrêtèrent et se formèrent dès qu'ils virent ce mouvement; ce qui donna lieu au ralliement des escadrons qui avoient plié. Il se mit à la tête d'un régiment de dragons avec la plupart des officiers généraux, et marcha dans cet ordre à la tête des troupes aux ennemis. Lorsqu'on fut arrivé à la portée de la carabine, ils tournèrent promptement, et allèrent se former à quelque distance de là; mais les Impériaux ayant continué de marcher à eux, ils lâchèrent le pied, et s'enfuirent à

toute bride. Le prince Charles les fit poursuivre par ses coureurs, qui leur prirent quelques étendards; et ensuite il fit faire halte, ne voulant pas s'engager avec le gros des troupes, tant parce que ce détachement étoit soutenu par l'avant-garde ennemie, que pour ne pas retarder sa marche vers Vienne, qu'il continua depuis sans nul embarras, les Infidèles n'ayant point paru. On perdit dans ce désordre le chevalier de Savoie, frère du comte de Soissons. Ce prince s'étant un peu trop avancé avec son régiment de dragons, un Tartare lui déchargea sur la tête un coup de sabre qui le fit tomber; dans le même temps cet Infidèle mit pied à terre, et, le croyant mort, le jeta sur la selle de son cheval, et le serra d'une telle force avec les courroies, qu'il lui écrasa l'estomac. Peu de temps après ce prince fut dégagé et conduit à Vienne; mais quoique la blessure qu'il avoit reçue à la tête ne fût pas dangereuse, on ne put remettre son estomac disloqué, et il mourut quelques jours après.

L'Empereur ayant été informé de la marche des Turcs, sortit de Vienne pour se retirer à Lintz. Lorsque l'on vit dans la ville préparer tous les équipages, la consternation devint si grande (la peur grossissant les objets), que personne n'y vouloit rester; les principales maisons furent abandonnées, sans qu'on fît la moindre réflexion sur les meubles précieux et sur les provisions qu'on y laissoit. On n'entendoit partout que des cris et des gémissemens, comme si les Turcs eussent déjà été maîtres de la ville. Il sortit de Vienne dans un seul jour un si grand nombre de carrosses, de chariots, de cavaliers et de gens de pied, qu'après leur départ la ville sembloit déserte. On prétend qu'il

s'en retira plus de soixante mille personnes, tant on s'empressoit d'éviter le péril dont on se croyoit menacé.

Pendant que ceux des habitans que la terreur avoit saisis abandonnoient Vienne, le prince Charles y arriva. Il employa ses soins pour faire cesser la confusion; il fit travailler aux glacis, aux chemins couverts et aux palissades. On employa deux jours à brûler les faubourgs, et les bourgeois alloient eux-mêmes mettre le feu dans leurs propres maisons. Enfin il distribua les postes à ceux qui devoient les garder, et donna ordre à toutes choses.

Les Turcs commencèrent le 14 de juillet à descendre de la montagne de Saint-Marc, et ils ouvrirent la tranchée du côté de la porte Impériale. Ils mirent plusieurs pièces de canon en batterie, et firent un feu continuel pour favoriser leurs travaux, qu'ils poussoient en serpentant. Quelques troupes furent détachées pour s'emparer des ponts. Le comte de Schults ayant vu repousser ses batteurs d'estrade et ses gardes avancées, fit approcher quelques escadrons pour les soutenir; mais comme les Infidèles avoient déjà un grand corps passé dans le tabor, et qu'on ne pouvoit soutenir les troupes avancées que par le défilé du pont, les ennemis les chassèrent, et les obligèrent de repasser le premier pont. Ils y plantèrent même leurs étendards; mais le canon chargé à cartouches, et le feu des dragons rangés le long du bras du Danube, les contraignirent de se retirer. Les Turcs, avant que de s'approcher de la contre-escarpe, firent jeter dans la ville un petit sac dans lequel étoit enfermée une lettre du grand visir écrite en latin et

en langue turque, et par laquelle il exhortoit les bourgeois à se rendre, leur faisant espérer toutes sortes de bons traitemens.

Le grand visir choisit son poste du côté qui regardoit le ravelin, avec l'aga des janissaires, nommé Kara-Mustapha comme lui, son kihaia, et le pacha de Romélie.

L'attaque de la droite et du bastion de la cour fut commise à Usin, pacha de Damas, soutenu par le séraskier, janissaire aga, ou colonel de toute l'infanterie. Achmet, pacha de Temeswar, qui avoit été tefterdar, commandoit l'attaque de la gauche, vers le bastion de Lobel; mais étant mort quelque temps après d'une dysenterie, Usin-Pacha, qui avoit été aussi garde du trésor de Sa Hautesse, fut mis à sa place.

Le baron de Kaunitz, résident de Sa Majesté Impériale à la Porte, lequel étoit alors dans le camp des Turcs, envoya, par un de ses domestiques, au comte de Staremberg, gouverneur de la ville, une lettre par laquelle il l'informoit de tous les desseins des Turcs. Il ne fut pas difficile à ce domestique de passer, parce que les officiers et les valets de tous les ministres qui résident auprès du Grand-Seigneur sont habillés à la turque, et parlent le langage du pays. Cette nouvelle fut tenue si peu secrète, que le grand visir en fut averti; ce qui fut cause qu'on arrêta le domestique au retour, et que ce commerce cessa par sa détention.

Le comte Tékély, auprès de qui j'avois toujours resté, assembla des troupes près de Tirnau, et s'avança vers Presbourg, dans le dessein de sur-

prendre la place par le moyen d'une intelligence qu'il avoit avec le gouverneur. Le prince Charles de Lorraine, qui étoit sorti de Vienne aussitôt que les Turcs y étoient arrivés, ayant eu avis de ce dessein, marcha le long de la Marcke afin de s'y opposer, et il fit avancer le major Okelbi avec deux cents hommes, pour tâcher d'entrer dans le château. Okelbi fut battu, et la ville reçut garnison des mécontens. Le prince Charles ayant appris cette nouvelle sur sa route, envoya les bagages à Mareck, traversa la Marcke; et à une heure de chemin de la rivière ayant aperçu un parti des mécontens, le fit pousser. Les Impériaux continuèrent ensuite leur marche jusqu'au défilé qui descendoit dans Presbourg. Le prince Louis de Bade et le baron de Mercy furent détachés pour s'en saisir, et pour gagner les hauteurs des vignes; ce qu'ils exécutèrent sans obstacle. Pendant cette marche, le major Okelbi ayant pris un grand détour, trouva moyen d'entrer dans le château avec deux cents hommes. A la pointe du jour les faubourgs furent attaqués par le prince Louis de Bade, et abandonnés par les mécontens, qui se retirèrent dans la ville: ils y firent peu de résistance, et allèrent joindre le gros de leur armée, qui n'en étoit qu'à trois quarts de lieue. Le comte Tékély ayant appris la perte de cette place, mit son armée en bataille, marcha aux Impériaux, et détacha quelques troupes pour commencer l'escarmouche. Le prince Charles de Lorraine ne voulut pas l'engager que toute son armée ne fût en bataille; mais dès que sa seconde ligne fut formée, il avança vers l'ennemi. Le comte Tékély ne jugea pas à propos de donner combat, et se retira en bon ordre. Lors-

que les Impériaux furent à la portée du pistolet de ses troupes, elles commencèrent de tourner, se séparant et se rejetant sur les deux côtés pour faire leur retraite. Celles qui étoient à la droite, et qui avoient quelques escadrons polonais opposés à elles, se trouvant pressées par leur avant-garde, furent poussées assez vivement jusqu'à un grand bois, où elles tinrent ferme, et, s'étant mises en bataille derrière un ruisseau, obligèrent les troupes qui les avoient suivies de se retirer en désordre. Sur la gauche, un autre détachement de Polonais, soutenu de quelques escadrons allemands, chargea de son côté les mécontens avec une telle vigueur, qu'il les obligea de s'enfuir avec assez de désordre vers Tirnau. Le comte Tékély ayant rassemblé ses troupes pendant la nuit, décampa, et retourna à Cassovie.

Aussitôt que ce comte eut appris que les Impériaux s'en étoient retournés vers Vienne, il fit sommer la Moravie de lui payer des contributions; ce qui obligea le prince de Lorraine de revenir. Lorsqu'il fut arrivé à Acren sur la Marcke, il fut informé qu'un parti des mécontens avoit repassé la rivière et brûlé quelques villages: il détacha, pour les suivre, cinq cents Polonais, qu'il fit soutenir par quelque cavalerie et par des dragons. Les Polonais rencontrèrent les mécontens à deux lieues d'Acren, et leur enlevèrent une partie de leur butin; mais ayant passé la Marcke en les poursuivant, ils se trouvèrent enveloppés par un autre parti, qui les tailla en pièces. Depuis ce moment les mécontens ne cessèrent de continuer leurs ravages dans la Moravie; mais le prince Charles, pour les contenir, leur fit déclarer qu'il alloit donner

ordre aux garnisons de toutes les places de l'Empereur de brûler les terres et les maisons de tous ceux de leur parti; ce qui fit cesser leurs courses.

Cependant les Turcs avançoient beaucoup leurs travaux devant Vienne, et la ville étoit réduite à l'extrémité. Le prince Charles, qui étoit instruit du mauvais état de la place, dépêcha le comte Caraffe au roi de Pologne pour lui communiquer les lettres qu'il avoit reçues, et pour presser la marche du général Sinaviski, qui étoit en Silésie depuis six jours. Ce comte fut aussi chargé de prier Sa Majesté Polonaise de venir avec les premières troupes : car outre l'idée qu'on avoit de sa bravoure, le prince Charles étoit persuadé que Sobieski hâtant sa marche, le gros de l'armée s'avanceroit avec plus de diligence. Il envoya d'un autre côté le comte de Schaffemberg à l'électeur de Saxe, pour faire trouver des chariots sur les routes où les troupes auxiliaires devoient passer. Comme il ne doutoit pas que des lettres aussi pressantes ne fissent avancer la marche des troupes, il se crut obligé de faire les dispositions nécessaires pour leur faciliter le passage du Danube; et il résolut d'aller vers Krems, après en avoir donné avis à l'Empereur par un courrier.

Le grand visir ayant appris que les Impériaux prenoient la route de Krems, où les troupes auxiliaires s'avançoient, envoya ordre au comte Tékély d'entrer dans les pays héréditaires, et d'y faire toutes sortes de dégâts, pour obliger les Allemands de retourner en arrière. Ce comte, qui vouloit ménager ses troupes, se contenta d'y envoyer les Tartares et les Turcs qui s'étoient joints à son armée. Le prince Charles de

Lorraine, averti du ravage que faisoient ces Infidèles, alla à eux avec tout ce qu'il avoit de troupes. Lorsqu'il fut arrivé à la hauteur de Pisemberg, il détacha quelques partis qui firent des prisonniers, par lesquels il fut informé de la force des ennemis. Il mit son armée en bataille, étendant sa droite vers un bois, sous les ordres des comtes de Caprara et de Rabata; et la gauche, commandée par le prince Louis de Bade, le long de la plaine. Il fit deux lignes, et une réserve où furent placés, sur la droite, les Polonais aux ordres du castellan de Bomirski.

Pendant que les Impériaux formoient leurs escadrons, les ennemis s'étoient aussi rangés en bataille, laissant le gros de leurs troupes dans le fond de la plaine; et ils commencèrent une ligne sur la hauteur s'étendant sur la gauche, comme s'ils avoient eu dessein de gagner le camp des Impériaux. Dès qu'on fut à portée d'en venir aux mains, on engagea l'escarmouche; et comme les armées étoient fort près l'une de l'autre, les Infidèles détachèrent deux grandes troupes, l'une de Turcs qui venoient au petit pas, et l'autre de Tartares qui s'avançoient à la gauche. Quelques volées de canon des petites pièces que les dragons de l'Empereur avoient à leur droite firent faire un mouvement aux Turcs pendant qu'ils s'avançoient, mais ne purent les empêcher de venir charger les Polonais avec une grande fermeté : ils renversèrent d'abord deux escadrons, et pénétrèrent jusqu'à la seconde ligne, tant par cet espace que par quelque jour qu'avoit laissé la cavalerie impériale, avec une vigueur ou plutôt une témérité surprenante, essuyant le feu de tout l'escadron voisin, qui fit un mouvement

pour les prendre en flanc. La perte qu'ils firent ne les empêcha pas de pousser jusqu'à la réserve; ils tâchèrent même de s'en retourner par le même chemin et de la même manière, mais il s'en sauva peu. A la gauche, les Tartares ayant essayé par pelotons de gagner le flanc des chrétiens, ceux qui passèrent furent taillés en pièces par les troupes qu'on leur opposa, ou obligés de se retirer vers le gros de leur corps. Les Impériaux avançant ensuite en bon ordre pour attaquer le front des ennemis avant qu'ils pussent rassembler tous leurs corps, séparèrent leur armée de façon qu'une partie prit sa route vers la Marcke, et l'autre se rejeta du côté des ponts de Vienne. On les suivit quelque temps sans les pouvoir atteindre. Ceux qui avoient pris du côté du Danube voyant que quelques détachemens les joignoient, que les Polonais qui les suivoient n'en étoient pas éloignés, et que l'armée marchoit de ce côté-là, tentèrent le seul moyen qui leur restoit pour échapper. Ils se jetèrent dans le Danube, et tâchèrent de passer ce fleuve à la faveur des piliers du pont que les chrétiens avoient brûlé, laissant leurs armes, leurs chevaux et leurs équipages sur le bord. Plusieurs de ceux qui s'obstinèrent à le traverser furent noyés, et ceux qui regagnèrent les bords du Danube furent tous tués ou pris. Le prince Charles de Lorraine ayant appris que le roi de Pologne devoit coucher à Heilbronn, laissa le commandement de l'armée au comte Caprara, et partit pour aller trouver ce prince. Il le rencontra en marche à la tête de ses hussards; et après les civilités réciproques ils continuèrent ensemble leur route jusqu'au soir. Aussitôt qu'ils furent arrivés au camp,

ils tinrent conseil de guerre pour concerter ensemble les moyens de secourir Vienne. L'armée s'étant mise en marche le 11 septembre, elle se sépara pour occuper les montagnes de Kahlenberg par cinq postes différens, suivant la disposition qui en avoit été faite. Le roi de Pologne prit le chemin qui étoit à droite; le prince de Saxe-Lawenbourg, général de la cavalerie, suivit la route voisine de celle qui étoit assignée aux Polonais, et il conduisit par ce chemin l'aile droite de l'armée impériale; l'infanterie de Bavière et de Franconie, commandée par le prince de Waldeck, maréchal de camp, prit le troisième chemin, qui étoit celui du milieu; et toute l'infanterie de l'Empereur et du duc de Saxe marcha à la gauche par les deux autres chemins, dont l'un étoit le grand chemin de la chapelle Saint-Léopold, et l'autre tiroit le long du Danube. Le comte Caprara, général de la cavalerie, suivoit immédiatement avec l'aile gauche par les deux mêmes chemins.

Les premiers escadrons gagnèrent les hauteurs de Kahlenberg sans opposition, par toutes les routes qu'on avoit prises. On y étendit le front de l'armée, que l'on fit camper sur le penchant de la montagne du côté de Closter-Neubourg, sur trois lignes, et en quelques endroits sur un plus grand nombre, suivant la disposition du terrain; en sorte que l'on occupa la tête de sept ou huit avenues par lesquelles on pouvoit descendre, et se ranger pour aller aux ennemis. On fit en même temps conduire deux petits canons à Saint-Léopold et au monastère des Camaldules. On y employa le reste du jour et toute la nuit, parce que la montagne étoit si roide qu'on ne put faire monter

que deux petites pièces; encore fallut-il doubler et tripler les attelages.

Les ennemis voyant paroître les premières troupes des chrétiens, firent à leur droite un mouvement pour s'avancer jusqu'au pied des montagnes; et s'étendant de là jusqu'au bord du Danube, ils occupèrent un terrain coupé de haies, de rideaux, de chemins creux et de hauteurs, d'où ils pouvoient embarrasser la descente de la montagne et les premiers défilés. On les délogea aussitôt que le canon fut arrivé à Saint-Léopold: ils se mirent hors de portée, et campèrent la nuit du 11 ou 12.

Le roi de Pologne, qui étoit resté une lieue en arrière, après s'être campé vint à la chapelle de Saint-Léopold, d'où il découvroit le camp des Turcs. Il demanda au prince Charles quelque infanterie allemande, pour joindre la sienne dans la descente de la montagne; et ce général commanda quatre bataillons, dont Sa Majesté Polonaise se contenta. Le prince Charles de Lorraine ayant reconnu le terrain au pied des Camaldules, ordonna au comte de Lelé de disposer un corps de troupes à prendre poste pendant la nuit au débouché du bois, et d'y établir une batterie pour assurer d'autant plus le passage de l'armée, qui devoit se faire le jour suivant. On travailla toute la nuit à cet ouvrage; mais avant qu'il fût achevé les ennemis s'en aperçurent, et envoyèrent quelques troupes pour l'empêcher. Ils se postèrent d'abord assez près derrière un rideau et des haies qui fermoient presque le terrain de la descente de la montagne devant la batterie des chrétiens. Le comte Fontaine et le duc de Croy furent commandés pour les en délo-

ger, et les obligèrent de se retirer derrière un autre rideau.

Le prince Charles de Lorraine, qui avoit observé ce qui se passoit, s'aperçut que les Turcs y portoient le corps qui avoit campé au-delà de Neudorff pour soutenir leurs troupes avancées; il fit marcher d'abord toute l'aile gauche, et peu après il donna ordre au prince de Waldeck et au duc de Saxe-Lawenbourg de sortir du bois sur les ennemis, qui étoient à la tête de leur campement. Les assiégés ayant aperçu de leurs remparts le commencement du combat, firent feu de toute l'artillerie des bastions et des courtines contre la tranchée et la batterie des Turcs.

Pendant que le roi de Pologne marchoit, le prince Charles fit descendre le régiment de dragons de Heuseler et un de Saxons, que le comte Caprara posta à la gauche de la chapelle de Saint-Léopold. Ces deux corps ayant eu ordre d'attaquer les ennemis, les poussèrent avec tant de vigueur, qu'ils les obligèrent de se retirer derrière un ravin. Cet avantage donna du temps et du terrain pour étendre le front de l'aile gauche à mesure qu'elle descendoit et sortoit du défilé. Cependant la première ligne d'infanterie emporta un autre rideau qui s'étendoit presque depuis le Danube jusque vis-à-vis le canal d'Olly, pendant que le reste de l'aile gauche occupoit le terrain que les premières troupes venoient d'abandonner pour joindre le comte Caprara au bord du Danube. Le prince de Waldeck et le duc de Saxe-Lawenbourg, en sortant du bois, continuèrent leur marche jusqu'à ce qu'ils fussent parallèles au front des troupes commandées par le duc de Croy, et ils s'avancèrent en étendant

leur droite jusqu'à ce qu'ils fussent à portée de donner la main aux Polonais. Le roi de Pologne parut vers le midi à la tête de ses troupes, et vint joindre l'aile droite des Impériaux.

On marcha en cet endroit, quoique lentement, à cause de la difficulté des chemins, et par l'opposition des ennemis; la gauche, longeant le Danube jusqu'au village de Neudorff, l'emporta après une résistance assez forte. Comme le roi de Pologne étoit encore en arrière, l'armée fit halte assez près de Neudorff, jusqu'à ce qu'il fût avancé sur la même ligne; après quoi elle continua sa marche. La gauche des Impériaux emporta avec peu de résistance le poste que les Turcs occupoient à Helstagah, et le prince de Waldeck obligea de son côté ceux qu'il avoit en tête de se retirer. Cependant les Infidèles, qui s'étoient mis en bataille dans leur camp, firent quelques mouvemens qui paroissoient menacer l'aile gauche : mais apercevant l'armée de Pologne sur les hauteurs, ils se rendirent de ce côté-là; de sorte que les Polonais et les Turcs se trouvèrent en présence presque en même ordre, et ayant plus de fond que de front. Les Polonais étoient appuyés à un bois, et les Infidèles à leur camp. Le Roi, qui marchoit à la tête de ses troupes, détacha quelques escadrons de ses hussards, qui allèrent rapidement, la lance baissée, attaquer les Turcs de front. Ils renversèrent d'abord tout ce qu'il y avoit en tête; mais s'étant trop engagés, ils s'attirèrent un si grand nombre d'ennemis sur les bras, qu'ils furent obligés de tourner le dos. Les Turcs les poursuivirent jusqu'à un endroit où le prince de Waldeck avoit fait avancer fort à propos quelques bataillons dans un

poste avantageux. Le feu de cette infanterie ralentit la poursuite des Turcs, et donna au roi de Pologne le temps de faire avancer sa première ligne pour rétablir le désordre des hussards. Les Turcs ne pouvant plus soutenir le choc des chrétiens, se retirèrent, avec plus de diligence qu'ils n'étoient venus, sur une petite hauteur où il y avoit de l'infanterie et du canon.

Le Roi, après cet avantage, continua de marcher avec toute son armée, malgré l'opposition des ennemis, qu'il fallut chasser pied à pied de divers postes, et le feu de leur artillerie, qui fit quelque dommage aux Polonais sans les ébranler. Le prince Charles s'étant avancé en même temps vers la gauche du camp des Turcs pour y faire diversion, les Infidèles se mirent en bataille sur le ravin qui étoit devant leur camp; et tournant quelques pièces de canon contre les chrétiens, ils firent mine de vouloir défendre ce poste, qui étoit le plus fort de tout le terrain, et qui servoit de retranchement à leur camp; mais leur fermeté dura peu. Les Impériaux s'étant avancés à la portée du mousquet, les Turcs abandonnèrent ce ravin vers les cinq heures du soir, et laissèrent aux chrétiens toute la commodité de repasser sans embarras, et d'entrer dans leur camp. Le prince Charles profitant de leur désordre, fit tourner toute sa gauche; et au lieu qu'elle se portoit le long du Danube, il la fit marcher sur la droite pour entrer dans le camp des ennemis, sans qu'aucun soldat quittât son rang pour piller le bagage, qu'ils avoient laissé à l'abandon avec leurs tentes tendues. Les Turcs qui faisoient tête aux Polonais, voyant leurs compagnons fuir

devant les Impériaux, prirent l'épouvante, et commencèrent à se retirer, de peur d'être pris en flanc.

Le roi de Pologne passa ensuite le ravin avec ses troupes, malgré le feu de quelques janissaires qui le défendoient encore, et il poursuivit les ennemis. Il entra sur les sept heures dans leur camp, un peu après que le prince de Waldeck y eut passé avec les troupes de Bavière et de Franconie. Le prince Charles, une demi-heure après, ayant gagné avec les troupes qu'il commandoit le faubourg de la contre-escarpe, ordonna au prince Louis de Bade de s'avancer vers les tranchées des Turcs avec quelques troupes que le baron de Mercy conduisoit; mais ce prince n'y arriva qu'après que les janissaires, qui y étoient de garde, eurent achevé leur retraite. Ils la firent aux approches de la nuit, et se retirèrent avec peu de perte, ayant eu la fermeté, avant que d'abandonner les lignes, de tenter une nouvelle attaque contre la ville, et de tourner contre l'armée le canon qu'ils avoient dans leurs batteries, dont ils firent quelques décharges. La nuit suspendit la victoire, et obligea les Impériaux de faire halte dans cette partie du camp qui étoit entre le Danube et la ville de Vienne, les ennemis s'étant retirés de l'autre côté du fleuve. Ils le passèrent à la faveur des ténèbres à Shimket, faisant leur retraite par le derrière de leur front. Ils quittèrent leur camp avec tant de précipitation, qu'ils laissèrent dans le quartier du grand visir l'étendard de l'empire ottoman, et les queues de cheval qui sont les marques de sa dignité. Ils abandonnèrent aussi toutes leurs tentes et la plus grande partie de leur équipage, toutes leurs munitions de guerre et de bouche dont ils avoient

une provision extraordinaire, et toute leur artillerie, montant à cent quatre-vingts pièces de canon ou mortiers; enfin ils pressèrent tellement leur retraite, que dès le 13 leurs premières troupes avoient déjà passé le Raab. Le grand visir, avant que de se retirer, fit couper la tête à cinq femmes de son sérail, de peur qu'elles ne tombassent entre les mains des vainqueurs. Le baron de Kaunitz, résident de l'Empereur à la Porte, qui étoit dans le quartier de ce général, courut risque, dans la chaleur du combat, d'être tué par les chrétiens, parce qu'il étoit habillé à la turque. Le prince Charles de Lorraine vouloit poursuivre les ennemis; mais le roi de Pologne n'y voulut jamais consentir, s'excusant sur ce que ses troupes étoient trop fatiguées.

Le grand visir, qui savoit que le pacha de Bude ne manqueroit pas de lui rendre de mauvais offices à la Porte sur la levée du siége de Vienne, résolut de le prévenir, et manda au Grand-Seigneur, par un courrier qu'il lui dépêcha exprès de Belgrade, qu'il avoit disposé toutes choses pour soutenir le premier effort des chrétiens, et les engager à une bataille qui auroit eu infailliblement un succès heureux; mais qu'il avoit été contraint de changer de dessein, parce que ce pacha s'étoit retiré avec son corps d'armée composé des Valaques, des Moldaves et des Hongrois; ce qui avoit tellement abattu le courage de ses troupes, qu'il lui avoit été impossible de tenter le combat: qu'ainsi il avoit été obligé de se retirer pour conserver le reste de l'armée, et ne pas hasarder la personne de Sa Hautesse. Mais ce général, après avoir bien examiné les suites que pouvoit avoir le mauvais succès de son entreprise, ne se

crut pas en sûreté par cette précaution; il se persuada qu'il devoit sacrifier la vie du pacha de Bude à la conservation de la sienne : il le fit donc arrêter avec les pachas d'Erscheck et de Posega, qu'il savoit être d'intelligence avec le premier, et les fit tous étrangler sur-le-champ. Cette conduite fournit à ses ennemis, et principalement au kislar-aga, un prétexte pour perdre le visir. Ce chef des eunuques étoit une créature de la sultane Validé, et elle lui avoit recommandé en mourant de la venger du premier ministre; ce qu'il fit très-adroitement. Après la mort des trois pachas, le grand visir continua sa marche; mais en passant près de Raab la garnison de cette place chargea son arrière-garde, et lui tua environ six cents hommes. Il ne laissa pas que de passer outre, et fut joint auprès de Gran par un corps de quinze mille Turcs qui alloient se rendre à Belgrade. Une partie des débris de l'armée ottomane se jeta dans cette place, dans Neuhausel et dans Bude; le reste se retrancha près d'Altenbourg.

Le comte Budiani, qui à l'arrivée des Turcs avoit abandonné les passages qui commandoient le Raab, prit le parti des mécontens; mais après avoir fait la guerre aux troupes de l'Empereur avec un corps de Turcs et de Hongrois qu'on lui avoit confié, après avoir brûlé et pillé quantité de villages sur la frontière de Styrie, il surprit et tailla en pièces ces mêmes Turcs auxquels il étoit uni, et se joignit ensuite au comte d'Aspremont, pour tâcher de harceler les troupes de la grande armée dans leur retraite devant Vienne.

Le prince Charles de Lorraine en ayant eu avis, persuada au roi de Pologne de profiter des avantages

que leur donnoit la consternation où se trouvoient les Infidèles. Ces deux princes se mirent en marche ensemble; et, après avoir tenu conseil à Wiswar, ils résolurent d'attaquer le fort de Barkan, qui est à la tête du pont de Gran. Le Roi étant arrivé à une heure de chemin de ce fort, fut averti par les premières troupes de son avant-garde qu'il paroissoit quelques escadrons des ennemis, et il fit des détachemens pour les pousser. Les Turcs plièrent d'abord; mais ayant été soutenus d'un gros corps de troupes, les Polonais furent repoussés. Le Roi fit marcher d'autres escadrons à leur secours; et le combat s'étant engagé, il s'avança lui-même avec sa cavalerie. Le gros des ennemis, qui jusqu'alors étoit demeuré couvert d'une grande colline, parut inopinément de six à sept mille hommes; il chargea vivement les Polonais en flanc et en tête, sans leur donner le temps de se mettre en bataille, et les obligea de prendre la fuite. Les Turcs combattoient en désordre, mais avec chaleur; ils tuèrent aux Polonais plus de deux mille hommes, et entre autres le palatin de Poméranie.

Le comte de Duneval, qui avoit marché toute la journée avec le Roi, voyant commencer l'escarmouche avec les premiers escadrons, envoya avertir le prince Charles de Lorraine que les ennemis étoient aux mains avec les Polonais. Ce prince marcha en diligence; et passant un défilé qui étoit entre lui et la plaine où l'action se passoit, il vit en arrivant que la cavalerie polonaise étoit entièrement rompue, et que les Turcs la suivoient de près dans sa fuite. A cette vue, son premier soin fut de mettre les premières troupes de l'Empereur en bataille, en laissant toutefois assez de

terrain aux fuyards pour empêcher qu'ils ne vinssent se renverser sur lui. Dès qu'il eut quelques escadrons formés à sa première ligne, il s'avança vers les ennemis, laissant au prince Louis de Bade le soin d'achever de mettre sa cavalerie en bataille. Ce mouvement fit d'abord arrêter les Turcs dans leur poursuite; ensuite ils se retirèrent assez promptement sous Barkan pour n'être pas joints par la cavalerie de l'Empereur, que le prince Charles ne voulut pas laisser aller après eux à la débandade. Pendant qu'il avançoit, le marquis d'Arquien, frère de la reine de Pologne, vint dire à ce prince qu'il croyoit le Roi perdu, parce que Sa Majesté s'étoit avancée à la tête des Polonais dans les lieux les plus exposés, pour les animer par la parole, et leur inspirer par son exemple de la fermeté. Le prince Charles fit donc sur-le-champ faire halte à ses troupes; et s'étant avancé vers les Polonais, il trouva le Roi hors de danger.

Ils continuèrent leur marche ensemble. Le Roi, avec une partie de ses hussards, de son infanterie et de sa meilleure cavalerie, se mit à la droite entre la cavalerie et les dragons. Le grand général Jablonski, avec d'autres hussards, de l'infanterie et quelque cavalerie, prit la gauche, et marcha de même entre la cavalerie allemande et les dragons; le reste de l'armée polonaise fit une troisième ligne. Le lendemain sur les neuf heures, on vit les ennemis en bataille dans la plaine, et l'on continua de marcher au petit pas. Lorsqu'on fut assez près d'eux, les Turcs firent un mouvement, et se formèrent comme en trois lignes à l'endroit du corps de bataille, laissant seulement deux gros escadrons à leur droite. Ils vinrent ensuite avec

assez de fierté attaquer la gauche de l'armée chrétienne; et cherchant les Polonais qui la terminoient, ils chargèrent les hussards que le grand général commandoit.

Dans le même temps, le gros des Turcs qui occupoit le milieu de la hauteur s'avança vers l'infanterie des chrétiens comme s'il eût voulu l'enfoncer; et lorsqu'il en fut à une demi portée de mousquet, il se rejeta sur leur gauche en leur prêtant le flanc, pour soutenir leurs premières troupes. Le prince Charles de Lorraine, qui voyoit leur mouvement, étoit allé vers l'infanterie, le long de la cavalerie de l'aile gauche. Avec toute cette partie de la première ligne qui n'avoit pas combattu, il s'avança promptement à la tête des escadrons, et prit les ennemis eux-mêmes en flanc; ce qui les mit dans une telle déroute, qu'ils ne purent faire tête en aucun endroit. Il les fit poursuivre par le comte de Duneval avec toute cette première ligne, et avec tous les Polonais de la même aile, qui les poussèrent pêle-mêle jusqu'aux portes de Barkan et dans les marais de Gran, où l'on en tua un grand nombre.

Le roi de Pologne fit alors avancer quelques-uns de ses Cosaques, et le prince Charles cinq bataillons de Starenberg, de Grana et de Bade, que le comte de Starenberg conduisit avec les Cosaques. A peine ce détachement fut-il fait, que le prince Charles, qui s'étoit approché du fort pour le reconnoître, fut averti que le pont du Danube s'étoit rompu par la précipitation des premiers fuyards, et que la foule des ennemis étoit si grande dans Barkan et sur le bord du Danube, qu'ils sembloient y être entassés

les uns sur les autres. Il y courut précipitamment pour profiter de l'occasion : il donna ordre au prince Louis de Bade de faire mettre pied à terre aux dragons de Schults, de Coffestin et de Castelli, et de marcher au fort de ce côté-là pour y faire une seconde attaque; ce qui fut exécuté avec beaucoup de vigueur. Le prince Charles ayant encore fait avancer quelques pelotons d'infanterie sur le Danube, et cinq pièces de canon chargées à cartouches, pendant qu'on faisoit sur les ennemis un double feu de canon et de mousqueterie le long du bord du fleuve, fit attaquer le fort. Les ennemis se voyant ainsi pressés de tous côtés, ne purent soutenir cette attaque, et les Impériaux se rendirent maîtres de ce poste, l'infanterie et les dragons y étant entrés en même temps par les endroits qu'ils avoient attaqués.

Barkan ou Parcam n'est qu'un bourg au bout du pont de Gran, qu'on pourroit même regarder comme un faubourg de cette ville, et où est un château qui commande le pont. Le roi de Pologne voulut faire entrer ses troupes dans la place après l'action finie; ce qui obligea le comte de Starenberg à en faire sortir la garnison allemande pour y laisser les Polonais seuls, parce que ces deux nations étoient sur le point de s'égorger pour le partage du butin. Après que les Impériaux en furent sortis, les Polonais brûlèrent Barkan et toutes les palissades qui l'enfermoient, parce que les Turcs avoient mis sur les pointes les têtes de leurs camarades qui avoient été tués dans l'action précédente. Le prince Charles, qui connoissoit l'importance de ce poste, l'alla visiter, et y fit travailler pour le mettre en défense.

Ces deux victoires remportées sur les Turcs rétablirent l'autorité de l'Empereur dans Papa, dans Dotis, dans Vesprin et dans Lewentz, qui reçurent garnison allemande. Les comtes de Tranchin et de Tirnau, de Nitria et de Lewentz abandonnèrent le parti des mécontens, et se rangèrent sous l'obéissance de Sa Majesté Impériale. Le siége de Gran ayant été ensuite résolu, le roi de Pologne et le prince Charles passèrent le Danube; et aussitôt que la place fut investie, les Polonais et les Allemands prirent leurs postes. Les troupes se logèrent en trois différens endroits, assez près pour pouvoir battre le château. Le premier poste étoit à Thomasberg, le second à Martinberg, et le troisième dans la plaine sur le Danube, du côté de Barkan. Les Impériaux occupèrent les deux premiers postes, les Bavarois le troisième, et le roi de Pologne demeura avec toute son armée de l'autre côté du Danube. Cette place ne résista que six jours, et se rendit le 28 octobre.

Gran est la capitale d'un comté, et une des principales villes de la Hongrie. On lui donne ce nom à cause de la rivière de Gran qui se jette dans le Danube au pied de ses murailles. Les habitans la nomment *Stregan*, en français Strigonie, dont les Turcs ont formé leur Ostrogun, qui est le nom qu'ils lui donnent. Quelques auteurs prétendent que c'est l'*Aquinium* des anciens. Cette ville est à cinq milles de Comorn, à dix de Bude et d'Albe-Royale; elle est partie dans une plaine arrosée par le Danube, et partie sur le penchant de la montagne Saint-Thomas (ce qui fait qu'on la divise en haute et basse ville): le château est au haut de cette colline, qui est fort rude et fort éle-

vée. Le roi saint Etienne y prit naissance; et ce fut sans doute par cette considération qu'il fit son archevêque primat de tout le royaume. L'église cathédrale, qui est renfermée dans le château où ce saint roi fut enterré, est aussi un ouvrage de sa piété : elle est dédiée à saint Albert, qu'on regarde comme l'apôtre de la Bohême et de la Hongrie, pour avoir prêché la foi dans ces deux royaumes. Ce château est au bord du Danube, sur un rocher escarpé de tous côtés; il est presque de forme triangulaire; il a deux grosses tours, l'une qui regarde Thomasberg, et l'autre vis-à-vis de Barkan du côté du Danube. D'une de ces tours à l'autre, la muraille a de petits flancs en quelques endroits, et à mi-côte cet espace est fortifié d'un fossé revêtu de pierres de taille. Au pied du fossé règne une terrasse en façon de ravelin, garnie de gros pieux qui ont quatre grandes pointes. De l'autre côté du château qui regarde le Danube il n'y a pas d'ouvrage; mais il est fort escarpé et couvert de la ville, qui est environnée des eaux de ce fleuve. Gran n'a que de simples murailles, et point d'autres fortifications que des palissades qui en couvrent la porte du côté de ses murs. Le château est commandé par deux montagnes d'où on peut le battre; mais il est fort élevé, et les approches en sont extrêmement difficiles. Après la prise de cette place, les troupes se mirent en quartier, les Polonais du côté de Cachar et d'Eperies, et les Impériaux vers Presbourg; mais le roi de Pologne, après s'être rafraîchi quelque temps, prit la route de Cracovie.

Le grand visir de son côté s'étant rendu auprès du Grand-Seigneur, lui dit à peu près les mêmes choses

qu'il lui avoit écrites contre le pacha de Bude, et lui fit approuver la rigueur qu'il avoit exercée contre lui. Il accusa aussi le comte Tékély de l'avoir mal secondé; enfin il sut si bien purger sa conduite auprès de son maître, qu'il empêcha que la veuve du pacha de Bude, qui étoit sœur de Sa Hautesse, ne vînt lui faire ses plaintes d'une action si barbare, et qu'il lui fit envoyer un ordre de se rendre incessamment à Andrinople à son devoir. La saison étant fort avancée, le Grand-Seigneur laissa Cara-Mustapha à Belgrade pour avoir soin de son armée pendant le quartier d'hiver, et s'en retourna à Andrinople.

Comme les chrétiens remportoient tous les jours de nouveaux avantages sur les Turcs, et que le grand visir ne faisoit aucune démarche pour les repousser, ses ennemis secrets, et principalement le kislar-aga et le caïmacan, qui étoient jaloux de son élévation, se servirent de cette occasion pour décrier sa conduite auprès du Grand-Seigneur. Cependant le comte Tékély, qui étoit accoutumé à recevoir de grands subsides de la Porte, et qui avoit auprès de Sa Hautesse des espions par lesquels il étoit fidèlement averti de ce qui se passoit dans cette cour, sachant qu'on l'avoit rendu suspect au Sultan, et que l'on ne parloit plus de lui envoyer les secours accoutumés, n'oublia rien pour se justifier par lettres; mais ce fut inutilement: ces lettres ne désabusèrent point le Grand-Seigneur, qui, croyant aveuglément tout ce que Cara-Mustapha lui avoit dit à Belgrade, étoit persuadé que le comte étoit d'intelligence avec les Impériaux. Tékély ne voyant point de milieu entre se perdre ou se justifier, prît un parti fort dangereux. Il alla lui-même

à Andrinople *incognito*, et il me laissa en Transylvanie pour avoir soin de ses troupes. Il trouva moyen, par le crédit du kislar-aga, qui étoit son ami particulier, d'avoir une audience du Sultan. Il se prosterna devant lui la face contre terre, et lui déclara qu'il lui apportoit sa tête, aimant beaucoup mieux la perdre que d'être exposé à la calomnie de ses ennemis et à la disgrâce de son protecteur. La hardiesse de Tékély lui réussit heureusement : le Grand-Seigneur écouta ses raisons; et, par le récit qu'il lui fit, il jugea qu'on devoit imputer à la mauvaise conduite de son visir tous les malheurs arrivés pendant le siége de Vienne. Il permit au comte de s'en retourner, l'assurant plus que jamais de sa protection; et il lui promit de lui envoyer de si puissans secours, qu'il seroit bientôt en état de réparer avec avantage les pertes qu'il avoit faites. On recommença à faire des plaintes contre le visir, et la perte de Gran ne contribua pas peu à les faire écouter. Les janissaires, que les ennemis secrets du visir avoient fait assembler tumultueusement pour demander sa tête, sous prétexte qu'il avoit abandonné leurs compagnons dans les tranchées de Vienne, firent jouer le dernier ressort pour mouvoir cette grande machine, et enfin la mort de Cara-Mustapha fut résolue dans un divan que le Grand-Seigneur assembla exprès. L'ordre fut donné au chiaoux-bachi et au capigliar-kihaia de partir en poste pour se rendre à Belgrade. Ils y arrivèrent le 25 décembre; et s'étant adressés à l'aga des janissaires, ils lui communiquèrent les ordres du Grand-Seigneur. Le Sultan lui ordonnoit de donner à ces deux officiers tous les secours nécessaires. Le commandant des janissaires, après s'être assuré des

troupes qu'il commandoit, les accompagna dans le palais du visir. Cara-Mustapha, qui aperçut de sa chambre l'aga des janissaires avec les deux autres officiers, comprit aisément que ses ennemis avoient profité de son absence pour le perdre, et que ceux qu'il voyoit arriver venoient pour exécuter l'arrêt de sa mort. Quelques officiers qui lui devoient leur fortune se trouvant alors auprès de lui, et ayant appris de sa bouche ce qu'il en pensoit, lui proposèrent de tenir la porte fermée : ils lui représentèrent qu'il étoit aimé des troupes, et que s'il vouloit sauver ses jours il verroit s'armer quantité de bras pour sa défense. Mais ce ministre, à qui la vie étoit odieuse après l'affront qu'il avoit reçu devant Vienne, certain d'ailleurs que sa résistance ne serviroit qu'à reculer sa mort de quelques jours, parce qu'il étoit environné d'ennemis de sa religion qui ne manqueroient pas de profiter de la division de ses troupes, voulut, par sa dernière soumission aux ordres du Sultan, désabuser ceux qui l'avoient cru peu attaché à sa loi; ou plutôt il se trouva tellement perplexe dans le danger aussi pressant qu'imprévu dont il se voyoit menacé, que les trois officiers du Sultan entrèrent dans sa chambre avant qu'il eût pris sa résolution. Il tâcha de leur cacher le désordre de son ame; et après leur avoir rendu les civilités qu'ils lui firent, il leur demanda ce qui les amenoit. L'aga des janissaires prenant la parole, lui dit que Sa Hautesse lui demandoit le sceau de l'Empire qu'elle lui avoit confié, et lui en montra l'ordre par écrit. Le visir ouvrit aussitôt son sein, et en tira ce dépôt, qu'il lui présenta avec respect, en demandant s'il avoit autre chose à exiger de lui. On l'obli-

gea de rendre l'étendard de la même sorte; et après qu'il eut encore demandé si l'on ne vouloit rien davantage, les trois officiers ne lui répondirent que par des pleurs, en lui faisant voir par écrit le commandement par lequel le Grand-Seigneur vouloit qu'il donnât sa tête. Cara-Mustapha ne s'épouvanta point, car il s'y étoit déjà préparé : il demanda seulement s'il ne lui étoit pas permis de faire sa prière. Les officiers lui répondirent qu'ils n'avoient pas ordre de lui refuser cette consolation. Il ordonna à ses gens de se retirer, afin de prier avec moins de distraction; et après qu'il eut fait une prière assez longue, ses gens rentrèrent. Alors le visir tira un papier de son sein qu'il donna à l'aga des janissaires, pour le rendre à Sa Hautesse. On a cru que c'étoit un billet par lequel le Sultan lui avoit promis de ne le faire jamais mourir, et dont il ne voulut pas se servir, jugeant bien qu'il n'en tireroit aucun avantage, puisqu'il étoit trop éloigné du Grand-Seigneur pour pouvoir apprendre ses intentions. Ce ministre s'assit ensuite sur le bord d'un sopha dont il releva le tapis, afin d'être seulement sur les planches, et demanda qu'il fût étranglé par son bourreau; ce qui lui fut accordé. Après avoir mis quelques momens à se disposer, il appela l'exécuteur, et il lui dit qu'il se hâtât, et ne le fît point languir. Le bourreau lui ayant jeté le cordon au cou, il débarrassa lui-même les bouts du cordon, et dit qu'il n'étoit pas nécessaire qu'on lui tînt les mains. Aussitôt qu'il fut étranglé, le bourreau lui coupa la tête, et en ôta la peau qu'il remplit de paille hachée, pour être mise dans une boîte et être portée à Andrinople au Sultan, qui la reçut le 7 janvier 1684, comme il revenoit de

la chasse. Le corps du visir fut tiré hors de sa chambre, et porté sous un pavillon pour être vu de tout le monde. En même temps on se saisit de ses principaux officiers, qui furent amenés à Andrinople dans plusieurs chariots. Le reis-effendi, qui étoit un des principaux, fut pendu; Mauro-Cordato, interprète du visir, fut mis à Constantinople dans le château des Sept-Tours, après avoir été dépouillé de son argent et de ses pierreries. Hussin-Aga fut établi par le Grand-Seigneur kihaia ou intendant des enfans de Cara-Mustapha, auxquels Sa Hautesse laissa tout ce que leur père avoit d'immeubles. On trouva dans les trésors de ce ministre dix ou douze millions, tant en meubles qu'en argent comptant et en pierreries, dont le Sultan profita.

Le kislar-aga, qui avoit toujours beaucoup de crédit, et qui s'imaginoit, sans aucun fondement, que le Grand-Seigneur pensoit à lui pour le faire grand visir, déclara par avance qu'il n'accepteroit point cette charge, parce qu'il n'avoit pas assez de capacité pour en soutenir le poids. Le sélictar ou grand maréchal, qui étoit le véritable favori de Sa Hautesse, et qui jugeoit qu'il seroit toujours assez puissant tant qu'il auroit la faveur de son maître, fit connoître au Sultan, qui vouloit l'élever à cette dignité, que toute son ambition étoit de lui plaire, et qu'il aimoit beaucoup mieux s'attacher uniquement à sa personne que de partager ses soins entre le prince et l'Etat, comme il seroit obligé de faire s'il acceptoit la charge dont il vouloit l'honorer. Un refus si obligeant augmentant l'estime et l'affection que le Grand-Seigneur avoit pour le sélictar, le détermina à nommer grand visir

Ibrahim-Aga, qui étoit caïmacan, et qu'on appeloit autrement Cara-Kihaia.

Pendant cette révolution de la Porte, voici ce qui se passoit à la cour de Vienne. L'Empereur, pour ramener les mécontens à leur devoir, voulut profiter de l'abattement où sembloit se trouver le parti des Turcs, et fit publier une amnistie dont voici les articles. Elle portoit que Sa Majesté Impériale accordoit un pardon général à tous les Hongrois qui avoient porté les armes contre son service, et à ceux qui avoient suivi le parti du comte Tékély, voulant qu'ils fussent tous rétablis dans leurs honneurs, dignités, noblesse et bonne réputation, comme aussi dans la jouissance de tous leurs biens, meubles et immeubles qui se trouveroient en nature; que Sa Majesté Impériale enverroit des commissaires à Presbourg avant le 15 de février, avec tous les pouvoirs nécessaires pour recevoir le serment de ceux qui rentreroient dans l'obéissance qui lui étoit due, les assurer de sa faveur, et les rétablir dans la jouissance de leurs biens, à condition qu'ils se présenteroient devant les commissaires avant la fin du même mois de février; qu'on auroit égard aux intérêts de ceux qui possédoient des charges et des dignités dans la Hongrie avant les derniers troubles, et que les commissaires examineroient les moyens les plus faciles de les rétablir ou de les dédommager, afin d'en faire leur rapport, sur lequel on attendroit la décision de l'Empereur; qu'il seroit pourvu à la subsistance des officiers et des soldats qui entreroient au service de Sa Majesté Impériale, et qu'ils seroient distribués en garnison dans les principales places de la Hongrie; que les

commissaires feroient exécuter les ordonnances faites à la dernière diète d'OEdenbourg, tant à l'égard des ecclésiastiques que des séculiers; qu'ils examineroient aussi les statuts de l'année 1655, dont les différentes interprétations avoient donné lieu à plusieurs désordres, et qu'après avoir écouté les remontrances des principaux seigneurs et des communautés de Hongrie, ils dresseroient le projet d'une déclaration pour expliquer ces statuts, afin qu'elle fût publiée à la prochaine diète, du consentement des Etats du royaume; que les villes et les communautés pourroient comparoir devant les commissaires par députés, et qu'on expédieroit pour cet effet les passe-ports et saufs-conduits nécessaires; que l'Empereur exhortoit tous les Hongrois à profiter de la loi de grâce qu'il leur accordoit, attendu qu'il feroit poursuivre suivant la rigueur des lois ceux qui persisteroient dans leur révolte, déclarant qu'il ne seroit pas responsable des maux que la continuation des troubles pourroit causer à la Hongrie et à toute la chrétienté; qu'enfin le prince Charles de Lorraine, le comte Venceslas d'Altheim et le baron Abelé se rendroient incessamment à Presbourg pour y faire l'ouverture de la commission le 15 du mois de février. Cette amnistie contribua à ramener plusieurs seigneurs hongrois à leur devoir. Le baron de Baragotzi, aîné de sa maison, abandonna le parti du comte Tékély, et se rendit à son château de Zakwar avec trois cents hussards qu'il commandoit. Plusieurs autres seigneurs hongrois du même parti suivirent cet exemple, et se fortifièrent dans le château d'Wguar, appartenant à l'un d'eux. Les barons Ladislas et François de Baragotzi, André Schemiski, François

Clebai et Etienne Maskai devoient les y venir joindre ; mais leur dessein ayant été découvert, le comte Tékély se saisit de leurs personnes, et leur fit couper la tête : on pendit aussi un gentilhomme hongrois qui avoit eu part à ce complot. Le comte Tékély alla ensuite avec dix mille hommes de ses troupes, et un grand corps de Turcs commandés par les pachas de Bude et d'Agria, assiéger le baron Baragotzi dans son château de Zakwar; mais le comte Rabata, qui en fut averti, marcha promptement à son secours. Le comte Tékély n'ayant pas voulu hasarder le combat dans une saison fâcheuse, aima mieux se retirer à Tourna, et ensuite vers Ungwer, où il pressa si vivement le comte Hamanai, que dès le troisième jour il l'obligea de se rendre à discrétion. Ce dernier fut conduit à Cassovie, et décapité comme les autres.

Le baron de Baragotzi, pour venger la mort de ses deux frères, entra dans les terres de la dépendance de Mongatz, et il désola tout par le fer et par le feu, jusqu'aux environs d'Eperies et de Cassovie. Le comte Tékély de son côté s'avança avec huit mille hommes vers Michelfdolf, dont il se rendit maître; il y tua ou fit prisonniers trois cents Lithuaniens qu'on y avoit laissés. Après le départ des Polonais, il s'empara des quartiers que ceux-ci avoient abandonnés. Il chassa les Impériaux du comté de Sepuse, reprit les châteaux de Setwar et de Hamanai, emporta ensuite la ville de Loschan, où il fit prisonniers plusieurs seigneurs hongrois fidèles à l'Empereur, qui s'y étoient assemblés pour délibérer sur les opérations de la campagne prochaine. Ses troupes pillèrent la place, et après y avoir mis le feu l'abandonnèrent. Lorsque

le comte Tékély fut de retour à Cassovie, il écrivit au Pape, et il lui manda qu'il étoit disposé dès l'année précédente à terminer les troubles de la Hongrie par un accommodement, suivant les conditions dont il étoit convenu avec le baron de Saponara; mais que n'ayant pu obtenir de l'Empereur que le roi de Pologne fût garant de ce traité, il avoit été obligé, par les circonstances de la dernière campagne, de prendre d'autres mesures pour sa propre sûreté, en se conservant la protection de la Porte; qu'il savoit bien que ses ennemis l'accuseroient sous ce prétexte d'avoir renoncé en quelque manière au christianisme, mais qu'il pouvoit protester à Sa Sainteté qu'il n'avoit pris les armes que pour la défense de sa patrie, et qu'il ne s'étoit mis sous la protection des Turcs que pour la préserver de son entière ruine, après avoir reconnu par l'expérience de plusieurs années que l'Empereur n'étoit pas en état de la défendre. Il concluoit que l'on ne pouvoit sans injustice lui donner, non plus qu'à ceux de son parti, le nom odieux de rebelle, puisqu'il ne combattoit que pour la défense des priviléges accordés par les anciens rois de Hongrie, et par le roi André II, dont les lettres, conservées dans les archives du Vatican, faisoient voir que les plaintes des mécontens étoient bien fondées; qu'il avoit été principalement obligé de prendre les armes, parce que dans sa jeunesse il avoit été exilé, et dépouillé de tous ses biens avec plusieurs seigneurs hongrois qui n'avoient jamais pu obtenir justice sur leurs griefs, et dont plusieurs avoient été condamnés à mort par des juges incompétens, sans observer les formalités prescrites par les lois; que ceux-là

et les autres, la plupart catholiques, et entre autres Georges Scelephani, archevêque de Strigonie, avoient fait de fortes instances pour le rétablissement de ces mêmes libertés, que l'Empereur avoit juré de maintenir lorsqu'il avoit reçu la couronne de Hongrie à Presbourg en 1655; mais que la manière violente dont ils avoient été traités les avoit contraints de se procurer par les armes la sûreté qu'ils ne pouvoient espérer par une autre voie; qu'il n'avoit eu aucun dessein contre la religion catholique, au préjudice de laquelle il déclaroit n'avoir rien fait, et qu'il n'avoit aucun dessein de détruire en Hongrie, où il vouloit seulement maintenir la liberté accordée par les lois et par plusieurs diètes aux protestans appelés évangéliques. Il finissoit par supplier Sa Sainteté de vouloir juger de ses intentions par ses déclarations, et non sur le rapport de ses ennemis. Le Pape n'eut pas plus tôt reçu cette lettre, qu'il assembla une congrégation à laquelle furent appelés le ministre de l'Empereur et celui du roi de Pologne, pour délibérer sur la réponse que l'on feroit à Tékély; mais on ne put y prendre aucune résolution capable d'apaiser les troubles.

Le prince Charles de Lorraine ouvrit la campagne par le siége de Vicegrado, dont il jugeoit la conquête nécessaire pour se rendre maître de la navigation du Danube, et pour couper par ce moyen les vivres aux Turcs. Lorsqu'on fut arrivé devant la place, le chevalier Rhone s'attacha à la première porte, et la rompit sans beaucoup de peine. Le baron d'Assi monta sur les murailles avec les grenadiers, et se jeta dans la ville, pendant que le chevalier Rhone brisoit la se-

conde porte; ce qui donna au duc de Neubourg la facilité d'y faire entrer le reste des troupes. Cependant le colonel Beck gagna la hauteur du château, se logea derrière une muraille qui règne devant la porte, et fit attacher le mineur au fossé. La garnison se défendit le reste du jour et une partie du lendemain; mais vers les quatre heures du soir elle demanda à capituler.

Vicegrado, ville assez considérable de la basse Hongrie, et qui est ancienne, nommée par ceux du pays Plidenburg, est sur le Danube, à trois milles au-dessous de Gran, en allant vers Bude. Le château est bâti sur un rocher d'assez difficile accès, avec un fossé revêtu. La ville est environnée de murailles avec des palissades; et il y a une redoute qui étoit autrefois un monastère de religieuses. Les Turcs étoient maîtres de cette place depuis l'année 1605.

Le prince Charles de Lorraine marcha ensuite vers Weitzen. Il aperçut, en sortant du défilé de Marotz, des troupes ottomanes en bataille sur des hauteurs escarpées près de la ville, ayant devant leur gauche un marais qui régnoit tout le long des hauteurs. Il y rangea aussi ses troupes; mais il ne put achever de les mettre en ordre que sur les onze heures, parce que le terrain étoit fort difficile, et qu'elles n'y pouvoient arriver que par un défilé. La droite étoit du côté du Danube, et la gauche vers la montagne: ces troupes furent mises sur deux lignes; le corps de réserve fut posté derrière, et l'on commanda quelques régimens pour garder le bagage. L'armée impériale s'avança vers les ennemis, qui lui laissèrent passer le marais sans faire aucun mouvement; mais aussitôt qu'elle fut arrivée sur les hauteurs, ils commencèrent l'attaque

avec leurs cris ordinaires, et chargèrent avec beaucoup de fureur le régiment de Taf, qui étoit au milieu de la ligne. Le prince Charles, qui s'y trouva posté, eut son cheval blessé d'un coup de pistolet. Les Impériaux avancèrent toujours, avec une résolution qui étonna les Infidèles, et les obligea de lâcher pied. Ils se rallièrent néanmoins, et revinrent à la charge; mais ils furent repoussés jusqu'à trois fois avec tant de vigueur, qu'ils se renversèrent les uns sur les autres, et dans ce désordre ne songèrent plus qu'à prendre la fuite. Il y eut cinq cents janissaires tués, et plusieurs furent noyés dans le Danube en voulant passer le pont en foule. Il en resta trois cents prisonniers, et la cavalerie se sauva du côté de Bude. Le prince Charles fit en même temps attaquer Weitzen, dont la garnison épouvantée se rendit à discrétion. Weitzen ou Watzem, et en latin *Vaccia*, est sur le Danube, à cinq milles au-dessus de Bude, au nord: c'est une ville épiscopale dépendante de l'archevêché de Strigonie. Après cette conquête, le prince Charles de Lorraine prit la route de Bude. Lorsqu'il fut arrivé devant cette place, les Turcs mirent le feu à la basse ville, n'espérant pas de la pouvoir conserver; et se retirèrent dans la haute, qui étoit défendue par un château plus capable de résistance. Le même jour, les Impériaux commencèrent à faire tirer leur canon; ils se rendirent maîtres du premier fossé et du mont Saint-Gothard, qui commande la ville. Le pacha de Maroth voulut jeter quelque secours dans la place; mais il fut défait par le comte de Trautmannsdorf, qui commandoit les Croates. Pendant ce siége, le comte de Lelé s'empara de Wirewitza, ville d'Esclavonie,

dont il laissa le commandement au baron de Kullan. Cette conquête fut suivie de celles de Sopia, de Fatina et de Werazin, que les Turcs abandonnèrent, jugeant impossible de les conserver après la prise de Wirewitza. Cependant l'armée principale, qui étoit devant Bude, attaqua Warestadt, qu'elle emporta avec beaucoup de vigueur, et s'empara de l'île de Sainte-Marguerite, où elle trouva quantité de fourrages dont elle avoit un extrême besoin, parce que les ennemis avoient entièrement consumé tous ceux qui étoient aux environs de la place. Le grand visir ne pouvant aller en personne secourir cette place, qui est la capitale du royaume de Hongrie, y envoya le sérasquier, officier de réputation. Il s'appeloit Zouglan, et avoit été élevé dans le sérail avec Ibrahim, alors grand visir, auquel il devoit toute son élévation. Il avoit commencé à donner des preuves de sa valeur sur mer; mais ne trouvant pas dans cet emploi de quoi satisfaire son ambition, il avoit quitté ce service, et étoit allé volontaire dans l'armée commandée par Capostan-Pacha, contre le roi de Pologne. Sa fierté lui avoit attiré la disgrâce de son général : il avoit été envoyé prisonnier à Temeswar; mais il avoit trouvé le moyen de se sauver et de venir à Constantinople, où il avoit fait son raccommodement par l'entremise d'Ibrahim, qui étoit déjà en considération à la Porte; et ce généreux ami lui avoit fait donner de l'emploi dans l'armée que le Grand-Seigneur envoyoit contre les Morlaques, qui avoient refusé de payer le tribut ordinaire. Celui qui commandoit les troupes ayant été tué dans une embuscade que les rebelles lui avoient dressée, Zouglan avoit été mis à sa place; et il avoit

continué cette guerre si glorieusement, qu'on l'avoit nommé *Cheitar*, ou le diable. Ibrahim ayant été fait caïmacan de Constantinople, avoit obtenu du grand visir Cara-Mustapha, pour son ami Zouglan, le commandement de l'armée que l'on envoyoit dans la province de Diarbeck pour s'opposer aux entreprises des Persans, qui vouloient entrer dans les terres de l'empire ottoman pendant que le Grand-Seigneur étoit passé en Hongrie avec toutes ses forces. Zouglan n'avoit pas été moins heureux dans cet emploi que dans les autres : il avoit battu les Persans, et s'étoit rendu maître de la province de Serbent, qu'il avoit abandonnée après l'avoir rendue tributaire de Sa Hautesse. Ibrahim étant parvenu à la dignité de grand visir après la mort de Cara-Mustapha, et ne voulant pas s'éloigner du Sultan, qui passoit tous les jours à chasser dans les plaines d'Andrinople pendant que les Impériaux lui enlevoient les meilleures places de Hongrie, avoit fait donner à Zouglan, qu'il regardoit comme un autre lui-même, le commandement de l'armée destinée au secours de Bude, avec la qualité de sérasquier, qui donne chez les Turcs le même pouvoir qu'avoient autrefois les connétables en France.

Ce général, tel que je viens de le peindre, ayant assemblé un corps de troupes considérable aux environs d'Albe-Royale, se mit en marche pour aller attaquer les lignes des chrétiens; mais ayant appris que l'électeur de Bavière étoit arrivé au camp avec des troupes fraîches, il changea de dessein, et jugea qu'il falloit attendre que les Bavarois fussent fatigués comme l'étoit déjà le reste de l'armée. Il marcha vers le pont d'Esseck pour y combattre les troupes com-

mandées par le comte Erdedi, bannat de Croatie, en l'absence du comte de Lelé, qui avoit eu ordre de se rendre devant Bude. Le prince Charles ayant été averti de la marche du sérasquier, résolut de le prévenir; et ayant fait venir toute la cavalerie qui étoit dans les places frontières, il partit du camp avec ces troupes, celles de Bavière, et trois régimens qui lui étoient venus de Moravie, pour aller combattre Zouglan, laissant la conduite du siége à l'électeur. Le sérasquier ne voulant pas hasarder un combat qui ne pouvoit lui apporter aucun avantage, quand le succès en eût été très-heureux pour lui, se retira sous le canon d'Albe-Royale, et obligea ainsi le prince Charles de s'en retourner sans rien faire. Le général Schults fut plus heureux : il assiégea et prit à discrétion la ville d'Eperies, et fit prisonnière toute la garnison que le comte Tékély y avoit fait entrer le jour précédent, à la réserve de quelques officiers qui se glissèrent le long des murailles.

Le sérasquier ayant résolu de tenter le secours de Bude, se mit en marche, et parut à la vue du camp des Impériaux le 22 septembre, à la tête de vingt-cinq mille hommes. Il attaqua les lignes par deux endroits, et tâcha de forcer les retranchemens pour se faire un passage dans la ville; mais il trouva tant de résistance, qu'il fut contraint de se retirer avec une perte considérable. Il revint le 25 avec douze ou quinze mille chevaux, et feignit de vouloir attaquer les lignes pour la seconde fois. Pendant que les Impériaux se préparoient à le recevoir, il détacha quatre mille chevaux qu'il fit marcher le long d'une colline; les Turcs vinrent ensuite tomber sur un quartier des Impériaux,

qui n'étoit défendu que par deux régimens de cavalerie et par deux bataillons. Ils les chargèrent sans leur donner le temps de se reconnoître, les défirent presque entièrement, et en tuèrent ou blessèrent plus de mille. Pendant le combat le sérasquier fit encore filer le long de la même colline mille hommes, qui, profitant du désordre où étoient les Allemands, entrèrent dans la ville sans être vus, à la faveur d'une sortie que les assiégés firent en même temps. Le lendemain, l'électeur de Bavière et le prince Charles sortirent des lignes avec une partie de la cavalerie hongroise et polonaise, et avec quelques régimens d'infanterie, pour aller attaquer le sérasquier dans son camp, et l'obliger de s'éloigner; mais ils ne le trouvèrent plus. Comme il avoit jeté un secours suffisant dans Bude, il n'avoit plus songé qu'à la conservation de ses troupes; et s'étant retiré vers Albe-Royale, il s'étoit fortifié dans un poste tellement avantageux, qu'on ne pouvoit aller à lui qu'en traversant un marais: ce qui obligea ces deux princes de s'en retourner à leur camp.

Le sérasquier, bien instruit que la garnison de Bude se défendoit avec beaucoup de vigueur, et que l'armée des Impériaux dépérissoit tous les jours, resta près d'un mois dans ce poste; mais lorsqu'il vit que les Allemands s'opiniâtroient à ce siége malgré la rigueur de la saison, il résolut de faire un dernier effort pour les en chasser, et parut à la tête de leur camp avec un corps considérable de cavalerie. Les Impériaux ayant détaché quelques régimens de chevau-légers pour l'aller attaquer, les assiégés firent en même temps une sortie. Pendant qu'une partie de

l'armée impériale étoit occupée à soutenir les chevau-légers, et que le sérasquier, sans combattre, se contentoit d'occuper la cavalerie ennemie par des escarmouches, huit grosses barques chargées de troupes et de munitions envoyées par le pacha d'Agria passèrent le Danube au-dessus de Pest. Les Turcs, au nombre de six à sept cents, chargèrent les Impériaux qui étoient commandés pour garder les redoutes qu'on avoit construites du même côté, et les en chassèrent presque sans aucun obstacle, parce que le jour précédent on avoit tiré de ce poste une partie des troupes destinées à sa défense. Le secours entra par ce moyen dans la place, enseignes déployées et tambours battans, avec de grands cris de joie, suivant la coutume des Turcs; ce qui causa une extrême consternation parmi les troupes impériales. Le prince Charles de Lorraine assembla quelques jours après le conseil de guerre, et il fut résolu de lever le siége, à cause des incommodités de la saison et du mauvais état des troupes. L'armée décampa le premier de novembre, et passa sur le pont de bateaux, qui fut aussitôt détruit. On fit transporter l'artillerie et les bagages dans l'île de Saint-André, avec mille malades ou blessés qui furent conduits de là par eau jusqu'à Gran.

Bude, autrefois le séjour des rois de Hongrie, et appelée par les Allemands *Offen*, fut bâtie par Buda, frère d'Attila, roi des Huns, qui lui a donné son nom. Elle est sur le Danube, dans le comté de Pelicz ou Pilsen; elle forme comme un triangle avec Gran et Albe-Royale, dont elle est également éloignée: elle est bâtie sur le penchant d'une montagne, qui en rend la situation avantageuse. On la divisoit en haute et

basse ville; mais la basse ville, qu'on appeloit le *Warestat*, ou ville des juifs, a été ruinée par les Impériaux depuis qu'ils en ont été maîtres. La haute ville occupe presque toute la hauteur de la colline, et est entourée de bonnes murailles garnies d'espace en espace de tours et de rondelles à l'antique. A l'une des extrémités, il y a un fort château que Sigismond, roi de Hongrie, qui fut depuis empereur, y fit bâtir avec plusieurs autres édifices. Ce château, qui est fort élevé, commande une partie de la ville; il est environné d'un fossé profond, et défendu par des tours antiques, avec quelques fortifications à la moderne, qui s'étendent depuis les murailles de la haute ville jusqu'au Danube. Le paysage des environs est diversifié d'une manière fort agréable: on voit d'un côté de petits coteaux chargés de vignobles, de l'autre une grande plaine arrosée par le Danube, et ce fleuve en cet endroit peut avoir un quart de lieue de largeur : on le passe sur un pont de bateaux qui communique avec la petite ville de Pest, située un peu au-dessous sur le rivage opposé. Sur la colline qui est du côté de Bude, il y a deux fontaines dont les eaux sont d'une telle froideur qu'on ne peut y tenir la main; cependant il y a des bains chauds vers la ville basse.

[1685] Au commencement du printemps de l'année suivante, le général Schults assiégea Waaghwar. Après s'être emparé de la ville basse, il attaqua le château; mais le comte Tékély s'étant avancé avec un gros corps de Hongrois et de Tartares, Schults se retira avec tant de diligence, qu'il fut contraint d'abandonner plusieurs pièces de canon. Les Impériaux tenoient

Neuhausel bloqué depuis le commencement de l'hiver; mais comme les Turcs y avoient fait entrer plusieurs convois, ils résolurent d'en former le siége. Neuhausel, où autrement Ouven, c'est-à-dire château, n'est éloigné que d'environ deux milles du confluent du Waagh avec le Danube; sa situation est dans une plaine marécageuse, mais dont le fond est si bon qu'on peut y passer partout. Cette place est en forme d'étoile à six rayons, ayant à chaque coin un bastion fort élevé et revêtu de maçonnerie; ses courtines néanmoins sont de différentes longueurs, à cause de l'inégalité du terrain : elle est entourée d'un fossé rempli d'eau, d'une toise et demie de profondeur et de dix-huit de largeur. Il n'y a que deux portes, et au devant de chacune une demi-lune de terre palissadée, sans d'autres dehors qu'un chemin couvert assez irrégulier. Deux rivières l'avoisinent : celle de Neytracht, qui n'en est éloignée que d'une portée de pistolet, et dont l'eau coulant par des chemins souterrains remplit ses fossés; et celle de Scheit-Wag, qui passe à deux lieues : l'une et l'autre sont guéables en plusieurs endroits.

L'armée impériale étant arrivée devant la place, les troupes de Brunswick prirent la gauche, et celles de Bavière la droite. On fit l'ouverture de la tranchée le 10 de juillet; on commença de saigner le fossé la nuit du 14 au 15 pour le mettre à sec, et les batteries furent en état de tirer le 20 du même mois. Au commencement d'août, le sérasquier se mit en marche pour secourir cette place. Le prince Charles de Lorraine en ayant eu avis, alla au devant de lui pour le combattre, laissant devant la place les troupes néces-

saires pour continuer le siége; il passa le Danube à Comorn, et il apprit en chemin que les ennemis s'étoient emparés de Vicegrado. Après avoir traversé le marais qui est au-dessous de Comorn, il marcha vers Gran; et à la sortie du dernier défilé il aperçut, de la hauteur par où l'on descend dans cette place, les Turcs qui marchoient en bon ordre. Le sérasquier, à la vue des Impériaux, mit ses troupes en bataille, leur fit occuper une hauteur peu éloignée de Gran, et assit son camp à mi-côte, en appuyant sa droite au Danube, et laissant le chemin de Bude à sa gauche. Les Impériaux continuèrent leur marche, tirant vers un marais entrecoupé d'un ruisseau qui s'étend depuis le pied des montagnes jusqu'au Danube. Comme il falloit passer ce fleuve pour aller aux ennemis, le prince Charles le fit sonder en plusieurs endroits : on trouva que le fond en étoit fort mauvais, et qu'on ne pouvoit le passer qu'en défilé, par cinq ou six espaces écartés l'un de l'autre. Ce passage étant fort périlleux à la vue des ennemis qui étoient rangés de l'autre côté en bon ordre, le prince Charles jugea à propos de camper à Almatz, qui est à la portée du canon du marais; de sorte que son armée avoit les hauteurs à sa droite, et la rivière à sa gauche. Après y avoir passé la nuit, il continua sa marche toujours à la vue des ennemis. Pendant cette marche des chrétiens, les Infidèles avoient assemblé toutes leurs forces, ayant fait repasser le fleuve aux Tartares et aux Turcs qu'ils avoient laissés près de Weitzen, de manière que leur armée étoit alors de soixante mille hommes. Le reste du jour et le lendemain se passèrent en escarmouches.

Le 14 août, les Turcs avancèrent leur camp à la même distance du marais qu'étoit celui de l'armée impériale, étendant leur droite le long du Danube, et leur gauche sur les hauteurs. Le prince Charles ayant appris par un Polonais qui s'étoit échappé des mains des Turcs que le sérasquier avoit dessein d'attaquer, parce qu'il se croyoit fort supérieur en troupes, résolut de feindre une retraite précipitée pour l'attirer au combat. Les bagages prirent les devants à l'arrivée de la nuit. Deux heures après les troupes se mirent en marche en ordre de bataille, laissant quelques gardes pour observer la contenance des ennemis. Les Turcs, croyant en effet que les Impériaux se retiroient, travaillèrent promptement à combler le marais, qu'ils passèrent en foule pour les suivre. L'armée impériale étant arrivée dans un poste où les deux ailes étoient à couvert, se rangea d'abord en bataille; l'aile gauche s'étendit vers le Danube, et la droite jusqu'au pied de la montagne de Sérau. Vers les trois heures du matin, les Infidèles, qui étoient passés les premiers, attaquèrent avec furie l'aile gauche commandée par l'électeur de Bavière, et furent vigoureusement repoussés. Les chrétiens cependant continuèrent leur marche avec beaucoup de silence, et gagnèrent un poste plus reculé et plus avantageux.

Les deux généraux, voyant qu'il n'y avoit plus moyen de différer le combat, mirent leurs troupes en bataille suivant l'ordre des jours précédens. Ils mêlèrent la cavalerie avec l'infanterie pour faire un plus grand front; et pour arrêter plus facilement les ennemis, dont la première fureur étoit à craindre, ils laissèrent très-peu d'intervalle entre les escadrons et

les bataillons, afin qu'il n'y eût aucune ouverture par où les Infidèles, qui ne combattent ordinairement qu'en foule, pussent entrer dans les lignes et rompre les rangs. L'armée se rangea de cette manière à la faveur d'un brouillard qui s'éleva à la pointe du jour : ce brouillard étoit si épais, qu'il empêcha les Turcs de connoître la force et la disposition de l'armée chrétienne, et ne contribua pas peu à l'avantage de cette journée. Dès que les troupes furent en bataille, l'obscurité se dissipa aussi facilement qu'elle s'étoit répandue, et les deux armées marchèrent l'une à l'autre d'un mouvement égal. Les Turcs descendirent des montagnes : les janissaires, marchant confusément avec les Tartares et les spahis, commencèrent le combat par trois décharges différentes ; à la troisième, s'étant avancés à la distance de la pique, ils firent tous leurs efforts pour rompre les rangs des Impériaux sans pouvoir en venir à bout. Ils furent repoussés avec la même vigueur par l'aile gauche, et, désespérant de l'enfoncer, ils essayèrent de la prendre en flanc ; ce qu'ils ne purent faire, parce qu'elle étoit couverte par le Danube. Ce moyen leur ayant manqué, ils attaquèrent en même temps les deux ailes ; mais on fit sur eux un si grand feu de canon et de mousqueterie, qu'ils s'ébranlèrent, et commencèrent à plier. Le prince Charles de Lorraine ordonna aux troupes de les pousser au petit pas sans se rompre ; et en même temps il les fit charger par les Hongrois, qui, étant accoutumés à leur manière de combattre, se rallient fort aisément.

Quand les Turcs furent hors de la portée du feu des Impériaux, ils revinrent à la charge ; et tournant

tête contre les Hongrois qui les poursuivoient, ils les mirent en désordre. Les Allemands, qui venoient derrière, et qui marchoient plus serrés, les reçurent si vigoureusement qu'ils furent obligés de prendre la fuite. La droite des Turcs ayant vu plier la gauche, se jeta toute de son côté, non-seulement pour la soutenir, mais encore pour faire un nouvel effort contre la droite des chrétiens, et tenter tous les moyens possibles de la rompre. Pour cet effet, un gros de leurs troupes s'avança pour prendre les chrétiens en flanc; mais le comte de Dunewald fit marcher de ce côté-là quelques escadrons et quelques bataillons des plus proches de la première ligne. L'électeur de Bavière s'étant avancé en même temps à la tête de l'aile gauche, la confusion commença à se mettre parmi les Infidèles; et enfin ils prirent la fuite avec si peu d'ordre, qu'ils s'engagèrent dans les endroits du marais les plus difficiles. Ils furent vivement poursuivis; et les janissaires, qui s'étoient avancés sur la montagne, étant abandonnés par les spahis, furent presque tous taillés en pièces : les Impériaux étoient si acharnés à leur poursuite, qu'ils passèrent le marais à l'endroit que les Turcs avoient comblé. Aussitôt qu'ils parurent au-delà des défilés, ceux qui gardoient le camp abandonnèrent les tentes, les équipages et les munitions : enfin les Infidèles se sauvèrent par trois endroits différens, dans un tel désordre que les janissaires tuèrent les spahis pour avoir leurs chevaux, et pour se venger de ce qu'ils les avoient abandonnés sur la montagne. Le prince Charles, après ces différens avantages, étant retourné devant Neuhausel, obligea peu de jours après les assiégés de capituler.

Pendant ce siége, le général Schults et le comte de Lelé, qui commandoit un corps séparé, prirent Eperies à composition. Ils marchèrent ensuite vers Michelawitz, qui se rendit de la même façon. De là le comte de Lelé s'étant séparé du général Schults, battit le pacha d'Esseck, et marcha vers cette place, que ses troupes prirent d'assaut et pillèrent. Les habitans essayèrent de se sauver, partie par eau, partie dans le château, avec leurs femmes et leurs enfans; mais plusieurs furent pris dans de petites barques. La ville d'Esseck étoit anciennement nommée *Mursa* ou *Mulcia* : elle est assez grande, et l'on y compte plus de cinq cents boutiques de marchands, plusieurs mosquées, et de grands bazars ou marchés. Ses murailles ne sont pas de grande défense; mais le château est un poste fort difficile à emporter, étant tout situé dans la rivière sur un roc. Il y a devant cette ville un pont pour passer la Drave, sur laquelle elle est bâtie, qui est un des plus beaux de l'Europe. Il a huit à neuf mille pas de long sur vingt-quatre pieds de large : il s'étend jusqu'à la petite rivière de Fonnes, qui est en-deçà de la Drave; d'espace en espace il y a des guérites pour y poser des sentinelles, et des degrés pour descendre dans le marais qui est entre les deux rivières, lorsqu'il n'est pas inondé par le débordement de leurs eaux, comme il l'est assez souvent. Le fort de Tarda ou Darda couvre et commande le pont en-deçà de la Drave.

Le sérasquier, après sa défaite, se retira sous le canon de Bude, où il fit étrangler quelques officiers et plusieurs soldats, sous prétexte qu'ils ne s'étoient pas acquittés de leur devoir. Pendant le combat, le par-

cha de cette place fit tirer plusieurs volées de canon sur ses troupes, et lui manda que le Grand-Seigneur l'avoit envoyé pour combattre l'armée chrétienne, et non pas pour prendre la fuite. Ce reproche ranima la valeur du sérasquier : il se mit sur-le-champ en marche avec les débris de son armée pour aller chercher les Impériaux ; mais comme la saison étoit fort avancée, il ne put les engager au combat, et il alla prendre ses quartiers dans la Bosnie et dans la Croatie.

La consternation où la défaite du sérasquier avoit mis les Turcs et les mécontens de Hongrie facilita au général Schults les moyens de continuer ses opérations. Après avoir réduit sous l'obéissance de l'Empereur les villes de Tokai, Onod, et quelques autres, il remit le commandement des troupes au comte Caprara, qui assiégea Cassovie. Quoique la garnison fit une vigoureuse défense, le comte Tékély, qui connoissoit l'importance de cette place, et qui avoit bien prévu qu'il ne pourroit la conserver s'il n'étoit secouru par les Turcs, sollicita dès le commencement du siége le pacha du grand Waradein de lui envoyer des troupes. Ce pacha lui avoit d'abord répondu qu'il ne pouvoit lui donner aucun secours sans des ordres exprès de la Porte, qu'il espéroit recevoir dans peu de jours. Il lui manda ensuite par un aga qu'il avoit reçu ces ordres, et qu'il avoit tout sujet d'en être content ; mais que ne pouvant les communiquer qu'à lui-méme, il le prioit de le venir trouver le plus tôt qu'il lui seroit possible. Le comte Tékély prit la route de Waradein avec un corps de sept mille hommes, et trouva hors de la ville le pacha, qui le reçut avec une nombreuse suite. Ils entrèrent ensemble dans la

place au bruit du canon. Tékély étoit accompagné du comte Petrozzi et des principaux officiers des mécontens. Ils furent traités magnifiquement à dîner par le pacha; mais à la sortie de la table un aga, suivi de quelques janissaires, entra dans la salle, et déclara qu'il avoit un ordre exprès de la Porte d'arrêter le comte Tékély, et de le mettre aux fers; ce qui fut exécuté sur-le-champ. Le pacha dit ensuite à Petrozzi qu'il devoit prendre le commandement des troupes et le gouvernement de la haute Hongrie, jusqu'à ce qu'on fût informé des intentions du Grand-Seigneur à ce sujet. Petrozzi parut l'accepter avec beaucoup de joie; mais lorsqu'il fut sorti de la ville, il apprit aux officiers de l'armée le malheur qui étoit arrivé à leur général: et leur ayant représenté l'infidélité des Turcs, il leur persuada de se remettre sous la puissance de l'Empereur; ce qu'ils firent unanimement. La garnison de Cassovie ayant été informée de ce changement, demanda à capituler, et ouvrit les portes au comte Caprara.

J'avois accompagné le comte Tékély dans ce funeste voyage : ainsi sa disgrâce me causa autant de chagrin que de surprise; mais je crus devoir dissimuler l'impression qu'elle me fit. Je suivis le nouveau général Petrozzi; et quand je vis la résolution prise par les officiers de l'armée, je me dérobai adroitement, je gagnai Mongatz par des chemins détournés, et je portai à la princesse la nouvelle de la détention de son mari. Elle la reçut avec beaucoup de fermeté; elle m'assura même qu'elle soutiendroit le parti, et qu'elle défendroit ses places avec autant de vigueur que si le comte y étoit en personne. Ensuite elle me

pria d'aller travailler à sa liberté; et comme elle savoit que tout se fait à la Porte pour de l'argent, elle m'en donna avec des pierreries et des lettres de change, afin que je pusse gagner les principaux ministres du divan. Je menai avec moi un homme qui parloit fort bien la langue turque, et je me mis en chemin.

Je me rendis d'abord à Belgrade, où à mon arrivée je fis dire au pacha qui y commandoit que je venois de Hongrie, et que j'avois des affaires importantes à communiquer au grand visir; il me donna un janissaire pour me conduire. J'allai de là coucher à Yagodina, gros bourg où il y a un assez beau baïstan et deux mosquées. Nous passâmes la Morave sur un pont de bois que le grand visir Mahomet Coprogli avoit fait faire, et nous allâmes à Nissa, après avoir traversé quelques ruisseaux assez gros et des bois très-dangereux. Deux jours après nous arrivâmes à Sophia, où il y a six beaux caravanserais. Cette ville est belle, riche et marchande: il y a une église de chrétiens latins, entretenue par plusieurs gentilshommes et marchands ragusiens; il y a aussi de très-beaux bazars couverts, et de belles places: c'est le siége du beglierbey de Romanie.

En sortant de Sophia, nous quittâmes la Servie pour entrer dans la Bulgarie. Nous eûmes toujours de méchans chemins, jusqu'à ce que nous eûmes passé la montagne de Kapili-Dervend, qui est très-rude et très-fatigante; mais de là à Constantinople nous n'eûmes plus que des plaines agréables. Nous passâmes à gué la Marizza, qui va à Andrinople; ce qu'il nous fallut faire plus de dix fois en moins d'une demi-heure, parce qu'elle a beaucoup de sinuosités. Enfin nous

arrivâmes à Philippopoli, grande ville arrosée par la Marizza qu'on y passe sur un beau pont, et deux jours après à Andrinople. Celle-ci est une belle et grande ville, mais mal bâtie, comme le sont la plupart des villes de Turquie. On traverse d'abord en y entrant un beau et long pont, sous lequel passent trois rivières qui se joignent en cet endroit, la Tonugia, la Marizza et l'Arda. La ville d'Andrinople est située sur le haut et sur la pente d'une colline, au confluent de ces trois rivières: il n'y a point d'endroit dans la Romanie où l'air soit plus doux et plus tempéré, parce qu'elle est environnée de grandes plaines également éloignées de la mer et des montagnes. Les bâtimens des particuliers sont assez propres pour le pays: le baïstan est vaste et tout voûté; le lieu où les cordonniers tiennent leurs boutiques l'est ausssi, et forme une espèce de halle. Tous les artisans d'un même métier ont leur quartier séparé des autres, comme dans toutes les autres villes de Turquie. La superbe mosquée du sultan Soliman, qui est au plus haut de la ville, se fait remarquer de loin. Le sérail est dans une situation fort agréable; et pour y arriver il faut passer sur un pont de pierre de six arches. Andrinople est du gouvernement de la Romanie; on y envoie de trois ans en trois ans un mola-cadi, qui rend la justice en première instance, n'y ayant que lui de juge dans la ville. Il a aussi l'intendance de la police, dont il tire un grand revenu, parce qu'il fait beaucoup d'extorsions qui le mettent en état de faire des présens aux ministres quand il est de retour à Constantinople, pour empêcher qu'on ne recherche sa conduite, et pour pouvoir obtenir un emploi plus con-

sidérable. Cette ville est gardée par des janissaires et par des spahis, qui n'obéissent qu'à leurs chefs et ne reconnoissent que leurs agas, qui résident auprès du Grand-Seigneur.

Après avoir demeuré un jour à Andrinople, nous continuâmes notre route par des plaines fort agréables, et nous ne trouvâmes de là à Constantinople qu'une seule ville appelée Selivrée (*Selimbria*). Elle est petite et presque ruinée; ce qui fait que les Turcs l'ont abandonnée aux Grecs. Il y a une église fort ancienne, dans une situation si avantageuse qu'on découvre de là tous les vaisseaux et toutes les galères qui vont de Constantinople dans l'Archipel. Constantinople est appelée par ceux du pays *Stamboul*, qui peut-être est une corruption du mot grec πόλις (ville par excellence), comme on l'appeloit sous le règne des empereurs, parce qu'elle étoit alors la première ville du monde. Elle est dans une position fort avantageuse, étant située sur deux mers; ce qui la rend fort marchande. Elle occupe une pointe de terre dont la figure est presque triangulaire, et est assise sur le penchant d'une colline entourée de sept autres qui ont chacune à leur sommet une mosquée et des dômes dorés, qui font de loin un fort bel effet. L'air n'y est pas fort sain, à cause des vents qui causent dans l'air une intempérie continuelle. Son tour est de treize milles, ou, selon quelques-uns, de seize; ses murailles sont défendues d'espace en espace par de grosses tours.

Les chrétiens et même les ambassadeurs demeurent à Péra, espèce de faubourg ou de petite ville séparée de Constantinople par un bras de mer. Le port a une

lieue de long : il est si profond, que les plus grands vaisseaux y peuvent demeurer sans jeter l'ancre, étant à couvert d'un côté par la ville de Constantinople, et de l'autre par le faubourg de Péra. L'intérieur de cette grande ville est fort incommode pour les voitures; ce qui fait que les Turcs vont ordinairement à cheval, et ne se servent de carrosse que pour envoyer leurs femmes au bain. On n'y voit point de charrettes, parce que tous les fardeaux sont portés par des Arméniens qui gagnent leur vie à ce métier. Les rues sont fort étroites, et hautes et basses à cause des collines; il n'y a que celle qui va depuis la porte d'Andrinople jusqu'au sérail où l'on puisse aller commodément en carrosse, parce qu'elle est large, droite et unie. Toutes les maisons des particuliers ne sont bâties que de bois, et d'une mauvaise construction; elles n'ont qu'un étage, à cause des grands vents. Il n'y a point d'autres hôtelleries que les caravanserais; et chaque nation a le sien, où logent les marchands. Toutes les mosquées ont été bâties sur le modèle de Sainte-Sophie. Cette église, qui reconnoît l'empereur Justin pour son fondateur, peut passer pour un des plus beaux édifices du monde : quoiqu'elle ait été ruinée plusieurs fois, on la regarde encore avec admiration. Cependant il n'en reste plus que le chœur, qui consiste en un dôme de deux cent treize pieds de diamètre, autour duquel il y a de grandes galeries fort élevées, et soutenues par des colonnes de marbre de diverses couleurs, et d'une grosseur extraordinaire. Ce grand vaisseau est enrichi par dedans de plusieurs tables de porphyre et de marbre; les ornemens de la voûte sont des mosaïques; les Turcs l'ont blanchie en quelques endroits

pour y tracer le nom de Dieu. Le pavé de l'église est de marqueterie, enrichi de nacre de perle, de cornaline et d'agate : le portail est vaste et fort élevé; le dehors de l'église est fort massif, et il y a plusieurs gros murs en talus pour empêcher que la pesanteur du dôme ne fasse entr'ouvrir la muraille, et n'écarte les piliers qui le soutiennent. Il n'est pas permis aux Turcs d'entrer dans la mosquée avec des souliers et d'autres chaussures; ce qui fait qu'ils en couvrent le pavé d'étoffe cousue par bandes, qu'ils étendent à quelque distance l'une de l'autre. L'entrée en est défendue aux femmes : elles se tiennent sous le portique du dôme. Au dedans il n'y a ni autel ni images; mais les Turcs se tournent du côté de la Mecque et de Médine, où est le tombeau de Mahomet. Il y a devant chaque mosquée une grande fontaine dont le bassin est de marbre, où on se lave avant que d'entrer, l'ablution faisant partie des cérémonies de la religion. Les mosquées sont éclairées en dedans par une infinité de lampes suspendues au dôme, et entre lesquelles il y a des boules de cristal et des œufs d'autruche. Il n'y a point de cloches pour appeler à la prière; mais on fait monter sur les tours, nommées ici minarets, des hommes qui appellent le peuple à haute voix. On fait la prière cinq fois par jour.

On voit au milieu de la ville le vieux sérail que Mahomet II fit bâtir pour sa demeure; il est fermé de murailles comme un couvent de religieuses, sans aucune vue au dehors. La première porte est soigneusement gardée par plusieurs capigis, et la seconde par des eunuques qui n'en permettent l'entrée à aucun homme, de quelque condition qu'il soit. C'est

là qu'on porte le grand-seigneur quand il est mort, et où on relègue ses femmes, qui n'en sortent jamais que pour se marier; ce qui fait que durant la vie du sultan elles travaillent à amasser beaucoup d'argent, afin de pouvoir trouver un mari après la mort de l'empereur. On voit à l'une des extrémités de la ville une colonne ornée de bas-reliefs qui représentent diverses histoires, et que par cette raison on nomme la colonne historiale; et une autre colonne de porphyre qui avoit été destinée à servir de piédestal à la statue de Justinien ou à celle de Constantin.

Le château des Sept-Tours est à l'extrémité de la ville au sud: c'est le lieu où l'on enferme les prisonniers de conséquence, et où l'on garde le revenu des mosquées. Le bâtiment est carré, et entouré d'une double muraille; il y a une forte garnison. Il est défendu par sept tours couvertes de plomb, et qui ont chacune près de cinquante coudées de haut: les logemens y sont assez commodes, et ressemblent à ceux de la Bastille à Paris.

Le sérail où loge le grand-seigneur, et qu'on nomme en langue du pays *seray*, est bâti à une autre extrémité de la ville au levant, à la pointe d'un angle qui s'avance dans la mer vis-à-vis les ruines de Calcédoine. Ce palais contient tout le haut et tout le penchant d'une colline, où étoit autrefois le monastère des religieuses de Sainte-Sophie: il est environné de bonnes murailles, et fortifié d'espace en espace par des tours où l'on fait garde nuit et jour. Les bâtimens sont sur le haut de la colline, et les jardins sur le penchant qui descend jusqu'au bord de la mer. Le sérail peut avoir une lieue de tour; il est séparé de

la ville par une muraille fort épaisse, où les azamoglans font la garde.

Outre la grande porte par où l'on entre ordinairement, il y en a plusieurs autres, tant du côté de la ville que du côté de la mer, par où le Grand-Seigneur sortoit assez souvent déguisé pour aller entendre ce qu'on disoit de lui et de son gouvernement. Entre la muraille et la mer, est un petit quai de quatre ou cinq toises de large, où il y a plusieurs canons en batterie qui ne tirent qu'aux jours de réjouissances. A l'extrémité du quai, du côté de la mer, est le kiosque : c'est un cabinet en saillie ouvert de tous côtés, où le Grand-Seigneur va prendre le frais pendant les chaleurs ; il est enrichi de dorures, et pavé en marqueterie.

Les bâtimens du sérail sont fort irréguliers, parce qu'ils ont été construits par plusieurs sultans et en divers temps, et que les Turcs n'entendent pas l'architecture. On entre d'abord dans une grande cour large de quatre cents pas et longue de cent quinze, mais non pavée. Cette première cour est gardée par les capigis, qui se relèvent de douze heures en douze heures, et qui sont commandés par six capigis-bachis; on y entre à cheval le jour du divan. On voit à main droite un corps de logis qui sert d'infirmerie, et où l'on porte les malades du sérail dès qu'ils sentent la moindre incommodité qui peut les obliger à garder le lit. De cette cour on passe dans une seconde qui peut avoir trois cents pas en carré ; elle est entourée de galeries couvertes de plomb, et soutenues par des colonnes de marbre. Il y a plusieurs fontaines entre ces colonnes, et des allées de cyprès règnent

tout du long; le reste forme une espèce de place couverte de gazon, et entourée de barrières pour empêcher que les chevaux ne gâtent l'herbe. Les janissaires et les spahis sont en bataille dans l'espace qui est entre ces barrières et la galerie. Chacun d'eux reste dans son poste jusqu'à ce qu'il soit appelé par ses officiers; il leur présente alors sa requête, et l'on y fait droit sur-le-champ.

La salle du divan est fort spacieuse, et couverte de plomb; elle est lambrissée en dedans, enrichie de dorures et d'ornemens arabesques, et le plancher est couvert d'un grand tapis de Perse sur lequel on marche. Le divan, auquel le grand visir préside, se tient quatre fois la semaine : le samedi, le dimanche, le lundi et le mardi. L'arsenal, où se garde le trésor du grand-seigneur, est derrière cette salle, et la porte en est scellée du grand sceau de Sa Hautesse.

Tous ceux qui ont séance au divan y vont de bonne heure, afin de terminer leurs affaires avant que le grand visir soit arrivé. Avant qu'on ouvre la porte, un iman fait la prière pour l'ame des sultans défunts, et pour la prospérité de celui qui règne. Le grand visir vient d'ordinaire au divan, accompagné de plus de quatre cents chevaux. Lorsqu'il est entré dans la salle, il prend sa place à l'autre bout sur une espèce de trône, ayant à sa gauche, qui est la place d'honneur chez les Turcs, les deux cadileskers de Romanie et de Natolie. Après eux, se rangent du même côté les trois tefterdars; les visirs de banque, qui sont ordinairement au nombre de six, se placent à la droite, et après eux le nitchangi. Les begliers-beys n'y ont point de séance; mais quand ils y viennent ils s'as-

seyent après les visirs. Le reis-effendi est debout près du bureau, où il lit toutes les requêtes, et écrit le résultat des délibérations de l'assemblée. Le grand-seigneur a dans sa chambre une jalousie qui répond dans la salle du divan, et d'où il peut voir tout ce qui s'y passe sans être vu. Or comme on ne sait point s'il y est ou non, cette incertitude oblige les officiers à faire mieux leur devoir.

Quand le divan est fini, tous les officiers vont à l'audience du grand-seigneur. Elle se tient dans une salle basse toute de marbre, où l'on ne voit de tous côtés que dorures. Le plancher est couvert d'un tapis de velours plein, brodé d'or et de perles. Le sultan est à un coin de la salle sur un sopha d'un pied de haut, couvert d'un tapis beaucoup plus riche que le premier; il est assis sur des carreaux, les jambes croisées, et il a au-dessus de sa tête un dais de bois couvert de lames d'or et enrichi de pierreries; il n'a auprès de lui que le capi-aga-chasarnada-bachi, et trois muets qui sont derrière la porte. Les officiers n'y vont que l'un après l'autre, et tout seuls. Lorsque le grand-seigneur est mécontent de leur conduite, il ne fait que frapper du pied, et aussitôt le malheureux qui a déplu est étranglé par les muets. L'aga des janissaires va le premier à l'audience, ensuite le cadilesker, puis le tefterdar, et enfin le grand visir, et les autres visirs subalternes. L'aga des janissaires est le colonel ou le commandant de toute cette milice, redoutable même à ses maîtres. Les cadileskers sont les chefs de tous les autres cadis ou juges de l'empire ottoman : ils sont gens de loi, et par cette raison ils ne peuvent être étranglés quand ils vont à l'audience. Les tefterdars

sont les trésoriers. Le grand visir, ou visir hazem, garde le sceau de l'Empire, et a le commandement général de toutes les troupes: il donne audience aux ambassadeurs, et fait la fonction de premier ministre. Les visirs de banque sont les conseillers du divan: ils sont tous gouverneurs de province. Le nitchangi est le chancelier, et le reis-effendi fait la fonction de greffier.

Le sérail est divisé en trois appartemens: le capi-aga a seul l'intendance du premier, où loge le grand-seigneur; le second, où logent les femmes, est gouverné par les eunuques, qui obéissent au kislar-aga; le troisième, qui comprend les jardinages, est sous la direction du bostangi-bachi. Les bostangis cultivent le jardin, et servent de rameurs quand le grand-seigneur va se promener sur la mer dans sa galère: le bostangi-bachi tient alors le timon. Les sultanes sont au nombre de deux ou trois cents : ce sont les plus belles esclaves que les pachas ou autres officiers de la Porte peuvent trouver, dont ils font présent au grand-seigneur, afin d'avoir quelque protection dans le sérail. Elles ont une gouvernante qui a une entière autorité sur elles, et leur impose telle punition qu'elle juge à propos quand elles ont commis quelque faute. Lorsqu'une sultane a eu un enfant du grand-seigneur, elle prend le nom d'*asseki*. Comme le grand-seigneur n'en épouse aucune, le premier enfant qu'il a de quelque sultane que ce soit est regardé comme le successeur de l'empire. Toutes celles dont le sultan a des enfans prennent le même nom d'*asseki*, et sont servies par les autres sultanes, qu'on appelle odalisques. La mère du grand-seigneur prend le nom de sultane Validé. Les sultans ont été long-

temps dans l'usage, lorsqu'ils parvenoient à l'empire, de faire étrangler tous leurs frères : mais la sultane Validé, qui avoit beaucoup de crédit sur l'esprit de Mahomet IV, obtint de lui qu'il laisseroit vivre son frère Soliman; et c'est celui qui règne aujourd'hui. Mahomet avoit déjà un fils qu'on appeloit Mustapha, et qui étoit un prince de grande espérance.

Mahomet étoit d'assez belle taille : il avoit le teint vif, les yeux pleins de feu, et la barbe fort noire; il étoit fort voluptueux, mais deux choses le détachoient de l'amour qu'il avoit pour les femmes : 1° l'attachement qu'il avoit pour son musaïf (c'est le nom qu'on donne au favori du grand-seigneur); 2° la passion excessive qu'il avoit pour la chasse, et qui lui faisoit passer des journées entières à cheval, au travers des bois et des rochers. Il faisoit une dépense prodigieuse en chiens, en chevaux, et en toutes sortes d'équipages de chasse. Il étoit avare et cruel; et comme il vouloit avoir à quelque prix que ce fût de l'argent pour fournir à ses dépenses, il suffisoit d'être riche pour devenir coupable auprès de lui. Il étoit encore défiant; ce qui l'obligeoit souvent à se déguiser pour découvrir ce qu'on disoit de lui. Enfin il étoit timide, et il a bien montré dans le malheur qui lui est arrivé qu'il manquoit de courage.

Soliman, qui règne aujourd'hui, est d'un tempérament mélancolique, et porté à la douceur. Il aime l'étude et la retraite, et il est fort versé dans l'intelligence de l'Alcoran, qui est la seule étude permise aux Turcs. Comme il a presque toujours été enfermé, il n'avoit pas de connoissance des affaires d'Etat; mais il tâche de s'en instruire : il a de la modération,

et seroit plutôt porté à la paix qu'à la guerre; mais ne pouvant la maintenir qu'après avoir rétabli la gloire de l'empire, il n'oublie rien pour faire la guerre avec succès : il s'informe de tout, et veut pourvoir à tout; il veut être instruit des intérêts de tous les princes étrangers, et il se pique de tenir sa parole; ce qui n'est pas ordinaire à ceux de cette nation, qui ne l'observent qu'autant qu'ils y trouvent leur intérêt.

Lorsque je fus arrivé à Constantinople, je conférai avec M. Girardin, ambassadeur de France, pour résoudre avec lui ce qu'il y avoit à faire pour procurer la liberté au comte Tékély. Ce ministre m'apprit que le Grand-Seigneur étoit fort mécontent de la conduite du grand visir Cara-Ibrahim; qu'il ne doutoit point que le sérasquier ne fût puni pour avoir laissé perdre Neuhausel; que, selon ce qu'il en avoit pu pénétrer, il ne doutoit pas que Soliman-Pacha, qui avoit commandé l'armée ottomane en Pologne, n'eût beaucoup de part au ministère; qu'en conséquence il me conseilloit d'attendre l'issue que pouvoient avoir les intrigues de cette cour, avant que de rien tenter en faveur de Tékély. La chose arriva comme l'ambassadeur de France l'avoit prévu. Le sérasquier ayant été accusé d'avoir retenu la paie des troupes, eut la tête tranchée, sans que ses services ni les recommandations du visir le pussent sauver.

Le grand visir étant allé à Andrinople, Soliman y fut mandé, et on lui offrit le commandement des troupes de Hongrie. Dans l'audience qu'il eut du Sultan, il se jeta à ses pieds, et le supplia très-humblement de le dispenser d'accepter un emploi si dif-

ficile, et dans lequel il ne pouvoit espérer que ses services eussent aucun succès. Il prit même la liberté de lui dire que l'état des affaires lui faisant prévoir que la campagne finiroit par la perte de sa tête, en conséquence il supplioit Sa Hautesse de le faire plutôt mourir sur-le-champ que de l'envoyer en Hongrie. Le Grand-Seigneur lui commanda de lui expliquer les raisons qu'il avoit de refuser le commandement de ses armées; ce que Soliman fit avec beaucoup de détail. Il lui représenta que le mauvais succès de la dernière campagne venoit de ce que les troupes n'avoient pas été payées, et de ce que le grand visir avoit manqué à plusieurs choses importantes pour son service. Enfin il offrit de prendre le commandement des troupes si le Grand-Seigneur vouloit se rendre en Hongrie, pour être plus à portée d'apprendre le détail de tout ce qui se passeroit. Ce discours fit un tel effet sur l'esprit du Grand-Seigneur, qu'il envoya demander au grand visir, qui étoit au lit sous prétexte d'une indisposition, s'il étoit en état de faire la campagne de Hongrie, où il avoit résolu de se rendre en personne. Le visir s'excusa sur le mauvais état de sa santé; ce qui fit résoudre le Sultan à le déposer. En effet, quelques jours après le Sultan lui envoya demander le sceau de l'Empire, et le donna à Soliman. Le nouveau visir, qui avoit été kihaia d'Achmet Coprogli lorsqu'il exerçoit cette même dignité, fit d'abord venir de Chio le pacha Mustapha Coprogli pour lui donner un emploi considérable, et reconnoître en sa personne les obligations qu'il avoit à son frère.

Cette nouvelle ayant été portée à Constantinople,

je me rendis à Andrinople. Ayant obtenu une audience particulière du nouveau visir, je lui fis entendre que la détention du comte Tékély avoit été fort préjudiciable aux intérêts de la Porte, puisqu'elle avoit causé la désertion de toutes les troupes des mécontens, avec la perte de Cassovie et du reste de la haute Hongrie. Le grand visir, qui étoit bien aise de décrier la conduite de son prédécesseur, fit entendre toutes ces raisons au Sultan; il envoya ensuite un ordre au pacha de Warasdin de mettre le comte en liberé, tet de l'assister de toutes ses forces. Je voulois m'en retourner en Hongrie; mais le comte me pria de rester à Andrinople pour ménager ses intérêts, pouvant lui être fort utile par le moyen des habitudes que j'avois faites à la Porte. Il me manda en même temps que le comte Caprara avoit converti le blocus de Mongatz en un siége régulier, mais que la princesse sa femme se défendoit avec une vigueur surprenante; que le grand visir, qui étoit arrivé à Belgrade, avoit envoyé ordre à Sultan-Galga, neveu du kan des Tartares, ainsi qu'au pacha qui commandoit en Valachie, de le venir joindre avec leurs troupes pour faire une puissante diversion dans la haute Hongrie, et qu'il espéroit avec ce secours pouvoir rétablir ses affaires.

[1686] Les Impériaux de leur côté, voulant profiter de la consternation où étoient les Turcs, résolurent de se rendre maîtres de Bude à quelque prix que ce fût. Ils en formèrent le siége le 15 de juin 1686, et prirent les mêmes postes qu'ils avoient occupés deux ans auparavant. Les assiégés se défendirent courageusement; ce qui donna lieu aux Turcs d'en tenter le

secours. Quatre pachas s'avancèrent à la tête de six mille hommes, et essayèrent de les faire passer, le 14 août, entre le quartier des Impériaux et celui de Brandebourg. Le prince Charles de Lorraine fit avancer ses troupes à une portée de mousquet hors des lignes, pour serrer sa droite contre une montagne qui paroissoit inaccessible, et où toutefois les Infidèles firent marcher un détachement avec du canon. Dès que ce prince s'aperçut que les Turcs se couloient le long de la montagne, il envoya les Hongrois de Palfi avec trois autres régimens pour les charger, et il les fit soutenir par ceux de Caprara et de Stirum. Les Hongrois ayant été rompus au premier choc, le baron de Mercy se mit à la tête du régiment de Schults, avec lequel il tint ferme, et donna le temps au comte de Lunewald d'arriver avec cinq escadrons. Les Turcs furent poussés avec une si grande vigueur, que leur cavalerie prit la fuite et abandonna les janissaires, qui furent taillés en pièces. Les spahis néanmoins se rallièrent, et, revenant à la charge, tâchèrent de prendre les chrétiens en flanc. Le prince Charles, qui vit leur dessein, fit faire halte à une partie des troupes, qu'il rangea sur une ligne, et fit marcher à eux quelques régimens. Les Turcs, après avoir essuyé le premier feu, se retirèrent avec beaucoup de vitesse, sans que l'on se mît en peine de les poursuivre.

La nuit, dix mille janissaires, soutenus d'une partie de l'armée ottomane, vinrent attaquer les lignes entre le quartier des troupes de Brandebourg et les Croates; ce qu'ils firent avec tant de furie, qu'à peine ceux qui les gardoient purent soutenir leur premier effort.

Le comte Caprara et le général Heuseler y étant accourus, coupèrent ceux qui avoient déjà forcé les retranchemens, et les taillèrent en pièces; ce qui donna le temps à tout le reste de l'armée de se mettre en bataille. Les Turcs furent poussés jusqu'à leur camp; mais ils firent entrer trois cents hommes dans Bude par la porte d'Albe-Royale.

Le grand visir voulut faire un dernier effort pour sauver cette place; il détacha pour cet effet, le 29 août, mille spahis, deux mille janissaires et quinze cents Tartares, sous le commandement de deux pachas. Ces troupes descendirent du côté de Varestadt, et marchèrent vers l'attaque des Impériaux, pendant que le gros de l'armée ottomane s'avançoit dans la plaine contre le camp de l'électeur de Bavière. Les Tartares attaquèrent les Impériaux du côté du Danube, et furent si bien reçus par le baron d'Asti, qu'ils furent contraints de se jeter du côté de la montagne, vis-à-vis de l'autre angle de la ville basse, pour se joindre aux janissaires et aux spahis. Dans le mouvement qu'ils firent, les généraux Mercy et Heuseler, qui commandoient la cavalerie, les pressèrent tellement, qu'il en demeura un grand nombre sur la place. Pendant ce combat, les janissaires et les spahis entrèrent dans le camp des chrétiens, et poussèrent le long de la circonvallation; mais ayant trouvé des chariots en haie qui leur fermoient le passage, tandis qu'ils s'empressoient de les détourner, le prince Charles les fit charger avec tant de vigueur par quelques escadrons, qu'ils furent bientôt dissipés. Plusieurs se jetèrent dans les tentes, croyant se sauver; mais ils furent assommés par les palefreniers. Dans le

même temps les assiégés firent une sortie pour faciliter aux janissaires l'entrée de la ville; mais ils furent si bien reçus par les Bavarois qui gardoient la tranchée, qu'ils furent contraints de se retirer dans la place avec perte de plus de cinquante hommes. Les ennemis qui étoient sur les éminences, voyant le mauvais succès de cette attaque, se retirèrent plus vite qu'ils n'étoient venus, craignant d'être poussés à leur tour. Le grand visir, d'un autre côté, avec le gros de son armée, fit feinte de vouloir attaquer les lignes du côté des Bavarois, et se tint dans cette posture jusqu'à deux heures après midi; mais ayant vu paroître une partie de l'armée du comte de Scherfemberg qui arrivoit, il prit le parti de se retirer.

Trois jours après, les généraux de l'armée impériale résolurent de donner l'assaut à la place par trois endroits différens. L'électeur de Bavière, accompagné du prince Louis de Bade, commença l'assaut à l'attaque du château; le prince Charles de Lorraine donna ensuite par le logement de la petite tour; et après un combat fort opiniâtre, où le gouverneur fut tué sur la brèche, les Impériaux entrèrent dans la ville, et mirent tout à feu et à sang. L'électeur de Bavière trouva plus de résistance au château; cependant il s'en rendit maître dans le temps que les Infidèles, qui avoient abandonné la brèche de la ville, vouloient s'y jeter. Ils se mirent d'abord à genoux pour demander quartier; puis voyant que les chrétiens continuoient de les massacrer sans vouloir les entendre, ils reprirent les armes par désespoir, et se défendirent avec une nouvelle vigueur : mais les généraux étant arrivés en cet endroit, firent cesser le

carnage. Le prince Eugène de Savoie, qui étoit à la tête d'un corps de cavalerie du côté du cimetière, pour s'opposer aux ennemis s'ils s'y étoient avancés, n'en voyant point paroître, fit mettre pied à terre à quelques cavaliers, força la porte du cimetière, et entra avec la cavalerie dans la ville; de sorte qu'elle fut emportée par les trois côtés en même temps. Ceux à qui l'on n'avoit pas voulu donner de quartier avoient mis le feu en plusieurs endroits, et on eut de la peine à l'éteindre. Le comte de Rabata, commissaire général, sauva deux magasins remplis de poudre, avec l'église de Saint-Etienne, au moyen de l'argent qu'il promit aux soldats qui s'y emploieroient. On trouva dans la ville plus de quatre cents pièces d'artillerie de tout calibre, parmi lesquelles il y en avoit quatre de cent cinquante livres de balle, et un trésor de trois cent soixante mille ducats, qui avoient été mis entre les mains du pacha pour s'en servir dans le besoin. On sauva de l'embrasement la bibliothèque des anciens rois de Hongrie, qui avoit été fort enrichie de livres rares par le roi Matthias Corvin.

Après la prise de cette place, le prince Louis de Bade s'empara de Simonthurm. Cette place est sur la Sarvitz, à deux lieues de Caposvar, et à trois de Tolna. Elle a un fossé large de trente pas, environné en dehors d'un marais d'une si grande étendue, que le pont sur lequel il faut passer pour y entrer a près de trois cents pas de longueur. Le château est bâti de pierres de taille, avec des fortifications à l'antique, et aussi entouré d'un bon fossé. De son côté, le prince Charles de Lorraine s'étant emparé de la ville de Hatuan, que les Turcs avoient abandonnée après y avoir

mis le feu, travailla à la remettre en état, et à rétablir ce que le feu avoit détruit. Hatuan, ou Zaduan, est sur les frontières du comté de Novigrad, à cinq lieues d'Agria.

Pendant ce temps-là le comte de La Vergne assiégea Sesedin, et s'en rendit maître après que les comtes Caraffe et Veterani eurent battu un corps considérable de Turcs et de Tartares qui s'étoient avancés pour secourir cette place. Sesedin ou Seïget, et autrefois *Segisdana*, est une place forte sur la Teiss, dans le comté de Bodrog, à dix lieues de Zolnoch et à deux de Chonad : elle est défendue par un assez bon château. Cette conquête fut suivie de celle de Cinq-Eglises, qui se rendit à discrétion au prince Louis de Bade. Cette ville portoit le nom de Penée avant que la Pannonie eût été prise par les Huns. Aujourd'hui ceux du pays la nomment Otegiazat, les Allemands Fusirkim, et les Turcs Poshew : elle a été nommée Cinq-Eglises parce qu'elle en renfermoit cinq fort magnifiques. Elle est située près de la Drave sur la petite rivière de Keorix; son château est un carré irrégulier, fortifié de quatre rondelles à l'antique, avec quelques ouvrages à la moderne, et environné de hauteurs d'assez difficile accès. Le roi saint Etienne y établit en 1009 un siége épiscopal qui relevoit de l'archevêque de Strigonie; et elle tomba sous la puissance des Turcs en 1543, qu'elle fut prise par Soliman II.

La prise de toutes ces places en Hongrie, les conquêtes que les Vénitiens avoient faites dans la Morée et dans la Dalmatie, et la marche du roi de Pologne, qui sembloit vouloir s'ouvrir un passage jusqu'à Cons-

tantinople par des chemins qui avoient paru inaccessibles, causoient de grandes alarmes dans cette capitale de l'empire ottoman. Les peuples commençoient à murmurer contre les ministres du divan, et même contre le Grand-Seigneur : on lui reprochoit qu'il auroit dû être à la tête de ses armées, et suivre l'exemple de ses prédécesseurs. Il reçut d'abord assez froidement ces reproches ; mais enfin il en craignit les suites, et crut devoir y remédier. Il déposa le mufti, qu'il accusoit d'être la cause de tous ces malheurs, pour avoir signé le fetfa par lequel il consentoit qu'on commençât cette guerre. Il créa un autre mufti, auquel il ordonna de ne lui rien cacher de tout ce qu'il croiroit nécessaire pour le bien et la gloire de l'Etat. Il fit de grandes réformes, pour faire cesser les prétextes qu'on avoit de murmurer de ses grandes dépenses, et il pourvut à tout ce qui étoit nécessaire pour l'armée de Hongrie. Le grand visir de son côté essaya de conclure la paix avec l'Empereur; et n'ayant pu y réussir, il fit faire aux Moscovites des offres très-avantageuses pour les obliger à se détacher de la ligue faite contre les Turcs : mais ces offres ne furent pas acceptées, et il eut même le chagrin de voir le prince Abaffy traiter avec l'Empereur, pour donner à ses troupes des quartiers en Transylvanie. Le visir pratiqua encore une intelligence dans Bude avec un lieutenant du régiment de Solm, pour lui livrer la place ; mais la conspiration fut découverte, et cet officier fut puni.

[1687] La campagne ne fut pas plus heureuse pour les Turcs de tous les côtés. Le grand visir fut défait dans la plaine de Mohatz le 10 août 1687 ; et les Véni-

tiens s'emparèrent de Patras, des châteaux de la Morée et de Romanie, et de la ville de Lépante; conquêtes qui furent suivies de celles de Castel-Tornèse, de Corinthe et de Misitra.

Patras est une ville fort ancienne qui a porté dans les premiers temps le nom d'Aroé. Quand elle eut été rétablie par les soins de Patrée, elle prit, selon Pausanias, le nom de son restaurateur. Les Romains l'appelèrent *Augusta-Aroe-Patrensis*, et elle porta encore dans un autre temps le nom de *Neopatria*. L'empereur Auguste l'avoit choisie pour y retirer ses vaisseaux. Diane étoit adorée dans cette ville sous le nom de *Diana latria* : on y révéroit aussi la forêt et le temple consacrés à *Diana triclaria*, à laquelle on sacrifioit chaque année un jeune garçon et une jeune fille, en expiation du crime commis par Mélanippus et Cométho, qui furent eux-mêmes immolés les premiers pour s'être mariés dans ce même temple de Diane contre la volonté de leurs parens. Cette cruelle coutume prit fin lorsqu'Eurypile vint à Patras. Cette ville fut convertie par les prédications de l'apôtre saint André; elle devint ensuite le siége d'un archevêque, et elle eut le titre de duché sous la domination des princes grecs, qui la possédèrent jusqu'en 1408. Lorsque ces princes virent qu'ils n'avoient pas assez de forces pour la garder, ils la vendirent à la république de Venise, sur laquelle les Turcs la prirent, et la nommèrent Badra, ou Balabutra. L'air n'y est pas sain, à cause du voisinage des montagnes qui sont couvertes de neiges, et de la quantité d'eaux dont elle est environnée. Les juifs qui y sont établis y font un grand commerce.

Le golfe de Lépante a porté aussi divers noms : les anciens l'appeloient *Crisæus;* Strabon, mer d'Alcyon; Sophien, golfe de Petras; quelques-uns, *Corinthiacus sinus;* et les matelots du pays, au rapport de Niger, *ripa d'Ostria.* Il est entre deux caps qui s'avancent du continent, et dont l'un, qui tient à la Morée, est appelé par Strabon *Antivium promontorium,* aujourd'hui le cap Antivio. C'est sur ce cap qu'est le château de la Morée. L'autre, qui tient à l'Achaïe, appelé par Strabon *Rhium promontorium,* et par le peuple cap de Rhio, est défendu par le château de Romanie. On appelle autrement ces deux châteaux les Dardanelles de Lépante. Ils sont l'un et l'autre de forme carrée, entourés de bonnes murailles, et garnis de batteries à fleur d'eau. On n'y remarque aucun défaut, si ce n'est que le terrain étant sablonneux, il en rend l'approche facile aux ennemis. La plupart des habitans de cette plage sont des Maures, qui produisent des enfans noirs comme en Barbarie.

La ville de Lépante, appelée des Latins *Naupactus,* du peuple *Epactos,* et des Turcs *Einbachi,* est dans le pays de Linadia, à l'entrée du golfe, sur la croupe d'une montagne qui est de figure conique. La forteresse est fermée de quatre rangs de grosses murailles séparées par de petits vallons entre deux, où les habitans ont leurs maisons. Le port n'a pas plus de cinquante pieds de circuit, et ne peut contenir qu'un petit nombre de vaisseaux.

Castel-Tornèse est une forteresse bâtie sur le dernier cap du duché de Chiarenza, vers la province de Belvedère. Les anciens la nommoient *Chelonates,* et

les Turcs l'appellent *Clemonzi* : elle est dans un lieu fort élevé, à trois milles de la mer.

Corinthe, que les anciens nommoient *Ephyre*, est nommée vulgairement *Coranthò*, et par les Turcs *Geramo*. Elle fut bâtie par Alétès, sous le règne de Cécrops, roi d'Athènes, l'an du monde 3066. Elle est au milieu de l'isthme, dans l'endroit où la mer Ionienne et la mer Egée se confondent. Cette ville a le titre d'archevêché, et est commandée par l'Acro-Corinthe. Elle fut prise et ruinée par le consul Lucius Mummius l'an du monde 3818, puis rebâtie et repeuplée par les soins d'Auguste. On n'y voit d'entier, de son ancienne magnificence, que douze colonnes de cinq pieds de diamètre, qui n'ont qu'un simple cordon pour chapiteau; elles sont à quinze pas l'une de l'autre sur une petite colline. Cette ville fut prise par Roger, normand, roi de Naples; elle fut, deux siècles après, soumise à la domination des despotes de Grèce, qui la cédèrent aux Vénitiens, sur qui Mahomet II la prit.

Misitra, connue des anciens sous le nom de Sparte ou de Lacédémone, ne conserve presque plus rien de son ancienne splendeur : elle n'a que deux grandes portes, l'une au nord vers Napoli de Romanie, et l'autre à l'est vers l'Enokorion. La ville est divisée en quatre quartiers; le château en fait un, la terre un autre, et les deux faubourgs les deux autres. Le château, qui avoit été bâti par les despotes, est sur une hauteur de figure conique, et les murailles en sont assez bonnes.

Les pertes que les Turcs avoient faites portèrent les troupes à se mutiner; ce qui obligea le grand visir de se retirer à Belgrade pour éviter leur furie.

Les janissaires offrirent le commandement absolu à Siaou-Pacha, qui ne voulut pas l'accepter, de peur que les troubles étant apaisés, il ne fût puni comme le chef de la révolte. Dans le même temps la garnison d'Esseck abandonna la ville; ce qui donna aux Impériaux la facilité de s'en emparer. La ville d'Agria, qui étoit bloquée depuis plus d'un an, ne pouvant résister à la famine, fut contrainte de capituler. Agria, nommée encore *Eger* ou *Erlaw* par les Allemands, et par les anciens *Trissum* ou *Abieta*, est une ville épiscopale du comté de Barzod : le fort Erla, qui la défend, est bâti sur une colline.

La princesse Ragotski, après avoir soutenu longtemps le siége devant Mongatz, fut enfin contrainte de capituler et de traiter avec l'Empereur, qui lui permit de jouir de ses biens, pourvu qu'elle se retirât en Allemagne. Mongatz est une ville du comté de Peretzaz, située dans un marais : elle a un château bâti sur l'éminence qui la commande, et qui n'est défendu que par une palanque environnée d'un fossé plein d'eau, couvert d'une haie, et fortifié par deux rangs de palissades terrassées. Il y a au dedans deux autres fossés qui se remplissent d'eau. La forteresse, qui est située sur un roc, n'est commandée d'aucune hauteur; elle est composée de trois châteaux qui dominent l'un sur l'autre : ils sont séparés chacun par un fossé sec très-profond, taillé dans le roc; et toute la forteresse est entourée d'un troisième. Ils sont défendus par divers bastions et d'autres fortifications à l'antique : on ne peut y monter que par un chemin étroit, dont la défense est facile, et qui même est coupé en plusieurs endroits.

Si les affaires étoient brouillées dans le camp des Turcs, elles n'étoient pas plus tranquilles à Constantinople, où il s'étoit formé trois partis. Le premier étoit composé des créatures du grand visir Mahomet Coprogli, qui mourut en 1662; le second, de ceux qui avoient été élevés par son fils Achmet Coprogli; et le troisième parti, qui se tenoit fort caché, vouloit élever sur le trône le fils du kan des Tartares de Crimée. Ceux qui avoient servi dans les dernières guerres de Hongrie sous le grand visir Cara-Mustapha étoient du premier parti, et vouloient perdre le grand visir Soliman; ceux du second parti faisoient au contraire leurs efforts pour le maintenir, parce qu'il avoit été élevé par Achmet Coprogli. Soliman avoit des manières affables, et plus engageantes que n'en ont d'ordinaire les Turcs : il n'étoit pas fort intelligent dans le métier de la guerre; mais il avoit couvert son peu d'expérience par tant d'adresse pendant qu'il commandoit en Pologne, qu'on l'avoit cru beaucoup plus habile qu'il n'étoit. Siaou-Pacha, que les troupes demandoient pour général, étoit véritablement brave, de bon sens, bien fait de sa personne, et âgé de cinquante ans. Les belles actions qu'il avoit faites en Hongrie dans la dernière campagne lui avoient acquis l'estime des troupes : il avoit été esclave d'Achmet Coprogli, qui l'avoit élevé, et lui avoit donné sa sœur en mariage. Coprogli son beau-frère, qui est aujourd'hui grand visir, et qui avoit été rappelé de son exil par le visir Soliman, est un homme d'esprit, estimé des peuples et des janissaires, mais haï des spahis, qui avoient causé son bannissement. Lorsque les nouvelles de toutes les pertes que les

Turcs avoient faites tant en Hongrie que dans la Morée, et de la révolte des troupes, furent portées à Constantinople, le Grand-Seigneur tint secrètement conseil avec le caïmacan et avec le sélictar-aga, qui étoit son favori, pour voir quel remède on pourroit y apporter, et s'il falloit faire rentrer par la force les troupes dans leur devoir, ou approuver ce qu'elles avoient fait. On se trouva si embarrassé, qu'on se sépara sans rien résoudre.

Cependant l'insolence des troupes augmentoit, parce qu'il s'étoit répandu dans le camp un bruit sourd qu'il étoit venu un ordre du Grand-Seigneur pour étrangler Siaou-Pacha. Cet officier en prit l'alarme, et accepta le commandement de l'armée pour garantir sa vie. Il se lia néanmoins avec les mutins, d'une manière qui pouvoit faire connoître au Sultan qu'il n'avoit eu pour but, en recevant cet emploi, que le seul bien de l'Empire. Avant que d'exercer les fonctions de général, il crut devoir mettre le grand visir dans son tort. Il fut résolu qu'on lui feroit des plaintes au nom des rebelles, et on chargea de cette commission Yeghon-Pacha, officier hardi et violent. Yeghon alla trouver le visir dans sa tente, et lui dit fièrement que les troupes vouloient être payées de leur solde; qu'il l'avoit reçue depuis qu'ils étoient en Hongrie, et qu'il n'étoit pas juste que de si grandes sommes ne fussent employées qu'à l'enrichir lui et ses créatures. Soliman lui répondit, avec beaucoup de modération, que le prétexte que les milices prenoient pour se révolter étoit bien léger, puisqu'il ne leur étoit dû que trois mois de solde. Yeghon ne se paya pas de cette raison : après lui avoir reproché d'avoir

fait sa cour à leurs dépens, et d'avoir accusé près du Grand-Seigneur plusieurs officiers de n'avoir pas fait leur devoir, il lui demanda, au nom de l'armée, le sceau de l'Empire et l'étendard de Mahomet, en lui déclarant qu'on ne vouloit plus le reconnoître pour général. Le grand visir répondit qu'il ne pouvoit rendre l'un et l'autre qu'au Grand-Seigneur, qui les lui avoit confiés; et comme Yeghon voulut le presser avec insolence, un des officiers de ce ministre lui remontra qu'il perdoit le respect. Yeghon mit sur-le-champ le sabre à la main, et le blessa dangereusement; ce qui épouvanta tellement le visir, qu'il fit armer en diligence trois barques, et qu'il partit dès le soir même pour se rendre par le Danube à Belgrade. De là continuant sa route, il vint débarquer entre Nicopoli et Silistria, d'où il dépêcha un courrier au caïmacan, pour l'avertir de son arrivée et le prier d'en donner avis à Sa Hautesse.

A peine ces nouvelles furent portées à Constantinople, qu'on vint dire au Sultan que six députés de l'armée lui demandoient audience; et il fut contraint de la leur accorder. Mustafer-Aga-Bachi, qui portoit la parole, lui présenta un mémoire signé des principaux chefs de la milice, portant que les troupes ne vouloient plus obéir à Soliman ni à son caïmacan, et qu'elles souhaitoient que Siaou-Pacha fût déclaré grand visir. Le Grand-Seigneur ayant resté quelques jours sans répondre à ces demandes, les députés lui protestèrent que l'armée n'attendroit pas au-delà de vingt-cinq jours; après quoi elle prendroit ses mesures pour se faire elle-même raison. Cette députation causa une si grande consternation dans Constantinople, que

plusieurs familles considérables passèrent les unes en Asie, et les autres au Caire.

Le grand visir étant arrivé à Constantinople, trouva le moyen de se justifier auprès du Sultan, qui lui permit d'y demeurer, pourvu qu'il logeât chez le caïmacan, qui avoit été autrefois son chocodar. Cette indulgence extraordinaire irrita beaucoup les députés de l'armée: il fallut, pour les apaiser, consentir que Siaou fût grand visir, et son beau-frère Coprogli caïmacan. Le sélictar fut dépêché en Hongrie pour lui en porter la patente. Cet officier apprit en chemin que les troupes s'étoient encore révoltées contre Siaou, parce qu'il avoit refusé de les mener à Constantinople, et qu'elles avoient élu pour chef un officier nommé le petit Mahomet. Le Grand-Seigneur ayant été averti de cette nouvelle révolte par un courrier que lui dépêcha le sélictar, assembla un grand conseil. Le caïmacan proposa de lever du monde à Constantinople et aux environs, et de faire venir ce qui lui restoit de troupes fidèles dans les places les moins éloignées, offrant d'aller à leur tête combattre les révoltés. Ce parti, qui étoit le seul que le Sultan pût prendre pour maintenir son autorité, ne fut point goûté; il fut seulement résolu d'attendre le succès du voyage du sélictar avant que de prendre aucune mesure.

Le Sultan reçut peu de jours après un courrier, par lequel il lui mandoit que Siaou avoit accepté le commandement de l'armée; que Yeghon-Pacha s'en étoit séparé avec huit mille chevaux, pour aller se joindre au petit Mahomet; qu'ils marchoient ensemble à Constantinople, et que les troupes qui étoient demeurées avec Siaou l'avoient obligé de prendre la

même route pour venir demander les têtes du grand visir Soliman, du kihaia, du grand douanier, du kislar-aga, et de quelques autres officiers. Sur cette nouvelle, qui se répandit dans la ville, l'alarme y fut si grande, que les marchands fermèrent leurs boutiques jusqu'à ce qu'on eût publié un ordre de les ouvrir sous peine de la vie. Le Grand-Seigneur voyant la haine des troupes si déclarée contre les principaux officiers, les fit tous arrêter par le bostangi-bachi, et puis enfermer dans les prisons du sérail, afin d'être en état de les livrer à la fureur des troupes, s'il ne pouvoit l'apaiser autrement. Cependant il demeura retiré dans son sérail, en attendant la fin des désordres avec autant de tranquillité que s'il avoit été assuré d'apaiser les rebelles en leur donnant les têtes qu'ils avoient demandées. Il fit venir auprès de lui Mustapha Coprogli, qu'il nomma caïmacan, dans l'espérance qu'il engageroit Siaou, son beau-frère, à ne rien faire contre son devoir. Lorsque les troupes approchèrent de Constantinople, on fit savoir au Grand-Seigneur qu'il s'étoit formé parmi elles un parti qui avoit résolu de le déposer, et que ce parti étoit le plus fort. Ce fut alors que ce prince commença de craindre la suite de cette révolte : comme le péril lui parut pressant, il assembla un conseil extraordinaire, où il appela le nitchangi, les deux cadileskers et les autres cadis. Il y fut résolu qu'il retrancheroit les dépenses de sa maison, et qu'il enverroit offrir aux troupes de bons quartiers d'hiver pour les obliger à suspendre leur marche : en conséquence on mit hors du sérail un grand nombre de femmes esclaves qui servoient les sultanes, et beaucoup d'officiers inutiles.

A l'arrivée de Coprogli, on tint encore un autre conseil, où l'on appela quatre fameux derviches, dans l'espérance que l'estime qu'on avoit pour leur piété donneroit du poids aux résolutions qu'on y auroit prises. On y arrêta de faire mourir tous ceux dont les mutins demandoient la tête. Soliman fut étranglé le même jour dans sa prison, et on lui coupa la tête, qu'on envoya à l'armée par un chiaoux. On différa d'étrangler le grand douanier, le caïmacan et le kihaia, parce qu'on voulut auparavant leur faire donner la torture pour les obliger à déclarer leurs trésors. Les rebelles ayant appris qu'on leur avoit sacrifié les têtes qu'ils avoient demandées, prétendirent encore qu'on leur livrât plusieurs autres officiers. Comme le Sultan n'étoit pas en état de leur rien refuser, il déposa les deux cadileskers, le kislar-aga, le bostangi-bachi et le tefterdar, et il les envoya à l'armée sous bonne escorte. Ces malheureux n'y furent pas plus tôt arrivés, que les soldats les mirent en pièces. On envoya aussi en même temps aux rebelles deux mille bourses, dans l'espérance de les apaiser; mais tout cela ne fit qu'augmenter leur insolence.

Le Grand-Seigneur avoit mandé à Siaou-Pacha de retenir les troupes à Andrinople, et d'empêcher qu'elles n'avançassent vers Constantinople; mais il fut impossible de les arrêter, parce qu'elles étoient absolument résolues de déposer Mahomet IV, et de mettre à sa place un de ses frères. A la première nouvelle qu'il reçut de la marche des troupes, il entra dans un si grand désespoir, qu'il courut tout furieux à l'appartement de ses frères et de ses fils, pour les sacrifier à l'espérance qu'il avoit de régner encore, s'imaginant qu'il

ne lui restoit que ce seul moyen de se conserver l'empire et la vie. Les eunuques qui avoient la garde de ces princes lui disputèrent l'entrée de leur chambre : il en blessa deux, et les auroit forcés si le chef des eunuques ne fût venu armé avec plusieurs autres. Cet officier ne pouvant arrêter sa fureur, envoya demander du secours au bostangi-bachi, qui accourut avec main-forte. Mahomet se vit alors contraint de céder ; et le chef des eunuques conduisit ces princes au vieux sérail, où il établit un corps de garde pour la sûreté de leur personne. Le Sultan, étonné de l'insolence du bostangi-bachi, le voulut faire étrangler par ceux qui étoient encore de son parti ; mais personne ne voulut lui obéir. Le bostangi-bachi lui déclara qu'il ne le reconnoissoit plus pour maître, en ajoutant qu'au lieu d'ordonner de la vie des autres, il devoit penser à sauver la sienne, qui commençoit à dépendre de son frère Soliman. Mahomet demeura tellement étonné de ce discours, qu'il se retira dans son appartement sans répliquer ; il y fut gardé comme prisonnier jusqu'au 8 novembre, sans savoir presque aucune nouvelle de ce qui se passoit.

Coprogli, qui avoit alors en main le gouvernement de l'Etat, se trouva fort embarrassé, voyant que les troupes continuoient d'avancer, quoiqu'on leur eût accordé tout ce qu'elles demandoient, et qu'on eût fait des offres considérables à leurs principaux officiers : ces troupes n'étoient plus qu'à deux lieues de Constantinople, et il ne savoit si l'on approuveroit ce qu'il avoit fait. Pour mettre sa personne en sûreté, il crut devoir se donner un nouveau maître. Après avoir obtenu du mufti un fetfa pour approuver la déposi-

tion de Mahômet, il fit amener Soliman son frère pour le mettre sur le trône. Lorsqu'on alla prendre ce prince dans sa chambre, il crut qu'on en vouloit encore une fois à sa vie, et il en barricada la porte. Ce ne fut pas sans peine qu'on l'obligea à l'ouvrir, et il s'évanouit par deux fois dans le temps qu'on le portoit. Aussitôt qu'il eut été proclamé, il commanda qu'on gardât son frère comme il l'avoit été, sans néanmoins attenter à sa vie.

Lorsque les troupes furent arrivées à Constantinople, elles commencèrent par agir en souveraines. Elles déposoient, elles condamnoient, elles exécutoient elles-mêmes les arrêts qu'elles avoient donnés, et elles ne connoissoient ni chefs, ni souverains, ni lois; enfin (ce qui leur plaisoit encore davantage) elles s'enrichissoient par le pillage, qui étoit leur continuel exercice. Dans un si grand désordre, je crus qu'il y auroit de l'imprudence à rester plus long-temps à Constantinople; et comme je n'y étois retenu par aucun ordre de la cour, quoiqu'on eût approuvé le voyage que j'y avois fait, puisque c'étoit pour les intérêts du comte Tékély, je pris l'occasion d'un vaisseau marchand anglais qui partoit du port pour passer en Angleterre, où j'avois encore conservé mes habitudes. J'y allois chercher le repos, et je trouvai que ce royaume n'étoit pas moins agité que celui que je venois de quitter.

Pour bien entendre l'état où étoit l'Angleterre quand j'arrivai à Londres, il faut reprendre les choses de plus haut. Charles II avoit trois principaux ministres par lesquels il se laissoit gouverner entièrement, le marquis d'Halifax, le comte de Bristol et le comte

de Shaftbury. Ils lui demandèrent en même temps les trois principales charges du royaume : Halifax celle de chancelier, Shaftbury celle de trésorier, et Bristol celle de grand maréchal. Le Roi ne voulut rien accorder qu'il n'en eût pris l'avis du duc d'Yorck son frère. Ce prince ne lui conseilla pas de faire ce qu'ils désiroient; il lui représenta qu'il ne seroit plus roi que de nom, s'il donnoit à ces trois seigneurs, qui étoient déjà fort puissans par leurs alliances et par leurs intrigues, la disposition de la justice, des finances et des armes, qui dépendoient de ces trois charges. Charles goûta cet avis; et prenant ombrage de la trop grande autorité de ces trois milords, il ne se contenta pas de refuser leur demande, il les éloigna du ministère. Ils virent bien de quelle main le coup étoit parti, et résolurent de s'en venger. Comme ils savoient que le duc d'Yorck, héritier présomptif de la couronne, étoit catholique, et qu'il ne pouvoit avoir de secours étrangers pour se maintenir dans les droits que la succession lui donnoit que du côté de la France, ils firent si bien par leurs intrigues dans le parlement, que ce prince fut obligé, pour ôter toute sorte d'ombrage à la nation, de marier la princesse Marie sa fille aînée au prince d'Orange son neveu, également ennemi de cette couronne et des catholiques.

Ils suscitèrent ensuite un certain Titus Oates, qui se rendit dénonciateur d'une prétendue conspiration formée contre le Roi par les catholiques. Cet homme accompagna sa dénonciation de circonstances si vraisemblables, que le Roi et les ministres de son conseil se trouvèrent fort embarrassés sur ce qu'ils en devoient croire. On arrêta sept ou huit personnes,

presque tous prêtres, et on se saisit des papiers de Coleman, secrétaire de la duchesse d'Yorck. Celui-ci se remit lui-même en prison pour se justifier; mais n'ayant pas pu rendre raison de quelques lettres écrites à Rome pour le rétablissement de la religion catholique, il fut condamné à être pendu, et ensuite exécuté.

Titus Oates étoit né Anglais et protestant; mais ayant été étudier au collége des jésuites de Saint-Omer, il se fit catholique. Lorsque cette place fut prise par les Français, il retourna en Angleterre; et voyant la haine que tous ceux de sa nation témoignoient contre la France, il crut pouvoir faire sa fortune en supposant une conspiration où cette couronne eût part. Il fut entendu par Edmond Godefroy, juge de paix, et il déposa que depuis l'année 1677 plusieurs religieux avoient travaillé à changer le gouvernement et la religion d'Angleterre, en introduisant la religion catholique; que pour cet effet ils avoient tâché de faire révolter l'Ecosse et l'Irlande, et résolu d'empoisonner le Roi, ou de s'en défaire de quelque autre manière. Il ajouta qu'étant à Saint-Omer, il avoit vu plusieurs lettres qui traitoient de ce complot; que les conjurés vouloient aussi faire mourir le duc d'Yorck, s'il ne se trouvoit pas disposé à seconder leur dessein; qu'un frère-lai nommé Pikenni, demeurant dans Sommerset-House, avoit promis de tuer le Roi d'un coup de fusil, dans le temps qu'il se promeneroit dans le parc de Saint-James; mais qu'il n'avoit pu exécuter son dessein, parce qu'il avoit perdu la pierre de son fusil; qu'on avoit offert à lui déposant cinquante livres sterling, s'il pouvoit empoisonner ou assassiner l'auteur de la *Morale des jésuites*; que le nommé Ashby

avoit eu ordre de traiter avec Georges Wakernam, médecin de la Reine, pour empoisonner le Roi; que les catholiques avoient profité de plus de quatorze mille livres sterling dans l'embrasement de Londres arrivé en 1666, dont ils avoient été cause, et qu'ils avoient pillé quantité de maisons pendant qu'on étoit occupé à éteindre le feu; que Wakernam avoit promis d'empoisonner le Roi, moyennant quinze mille livres sterling; qu'un nommé Geonne lui avoit dit qu'ayant entrepris de mettre le feu au quartier du sud, il n'en avoit pu venir à bout, bien qu'il l'eût allumé dans la maison d'un marchand d'huile; que lui déposant avoit été sollicité le 7 août d'aider à tuer le Roi, ce qu'il avoit refusé; mais que le nommé Coniers, religieux bénédictin, s'en étoit chargé; que le dixième du même mois d'août les conjurés s'étoient assemblés au sujet d'une lettre d'Irlande, qui portoit que quatre religieux s'étoient chargés de tuer le duc d'Ormont; que Coniers lui avoit montré le poignard avec lequel il devoit tuer le Roi à Windsor; qu'on l'avoit mis au nombre des incendiaires qui devoient mettre le feu à Westminster, et qu'on lui en avoit montré la liste; enfin qu'il avoit vu entre les mains d'un nommé Blondel une bulle du Pape, par laquelle il disposoit d'une partie des évêchés et des autres bénéfices d'Angleterre en faveur des conjurés.

L'assassinat de Godefroy, devant qui Titus Oates avoit déposé, arrivé peu de jours après, donna lieu aux ennemis des catholiques de publier que c'étoit eux qui l'avoient fait faire, pour empêcher que la conspiration ne fût découverte. Tout ce qu'on en put apprendre fut que ce magistrat étant sorti de sa mai-

son le 17 octobre, et ayant été vu en plusieurs endroits, n'avoit pas paru depuis, et qu'on ne savoit ce qu'il étoit devenu; que vers le soir les nommés Promeley et Water, en allant à la Maison-Blanche près de Windsor, avoient aperçu contre une haie une épée et un baudrier, avec un bâton et une paire de gants, à quoi ils n'avoient pas fait beaucoup d'attention; qu'étant arrivés à la Maison-Blanche, ils y avoient conté ce qu'ils y avoient vu, et que le valet de l'hôtellerie leur avoit conseillé d'y retourner avec lui; que s'étant transportés sur le lieu, ils y avoient retrouvé le baudrier, le fourreau, le bâton et les gants, mais que l'épée n'y étoit plus; que le valet s'étant baissé pour prendre les gants, avoit aperçu dans le fossé un cadavre percé d'une épée, et la tête couverte d'un manteau; que lorsqu'on lui avoit découvert le visage on l'avoit reconnu pour Godefroy, et que l'on avoit trouvé de l'argent dans ses poches et des bagues à ses doigts; ce qui faisoit juger qu'il n'avoit pas été assassiné par des voleurs.

Dès que le parlement fut assemblé, on regarda Oates comme le conservateur du royaume. Il fut examiné plusieurs fois, et il ajouta toujours quelque nouvelle circonstance à sa dénonciation. Lorsqu'il vit que ce premier coup lui avoit réussi, il suborna Guillaume Bedelow, qui, après avoir été assuré de sa grâce, déposa qu'il avoit été de la conspiration, et dit que Godefroy avoit été assassiné par des ecclésiastiques. La haine des communes contre les catholiques alla si loin, que, soupçonnant le duc d'Yorck de professer en secret cette religion, elles dirent qu'il falloit l'exclure de la couronne. Elles envoyèrent à la

tour le chancelier Joseph Villanson, secrétaire d'État, sur ce qu'il étoit accusé d'avoir signé cent cinquante commissions pour des officiers catholiques, quoiqu'il déclarât n'avoir rien fait que par ordre du Roi. Charles II le fit mettre en liberté, et en porta ses plaintes à la chambre basse. Cela ne l'empêcha pas de demander avec empressement que Villanson fût puni; mais le Roi le défendit toujours, parce qu'en effet il étoit innocent. Tous les catholiques furent obligés de prêter le serment de suprématie : le duc d'Yorck en fut seul exempt par rapport à sa naissance.

Charles voyant que le parlement, non content d'avoir persécuté les catholiques, vouloit encore procéder contre la Reine et contre le duc son frère, le cassa, et en convoqua un autre pour le mois de mars suivant. Cependant, pour éviter que cette compagnie ne se portât à quelque violence contre le duc d'Yorck, il obligea ce prince de se retirer à La Haye avec la duchesse sa femme. Le comte de Shaftbury voulant profiter de son absence, conseilla au duc de Monmouth, fils naturel de Sa Majesté, de se servir de l'occasion pour s'assurer la succession à la couronne. Ce duc se laissa persuader; et pour être plus en état d'exclure le duc d'Yorck, il publia et fit publier par ses émissaires que le Roi avoit épousé sa mère, et qu'ainsi il étoit héritier présomptif de la couronne. Le Roi, pour détruire cet artifice, fit une déclaration contraire, portant qu'il n'avoit jamais eu d'autre femme que la reine Catherine; ce qu'il certifia avec serment à l'ouverture du parlement.

Cette compagnie alors se porta avec plus de cha-

leur que la première fois contre les catholiques; elle impliqua dans la conspiration la Reine, le duc d'Yorck, tous les seigneurs catholiques, et même les lords protestans qui paroissoient trop attachés aux intérêts du Roi. Le comte Demby fut un des plus exposés à la mauvaise humeur du parlement. Le Roi connoissant le dessein qu'avoit la chambre basse de perdre ce seigneur, accorda un pardon général à tous ceux qui étoient accusés d'avoir eu part à la dernière conspiration, et arrêta par ce moyen le cours des poursuites. Les communes étoient trop animées pour en rester là: quoiqu'elles n'eussent aucune preuve de ce que les dénonciateurs avoient avancé, mais seulement des soupçons très-vagues, elles vouloient que leur passion prévalût sur l'autorité du Roi; ce qui obligea ce prince à proroger la vacance du parlement jusqu'au mois d'octobre, et depuis jusqu'à l'année suivante.

Les parlementaires soupçonnoient le duc d'Yorck d'être catholique, parce qu'il avoit refusé de prêter le serment de suprématie, et qu'il s'abstenoit de l'exercice de la religion protestante; mais comme ils craignoient qu'il ne voulût changer de religion quand il seroit parvenu à la couronne, ils vouloient l'en exclure, et mettre sur le trône le duc de Monmouth, pour ruiner entièrement le parti catholique, avant qu'ils fussent obligés de reconnoître le duc d'Yorck pour leur roi. Charles, qui s'aperçut de leur dessein, éloigna par cette raison l'entrée du parlement; mais il fut enfin obligé d'en laisser ouvrir les séances au mois d'octobre 1680, parce qu'il avoit besoin d'argent pour la conservation de Tanger, que les Maures menaçoient d'un siége. Les communes montrèrent tant d'empor-

tement, que le Roi fut très-mécontent de leurs demandes : elles se plaignoient que le Roi donnoit toutes les charges qui venoient à vaquer à des catholiques. Comme la chambre basse étoit remplie de non-conformistes peu affectionnés à la maison royale et ennemis des catholiques, elle se servit des moyens les plus violens pour impliquer le duc d'Yorck dans la conspiration, et pour le perdre. Elle eut recours aux faux témoins et aux suppositions ; et n'ayant pu y réussir, elle demanda ouvertement son exclusion. Elle se servit du besoin que le Roi avoit d'argent pour l'y faire consentir ; et lorsque le chancelier représenta au parlement que si Sa Majesté n'étoit assistée le royaume en recevroit un grand préjudice, les factieux s'écrièrent qu'il étoit préalable de pourvoir à la sûreté de la religion, en excluant les catholiques de la couronne. Ils demandèrent encore qu'on informât de nouveau sur la dernière conspiration, et qu'on achevât le procès des seigneurs prisonniers dans la tour. Pour éluder l'exclusion du duc d'Yorck, on leur accorda les deux autres points. Les communes donnèrent aussitôt des ordres rigoureux contre les catholiques, et commencèrent à instruire le procès de Guillaume Howard, comte de Stafford, accusé d'avoir voulu attenter à la personne du Roi, pour mettre le duc d'Yorck sur le trône et changer la religion du royaume. Ils établirent pour cet effet une chambre ardente à Westminster, où ce seigneur fut interrogé cinq fois en quinze jours. Le chancelier Finck, qui y présidoit, se montra fort contraire à ce seigneur, soit qu'il le crût réellement coupable, soit qu'il prétendît par cette conduite sévère gagner l'affection des communes. La chambre basse lui

donna seize commissaires, et choisit ceux qui avoient témoigné le plus d'aversion pour les catholiques: aussi parurent-ils plutôt ses parties que ses juges. Ils gardèrent si peu de mesure, qu'ils applaudissoient aux témoins qui le chargeoient le plus, et ne vouloient presque pas écouter ceux qui parloient à sa décharge. Il se défendit cependant si bien, qu'il reprocha tous les témoins, et fit voir clairement la fausseté de leurs dépositions par les circonstances du temps et du lieu; ce qui n'empêcha pas la chambre haute, qui seule pouvoit le juger, de le condamner aux peines établies pour les crimes de haute trahison. De quatre-vingt-dix-sept juges dont cette chambre étoit composée, cinquante-trois opinèrent à la mort, et quarante-quatre à l'absolution. Le Roi suspendit l'exécution de la sentence pendant dix-sept jours, pour tâcher de trouver quelque moyen de le sauver; mais il n'en put venir à bout. Ce seigneur eut la tête tranchée dans la place de la tour, et il protesta sur l'échafaud de son innocence; ajoutant que tout ce qu'on pouvoit lui reprocher, c'étoit que s'il avoit trouvé l'occasion de rétablir la religion catholique dans le royaume, il y auroit contribué de tout son pouvoir.

La chambre basse, après cette exécution, proposa de faire défenses à tous les débiteurs du Roi de le payer sans une permission expresse du parlement, et de permettre à ses créanciers de solliciter leur paiement; ce qu'elle faisoit dans le dessein de réduire ce prince à consentir, faute d'argent, à tout ce qu'on exigeroit de lui. Les communes, qui avoient tâché inutilement d'impliquer la Reine dans la conspiration,

proposèrent son divorce, assurant que quand le Roi seroit marié à une autre princesse dont il pouvoit avoir des enfans, elles se départiroient de l'exclusion du duc d'Yorck. Le Roi, qui connut leur artifice, fit avorter leur dessein dans sa naissance. On parla aussi beaucoup contre la duchesse de Portsmouth, maîtresse du Roi, qu'on accusoit de favoriser la France contre les intérêts de l'Angleterre; mais elle para le coup, en feignant en public d'approuver tout ce que la chambre basse faisoit contre le duc d'Yorck, et témoignant que l'intérêt du Roi vouloit qu'il y donnât les mains, quoiqu'en particulier elle engageât ce prince à soutenir son frère avec vigueur. L'obstination des communes fut si grande, que Sa Majesté, après avoir employé toute son adresse pour les faire départir du dessein qu'elles avoient d'exclure le duc d'Yorck de la couronne, cassa enfin le parlement.

Il en convoqua un autre à Oxford pour le 21 mars 1681. A l'ouverture des séances, après avoir représenté les raisons qui l'avoient obligé de casser les deux autres parlemens, il proposa à l'assemblée de prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher le changement de gouvernement et de religion, en cas que le duc d'Yorck parvînt à la couronne. Il espéroit détourner par là les communes du dessein qu'elles avoient d'en exclure ce prince; mais par cette complaisance il ne fit qu'augmenter leur emportement. Leur violence ne put être réprimée ni par les sages conseils de plusieurs membres de la chambre haute qui étoient bien intentionnés pour Sa Majesté, ni par les offres que le Roi fit faire à ceux qui paroissoient les plus contraires à ses intentions. Il fallut enfin en

venir au remède ordinaire, et casser ce troisième parlement huit jours après l'ouverture des séances.

Le Roi croyant ramener à son devoir l'esprit farouche du comte de Shaftbury, qui étoit toujours à la tête des factieux, et qui ne pouvoit pardonner au duc d'Yorck qu'il croyoit la cause de sa disgrâce, le fit président de son conseil; mais voyant dans la suite qu'il persistoit toujours dans ses mauvais desseins, il l'en fit sortir, et donna sa place au comte de Radnor. Cette seconde disgrâce fit espérer à ses ennemis qu'ils viendroient à bout de le perdre. Smith et Imberville l'accusèrent le 2 juillet de haute trahison; il fut arrêté sur-le-champ, et envoyé à la tour. Le juge de paix, le maire et les aldermans s'assemblèrent le 24 novembre pour travailler à son procès, et ils nommèrent douze jurés du comté de Shaftbury pour examiner si l'accusation étoit bien fondée. Ces jurés entendirent les témoins en pleine cour; mais quoique les charges fussent convaincantes, et qu'on eût trouvé sur la table du cabinet de l'accusé un projet de ligue contre le royaume, et divers mémoires de cette nature écrits de sa propre main, ils ordonnèrent que le comte seroit élargi, sous caution de sa bonne conduite à l'avenir. Le peuple, qui le regardoit comme le protecteur de la religion protestante, à cause de la haine qu'il avoit témoignée contre le duc d'Yorck, apprit sa délivrance avec une joie qui éclata par toute la ville. Il maltraita les témoins de coups et d'injures; et le comte, au sortir de la prison, fut conduit à son hôtel avec mille bénédictions et des cris d'alégresse. Le comte se voyant si bien dans l'esprit du peuple, redoubla ses cabales; il travailla à engager les provinces à suivre

l'exemple de la capitale, et il engagea les factieux à prendre des marques pour les distinguer.

Le duc d'Yorck, qui avoit été rappelé à la cour par le Roi son frère, arriva peu de temps après à Londres; et après s'être arrêté quelque temps avec le Roi à Windsor, il s'embarqua pour passer en Ecosse, dans le dessein de ramener la duchesse sa femme, qui étoit restée dans ce royaume. Son vaisseau ayant donné sur un banc de sable, s'ouvrit, et ce prince fut contraint de se jeter dans l'esquif avec le plus de monde qu'il put y faire entrer. Il resta dans le vaisseau près de cent cinquante personnes, dont il ne s'en sauva qu'un petit nombre à la nage ou sur des planches. Milord Hyde, frère de sa première femme, s'étant jeté à la mer se noya, et le duc perdit tout son équipage et sa vaisselle d'argent. Ce prince s'embarqua sur un autre navire, et gagna en diligence Edimbourg, afin d'arriver avant que la duchesse eût su la nouvelle de son naufrage. Il ne resta guère en Ecosse, et retourna à Londres avec la duchesse sa femme et la princesse Anne sa fille. Ensuite il alla trouver le Roi son frère, et il en fut reçu avec toute l'affection imaginable.

Le Roi, qui étoit fort mécontent de ce que les habitans de Londres s'efforçoient de faire élire pour maire et pour shérifs de cette année des gens notoirement factieux, résolut d'abolir les priviléges dont cette ville abusoit au préjudice de l'Etat. Il prit pour prétexte qu'on avoit levé de l'argent dans le marché public sur ceux qui vendoient des denrées, sans un arrêt du parlement; et qu'on avoit présenté contre Sa Majesté une requête insolente, par laquelle on l'accusoit d'empêcher le cours de la justice et de violer les

lois. On plaida de part et d'autre sur cette question pendant plusieurs audiences; enfin les juges prononcèrent que la ville étoit déchue de ses priviléges, et que la charte où ils étoient contenus demeureroit confisquée au profit du Roi. Ce jugement ayant rétabli son autorité, il fit élire un maire et des shérifs affectionnés à son service. Les factieux, irrités de ce que la cour avoit eu tout l'avantage dans cette occasion, firent courir le bruit qu'un certain jour tous les protestans devoient être massacrés, et la religion catholique rétablie. Sur ce prétexte, ils achetèrent quantité de carabines et de cuirasses couvertes d'étoffes de soie, de poignards, et d'autres armes. Ils remplirent Londres de libelles séditieux contre le Roi et ses ministres, qu'ils publioient être des catholiques déguisés; mais, par la bonne conduite du lord maire, tous les troubles furent apaisés. Le comte de Shaftbury, qui étoit le principal chef du parti, voyant les affaires prendre un train si contraire à ses espérances, abandonna sa maison et se cacha dans la ville, tandis que ses complices, qui conféroient toujours avec lui, travailloient à faire réussir les mesures qu'ils avoient prises ensemble.

Le parlement, pour assurer la religion protestante et les anciennes lois de la famille royale, avoit ordonné que tous ceux qui avoient des charges et des emplois publics, tant en Angleterre qu'en Ecosse, prêteroient un serment solennel appelé *le test;* et il en avoit fait dresser un formulaire qui avoit été agréé, et qui étoit en usage. Le comte d'Argyle, qui étoit un des plus puissans seigneurs d'Ecosse, pour gagner les presbytériens de ce royaume, dont le parti

étoit fort puissant, les détourna de l'obéissance qu'ils devoient au Roi, et s'avisa de changer la forme du *test*. Il le remplit de clauses et d'équivoques qui en rendoient l'obligation nulle, et il employa toute sorte d'artifice pour faire agréer ce projet au parlement: mais les membres de cette assemblée, qui étoient sans passion, en reconnurent les défauts, et le rejetèrent. D'un autre côté, le comte de Shaftbury et ses adhérens, voyant que la charge de maire de Londres ne pouvoit plus servir de prétexte à leur révolte, résolurent de tuer le Roi et le duc d'Yorck, s'ils ne pouvoient faire soulever le royaume. Ils avoient quelque envie de se liguer avec le comte d'Argyle et avec les mécontens d'Ecosse; mais la disgrâce de ce comte les en empêcha. Le duc d'Yorck et le conseil privé firent poursuivre le dernier par l'avocat du Roi devant la cour souveraine de justice, pour avoir voulu changer la forme du serment en Ecosse; et le firent déclarer coupable de haute trahison. Après que la sentence eut été prononcée, le Roi croyant le ramener à son devoir par la clémence, se contenta de confisquer quelques juridictions que ses ancêtres avoient usurpées sur la couronne, et de disposer d'une partie de ses biens, qui furent employés à payer ses créanciers, et à dédommager ceux qui avoient été ruinés par lui ou par son père, pour avoir été trop fidèles à Sa Majesté : on donna même à la femme du comte et à ses enfans la plus grande partie des biens confisqués. Un procédé si honnête ne le toucha point; il trouva moyen de sortir de prison; et après avoir demeuré quelque temps caché dans les montagnes d'Ecosse, il passa à Londres : il s'y aboucha

avec les factieux, et les invita à s'unir avec ceux d'Ecosse pour changer dans les deux royaumes la forme du gouvernement, et attenter à la vie du Roi. Le comte de Shaftbury et ses complices furent ravis de trouver le comte d'Argyle dans de pareilles dispositions; et comme ils n'avoient tous qu'un même dessein, la ligue fut bientôt conclue. Tous les conjurés étoient républicains d'inclination, et dans leurs assemblées séditieuses ils déclamoient ouvertement contre l'état monarchique: ils faisoient courir quantité de libelles diffamatoires contre le Roi et ses ministres; ils s'assembloient de tous côtés à Londres et à la campagne; ils animoient le peuple à la révolte; ils prenoient des noms et des marques pour se reconnoître; ils envoyoient des députés dans les provinces pour les engager dans leur parti, et ils rendoient un compte exact de toute leur conduite au comte de Shaftbury.

Dans une de leurs assemblées le comte d'Argyle proposa de faire soulever l'Ecosse, pourvu qu'on lui fournît trente mille livres sterling. Comme cette somme étoit considérable, on lui demanda du temps pour la lever. Ce retardement l'embarrassa; et jugeant impossible de demeurer si long-temps dans Londres sans être découvert, il passa en Hollande, d'où il ne laissa pas d'entretenir des correspondances avec les conjurés. Le départ du comte d'Argyle fit résoudre milord Shaftbury à presser l'exécution de son entreprise, de crainte qu'elle ne se découvrît. Il pria le duc de Monmouth de choisir un jour auquel on feroit soulever les deux royaumes, et ils convinrent du quinzième novembre. Ce jour étant arrivé, les provinces occi-

dentales ne se trouvèrent pas en état de se déclarer; ce qui obligea les conjurés à différer encore. Le comte de Shaftbury, désespéré de ce retardement, et craignant à tout moment d'être découvert, passa en Hollande; il mena avec lui Walcot et Ferguson, qui, ayant publié un libelle séditieux, avoient été décretés de prise de corps. Ce comte mourut peu de temps après à Amsterdam, de chagrin de trouver tant d'obstacles à ses attentats.

Sa mort ne dissipa point la conjuration; les conjurés au contraire en témoignèrent encore plus d'ardeur. Ils s'assembloient en diverses maisons, afin qu'il fût plus malaisé de les surprendre. Après plusieurs conférences, ils demeurèrent d'accord qu'on se soulèveroit en même temps en Angleterre et en Ecosse; qu'on attaqueroit les deux princes à la première occasion favorable; qu'on se rendroit maître de la ville de Londres; qu'on la divisèroit en vingt-quatre quartiers; qu'on enverroit un de leurs chefs, avec bon nombre de soldats, pour s'en saisir; qu'on amasseroit une somme considérable, ou des contributions que les conjurés donneroient volontairement, ou de la taxe des cheminées, ou de l'impôt sur les boissons, ou des revenus de la douane, dont il étoit dû demi année, ou de l'argent monnoyé, de la vaisselle d'argent, et de tout ce qui se trouveroit chez les banquiers, orfèvres, et autres bourgeois, tant de la ville que des faubourgs, et qu'on prendroit de force ou par emprunt; que chacun se pourvoiroit d'armes, et que, pour n'en point manquer, on se saisiroit d'abord du parc de l'artillerie, où étoient celles dont se servoient ordinairement les bourgeois de Londres pour faire l'exercice; qu'on

engageroit les matelots et autres gens de mer dans la conspiration; que les conjurés s'empareroient des places publiques et des endroits les plus commodes pour attaquer en même temps le pont de la Tamise, la place des Marchands, le palais de Whitehall et la tour de Londres; qu'une centaine de vieux officiers, qui avoient servi sous Cromwell, se mettroient à la tête du peuple aussitôt qu'ils auroient pris les armes; que cinq cents chevaux, qui viendroient de la campagne, se saisiroient des avenues des principales rues; qu'on prendroit tous les chevaux des carrosses de louage, ceux qui servoient dans les hôtelleries, et ceux des gardes du corps qui ne seroient pas de garde; qu'on enfonceroit les portes des églises, pour en faire des corps-de-garde ou des écuries; que trois cents Ecossais promis par Ferguson, qui étoit de retour de Hollande, s'avanceroient sous la conduite de douze gentilshommes de la même nation, et seconderoient les conjurés suivant le besoin. Comme leur principale intention étoit de surprendre la tour de Londres, qui pouvoit leur servir ou leur nuire beaucoup, parce qu'il y avoit quantité de munitions de guerre, ils imaginèrent divers stratagêmes pour s'en emparer. A la fin ils arrêtèrent que vers les deux heures après midi un de leurs partis y entreroit à la file, sous prétexte d'aller voir les lions de l'arsenal; que les premiers s'arrêteroient à la maison du vivandier qui est auprès de la dernière porte; que les autres viendroient en carrosse comme pour visiter les prisonniers; qu'alors ceux qui seroient chez le vivandier en sortiroient pour tuer les chevaux de carrosse et pour les renverser sur le pont-levis; que trois cents hommes, qui seroient postés aux

environs, accourroient pour les seconder, et tous ensemble feroient effort pour gagner la porte, et pour tuer milord Dartmouth, grand-maître d'artillerie; enfin qu'ils tueroient le Roi en venant de New-Market à Londres; et que pour cet effet les conjurés se mettroient en embuscade dans le château de Rie, appartenant à Richard Rumbold, devant lequel Sa Majesté passoit ordinairement quand elle faisoit ce petit voyage: mais l'incendie qui arriva à New-Market dans ce même temps rompit leurs mesures, parce qu'il fit partir le Roi plus tôt qu'il n'avoit résolu.

Les affaires étoient en cet état, et la conjuration prête d'éclater, lorsque Josias Keeling se trouva si pressé des remords de sa conscience, qu'il se détermina à la révéler. Il fit sa déposition au chevalier Jenkiens, secrétaire d'Etat; et comme son seul témoignage n'étoit pas suffisant, il fit recevoir, par le conseil de ce ministre, Jean Keeling son frère dans le conseil des conjurés. Celui-ci étant instruit de toutes les particularités, confirma ce que le premier avoit dit. Comme la déposition des deux frères portoit qu'il y avoit beaucoup d'armes cachées dans la maison de milord Gray de Wart, avant que de rien entreprendre on jugea à propos de s'éclaircir si cette circonstance étoit véritable. Un juge de paix et quelques autres officiers se transportèrent chez lui, et y trouvèrent environ cent mousquets neufs, et quelques autres armes dont ils se saisirent, aussi bien que de sa personne. Il dit, dans son interrogatoire, qu'il n'avoit acheté ces armes qu'à dessein de les envoyer dans ses terres, pour se mettre en sûreté contre les desseins de ses ennemis. On feignit de le croire, et on le ren-

oya après qu'il eut donné caution de sa bonne conluite, afin d'ôter tout soupçon aux autres conjurés, lont plus de cinquante furent arrêtés en divers enlroits du royaume. Les plus coupables furent conlamnés à mort; et le comte d'Essex, qu'on avoit mis lans la tour de Londres, s'étant enfermé dans sa hambre, se coupa la gorge avec un rasoir. A l'égard lu duc de Monmouth, après qu'il eut avoué son crine, le Roi exigea seulement qu'il sortît du royaume; t ce duc se retira à La Haye auprès du prince d'Orange. Charles II mourut peu de temps après, et le luc d'Yorck son frère fut proclamé roi sans aucun bstacle.

Ce prince, qui vouloit donner la liberté de conscience aux catholiques, y travailla pied à pied. Il se contenta d'abord de faire dire la messe publiquement dans Londres, parce qu'il apprit que le duc de Monmouth vouloit encore soutenir ses prétentions. Ce duc leva des troupes en Hollande; et les ayant embarquées sur des vaisseaux que la princesse d'Orange lui fournit, il alla descendre en Ecosse avec le comte d'Argyle. Le Roi envoya des troupes au devant d'eux: ils furent battus, faits prisonniers, et décapités. La princesse d'Orange, qui avoit conçu de l'amour pour le duc de Monmouth pendant son séjour en Hollande, fut extrêmement touchée de sa mort, et résolut de la venger contre son propre père. Les mécontens, dont le nombre étoit augmenté considérablement, ayant appris les sentimens de cette princesse, la firent agir auprès du prince d'Orange. Comme il est difficile de rien refuser à une femme adroite et qui sait prendre son temps, elle engagea son mari à

l'entreprise qui éclata bientôt après que je fus arrivé à Londres.

Le Roi, qui ignoroit leurs pratiques, contribua par sa conduite à faire réussir leurs desseins. Comme il lui étoit impossible de surmonter la haine que les Anglais avoient pour les catholiques, il jugea qu'il étoit nécessaire d'établir puissamment son autorité, afin que personne ne pût s'opposer à ses ordres. Il fit pour cet effet de grands armemens par terre et par mer, et remplit ses armées d'officiers catholiques, qu'il dispensa des peines encourues pour n'avoir pas prêté le serment du *test;* il les admit aux principales charges de sa maison, leur donna des gouvernemens, et les fit entrer dans les universités. Il envoya le marquis de Castle-Maine au Pape, en qualité d'ambassadeur d'obédience, et reçut un nonce à Londres; il y établit un collége de jésuites pour instruire la jeunesse, et obligea les seigneurs protestans à y envoyer leurs enfans; il ôta aux principales villes leurs chartes et leurs priviléges, et il y établit une commission ecclésiastique pour connoître des abus commis au fait de la religion. Le prince d'Orange étoit informé par les mécontens de toutes ces démarches : ils se servoient des huguenots de France réfugiés en Angleterre pour lui en porter la nouvelle, parce qu'ils pouvoient aller et venir de Londres à La Haye sans donner aucun soupçon. Le maréchal de Schomberg, qui avoit été au service du feu prince d'Orange, ayant quitté la cour de France, passa à Londres. Le Roi tâcha de l'arrêter par des bienfaits, et ne put l'empêcher de se jeter dans le parti des mécontens : il cacha néanmoins si bien ses intentions, qu'on n'en eut aucun ombrage.

Pour mieux cacher son jeu, il prit pendant quelque temps le commandement des armées de l'électeur de Brandebourg, et ne se rendit à La Haye que lorsque tout fut prêt pour l'exécution de l'entreprise qui se formoit depuis si long-temps.

Tout avoit réussi jusque là au roi d'Angleterre, et il n'avoit trouvé aucune opposition à ses desseins; mais lorsqu'il voulut abolir le serment du *test*, tous les protestans se réveillèrent. Il voulut faire publier dans tous les diocèses la déclaration qu'il avoit faite pour la liberté de conscience, et il convoqua le parlement, dans l'espérance de lui faire approuver la révocation de ce serment. Quelques évêques obéirent à ses ordres; mais l'archevêque de Cantorbéry et six de ses suffragans non-seulement refusèrent de publier la déclaration, mais encore lui présentèrent une requête conçue en des termes peu respectueux. Le Roi, irrité de leur désobéissance, les fit arrêter, et les envoya prisonniers à la tour. Ils furent amenés le lendemain au conseil du Roi, et on voulut les obliger de donner caution de se représenter. Ils répondirent qu'ils étoient d'un rang qui les exemptoit de cette formalité, établie seulement pour les personnes du commun; qu'en qualité d'évêques, ils étoient pairs du royaume, et qu'ils n'avoient garde de faire une démarche qui les rendroit complices de toutes les nouveautés qu'il sembloit qu'on eût dessein d'introduire dans le gouvernement de l'Etat; que bien loin de consentir qu'on y changeât la moindre chose, ils étoient obligés, par leur serment et par leurs charges, de s'exposer aux plus rudes traitemens, plutôt que de donner lieu par leur mollesse qu'on pût les accuser

d'avoir contribué à ce changement; que d'ailleurs le bien de la religion en dépendoit, et que la conservation de ce dépôt sacré leur étoit commise immédiatement après le Roi, qui en étoit le véritable défenseur.

Les juges, surpris d'une réponse si vigoureuse, dirent qu'ils prissent garde à ce qu'ils faisoient; et que bien loin d'agir suivant les lois qu'ils alléguoient pour leur défense, ils choquoient celle qui doit être la plus inviolable, savoir, l'obéissance que tous les sujets doivent à leur prince légitime. On eut beau représenter à ces prélats leurs véritables devoirs, ils furent toujours inébranlables, tellement qu'on les menaça de les juger dans toute la rigueur de la loi; ensuite on les fit retirer pour délibérer sur leur réponse. Les sentimens ne furent point partagés : les juges demeurèrent d'accord unanimement que ces évêques s'étoient rendus coupables d'un crime qui approchoit de celui de haute trahison, et par conséquent qu'ils ne pouvoient avoir aucune indulgence pour eux sans devenir leurs complices. Cependant, quoiqu'ils trouvassent leur punition juste, ils appréhendèrent d'exciter une sédition en les retenant plus long-temps prisonniers. Un d'entre eux voyant ses collègues balancer, leur remontra que l'impunité de ces prélats alloit donner au peuple une audace qui pourroit avoir des suites fâcheuses : ce qui les détermina tous à suivre leur premier sentiment. Le Roi lui-même fut le premier qui, suivant sa coutume ordinaire, témoigna que rien ne l'étonnoit. On fit donc rentrer les évêques, et on leur déclara qu'on alloit les renvoyer à la tour, à moins qu'ils ne se rétractassent à l'heure même.

L'archevêque de Cantorbéry, comme le chef de tous, ayant regardé ses confrères pour reconnoître quels étoient leurs sentimens, répondit qu'ils étoient prêts de se rendre prisonniers, puisque c'étoit la volonté du Roi et celle de son conseil. Lorsqu'on les vit si fermes dans leur résolution, on les renvoya à la tour, et on les embarqua pour cet effet dans le même bateau qui les avoit amenés, de peur qu'en leur faisant traverser la ville le peuple, en les voyant, ne se portât à quelque révolte.

Cette affaire fit grand bruit à la cour, mais plus encore parmi le peuple: cependant, quoique ces prélats fussent plaints de tout le monde, personne n'osa branler, et on se contenta de parler en leur faveur. Si personne n'eût travaillé à émouvoir les esprits, tout se seroit fort bien passé, et les évêques auroient été contraints d'obéir; mais les mécontens allèrent de maison en maison représenter aux grands et aux petits que la religion anglicane alloit être abolie si on abandonnoit ceux qui étoient opprimés pour en avoir pris la défense. Les ministres d'Etat même relâchèrent beaucoup de leur zèle pour le Roi, et crurent avoir assez fait pour soutenir l'autorité royale, surtout dans un pays où elle n'est pas en si grande vénération qu'on la puisse mettre au-dessus des lois. Ils consentirent que les évêques prissent des avocats pour se défendre; de sorte que la cause ayant été plaidée au conseil du Roi avec beaucoup d'éloquence de part et d'autre, les évêques furent relâchés sur leur caution juratoire, du consentement de Sa Majesté. On nomma ensuite quarante-huit juges pour juger le fond du procès; et comme ils étoient presque

tous protestans, ils déchargèrent les prélats de l'accusation.

L'armée, dont Sa Majesté Britannique croyoit pouvoir être assurée durant la tenue du parlement, témoigna qu'elle n'étoit pas disposée à seconder ses desseins. A la réserve des officiers catholiques, dont le nombre étoit fort petit, il n'y en eut aucun qui approuvât la suppression du *test*. Bien loin de s'en cacher, ils le publioient hautement; et comme ils appréhendoient que si le Roi pouvoit une fois l'abolir, il n'arrivât du changement aussi bien dans le gouvernement de l'Etat que dans la religion, ils se servoient de ce prétexte pour cabaler. On cassa néanmoins quelques officiers qui s'étoient expliqués trop clairement, et on donna leurs charges à des catholiques.

La cour ne réussit pas mieux dans les provinces qu'à l'armée : les commissaires qui avoient été départis dans chaque comté pour disposer les esprits à l'abolition du *test* revinrent avec peu de fruit de leur voyage. Après qu'ils y eurent fait leur rapport, le Roi assembla son conseil, où il fut résolu d'ôter les charges à tous ceux qui seroient contraires aux intérêts de Sa Majesté : le Roi différa néanmoins l'exécution de ce dessein jusqu'à ce qu'il fût plus assuré des troupes de la flotte, étant impossible, sans leur secours, d'entreprendre un si grand ouvrage. Dans cette vue, il ordonna qu'on dît la messe sur les vaisseaux; mais il y eut un si grand obstacle de la part des officiers de l'équipage, que les prêtres qui étoient venus pour célébrer le service divin furent obligés de se cacher : peut-être même les auroit-on

jetés dans la mer, si les principaux officiers, qui conservoient toujours du respect pour le Roi, ne l'eussent empêché. Sa Majesté ayant appris cette mutinerie, en fut extrêmement irritée : la politique ne lui permettant pas de laisser agir son ressentiment, il voulut voir si sa personne n'opéreroit pas plus que ses ordres. Il alla lui-même sur la flotte; et après avoir ordonné à tous les officiers de marine de lui rapporter leurs commissions, comme s'il avoit voulu les examiner, il leur demanda s'ils prétendoient empêcher les non-conformistes de jouir de la liberté de conscience qu'il leur avoit accordée; ajoutant qu'il ne leur avoit donné leurs emplois que dans la vue qu'ils prêteroient main-forte à l'exécution de ses ordres sans exception, lorsqu'il l'exigeroit. Un discours si fier les surprit; ils répondirent que, quelque attachement qu'ils eussent pour son service et pour sa fortune, ils n'étoient pas capables de rien faire contre leur conscience. Cette réponse ne satisfit pas le Roi : il répliqua que ce qu'il leur demandoit n'intéressoit point leur conscience, puisque les non-conformistes étant ses sujets comme eux, ils ne devoient pas être traités moins favorablement; que comme il ne vouloit rien innover dans la religion anglicane, ni troubler ceux qui la professoient dans l'exercice de leur piété, il n'étoit pas juste non plus que les conformistes eussent droit de violenter ceux qui avoient des sentimens différens des leurs dans la pratique de leur religion; qu'il prétendoit venir dans deux jours entendre la messe sur ses vaisseaux, et qu'il verroit s'ils seroient assez hardis pour y trouver à redire. Ces paroles si positives ayant fait croire à la plupart que Sa Majesté alloit les cas-

ser, ils n'hésitèrent point à prendre leur parti. Le Roi, qui avoit de bons espions dans les navires, ayant su leur résolution, ne trouva pas à propos de pousser les choses plus loin : il leur fit dire, en leur renvoyant leurs commissions, que les deux jours qu'il leur avoit donnés ne suffisant pas pour résoudre une affaire si importante, il vouloit bien leur laisser plus de temps pour y penser; mais qu'ils lui feroient plaisir de se conformer à ses volontés. Depuis il ne leur en parla plus, mais il en cassa quelques-uns sous d'autres prétextes.

Le prince d'Orange fut averti par les mécontens d'Angleterre de ce qui étoit arrivé à Londres au sujet des évêques, et du mauvais effet qu'avoient produit dans l'esprit des peuples et leur emprisonnement et leur absolution, dont l'un marquoit un dessein formé de rétablir la religion catholique dans le royaume, et l'autre l'affoiblissement de l'autorité royale : il crut donc ne pouvoir trouver une occasion plus favorable pour commencer son entreprise. Il fit pour cet effet travailler à un grand armement, sans communiquer aux Etats ni aux princes d'Allemagne catholiques à quoi la flotte qu'on équipoit étoit destinée : il dit seulement aux Etats des Provinces-Unies qu'il avoit pris de justes mesures pour faire réussir une entreprise de grande importance, qui ne commettroit ni la gloire ni les forces de la République, parce que le succès en étoit sûr; mais que pour l'exécuter heureusement il falloit un secret impénétrable. Par cette raison, il prioit les Etats de lui donner pour toute cette année seulement trois personnes avec lesquelles il pût délibérer et agir sans risquer que son secret fût découvert.

Lorsqu'il eut obtenu ce qu'il demandoit, il fit entrer les troupes que les ennemis de la France lui envoyèrent dans les principales villes des Provinces-Unies pour s'en assurer; il joignit les milices qu'il en tira à celles qu'il avoit levées à ses dépens, pour les faire monter sur sa flotte. Comme les troupes qui dépendoient absolument de lui étoient bien plus nombreuses que les autres, il se trouva par ce moyen également maître de l'armée navale et des villes; ce qui lui donna plus de facilité pour faire ce grand armement. Ses amis et ses ennemis y contribuèrent également: les uns dans l'espérance de s'élever avec lui, les autres pour l'éloigner des Provinces-Unies, parce que son ambition leur donnoit de l'inquiétude.

[1688] Le roi Très-Chrétien fut averti de ces préparatifs par le comte d'Avaux son ambassadeur en Hollande, et sur-le-champ en donna avis à Sa Majesté Britannique. Ces deux princes firent presser les Etats, par les ministres qu'ils avoient à La Haye, de s'expliquer sur les causes de cet armement, dans une saison où l'on avoit coutume de désarmer les vaisseaux (1). Ils n'en purent tirer que des réponses vagues, qui ne leur donnoient aucun éclaircissement. Les Etats assurèrent les ambassadeurs de France et d'Angleterre qu'ils vouloient observer religieusement la trève, et qu'ils n'avoient aucun dessein contre l'une ni l'autre couronne. Le roi de France ne s'y fioit point, et il sollicitoit Sa Majesté Britannique de prendre ses précautions; mais Jacques, que l'Empereur et le Pape avoient fait assurer que cet armement ne le regardoit en aucune manière, ne crut pas s'en devoir alarmer.

(1) C'étoit au mois d'octobre 1688.

Il ne pouvoit d'ailleurs se défier du prince d'Orange, qui l'avoit envoyé complimenter sur la naissance du prince de Galles par Benting, son favori ; ce qui ne s'accordoit guère avec les bruits qui avoient couru que son gendre vouloit faire passer ce jeune prince pour un fils supposé. De plus, comme le roi d'Angleterre comptoit sur la fidélité de ses sujets, il s'imaginoit avoir des forces suffisantes pour défendre son royaume contre l'invasion des étrangers : il n'osoit accepter les secours que la France lui offroit, de peur d'aliéner l'esprit de ses peuples en leur témoignant de la défiance. Ce fut sur ce fondement qu'il rappela milord Preston, qui résidoit auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, et qu'à son arrivée à Londres il le fit mettre dans la tour, pour avoir demandé du secours au Roi de son propre mouvement.

Lorsque tout fut prêt pour l'embarquement, le prince d'Orange déclara son dessein aux Etats, et il les engagea à publier un manifeste par lequel ils prétendoient justifier le secours qu'ils lui donnoient pour envahir le royaume de son beau-père. On alléguoit pour prétexte que le roi d'Angleterre vouloit détruire dans ses Etats la religion protestante, renverser les lois, et y établir un pouvoir arbitraire ; qu'ainsi les Etats-généraux avoient beaucoup à craindre de l'union étroite de ce prince avec Sa Majesté Très-Chrétienne, l'intention des deux rois étant de ruiner leur République.

Les vents furent d'abord contraires aux desseins du prince d'Orange ; ils le repoussèrent par deux fois dans le port de Schevelinges, et firent ouvrir la frégate que montoit le maréchal de Schomberg. Le Roi,

qui fut averti du départ du prince d'Orange, se prépara à le recevoir, et mit en bon état toutes ses troupes de terre et de mer. Ses sujets paroissoient lui être fidèles, et dans la résolution de défendre l'entrée du royaume aux étrangers. L'archevêque de Cantorbéry et plusieurs évêques assurèrent Sa Majesté Britannique des bonnes intentions du clergé, et les principaux seigneurs se rendirent auprès de sa personne. Le Roi de son côté, pour détruire les mauvaises impressions que les mécontens vouloient donner au peuple de sa conduite, fit publier une déclaration portant que son dessein étoit de conserver la religion anglicane, en confirmant les actes d'uniformité sans leur donner aucune atteinte, si ce n'est qu'il vouloit révoquer les clauses concernant les peines afflictives contre ceux qui, sans être pourvus ou sans demander à être pourvus de bénéfices ou de dignités ecclésiastiques, exerçoient leur religion au préjudice des mêmes actes d'uniformité. Sa Majesté déclaroit en outre qu'elle consentoit que les catholiques demeurassent incapables d'être membres de la chambre des communes. Le Roi fit encore quelques jours après une autre proclamation qui portoit que le royaume étant sur le point d'être attaqué par une puissance étrangère, il ne vouloit pas implorer le secours de ses alliés, et qu'il confioit la défense de sa personne et de ses Etats à la fidélité de ses sujets. Enfin ce prince, pour ôter toute sorte d'ombrage aux protestans, détruisit en un jour tout ce qu'il avoit fait depuis son avénement à la couronne pour l'avancement de la religion catholique. Il fit publier une déclaration par laquelle il révoqua la chambre ecclésiastique, et cassa

tous les jugemens qu'elle avoit rendus. Il rétablit le collége de la Madeleine d'Oxford comme il étoit avant toutes les nouveautés introduites au sujet du docteur Francis, que Sa Majesté y avoit placé, quoique catholique. Le Roi ordonna que le collége des jésuites, fondé dans l'hôtel de la Savoie, demeureroit fermé ; il rendit aux villes les vieilles chartes qui leur avoient été ôtées ; et pour ne rien laisser subsister de tout ce qui pouvoit servir de prétexte aux factieux pour favoriser l'invasion du prince d'Orange, il fit cesser le service divin dans toutes les chapelles, où depuis long-temps on disoit publiquement la messe.

Rien n'avoit tant alarmé les protestans que la naissance du prince de Galles, dont la Reine étoit accouchée quelques mois avant l'embarquement du prince d'Orange. Avant que ce prince fût né, ils avoient au moins l'espérance qu'après la mort du Roi la religion catholique seroit entièrement bannie du royaume, parce que la couronne auroit été possédée par des princes protestans, soit par la princesse d'Orange, soit par la princesse de Danemarck sa sœur. Mais lorsqu'ils virent le trône destiné à un jeune prince qu'on ne manqueroit pas d'élever dans la religion catholique, ils crurent ne devoir rien négliger pour l'exclure, en publiant que c'étoit un enfant supposé. En appuyant cette imposture, ils comptoient non-seulement s'assurer du côté de l'avenir, mais encore favoriser l'entreprise du prince d'Orange, sous prétexte de l'intérêt qu'il avoit d'empêcher qu'on n'ôtât à sa femme, par une supposition de part, une couronne qui lui appartenoit par droit successif,

et qu'on ne renversât les lois fondamentales d'un royaume dont elle devoit hériter.

Don Pedro Ronquillo, ambassadeur d'Espagne, qui entroit dans la ligue, leur fournit plusieurs exemples tirés de l'histoire de son pays pour justifier cette invasion. Il leur allégua que Henri IV, nommé *l'Impuissant*, ayant voulu faire régner après lui la princesse Jeanne, que la Reine sa femme avoit eue de don Bertrand de La Cueva son majordome, et que le Roi avoit bien voulu reconnoître pour sa fille, dans le dessein d'exclure de la couronne la princesse Isabelle sa sœur, les peuples, informés de cette supposition, s'étoient mutinés; mais que les Etats assemblés avoient déclaré Jeanne incapable de succéder à la couronne, et avoient reconnu Isabelle pour héritière présomptive de Henri; qu'Alphonse VII avoit été mis en possession des Etats de Castille et de Léon du vivant de la reine Urraca sa mère, à qui la couronne appartenoit, parce qu'elle vouloit le dépouiller, et mettre sur le trône don Pedro de Lara son favori; que Charles-Quint avoit été proclamé roi d'Espagne après la mort du roi Ferdinand, quoique la reine Jeanne-la-Folle sa mère fût encore vivante, parce qu'elle avoit été jugée incapable de régner; qu'enfin de nos jours Alphonse VI, roi de Portugal, avoit été privé du trône et de la liberté à cause de son incapacité, et le gouvernement du royaume donné à don Pèdre son frère.

Le Roi, pour détruire ces préjugés, assembla son conseil le premier de novembre 1688, et pria la Reine douairière, veuve de Charles II, de s'y trouver. Tous les pairs ecclésiastiques et séculiers qui étoient à

Londres, le maire et les aldermans, y furent mandés. Les seigneurs et dames, et autres personnes qui avoient assisté à l'accouchement de la Reine, y comparurent; ils déclarèrent par serment toutes les circonstances qu'ils savoient de la naissance du prince de Galles, et l'on en dressa un acte qui fut signé de tous les témoins, ainsi que du lord maire et des aldermans.

Après avoir ainsi travaillé à détruire la calomnie de ses ennemis, le Roi songea à la repousser par la force, et il envoya sa flotte au devant de celle du prince d'Orange. Milord Dartmouth, qui la commandoit, étoit fort bien intentionné, mais il trouva peu d'obéissance dans les officiers des vaisseaux : ils lui déclarèrent hautement qu'ils ne combattroient point contre un prince qui venoit défendre leur religion. Le prince d'Orange, qui s'étoit remis à la voile, aborda par ce moyen sans obstacle à l'île de Wight; et après s'y être rafraîchi quelques jours, il alla mouiller devant Exester. L'évêque et les magistrats assemblèrent aussitôt le peuple pour l'exhorter à se maintenir dans la fidélité qu'ils devoient au Roi; ce qui anima tellement le maire et le corps de ville, qu'ils firent brûler publiquement le manifeste que le prince d'Orange leur avoit envoyé pour leur persuader qu'il n'en vouloit point au trône, mais qu'il n'avoit pris les armes que pour maintenir la religion protestante, et faire assembler un parlement libre qui empêchât l'établissement du pouvoir arbitraire. L'évêque partit en même temps pour aller trouver le Roi, et l'informer de ce qui venoit d'arriver. Comme la ville d'Exester n'étoit pas forte, elle n'osa soutenir un siége; elle ouvrit donc ses portes au comte de Maklesfield et au comte de

Shaftbury, fils de celui qui étoit mort en Hollande, aussitôt qu'ils se présentèrent, quoiqu'ils n'eussent avec eux que deux escadrons. Le prince d'Orange y entra le lendemain, et il tint une conduite bien opposée aux sentimens exprimés par son manifeste : il exigea tous les honneurs et tous les deniers royaux ; il défendit qu'on priât Dieu pour le Roi, et qu'on récitât des prières qu'on avoit composées pour lui. Le fils de l'évêque fut emprisonné par ses ordres, à cause du zèle que ce prélat avoit témoigné pour son prince légitime.

Le Roi de son côté fit marcher son armée vers Salisbury avec une artillerie nombreuse; et il garda, pour la sûreté de la ville de Londres et de la maison royale, les gardes du corps, deux régimens d'infanterie, et cinq régimens de cavalerie sous les ordres de milord Craven, qui devoit en avoir le commandement pendant l'absence de Sa Majesté. Milord Combury, à qui le Roi avoit confié trois régimens, se hâta de se mettre en marche; et feignant d'aller enlever un parti des ennemis, il s'alla rendre au prince d'Orange. Milord Londlau voulut suivre son exemple; mais il fut arrêté par un parti qui battoit la campagne, et mené prisonnier à Bristol.

Le Roi, qui ne vouloit pas donner au prince d'Orange le temps de se fortifier, partit de Londres le 28 novembre, et se mit en chemin pour aller à Salisbury, où étoit le rendez-vous général des troupes. Le prince d'Orange de son côté, après avoir établi à Exester des commissaires pour lever le droit de l'accise appartenant au Roi, se mit en marche pour l'aller combattre. Il fut rencontré en chemin par milord

Delamer, qui se jeta dans son parti avec cinquante cavaliers bien montés. Le Roi se trouva fort embarrassé lorsqu'il apprit toutes ces désertions : il délibéra s'il devoit continuer sa marche, ou retourner à Londres. Le péril étoit égal des deux côtés, puisqu'il pouvoit être trahi par les bourgeois de cette ville, aussi bien que par les soldats. Le comte de Feversham, qui avoit pris les devants avec son armée, lui dépêcha plusieurs courriers pour lui donner avis qu'à l'exception de ceux qui étoient allés se rendre aux ennemis, tout le reste paroissoit affectionné à son service; et qu'au surplus il ruinoit ses affaires en différant le combat, parce qu'il donnoit au prince d'Orange le temps de débaucher ses sujets et de rétablir son armée, qui étoit extrêmement fatiguée de la mer. Cet avis pressant obligea le Roi de s'avancer pour donner bataille : il arriva à Salisbury sans que rien pût l'obliger à changer de dessein; au contraire, il y trouva des paquets du comte de Feversham, qui lui confirmoient les mêmes choses qui lui avoient été mandées. Il continua donc sa marche pour s'aller mettre à la tête de ses troupes; ce qu'il fit principalement par l'avis de l'évêque d'Exester, en qui il prenoit une extrême confiance, trompé par les marques de fidélité qu'il lui avoit données. Cependant ce prélat, qui s'entendoit avec la plupart des grands, de concert avec eux avoit écrit au prince d'Orange qu'il pouvoit faire avancer un parti jusqu'à un certain endroit, où il lui livreroit le Roi, qui ne marchoit qu'avec une foible escorte. L'entreprise étoit si bien concertée, qu'il étoit impossible qu'elle ne réussît, si Dieu, protecteur de l'innocence opprimée, n'eût averti ce prince par un

saignement de nez du malheur qui l'attendoit. Pendant le retardement que cet accident lui causa, il s'aperçut que la plupart de ceux qu'il avoit menés avec lui l'avoient quitté; de ce nombre étoit milord Churchill son favori, et généralement tous ceux auxquels il avoit fait le plus de bien, et sur lesquels il faisoit le plus de fonds. Après avoir rêvé quelque temps sur le parti qu'il avoit à prendre, il jugea plus à propos de s'en retourner à Londres que de s'exposer à tomber entre les mains du prince d'Orange; et il rebroussa chemin avec toute la diligence possible. La fortune, qui avoit commencé à le persécuter, n'en demeura pas là. Tous ceux qui avoient comploté avec l'évêque d'Exester pour le livrer à ses ennemis, voyant leur coup manqué par sa retraite, levèrent le masque, et passèrent dans le camp du prince d'Orange. Sa propre fille et le prince de Danemarck son gendre l'abandonnèrent, et se déclarèrent contre lui; ils se joignirent avec les rebelles pour demander la convocation d'un parlement libre, où l'on pût examiner la naissance du prince de Galles, et toutes les affaires concernant la religion.

Aussitôt que le Roi fut de retour à Londres, il s'enferma dans Whitehall, et fit publier une proclamation pour convoquer le parlement le 25 janvier 1689. Elle contenoit entre autres choses que Sa Majesté ayant rétabli les villes et tous les corps et communautés du royaume dans leurs anciennes chartes, prérogatives et libertés, et ayant par ce moyen levé tous les obstacles qui pouvoient troubler la liberté des suffrages dans l'élection des députés au parlement, elle défendoit très-expressément à toutes personnes

de la troubler par menaces ni par aucunes voies de fait, leur ordonnant de suivre exactement la forme prescrite par les lois, et confirmée par l'usage. Par la même proclamation, le Roi, pour montrer l'envie qu'il avoit d'apaiser les troubles de ses Etats, consentoit que ceux de ses sujets qui avoient pris les armes contre leur prince, et qui s'étoient joints à ses ennemis, pussent élire des députés à la chambre des communes, être élus eux-mêmes, et y prendre séance en cette qualité; comme aussi que les pairs, qui par cette même raison devoient être exclus de la chambre des seigneurs, y pussent prendre leur place, déclarant que, pour plus grande sûreté, il leur feroit incessamment expédier des lettres d'obligation du grand sceau.

Le Roi fit encore plus : il voulut bien entrer en négociation avec le prince d'Orange, et il nomma le marquis d'Halifax, le comte de Nottingham et milord Godolfin pour conférer avec lui. Ces députés partirent le 11 décembre, et attendirent à Reading le retour d'un trompette qu'ils y avoient envoyé pour demander des passe-ports qu'ils reçurent le lendemain. Ils allèrent trouver le prince d'Orange à Langerford, et ils lui dirent que Sa Majesté ayant été informée qu'il n'avoit pris les armes que pour faire convoquer un parlement libre, elle avoit bien voulu donner cette satisfaction à ses peuples, quoique l'on n'en pût pas espérer un grand fruit pendant les troubles dont le royaume étoit agité; que cependant, afin qu'on ne pût lui rien imputer, elle auroit bien voulu résoudre avec lui les sûretés qu'il falloit prendre pour rendre les élections libres, et lui faire proposer que les deux armées se tinssent éloignées de Londres à la distance

qu'on le jugeroit à propos, pour faire cesser toute appréhension. Le prince d'Orange répondit qu'il désiroit que tous les catholiques abandonnassent incessamment leurs charges, et qu'ils fussent désarmés; que toutes les proclamations publiées contre lui ou contre son parti fussent révoquées; qu'on mît en liberté tous ceux du même parti qu'on avoit arrêtés, et qu'on lui donnât la garde de la tour, de Tiburn, et de quelque forteresse sur la rivière; que si le Roi demeuroit à Londres pendant la tenue du parlement, lui prince d'Orange y pourroit venir aussi avec un pareil nombre de gardes que Sa Majesté; que les armées des deux partis demeureroient à trente milles de Londres, et qu'on n'introduiroit aucun étranger dans le royaume, principalement dans Portsmouth, sous prétexte d'en confier la garde à quelqu'un ou autrement.

Une proposition si extraordinaire fit comprendre aisément au Roi qu'il n'y avoit aucun accommodement à espérer avec le prince d'Orange. Dès-lors il ne songea plus qu'à mettre en sûreté la personne de la Reine et celle du prince de Galles, en les envoyant en France. Le comte de Lauzun étoit arrivé en Angleterre : le bruit de la guerre qui alloit s'allumer dans ce royaume l'avoit fait partir de Paris pour aller offrir ses services à Sa Majesté Britannique, dont il étoit connu particulièrement. Le roi Jacques ne voyant plus personne à la cour à qui il pût se confier, jeta les yeux sur ce comte pour remettre à sa conduite ce qu'il avoit de plus cher, et il en donna aussi connoissance à quelques-uns de ses domestiques qu'il jugeoit les plus affectionnés à son service. On mit pour cet effet des relais sur trois routes différentes, sous le

nom du comte de Lauzun. La Reine et le jeune prince devoient s'aller embarquer à Douvres; mais cette ville s'étant jetée dans le parti des rebelles, il fallut prendre d'autres mesures. Riccio, domestique italien de la Reine, fut chargé de l'évasion du prince de Galles, qu'on avoit fait revenir de Portsmouth, et qui étoit alors à Whitehall. On le fit partir d'un côté le 19 décembre au soir, pendant que la Reine sortoit de l'autre. Elle étoit seule avec le comte de Lauzun et moi, et cette princesse se rendit à pied au lieu où il avoit été arrêté que nous trouverions le prince de Galles. Les carrosses de louage dans lesquels la famille royale devoit entrer arrivèrent plus tard qu'on ne les attendoit; ce qui causa divers incidens, et obligea la Reine de marcher assez long-temps dans de fort mauvais chemins. Un homme qui sortoit d'un cabaret ayant entendu des personnes qui s'avançoient dans l'obscurité de la nuit, alla pour les reconnoître avec une lanterne qu'il portoit. Riccio empêcha qu'il ne vînt à bout de son dessein : il fit exprès un faux pas pour se laisser tomber sur lui, et en tombant il éteignit sa lumière. Cet homme s'étant mis en colère dit mille injures, et on eut beaucoup de peine à l'apaiser. Enfin les carrosses arrivèrent, et on y monta. Le comte de Lauzun se plaça dans celui de la Reine, avec les pierreries de cette princesse dont il étoit chargé; les dames de sa suite entrèrent dans celui du prince de Galles; Leiborne, écuyer de la Reine, Saint-Victor, gentilhomme français, et moi, suivions à cheval. A peine les carrosses eurent-ils fait une demi-lieue, qu'ils furent rencontrés par des rouliers qui, voyant un assez grand équipage, crurent que c'étoient des catholiques

qui fuyoient, et qui emportoient l'argent du royaume. Ils dirent qu'ils méritoient qu'on les assommât, et leur insolence auroit peut-être passé des paroles aux effets, si je ne les eusse abordés, avec les autres cavaliers de l'escorte, dans une contenance qui leur en imposa. Ils ne dirent plus rien, et nous nous contentâmes d'avoir le passage libre. Il nous fut encore disputé quelque temps après dans un défilé, où un charretier refusa de reculer, sous prétexte qu'il ne vouloit pas céder à des catholiques. Pour ne pas incidenter, et perdre ainsi le temps qui étoit précieux dans une semblable conjoncture, nous fîmes prendre aux carrosses le chemin par les terres, quoiqu'il fallût monter une éminence assez rude, et nous lui laissâmes le passage libre. Nous arrivâmes enfin où l'on devoit s'embarquer : tous ceux qui avoient accompagné la Reine montèrent ensemble dans un yacht dont le capitaine, suivant les ordres qu'il en avoit reçus du Roi, devoit obéir au comte de Lauzun. On avoit encore eu la précaution de joindre au capitaine de vaisseau deux autres capitaines catholiques, qui, en cas de trahison, se devoient rendre maîtres du bâtiment et en prendre la conduite. Saint-Victor après avoir vu embarquer la Reine, la quitta pour en aller porter la nouvelle au Roi.

Notre navigation ne fut troublée par aucun fâcheux accident, et nous ne rencontrâmes autre chose qu'un vaisseau de guerre à l'ancre, que nous découvrîmes de fort loin. Nous arrivâmes sur les cinq heures du soir à la hauteur des dunes. Le gros temps ne nous permettant pas de faire voile, nous y mouillâmes, afin d'y passer la nuit. Nous croyions le péril passé, lors-

que nous entendîmes tirer deux coups de canon; ce qui nous donna quelque inquiétude. Ces deux coups marquoient la retraite de deux frégates anglaises que milord Dartmouth avoit envoyées pour garder l'entrée de la Tamise, sur le soupçon qu'il avoit eu qu'on vouloit faire sortir le prince de Galles du royaume. Comme le son porte fort loin, on entendit aussi les cloches des frégates qui annonçoient la prière. A l'égard de la retraite, c'est l'usage de la mer de tirer un ou deux coups de canon, au lieu du tambour qu'on bat sur la terre pour avertir les soldats de se retirer. Nous eûmes encore un autre péril à essuyer : il s'en fallut peu que notre bâtiment ne touchât à un banc qui n'en étoit plus qu'à dix pas. Ce malheur fut détourné par le secours d'un maître de paquebot qui se trouva là fort à propos, et qui nous servit de guide. Enfin, après tous ces accidens, nous arrivâmes à Calais le 21 décembre, vers les quatre heures du soir. Lorsque la Reine fut débarquée, le capitaine du bâtiment sur lequel nous étions venus lui dit qu'il l'avoit reconnue d'abord, et qu'il ne l'avoit pas voulu témoigner pendant le trajet. Comme toute la côte de France étoit avertie du départ de cette princesse, et que même on y attendoit le roi de la Grande-Bretagne, toutes les garnisons étoient sous les armes, le canon pointé; et il y avoit quelques brigantins en mer pour favoriser la descente. La Reine partit le lendemain pour aller à Boulogne. Elle s'enferma dans le couvent des Ursulines, après m'avoir dépêché à la cour pour porter au Roi la nouvelle de son arrivée, et pour prier Sa Majesté de trouver bon qu'elle restât dans cette ville pour être plus près du Roi son époux.

Je fus renvoyé sur-le-champ, et le roi d'Angleterre arriva peu de temps après en France. Mais avant que de parler de ce qu'il y fit, il faut dire ce qui lui arriva à Londres depuis notre départ. Ce prince cacha pendant tout le jour l'évasion de la Reine, en feignant qu'elle étoit indisposée, et qu'elle ne vouloit voir personne; ce qui fit que l'on ne dépêcha aucuns navires après elle. Cependant ce prince révoqua la proclamation et les lettres circulaires qu'il avoit envoyées dans les provinces pour la convocation du parlement. Ensuite, comme il avoit promis de nous suivre de près, il soupa en public, et, feignant de se retirer, il se prépara à son voyage. Il sortit de la ville le 21 décembre à deux heures après minuit, accompagné seulement du duc de Barwick son fils naturel, et de deux ou trois autres personnes.

Lorsque la nouvelle de son départ fut répandue dans la ville, elle y causa une grande surprise. Les seigneurs qui étoient restés dans Londres s'assemblèrent aussitôt dans la grand'salle de la maison de ville. Là ils firent une déclaration portant que, dans le temps qu'on attendoit la convocation d'un parlement libre que Sa Majesté leur avoit fait espérer, ils venoient d'apprendre qu'elle s'étoit absentée, apparemment dans le dessein de sortir du royaume; qu'ainsi ils étoient résolus de se joindre au prince d'Orange, qui avoit exposé sa personne à divers périls, et s'étoit engagé à une grande dépense pour leur procurer l'assemblée de ce parlement tant de fois convoqué et différé autant de fois, et pour les préserver par cette voie du papisme et de l'esclavage; que, suivant cette résolution, ils assisteroient ce prince, et concourroient avec lui pour

faire assembler un parlement qui pût mettre les lois et les libertés du royaume hors d'atteinte, et conserver l'Eglise anglicane dans sa pureté, laissant néanmoins aux protestans non-conformistes la liberté de conscience telle qu'ils la pouvoient raisonnablement souhaiter; que cependant, pour assurer le repos de la ville, ils auroient soin de faire désarmer les catholiques et arrêter les prêtres, principalement les jésuites. Cette requête fut signée par les archevêques de Cantorbéry et d'Yorck, par six évêques et vingt-deux milords. Ils députèrent quatre d'entre eux pour porter cette déclaration au prince d'Orange, et savoir de lui ce qu'il y avoit à faire de plus. Le corps de ville suivit l'exemple du clergé et de la noblesse; il envoya douze députés à ce prince pour lui donner les mêmes assurances. On vit bientôt après les rues pleines de séditieux qui couroient les armes à la main pour piller les maisons des catholiques, sous prétexte de les désarmer. Le caractère de ministre public, que le droit des gens rend sacré chez les nations les plus barbares, ne put garantir l'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne de la fureur de ces mutins. Après y avoir commis mille insolences, ils emportèrent ses meubles, sa nombreuse bibliothèque, et tout ce qu'il y avoit généralement dans sa maison, brûlant ce qui étoit de moins précieux, et partageant le reste entre eux. Quoique par la suite on n'eût fait aucune réparation à ce ministre, il continua ses fonctions auprès de ceux qui s'étoient emparés de l'autorité souveraine; ce qui surprit bien toutes les cours.

Ceux qui s'étoient ingérés de prendre en main le gouvernement depuis le départ du Roi mirent dans

la tour milord Lucas, pour y commander à la place du colonel Schelton que ce prince y avoit établi. Ils firent en même temps courir après ceux qui avoient voulu sortir du royaume pour se rendre auprès du Roi, et l'on ramena à Londres milord Jeffreys, chancelier d'Angleterre : on l'avoit trouvé à Wapping déguisé en matelot, et on le conduisit à la tour. On apprit le lendemain, par un courrier dépêché de Feversham par le comte de Winchelsey, que le Roi n'avoit pu faire le trajet, et qu'il avoit été arrêté par des paysans; ce qui empêcha le prince d'Orange d'entrer dans Londres comme il l'avoit résolu, et l'obligea de se retirer à Windsor. A l'égard du prince et de la princesse de Danemarck, ils se rendirent à Oxford, où ils demeurèrent. On nomma des commissaires pour aller à la tour interroger milord chancelier, et pour lui demander le grand sceau; à quoi il répondit qu'il l'avoit donné au Roi. En même temps on conduisit à la tour plusieurs personnes de considération qu'on avoit arrêtées pour avoir voulu sortir du royaume, et entre autres les comtes de Salisbury, de Petersborough et de Thanet. La joie que le peuple témoigna du retour du Roi, qui arriva à Londres le 26 de décembre, faisoit juger qu'il étoit disposé à rentrer dans son devoir, et à fermer les portes au prince d'Orange; mais la suite fit voir sa foiblesse et son inconstance. Avant que de rapporter ce qui se passa dans ce changement de fortune, il est à propos de rendre compte de tout ce qui arriva à Sa Majesté Britannique depuis son départ de Londres.

Le Roi étoit arrivé heureusement à Feversham, et s'y étoit embarqué sans y avoir été reconnu. Comme ce

prince entend fort bien la mer, parce qu'il y a commandé long-temps, il s'aperçut que le bâtiment sur lequel il s'étoit mis n'étoit pas assez lesté; ce qui l'empêchoit de pouvoir porter ses voiles : ce contre-temps l'obligea de retourner à terre pour prendre du lest. Or, la plupart des catholiques cherchant alors tous les moyens de sortir du royaume pour éviter les persécutions auxquelles ils se voyoient exposés, aussitôt qu'il paroissoit quelques personnes inconnues sur le bord de la mer, on disoit que c'étoit des papistes qui vouloient se sauver. Quelques paysans ayant aperçu Sa Majesté Britannique donnant les ordres nécessaires pour mettre la chaloupe en état de la porter en France, en firent le même jugement, et s'attroupèrent dans le dessein de lui faire insulte. Un homme de sa suite qui n'étoit pas aimé fut reconnu le premier, et le Roi peu de temps après : on l'obligea de rester à Feversham, et on donna avis de ce qui venoit d'arriver au marquis de Worcester, qui dépêcha un courrier au prince d'Orange pour l'en informer. Cette nouvelle s'étant répandue, les pairs assemblés ordonnèrent au comte de Feversham d'aller trouver Sa Majesté avec une brigade à cheval, et aux principaux officiers de sa maison d'aller recevoir ses ordres. Ces officiers amenèrent le Roi à Londres, où il entra aux acclamations du peuple, qui fit des feux de joie en divers endroits. Le prince d'Orange en fut bientôt informé; et comme cette alégresse publique marquoit assez que tout ce qu'on avoit publié au désavantage du Roi n'avoit point éteint dans le cœur de ses sujets l'amour et l'estime qu'ils avoient toujours eus pour un si bon prince, il crut devoir éloigner de

leur vue un objet qui rompoit toutes ses mesures. Il ne garda plus de bienséance, et il fit arrêter le comte de Feversham, que Sa Majesté lui avoit dépêché pour lui donner part de son arrivée. Il envoya à Londres des troupes qui se saisirent du palais de Whitehall et de Saint-James, et y établirent des corps-de-garde. Ensuite il fit dire au Roi qu'il falloit, pour laisser la liberté entière au parlement, qu'il se retirât à Hornes ou à Rochester. Le Roi choisit la dernière de ces deux places. Il s'y rendit le lendemain par eau, accompagné des comtes de Dumbarton et d'Arran, et ayant autour de sa personne plusieurs seigneurs et quelques gardes du prince d'Orange, qui le gardoient à vue sous prétexte de lui faire honneur. Après le départ du Roi, le prince d'Orange se rendit à Londres aux mêmes acclamations du peuple qui, quelques jours auparavant, avoit marqué tant de joie pour le retour de son prince légitime.

Il ne fut pas difficile au roi d'Angleterre de sortir de Rochester : il n'avoit auprès de lui que sa garde ordinaire, celle que le prince d'Orange lui avoit envoyée étant dans la ville. Celui qui commandoit cette dernière posoit seulement pour la forme deux sentinelles au logis de Sa Majesté ; et il y a bien de l'apparence qu'ils n'avoient pas ordre d'empêcher son évasion. Le peu de précaution que les gardes prenoient pour l'observer, et l'avantage que le prince d'Orange a su tirer de sa retraite, qu'il a fait passer pour une renonciation au trône, ont donné lieu d'en juger ainsi. On lui avoit demandé un passe-port pour quelques catholiques qui vouloient sortir d'Angleterre, et il en avoit donné un en blanc. Ce passe-port étant

entre les mains du Roi, il fit retenir un petit bâtiment de pêcheur par un capitaine catholique de la flotte angloise, qu'il avoit engagé à suivre sa fortune. Toutes choses étant prêtes pour son départ, il sortit de son appartement par une porte de derrière, et il entra dans ce petit bâtiment avec le duc de Barwick et avec Biel son premier valet de chambre, qui étoit à son service dès le temps qu'il n'étoit que duc d'Yorck. Quoiqu'il se fût un peu déguisé, il avoit ses propres cheveux, parce qu'ayant mis une perruque noire lorsqu'il s'étoit embarqué la première fois, il appréhenda que s'il en portoit une de même couleur, ceux qui l'avoient déjà vu sous ce déguisement ne le reconnussent. Il fut obligé d'attendre deux marées pour sortir de la Tamise, parce que le vent étoit contraire. Comme, sur l'avis qu'on avoit eu en France de son départ de Rochester, on l'attendoit dans tous les ports, le capitaine d'une frégate qui étoit à Ambleteuse envoya son enseigne dans la chaloupe, pour voir s'il ne découvriroit point en mer quelque bâtiment qui pût lui en dire des nouvelles. Cet officier ayant reconnu le bateau dans lequel étoit le Roi, cria d'abord pour savoir si on ne lui apprendroit rien de Sa Majesté Britannique. Ce prince fut le seul qui se montra, parce que tous ceux de sa suite étoient tellement incommodés de la mer, qu'aucun ne se trouva en état de répondre. Le Roi, qui n'étoit pas connu, n'osa pourtant pas se découvrir qu'il ne vît à qui il avoit affaire: mais enfin ayant jugé par l'empressement que marquoit l'officier à savoir de ses nouvelles qu'il n'avoit que de bonnes intentions, il s'ouvrit à lui, et passa dans sa chaloupe. Il arriva sur les quatre heures à Amble-

teuse; et après s'y être reposé quelques heures dans la maison d'un ingénieur, il en partit pour se rendre à Boulogne. Il n'y trouva plus la Reine, qui s'étoit mise en chemin pour se rendre à Saint-Germain, le roi Très-Chrétien y ayant envoyé les officiers nécessaires pour composer sa maison. Le roi d'Angleterre ne fit que dîner à Boulogne, et alla coucher à Abbeville, d'où il se rendit aussi à Saint-Germain en deux jours.

[1689] Après avoir accompagné la Reine partout, je me rendis dans le sein de ma famille à Paris. J'y appris des particularités de la guerre qui commençoit à embraser toute l'Europe, et dont je n'avois rien su que confusément pendant mon séjour en Angleterre. Pour en bien entendre les motifs, il faut savoir la situation où se trouvoient auparavant toutes les puissances belligérantes; et je commencerai par la France, qui fut presque seule en butte aux forces réunies de tous les autres Etats.

La France étoit agitée au dedans par le mécontentement des huguenots, que le Roi avoit obligés d'abandonner leur religion. Il y avoit long-temps que Sa Majesté travailloit à extirper l'hérésie. On s'étoit d'abord contenté d'exclure les huguenots de toutes les charges et de tous les emplois, de leur ôter leurs temples, d'envoyer des missions dans toutes les provinces pour les instruire, et de faire imprimer des livres pour combattre leurs erreurs; mais quand le Roi vit que ces moyens n'étoient pas suffisans pour ramener les discoles, il révoqua l'édit de Nantes, et défendit absolument l'exercice du calvinisme. Les huguenots, dont les affaires étoient en mauvais état, et

qui étoient persécutés par leurs créanciers, sortirent du royaume, emportant tout leur argent, et ce qu'ils purent de leurs autres effets. Les uns se retirèrent en Suisse, les autres dans les Etats de l'électeur de Brandebourg, et la plupart en Angleterre : on eut beau mettre des gardes sur la frontière, et punir de mort les guides qui les conduisoient, le nombre des réfugiés fut immense. Ceux qui étoient le plus à leur aise, et qui possédoient des immeubles dont ils ne pouvoient se défaire aisément, subirent au moins en apparence la loi qu'on leur imposoit, et abjurèrent publiquement leurs erreurs; mais la plupart, ou entretenoient de secrètes correspondances avec ceux qui s'étoient retirés dans les pays étrangers, ou souhaitoient dans le cœur qu'il pût arriver dans le royaume quelque révolution qui leur donnât la liberté de professer la religion de leurs pères. Tel étoit l'état de la France au dedans : voyons ce qui se passoit au dehors.

La paix de Nimègue n'avoit pas si bien réglé ce qui devoit appartenir à cette couronne, qu'il n'y eût encore beaucoup de choses qui demandoient des explications. L'Alsace ayant été cédée au Roi par le traité de Munster, et cette cession ayant été confirmée par celui de Nimègue, le Roi avoit envoyé le comte de Crécy à la diète de Ratisbonne pour faire régler les dépendances du comté d'Alsace, dont Strasbourg fait une partie ; et cet ambassadeur avoit resté trois ans à la diète sans pouvoir rien conclure. Il avoit été facile au Roi de se faire faire raison par les armes dans le temps que toutes les forces ottomanes venoient fondre dans la Hongrie et dans les pays héréditaires de l'Empereur ; mais Sa Majesté se contenta

de s'emparer de Strasbourg et des terres qui lui avoient été adjugées par la chambre de réunion établie à Metz. Le duc de Mantoue avoit vendu Casal au Roi, et il avoit reçu la plus grande partie du prix; cependant il ne vouloit pas livrer cette place à Sa Majesté, sous prétexte que les autres princes d'Italie ne vouloient pas le souffrir. Le Roi l'obligea à exécuter son traité, comme cela étoit juste et naturel. Les dépendances des places qui avoient été cédées à Sa Majesté dans les Pays-Bas n'étoient pas mieux réglées que celles de l'Alsace. Des députés des deux couronnes s'étoient assemblés à Courtray pour y parvenir; mais les Espagnols ne cherchoient qu'à éluder la conclusion, jusqu'à ce que l'Empereur eût chassé entièrement les Turcs de la Hongrie, afin de pouvoir recommencer la guerre avec plus de succès. Le Roi s'étant aperçu de leur mauvaise foi, s'empara de Luxembourg; et il se contenta de cette place pour toutes ses prétentions, quoiqu'elles fussent plus considérables : il vouloit seulement fermer l'entrée de ses Etats à ses ennemis, pour les empêcher de recommencer la guerre. Les Espagnols ne pouvant se consoler de la perte de cette place, reprirent les armes, et engagèrent tous leurs anciens alliés à se joindre à eux. Ils connurent bientôt les uns et les autres qu'ils ne pouvoient soutenir la guerre; et ne pouvant consentir à une paix par laquelle les places dont Sa Majesté étoit en possession lui demeureroient, ils convinrent d'une trève de vingt ans, que le Roi voulut bien leur accorder, afin qu'on ne pût pas l'accuser d'avoir empêché les progrès que l'Empereur faisoit contre les Infidèles. Ces progrès allèrent si

loin, que les Turcs furent chassés non-seulement de la Hongrie, mais encore de la Servie, de l'Esclavonie et de la Bosnie. La Transylvanie, qui étoit tributaire de la Porte, se mit sous la protection de Sa Majesté Impériale; et rien ne pouvoit empêcher les Allemands de pousser leurs conquêtes jusqu'à Constantinople, n'y ayant aucune place forte qui pût les arrêter. Cependant l'Empereur, au lieu de profiter d'une conjoncture si favorable, voulut faire la paix avec la Porte, et se contenta de la Hongrie, afin de se mettre en état de recommencer la guerre contre la France. Dans plusieurs assemblées tenues à Ausbourg et à Nuremberg, on avoit déjà réglé la répartition des troupes que chaque cercle et chaque prince devoient fournir pour cette guerre. Pendant qu'on prenoit ces mesures dans l'Empire, Maximilien-Henri de Bavière, électeur de Cologne, se voyant dans un âge avancé, et hors d'état de faire les fonctions de son ministère, choisit pour son coadjuteur Guillaume Egon, prince de Furstemberg, cardinal, et doyen de sa cathédrale. Cette nomination fut admise par le chapitre; mais le Pape, à la sollicitation de la maison d'Autriche, refusa d'en délivrer les bulles. L'électeur étant venu à mourir pendant qu'on en sollicitoit l'expédition, le chapitre s'assembla pour procéder à une nouvelle élection. Le prince Joseph-Clément de Bavière, frère de l'électeur, entra en concurrence avec le cardinal de Furstemberg; mais comme il n'avoit pas l'âge porté par les canons, et qu'il étoit déjà attaché à deux autres églises, le Pape lui donna une bulle d'éligibilité. Les capitulaires ayant procédé à l'élection, le plus grand nombre de voix fut pour le cardinal de

Furstemberg; mais quoique le prince Clément n'en eût que le plus petit nombre, et que la plupart des voix qui étoient en sa faveur pussent être raisonnablement contestées, il obtint aussitôt des bulles de Rome. Le Roi, qui étoit obligé de maintenir le cardinal de Furstemberg, à qui on n'avoit refusé la justice qui lui étoit due que parce qu'il étoit dans les intérêts de la France, ne pouvoit donc se dispenser de prendre les armes pour le mettre en possession de l'électorat de Cologne, sans qu'on pût l'accuser de rompre la trêve. A ce premier motif de rupture, il s'en joignit encore un autre. Monsieur avoit épousé Elisabeth-Charlotte, fille de Charles-Louis, comte palatin du Rhin: ce prince étant mort, et Charles, qui lui avoit succédé, l'ayant suivi de fort près, comme il ne restoit plus d'enfans mâles de cette branche, Philippe-Guillaume, duc de Neubourg, fut mis en possession de l'électorat; mais on ne pouvoit disputer à Madame les biens allodiaux qui étoient héréditaires, et la dot de la princesse Charlotte de Hesse-Cassel sa mère. Le Roi, après avoir fait solliciter long-temps le nouvel électeur de faire raison à Madame sur ses justes prétentions, voulut bien s'en remettre à l'arbitrage du Pape; mais il fut impossible d'obtenir un jugement de Sa Sainteté, ni d'obliger l'électeur palatin à rendre justice à Madame. Toutes ces considérations néanmoins n'auroient pas porté le Roi à la rupture, si Sa Majesté n'avoit pas été bien instruite que l'Empereur et ses alliés traitoient la paix avec les Turcs, et que dès qu'elle seroit conclue on lui déclareroit la guerre. Le Roi crut donc dans ces circonstances devoir s'emparer de Philisbourg, pour

fermer à ses ennemis le passage du Rhin. Mais dans le même temps qu'il se préparoit au siége de cette place, il fit offrir à l'Empereur, s'il vouloit convertir la trève en une paix perpétuelle, de la rendre à l'évêque de Spire, à qui elle appartenoit, après que les fortifications en auroient été rasées; et même de restituer Fribourg à Sa Majesté Impériale, après qu'on auroit démoli les ouvrages que nous y avions faits depuis que le Roi en étoit en possession. On ne pouvoit assurément donner une plus grande marque de modération; mais ces offres ne furent point acceptées.

L'empereur Léopold-Ignace, qui règne aujourd'hui, avoit un fils âgé de neuf ans qu'il avoit déjà fait couronner roi de Hongrie. Il avoit dessein de lui assurer l'Empire; mais il s'y trouvoit de grandes difficultés, non-seulement parce qu'il n'avoit pas l'âge porté par les constitutions impériales, mais encore parce que les électeurs et les premiers de l'Empire commençoient de prendre ombrage de la trop grande puissance de la maison d'Autriche. Quelques-uns même des électeurs avoient des mécontentemens particuliers, principalement le duc de Saxe, dont on avoit laissé ruiner les troupes en Hongrie. L'Empereur avoit prévu depuis long-temps que personne ne pourroit disputer l'Empire à ses enfans que l'électeur de Bavière, non-seulement parce qu'il étoit par lui-même un des plus puissans princes de l'Empire, mais encore par son alliance avec l'électeur de Cologne. Le mariage de la sœur de cet électeur avec monseigneur le Dauphin lui avoit donné de l'ombrage, et il avoit employé toute son adresse pour l'attirer à son parti. Ce n'étoit que pour le détacher des intérêts de la

France que l'Empereur avoit fait épouser au duc de Bavière la fille qu'il avoit eue de Marguerite-Marie-Thérèse d'Espagne, sa première femme; et il lui avoit fait espérer qu'au moyen de ce mariage il hériteroit des Etats du roi Catholique, dont la mauvaise constitution ne promettoit point de postérité. L'électeur de Bavière se laissa tellement surprendre à cet appât, qu'il fut toujours depuis dans les intérêts de l'Empereur. Le conseil de ce prince étoit composé de l'électeur palatin, du duc de Bavière, et du prince Charles de Lorraine. L'électeur palatin étoit un politique extrêmement raffiné, et fort ennemi de la France. Comme l'Empereur, dont il étoit beau-père, avoit beaucoup de confiance en lui, il se servoit de l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de ce prince pour le porter à servir sa passion, et à le maintenir dans la retenue qu'il faisoit très-injustement des biens de Madame. Par cette raison, il persuadoit à Sa Majesté Impériale qu'il falloit conclure la paix avec les Turcs, et faire la guerre au roi de France. Le prince Charles de Lorraine avoit des sentimens plus raisonnables : il savoit que le véritable intérêt de l'Empereur et de l'Empire étoit de continuer la guerre contre les Infidèles, et il vouloit que l'on profitât de la consternation où ils étoient. L'électeur de Bavière étoit toujours opposé au prince Charles de Lorraine, soit par l'antipathie naturelle qui résultoit de leurs divers caractères, soit par la jalousie que donnoit à l'électeur la haute réputation que le prince lorrain s'étoit acquise. Quoique l'Empereur connût tout le mérite du dernier, il penchoit néanmoins plutôt vers l'électeur que vers lui, parce que le duc de Bavière ayant des

Etats et des troupes, pouvoit donner seul un grand poids au parti qu'il embrasseroit, au lieu que le prince de Lorraine ne pouvoit offrir que sa personne. A ces considérations qui portoient l'Empereur à déclarer la guerre à la France, il s'en joignit encore une autre. Le prince d'Orange, qui cachoit le dessein qu'il avoit d'envahir l'Angleterre, et qui ne l'avoit communiqué qu'aux princes protestans, faisoit espérer une puissante diversion du côté du Rhin, où il promettoit d'appuyer fortement les intérêts du prince Clément de Bavière contre le cardinal de Furstemberg. Tous les princes catholiques donnèrent dans le piége, et le Pape même fournit de l'argent pour appuyer une entreprise qui ne tendoit qu'à bannir la religion catholique d'Angleterre. Je ne doute pas que l'Empereur n'eût pénétré le véritable dessein du prince d'Orange; mais il y trouvoit également son avantage, tant parce que l'invasion que ce prince méditoit romproit l'union qui subsistoit entre l'Angleterre et la France, que parce que l'Empereur, en la favorisant, se réconcilioit avec les électeurs protestans, qui, charmés de voir leur religion puissamment soutenue en Angleterre, seroient plus disposés à donner leurs voix pour l'élection du roi des Romains en faveur de l'archiduc Joseph, fils de Sa Majesté Impériale. Le prince d'Orange faisoit encore entendre à l'Empereur et à son conseil que les huguenots de France réfugiés en Angleterre et en Hollande, avec lesquels il entretenoit une étroite correspondance, l'assuroient que tous ceux qui étoient restés dans leur patrie ne manqueroient pas de prendre les armes pour la cause commune dès qu'ils seroient sûrs d'être soutenus. De là

les ministres de l'Empereur concluoient assez conséquemment que la France étant attaquée au dedans ainsi qu'au dehors par un si grand nombre d'ennemis, il étoit impossible qu'elle ne succombât. Voilà les apparences qui ont trompé l'Empereur et les princes de l'Empire : passons aux couronnes du Nord.

Charles XI, roi de Suède, s'étoit toujours bien trouvé de l'alliance que lui et ses ancêtres avoient eue avec la France. Le Roi, de sa part, avoit si fidèlement entretenu cette alliance, que dans la dernière guerre il sacrifia une partie de ses conquêtes pour faire rendre à Sa Majesté Suédoise tout ce qui lui avoit été pris par le roi de Danemarck et par l'électeur de Brandebourg. Après la paix de Nimègue, le roi de Suède se brouilla avec la France au sujet de la succession du prince de Deux-Ponts. Quoique la mésintelligence eût toujours duré depuis, le roi de Suède fit offrir au roi Très-Chrétien de se liguer avec lui ; mais l'avantage que l'on pouvoit retirer de cette nouvelle alliance ne se trouva pas assez considérable pour balancer les inconvéniens qu'on en pouvoit craindre. Le Roi se trouvoit obligé de défendre le roi d'Angleterre contre l'usurpation du prince d'Orange, et il étoit résolu de ne point faire de paix que Sa Majesté Britannique ne fût rétablie. Si dans la suite le roi de Suède eût été dépouillé de ce qu'il possédoit en Allemagne par le roi de Danemarck et par l'électeur de Brandebourg, la paix seroit devenue impossible, à moins que le Roi n'eût voulu l'acheter par le sacrifice d'une partie de ses conquêtes, parce que les alliés n'auroient jamais pu consentir à ces deux choses en même temps : à abandonner le prince d'Orange, et à

restituer au roi de Suède ce qui lui auroit été pris. Si le roi de Suède s'étoit contenté, sans faire de diversion en attaquant l'électeur de Brandebourg, d'envoyer des troupes au Roi, Sa Majesté les auroit payées bien cher et en auroit tiré peu de service, parce que les Suédois étant persuadés, comme l'étoient alors tous les protestans, que la guerre qui se faisoit étoit une guerre de religion, ils n'auroient combattu qu'à regret en faveur de la France, qui vouloit détruire l'hérésie. Voilà ce qui fit refuser les offres de la Suède; et l'on a vu par la suite que les alliés n'ont pas tiré un grand secours de cette couronne.

Chrétien v, roi de Danemarck, fit faire les mêmes offres à la France; mais il vouloit qu'on le dédommageât de la perte qu'il faisoit des droits du Sund. Or l'avantage que l'on pouvoit retirer de son alliance n'étoit pas assez considérable pour l'acheter si chèrement; outre que n'étant pas aussi puissant que le roi de Suède, il lui seroit impossible de lui résister quand il ne seroit pas secondé par l'électeur de Brandebourg. On peut ajouter encore que la princesse Anne d'Angleterre sa belle-sœur étant présomptive héritière de cette couronne, puisque le prince d'Orange n'avoit point d'enfans, il étoit à présumer que, si cette succession venoit à lui échoir, le roi de Danemarck, obligé d'assister le prince Georges son frère, romproit bientôt toutes ses liaisons avec la France. Il n'y avoit donc pas moyen d'accepter ses offres.

Jean III, roi de Pologne, connut bien peu ses véritables intérêts dans cette guerre. Il avoit conservé à l'Empereur sa couronne; mais l'ingratitude de ce prince avoit été si grande, qu'il avoit pratiqué les

principaux palatins de son royaume pour le faire déposer, et il étoit le seul qui n'avoit tiré aucun fruit de la guerre contre les Turcs. Ces Infidèles lui offroient de lui rendre l'Ukraine et tout ce qu'ils avoient pris sur la Pologne, s'il vouloit faire sa paix particulière avec eux. Il refusa des offres si avantageuses, et se laissa leurrer par l'offre que lui fit l'Empereur de donner sa fille en mariage au prince son fils, auquel il crut par cette alliance assurer la couronne après sa mort.

Les Suisses furent sollicités par les Allemands de leur ouvrir un passage par leurs villes forestières, et de rompre avec la France. On prenoit les protestans par l'intérêt de la religion, et on tâchoit de leur donner de l'ombrage des fortifications que le Roi faisoit faire à Huningue, à deux lieues de Bâle. Mais les Suisses ne se laissèrent pas tromper par ces fausses maximes : ils sentirent bien qu'ils se priveroient des pensions qu'ils recevoient de la France, et qu'ils travailleroient eux-mêmes à forger les fers dont la maison d'Autriche les auroit chargés, s'ils avoient ouvert un passage aux Impériaux. Ils savoient d'ailleurs que l'Empereur prétend toujours avoir le droit de souveraineté sur leurs cantons, et qu'ils possèdent encore le comté d'Hapsbourg, dont la maison d'Autriche est sortie. De plus, combien avoient-ils d'exemples des invasions que les princes de cette maison ont faites sous prétexte de passage ou d'assistance! Les cantons, après avoir bien pesé des raisons si importantes, résolurent de garder inviolablement leur neutralité, et de fermer leurs passages à toutes les troupes étrangères.

Charles II, roi d'Espagne, n'étant pas capable de gouverner les Etats par lui-même, s'étoit toujours abandonné à la conduite de la Reine sa mère, qui, comme sœur de l'Empereur, étoit ennemie née de la France. Tant que la reine Louise avoit vécu, elle avoit tâché d'empêcher le Roi son époux de rompre avec cette couronne; mais dès que ce prince fut veuf, la Reine douairière le porta à se remarier avec une des filles du prince palatin : ainsi l'on peut dire qu'il suivoit tous les mouvemens de la cour de Vienne.

Les Provinces-Unies, qui ne se sont soustraites de l'obéissance du roi Catholique que par les secours qu'elles ont reçus de la France, n'ont pas été plus tôt reconnues pour un Etat libre, qu'elles se sont engagées dans toutes les ligues qui se sont faites contre cette couronne. Elles se croient d'ailleurs obligées de défendre les Pays-Bas autrichiens, parce qu'elles les regardent comme une barrière contre les armes de la France. Mais, dans cette guerre principalement, elles crurent devoir soutenir l'entreprise du prince d'Orange, tant pour l'intérêt de la religion que pour donner de l'occupation hors de leurs Etats à l'ambition de ce prince. Elles ne voulurent pas considérer que la guerre ruineroit leur commerce, dont dépend toute leur puissance; et qu'elles seroient obligées de s'épuiser pour fournir de l'argent à leurs alliés, qui en manquent toujours.

Innocent XI, qui tenoit alors le Saint-Siége, étoit né sujet du roi Catholique, étant fils d'un marchand de Côme. Il avoit fait connoître en toute occasion sa partialité pour sa patrie, et son aversion pour la France. Le duc d'Estrées, ambassadeur de cette couronne,

étant mort à Rome, le Pape s'avisa de disputer au ministre du roi Très-Chrétien les franchises dont les Français avoient toujours joui dans leur quartier, et qui sont l'unique marque de reconnoissance (assez foible) que nos rois aient jamais reçue du Saint-Siége pour la donation que Charlemagne lui a faite de tous les Etats qui composent l'Etat ecclésiastique. Innocent XI contesta au Roi le droit de régale, et refusa des bulles aux évêques de France, sous prétexte qu'ils avoient signé le fameux résultat de l'assemblée du clergé au sujet de son infaillibilité. Quoique le Roi eût tant de sujet de se plaindre de ce pontife, et qu'il eût de justes motifs de se faire faire raison par les armes, puisque comme prince temporel il avoit violé le traité de Pise, il respecta dans sa personne le vicaire de Jésus-Christ, et il se contenta de faire connoître au sacré collége ses droits et sa modération.

La république de Venise, qui avoit fait plusieurs conquêtes sur les Turcs, et qui se voyoit en état d'en faire encore de plus grandes si l'Empereur eût continué contre eux la guerre avec la même chaleur, lui voyoit à regret tourner ses armes du côté du Rhin, et faisoit tous ses efforts pour le porter à la paix avec la France.

Charles-Victor-Amédée II, duc de Savoie, séduit par quelques courtisans qui le vouloient gouverner, avoit refusé de faire le mariage que la duchesse sa mère lui avoit voulu ménager avec l'infante de Portugal : il savoit même mauvais gré à la cour de France des soins qu'elle avoit pris pour le faire réussir. Cependant il avoit épousé depuis une des filles de Monsieur : il auroit dû par conséquent être dans les intérêts des rois de France et d'Angleterre, dont l'un étoit son

cousin germain, et l'autre son oncle. Mais il étoit entré dans la ligue contre ces deux couronnes dans l'espérance de recouvrer Pignerol, que son aïeul avoit vendu à la France, et d'avoir part aux conquêtes que les alliés se promettoient de faire sur nous : en conséquence il avoit fait un traité par lequel il se chargeoit d'attaquer le Dauphiné pendant que toutes les forces de la France seroient occupées en Allemagne et dans les Pays-Bas. Il prétendoit encore faire soulever les huguenots du Languedoc, et se joindre à eux ; mais le Roi ayant découvert ses desseins, le prévint, comme on le verra dans la suite, et se rendit maître d'une partie de ses Etats. Tous les autres princes d'Italie n'avoient point voulu prendre part dans cette guerre, et ne songeoient qu'à maintenir la paix et la tranquillité dans leurs Etats.

Don Pèdre, roi de Portugal, quoiqu'il eût recherché l'alliance de la maison d'Autriche en épousant une des filles du prince palatin, et qu'il eût dessein de marier l'Infante avec un des princes ses beaux-frères, avoit résolu de garder exactement la neutralité. Voilà dans quelles dispositions étoient toutes les puissances de l'Europe au commencement de la guerre.

Lorsque le Roi eut résolu d'assiéger Philisbourg, il dit à Monseigneur qu'il l'avoit choisi pour exécuter ses desseins, et il ordonna au duc de Beauvilliers de l'accompagner dans ce voyage, pour avoir soin de sa personne. Pendant que Monseigneur se disposoit à partir, pour ne point perdre de temps le maréchal duc de Duras, qui étoit alors en Franche-Comté, eut ordre de commencer le siége. Le baron de Montclar partit de Strasbourg avec quelques régimens de ca-

valerie et de dragons, et il investit la place le 27 septembre 1688. Le duc de Duras arriva deux jours après. Philisbourg est situé au-delà du Rhin, à trois lieues au-dessus de Spire, le fleuve entre deux : ses fortifications consistoient en sept bastions assez bas et sans orillons, qui donnoient peu de prise au canon; il y avoit des demi-lunes aux endroits nécessaires, avec un ouvrage couronné, précédé d'un ouvrage à cornes qui achevoit de remplir le terrain : cette place est d'ailleurs naturellement forte par sa situation, étant tout environnée de marais, si ce n'est au levant, où se trouve une langue de terre longue seulement de deux cents pas, par laquelle on ne peut attaquer que deux de ses bastions. Au-delà du marais, on ne trouve presque de tous côtés que des bois. A gauche est le fleuve, sur lequel est un fort appelé le Fort du Rhin; c'est un ouvrage des Impériaux, qui l'ont bâti dans un terrain fort marécageux : il commande le fleuve, qui dans cet endroit est large d'environ cent vingt-cinq toises, et dont la rive opposée est bordée de bois presque impénétrables. Ce fort est joint à la ville par une chaussée de huit cents pas qui traverse le marais. Il y avoit sur le Rhin un pont de bateaux, dont la tête étoit défendue par un ouvrage en forme d'étoile à deux demi-bastions, et le milieu par un bastion entier.

Toutes les troupes qui devoient former le siége étant arrivées, la nuit du 3 au 4 octobre, on ouvrit la tranchée au fort de l'autre côté du Rhin, et du côté de la ville en deux endroits, au-dessus et au-dessous du fleuve. Le lendemain, le marquis d'Uxelles attaqua le fort, et l'emporta. On fit descendre sur le

Rhin le canon, qui arriva le 6. Le même jour, Monseigneur se rendit au camp, et alla loger au quartier général, qui étoit à Oberhausen. On construisit au-dessus de Philisbourg un second pont de bateaux, qui servit pendant le siége à toutes les munitions de guerre et de bouche qu'on faisoit venir au camp. Le 10, on dressa deux batteries de dix pièces de canon chacune, et les assiégés firent plusieurs sorties. Les pluies continuelles qu'il y eut retardèrent extrêmement les travaux, et on fut obligé de saigner le fossé pour en faire écouler l'eau; on y jeta aussi quantité de fascines pour le combler. Par ce moyen on le passa, et l'on insulta l'ouvrage à cornes l'épée à la main. Le comte de Starenberg, gouverneur de la place, voyant que le canon avoit ruiné presque tous les dehors, jugea que s'il tardoit davantage à capituler, il couroit risque d'être pris d'assaut. Comme il avoit de grandes richesses dans la ville, il fit charger tout ce qu'il avoit de plus précieux sur plusieurs chariots, pour être plus en état de se sauver en cas de malheur. On fut informé par un prisonnier des craintes du gouverneur; ce qui fit presser les travaux. Aussitôt qu'on eut fait brèche à l'ouvrage couronné, on monta à l'assaut, et on l'emporta l'épée à la main. Le comte de Starenberg fut si étonné quand il apprit que les François étoient maîtres de cet ouvrage, qu'il fit arborer le drapeau blanc et battre la chamade. La capitulation fut arrêtée le 30 octobre; et le lendemain le régiment de Picardie prit possession d'une des portes. Le comte de Starenberg en sortit en même temps dans sa calèche, suivi de son régiment, qui étoit de douze cents hommes, et de quatre pièces de

canon qu'on lui avoit accordées. On trouva dans la place cent vingt-quatre pièces d'artillerie, cent cinquante milliers de poudre, vingt-deux mille boulets, seize mille sacs de farine, avec quantité de provisions qui auroient suffi pour soutenir un long siége.

Pendant que Monseigneur étoit occupé au siége de Philisbourg, un camp volant entra dans le Palatinat, et s'empara de Kaiserslautern, que les Romains appeloient *Cæsarea ad Lutram*. Cette ville est la capitale d'un bailliage qui porte le même nom; elle est environ à une journée de chemin au-delà de la Sarre, et à six lieues de Hombourg. L'électeur palatin, comme seigneur de cette ville, a séance aux diètes impériales dans le collége des princes; elle a quatre fois appartenu à l'Empire, et l'électeur palatin la tenoit alors par engagement. Cette conquête fut suivie de celle d'Eustadt sur le Spirebach, et de Creutznach sur la Nahe. Creutznach est la principale ville du comté de Spaheim, et elle est défendue par un château.

Neustadt, Spire et Worms ne firent pas plus de résistance. Spire (en latin *Noviomagus Nemetum*) est une ville du Palatinat, près du Rhin; elle est considérable par la chambre impériale qui y est établie : ce tribunal est composé de quarante-un juges, qui décident souverainement de toutes les affaires importantes. Les archives de l'Empire sont aussi gardées dans cette ville. L'évêque de Spire est suffragant de Mayence, ainsi que celui de Worms. Cette dernière ville, qui est dans le bas Palatinat, fut ruinée par Attila vers le cinquième siècle, et reprise depuis par Clovis : on la nommoit, du temps des Romains, *Colonia Vangionum*.

Heilbronn fit un peu plus de résistance. Le baron de Montclar, qui avoit été détaché avec quelque cavalerie et des dragons pour courir le Necker en remontant, se trouvant à la vue de cette place, la fit sommer de se rendre : elle refusa d'abord d'obéir, et tira quelques volées de canon; mais lorsqu'elle vit qu'on se préparoit à l'attaquer dans les formes, elle se rendit à composition. Heilbronn, ville impériale dans le duché de Wirtemberg, sur le Necker, est entouré de murailles flanquées de bonnes tours, et de larges fossés qui sont revêtus, et pleins d'eau.

La ville de Mayence, effrayée de la prise de Heilbronn, reçut aussi garnison française. Cette ville, qu'on appelle en latin *Moguntiacum*, et dans la langue du pays *Mentz*, est située sur le confluent du Rhin et du Mein. Drusus, dont on montre le tombeau, en est regardé comme le fondateur ou le restaurateur. Elle fut souvent ruinée par les Barbares sous l'empire de Julien, et prise du temps de Valentinien par Rando, capitaine allemand. Elle fut érigée en archevêché en faveur de Boniface, prélat anglais, qui porta le premier ce titre. Attila l'ayant prise en 454, la fit raser, et Dagobert la rebâtit l'année suivante, plus proche du Rhin. Charlemagne y jeta sur ce fleuve un pont, long de cinq cents pas, qui fut brûlé en 812. Willegise, chapelain de l'empereur Othon II, fut le premier électeur de Mayence, et il donna sa voix pour l'élection d'Othon III, dont il avoit été précepteur. Il fut aussi fait chancelier de l'Empire, et depuis cette dignité est toujours restée attachée à cet électorat. Le diocèse de Mayence s'étend dans la Franconie, dans le cercle des quatre

électeurs du Rhin, dans la Hesse et dans la Thuringe.

Oppenheim, Bingen et Bacharach suivirent l'exemple de Mayence. Oppenheim est situé près du Rhin, entre Mayence et Worms : on prétend que sa situation ressemble à celle de Jérusalem. Bingen n'est qu'un bourg au confluent de la Nahe avec le Rhin. Bacharach (*Ara Bacchi*) a tiré son nom des autels sur lesquels on sacrifioit à Bacchus. Cette ville, qui est sur le Rhin, est défendue par un bon château : son territoire est renommé par ses vins, qui sont les plus délicieux de toute l'Allemagne.

Il y avoit dans Heidelberg, ville capitale du Palatinat, une garnison composée de trois cents hommes d'infanterie et de deux compagnies de dragons. Ces troupes se soulevèrent contre leurs officiers, pour n'avoir pas été payées depuis trois mois; et après que le grand-maître de l'ordre Teutonique, que l'électeur son père y avoit laissé, en fut sorti, ils jetèrent leurs drapeaux. Le baron de Montclar ayant eu avis de ce désordre, s'en approcha, et en prit possession : il n'y trouva que quarante officiers ou grenadiers, tout le reste ayant déserté. Cette place est sur le Necker, à trois lieues de Spire, vers les frontières de la Souabe; elle n'est pas fort ancienne, et elle tire son nom de deux mots allemands, de *hidel*, qui signifie genièvre, et de *berg*, montagne, parce que la colline sur laquelle elle est bâtie est couverte de ces arbustes. Cette étymologie est confirmée par les armes qui sont empreintes sur ses sceaux : elles portent un lion qui a la tête armée d'un casque surmonté d'une branche de genièvre, la pointe chargée d'un écu losangé d'argent et de gueules. Heidelberg fut donnée en 1225, en

engagement, par l'évêque de Worms, à Louis, duc de Bavière, qui avoit été fait comte palatin par l'empereur Frédéric Barberousse. En 1688, le Necker déborda d'une telle manière, qu'il passa par dessus le pont, et noya plusieurs personnes. Quatre ans après, on trouva une mine d'or près de la ville. Robert-le-Roux, comte palatin, y fonda une université en 1476, sous le pontificat d'Urbain VI, et sous le règne de l'empereur Venceslas. L'électeur Frédéric II en chassa tous les catholiques en 1546. Cette place est bien bâtie, et fortifiée régulièrement; on y passe le Necker sur un pont de bois. Une curiosité qu'on y voyoit étoit une tonne immense, où l'on gardoit du vin de temps immémorial, parce qu'on la remplissoit à mesure qu'on en tiroit, sans la vider: elle avoit vingt-et-un pieds de hauteur sur trente-et-un de diamètre, et elle contenoit deux cent vingt tonneaux de jauge ordinaire. Les Français l'ont brisée, après en avoir ôté deux cercles qui étoient de fer.

Monseigneur ayant établi dans Philisbourg Desbornes, à qui le Roi en avoit donné le gouvernement avant le siége pour le récompenser des services qu'il avoit rendus à Landau où il commandoit, et ayant pourvu cette place d'une forte garnison, en partit pour aller assiéger Manheim, qu'il avoit fait investir par le baron de Montclar. Il arriva devant cette place le 4 novembre, et trouva que le marquis de Joyeuse l'avoit bloquée du côté occidental du Rhin avec douze cents chevaux : il fit en même temps travailler à deux ponts de communication, l'un sur le Rhin, et l'autre sur le Necker. Cette ville, située sur le confluent des deux rivières, est fort moderne : elle fut bâtie en 1590 par

Philippe-Adrien, qui se plaisoit à chasser aux environs de cette plaine, comme on le voit par une inscription qu'on lit sur la porte du Necker. Ce fut sur son territoire que l'empereur Gratien vainquit les Allemands et les Suèves, dans un lieu qu'Ammien-Marcellin appelle *Leipodamin*. Les rues de Manheim sont bien alignées, et l'hôtel-de-ville est au milieu : on trouve au devant une place d'armes fort spacieuse. De la porte du Necker on parvient par une grande rue jusqu'à celle de la citadelle, appelée Friderickbourg, du nom de son fondateur : cette citadelle est belle, et fort logeable. Il y a devant la porte une esplanade d'une vaste étendue; la chapelle en est magnifique, d'une belle grandeur, et toute bâtie d'une pierre rougeâtre, assez agréable à la vue. Les catholiques et les luthériens, dont les places étoient séparées, y faisoient alternativement le service, et les catholiques occupoient le côté de l'évangile.

La tranchée y fut ouverte le 8; et deux jours après la ville, voyant les batteries prêtes à tirer, se rendit. Le gouverneur qui étoit dans la citadelle fit encore quelque résistance, et se laissa battre jusqu'au 12; mais il fut contraint d'accepter la capitulation que Monseigneur lui accorda. On trouva dans la place soixante-et-douze pièces de canon, six mortiers, et quantité de munitions de guerre et de bouche. Monseigneur en donna le gouvernement à Sandricourt, brigadier de cavalerie, et fit avancer le duc de Duras vers Frankendal, que ce général fit sommer par le chevalier de Cormeilles. Le comte de Witgenstein qui y commandoit étoit disposé à se rendre; mais le major de la ville l'en détourna. Monseigneur arriva le 15 à Obers-

heim, où l'on avoit marqué le quartier général; on ouvrit la tranchée le 17; on jeta dans la ville plus de deux cents bombes qui mirent le feu à la maison de ville, et un temple de luthériens fut entièrement brûlé; ce qui obligea le gouverneur à capituler. La place étoit régulièrement fortifiée, les dehors en étoient admirables, et entretenus avec une propreté extraordinaire. Monseigneur, après avoir pourvu à la sûreté de ses dernières conquêtes, laissa ses ordres au duc de Duras pour mettre les troupes en quartier d'hiver, et s'en retourna à Versailles.

Pendant que les Français faisoient toutes ces conquêtes, les forces de l'Empereur étoient occupées contre les Turcs. L'électeur de Bavière assiégea Belgrade le 10 août, et se saisit des faubourgs, que les Infidèles avoient abandonnés. Il fit faire un pont de bateaux de douze cents pas de longueur pour la communication. La ville haute et le château furent pris d'assaut le 6 septembre, et tous les habitans furent passés au fil de l'épée; le comte Guy de Starenberg y fut laissé pour commandant.

Belgrade est la ville capitale de la Servie : elle est bâtie sur la pointe d'une colline, au confluent de la Souabe avec le Danube; de sorte que ces deux rivières entourent presque de tous côtés ses murailles, qui ont une double enceinte, avec quantité de tours : le seul endroit où elles ne sont pas entourées est défendu par un château de pierres de taille. Ses faubourgs sont fort vastes, et elle étoit extrêmement fréquentée par les marchands turcs, grecs, juifs, hongrois, esclavons, et autres. Les Latins l'appeloient *Alba-Græca*. Cette place fut vendue par le despote

de Servie à l'empereur Sigismond, roi de Hongrie; et Soliman II la prit en 1521 sur Ferdinand, avec Banialuc, ville capitale de la Bosnie, où le pacha faisoit sa résidence.

L'Empereur ayant appris les progrès que les Français avoient faits du côté du Rhin, y fit passer la plus grande partie des troupes qui avoient fait la campagne de Hongrie, résolu de s'en tenir sur la défensive avec les Turcs, pour être en état de faire un plus grand effort du côté du Rhin. Les affaires des Turcs étoient en si mauvais état, qu'ils étoient déterminés à faire la paix; ils avoient même envoyé deux ambassadeurs pour en faire des propositions à l'Empereur. Ce prince différa long-temps à leur donner audience, parce qu'il vouloit savoir l'intention des alliés; mais lorsque la guerre fut déclarée à la France, il se pressa de les écouter. On croyoit les Infidèles si abattus, qu'on s'attendoit à des propositions fort avantageuses; cependant ils n'offrirent d'abord qu'un partage égal des places conquises dans la Hongrie et dans la Bosnie, dont les unes demeureroient à Sa Majesté Impériale, et les autres seroient restituées au Sultan. Dans une autre conférence, ils firent espérer que le Grand-Seigneur pourroit consentir que les princes et les Etats de Transylvanie fussent déchargés du serment qu'ils avoient fait autrefois à la Porte, et qu'ils demeurassent tributaires de l'Empereur, et sous sa protection. Ils offrirent encore à la république de Venise les îles et les places qu'elle avoit conquises; mais ils ne proposèrent rien pour la Pologne. Ce plan étoit bien différent des prétentions de l'Empereur, qui vouloit conserver toutes ses conquêtes, et

que les Turcs lui payassent un tribut. La négociation s'étant rompue, le grand visir se mit en campagne l'année suivante d'assez bonne heure; mais il ne fit rien d'important : ce qui fut cause que l'Empereur se contenta de lui opposer le prince Louis de Bade, avec quinze ou vingt mille hommes.

Les plus grandes forces de l'Empire s'étant rendues vers le Rhin, l'électeur de Brandebourg, qui commandoit une partie des troupes protestantes, assiégea Kaiserswert, ville de l'électorat de Cologne, où le cardinal de Furstemberg avoit mis une garnison allemande, commandée par le baron de Marcognet. Le prince Charles de Lorraine, pour faciliter cette entreprise, passa en même temps le Rhin avec quatorze mille chevaux entre Andernach et Coblentz. Après que les bombes eurent ruiné la plupart des maisons, et que l'artillerie eut fait brèche, les Allemands qui étoient dans la place ne voulurent pas attendre l'assaut, se saisirent de leur gouverneur, et capitulèrent malgré lui.

Le siége de Mayence ayant été résolu, les troupes de Saxe et de Hesse-Cassel y arrivèrent les premières, s'y retranchèrent, construisirent un pont sur le Mein au-dessous de leur camp, et ne firent pendant quelque temps que jeter des bombes dans les redoutes que les Français avoient construites sur le Rhin. Le prince Charles de Lorraine ayant passé ce fleuve sur le pont de Rudesheim, s'approcha de la ville, qu'il fit investir le 17 de juillet 1689. Le même jour, le reste de l'armée impériale traversa le même fleuve sur un pont construit à Weissenau; il fut suivi des troupes saxonnes, à la réserve de quelques régimens qui de-

meurèrent de l'autre côté du Rhin, et dans les îles qui sont entre ce fleuve et le Mein. La cavalerie de la place fit d'abord deux vigoureuses sorties, où les Impériaux perdirent beaucoup de monde; trois mille paysans furent commandés pour travailler aux lignes de circonvallation, et on fit venir trente mille fascines pour se couvrir plus aisément. L'électeur de Bavière, après avoir envoyé un détachement vers la Forêt-Noire, vint joindre les Impériaux avec sept à huit mille hommes.

Pendant que le prince Charles de Lorraine formoit le siége de Mayence avec les électeurs de Bavière et de Saxe, l'électeur de Brandebourg, avec ses troupes et celles de Munster, investit Bonn. Il y avoit dans la place huit bataillons français et un allemand, faisant en tout six mille cinq cents hommes, huit cents hommes de cavalerie en deux régimens, et un de dragons de quatre cents hommes; outre cela, chaque bataillon avoit une compagnie de grenadiers de cinquante hommes. Le baron d'Asfeld, qui s'étoit signalé en Suède, y commandoit dès le commencement du siége, et avoit mis dans une redoute vis-à-vis de la place cinquante hommes qui soutinrent deux assauts, et qui rentrèrent ensuite dans la ville. Le commandant fut blessé à la tête, et ne laissa pas que de défendre la brèche avec cinq soldats seulement qui étoient restés auprès de lui; après quoi il se retira. Les troupes qui étoient à Zulpich pour tenir le pays qui est au-delà du Rhin à couvert des courses de la garnison de Bonn, voyant la redoute prise, repassèrent le fleuve. On dressa deux batteries de canon et de mortiers pour battre la place de l'autre

côté du Rhin, tandis que les troupes de Munster et des détachemens de l'armée de Lunebourg et de Hollande l'attaquoient de notre côté avec soixante pièces de canon et douze mortiers. On tira dans huit jours sept mille bombes qui ruinèrent la plupart des maisons, sans néanmoins endommager les magasins; ce qui étoit le principal but des assiégeans. Le baron d'Asfeld ne fut point étonné de tout ce fracas; et voyant que la ville n'étoit plus qu'un monceau de pierres, il logea la garnison dans le dehors.

Les Impériaux ne réussirent pas mieux devant Mayence; leurs travaux alloient fort lentement, parce que les assiégés faisoient de fréquentes sorties, et ruinoient le jour ce qu'ils avoient fait la nuit. Ils en firent une entre autres le 22 juillet, où les Allemands perdirent beaucoup de monde. Le prince Frédéric, palatin, qui étoit à la tranchée avec deux de ses frères, y fut tué d'un coup de fauconneau qui lui emporta la tête. Le prince Charles de Lorraine prit son quartier derrière l'église de Sainte-Croix; l'électeur de Saxe se logea sur les hauteurs de Weissenau, et les troupes d'Hanovre se logèrent à la Chartreuse. Le marquis d'Uxelles, qui commandoit dans cette place, se défendit jusqu'au 10 septembre; et après avoir fait périr plus de vingt mille hommes des ennemis, il obtint une capitulation honorable. Il sortit le lendemain avec six pièces de canon et quatre mortiers, et fut conduit à Landau. Après la prise de cette place, le prince Charles de Lorraine et l'électeur de Bavière allèrent joindre l'électeur devant Bonn, qui se défendoit encore. Le baron d'Asfeld soutint le siége jusqu'au 12 octobre, et sortit de la place tambours bat-

ans et enseignes déployées. Il mourut quelque temps près d'une blessure qu'il avoit reçue; ce qui fut une perte considérable. L'Empereur en fit une beaucoup plus grande en la personne du prince Charles de Lorraine, qui mourut de maladie au commencement de l'année 1690. L'électeur de Bavière, qui commanda l'armée impériale pendant la campagne de cette année, n'osa rien entreprendre, quoiqu'il fût bien supérieur en forces aux Français. Monseigneur voyant qu'il demeuroit toujours au-delà du Rhin, passa ce fleuve, ruina tout le pays des environs, et détacha des partis qui allèrent fourrager dans la Forêt-Noire et jusqu'aux portes de Mayence, sans que les Impériaux fissent aucun mouvement; de sorte qu'il fit périr de misère plus de la moitié de l'armée ennemie, sans avoir hasardé ses troupes.

Pendant que l'Empereur réussissoit si mal du côté du Rhin, les Turcs, qui avoient eu le loisir de réparer toutes leurs pertes passées, firent des conquêtes considérables en Hongrie. Ils s'emparèrent d'abord de Widno et de Nissa, dans l'Esclavonie. Le grand visir Mustapha-Coprogli assiégea Belgrade; et quelques bombes étant tombées sur le magasin des poudres, le firent sauter. Les Turcs profitèrent de la consternation où cet accident avoit mis les habitans et la garnison; ils montèrent à l'assaut, et entrèrent par les brèches, qu'on n'avoit pas eu soin de réparer depuis le dernier siége. Les Allemands firent peu de résistance, quoiqu'ils fussent au nombre de dix mille hommes: il ne s'en sauva que trois cents avec le gouverneur; tous les autres furent taillés en pièces. Le grand visir marcha ensuite vers Esseck, dont il se rendit maître avec

la même facilité, les Impériaux ayant abandonné la place sans avoir pu faire sauter les fortifications, suivant les ordres qu'ils en avoient reçus. Le grand visir prit ensuite la route de Bude, qu'il prétendoit emporter avant la fin de la campagne.

Dans le même temps, le comte Tékély, que le Grand-Seigneur avoit fait prince de Transylvanie, entra dans cette province avec un corps considérable de Hongrois mécontens, de Turcs et de Tartares. Après avoir battu et fait prisonnier le général Heuseler, qui commandoit l'armée impériale, il somma les Etats de Transylvanie de le reconnoître pour leur prince; ce qu'ils furent obligés de faire. Bientôt il se fut rendu maître d'une partie des places, et les autres ne tardèrent pas à lui ouvrir leurs portes.

Le Roi n'avoit pas plus tôt appris que le prince d'Orange étoit passé en Angleterre avec les principales forces des Provinces-Unies, que, par une déclaration du 12 novembre 1688, il avoit permis aux armateurs français de courir sur les vaisseaux hollandais, et que le 26 du même mois il avoit déclaré la guerre à cette république. Il ne se fit rien de considérable pendant le reste de l'année, et on se contenta de reprendre quelques vaisseaux marchands. L'année suivante (1689), les Etats ayant appris que le maréchal d'Humières étoit déjà en campagne avec trente mille hommes, ordonnèrent au comte de Waldeck, qu'ils avoient fait général de toutes les troupes depuis le départ du prince d'Orange, de les assembler promptement. Il partit pour cet effet de Maëstricht, et leur donna rendez-vous à Waeren. Il y joignit six mille Anglais que le prince d'Orange avoit envoyés aux

Etats, sous les ordres du comte de Marlborough. Au commencement de la guerre, l'Espagne n'y avoit point pris de part; mais, après la mort de la reine Louise, le roi Catholique, qui n'étoit plus gouverné que par les créatures de la Reine mère, manda à don Ronquillo, son ambassadeur à Londres, de presser le prince d'Orange de déclarer la guerre à la France; et au marquis de Castanaga, gouverneur des Pays-Bas espagnols, de lever le plus de troupes qu'il pourroit pour joindre à celles des Etats. Le roi de France, qui n'ignoroit aucunes de ces démarches, ordonna au marquis de Feuquières, son ambassadeur à Madrid, d'offrir à Sa Majesté Catholique la continuation de la trève, pourvu qu'elle voulût s'obliger à ne secourir directement ni indirectement ses ennemis, et de la presser de rendre promptement une réponse positive. Le roi d'Espagne, au lieu de garder une neutralité raisonnable, résolut de favoriser l'usurpateur d'Angleterre, et de se joindre aux protestans. Il fit toucher aux agens du prince d'Orange des sommes considérables, tant à Cadix qu'à Madrid; il reçut des garnisons hollandaises et des troupes de Brandebourg dans les principales places des Pays-Bas espagnols, particulièrement dans Namur et dans Charleroi. Le marquis de Castanaga fit par ses ordres solliciter les Etats de faire avancer leur armée vers Bruxelles; enfin ce prince ayant donné audience au marquis de Feuquières, ne voulut s'engager à donner aucune assurance pour l'observation de la neutralité; ce qui obligea le Roi de lui déclarer la guerre le 15 avril 1689. Le marquis de Castanaga fit publier une semblable déclaration contre la France le 3 mai suivant, sur les motifs les

plus pitoyables. Il accusoit Sa Majesté Très-Chrétienne d'avoir enfreint tous les traités faits avec l'Espagne, d'avoir attiré les forces ottomanes à la destruction de la Hongrie, et d'avoir traversé la conclusion de la paix entre les deux empires. Comme il ne pouvoit désavouer la ligue faite avec l'usurpateur d'Angleterre, il prétendoit l'excuser en disant que c'étoit pour assurer le repos de la chrétienté. Le Roi fit bientôt connoître que les effets suivoient de près les menaces : il envoya en Catalogne le duc de Noailles, qui prit Campredon et quelques autres places.

Depuis long-temps les troupes françaises étoient oisives dans les Pays-Bas, les ennemis évitant le combat autant qu'ils pouvoient. On rencontra leurs fourrageurs, soutenus par six ou sept cents fantassins qui avoient occupé une forge dans un fond; de sorte qu'on ne pouvoit aller à eux que par un défilé. Quelques escadrons commandés pour les charger les obligèrent de se retirer en désordre, et les poursuivirent si vivement, qu'ils ne purent sauver leur vie qu'en se retirant dans les bois; plusieurs escadrons hollandais qui étoient sur une hauteur pour favoriser leur retraite ayant voulu tenir ferme, furent attaqués par les Français l'épée à la main, et poussés jusqu'à Valconnot. Cette petite ville est entre deux bois : elle est ceinte de bonnes murailles, et n'a que deux portes; mais l'armée ennemie étoit campée derrière une de ces portes. Le peu de résistance des Hollandais fit croire qu'on pouvoit l'insulter aisément. Les bataillons des gardes françaises et suisses, la brigade de Champagne, et d'autres corps, furent commandés pour l'attaque, qui se fit par trois endroits. Comme il y avoit

douze cents hommes d'infanterie dans la ville, et que les ennemis qui étoient derrière pouvoient les rafraîchir à mesure, la résistance fut très-grande : on faisoit grand feu sur les Français, qui étoient à découvert non-seulement des créneaux, mais encore des deux bois. Il y eut dans cette action trois cents soldats de tués, et presque autant de blessés; mais les ennemis en perdirent plus de neuf cents. Cependant, quoiqu'ils n'eussent pas lieu de se vanter d'avoir eu l'avantage, on fut très-fâché d'avoir exposé pour une bicoque quantité de braves officiers qui y perdirent la vie. Les principaux furent de Lange, Chamillard, d'Assinat et de Rouville, capitaines au régiment des gardes; le marquis de Saint-Gelais, maréchal de camp; Dumetz et Tiercelin, commissaires d'artillerie : le bailli de Colbert, colonel du régiment de Champagne, mourut peu de jours après des blessures qu'il avoit reçues. Les ennemis ne tirèrent aucun fruit de cette action; le reste de la campagne se passa sans qu'on entreprît rien de considérable de part et d'autre.

[1690] Les Etats-généraux prétendoient faire un grand effort l'année suivante : dans cette vue, ils avoient engagé l'électeur de Brandebourg à passer dans les Pays-Bas, et à joindre ses troupes à leur armée. Le maréchal duc de Luxembourg, à qui le Roi avoit donné le commandement de la sienne, ayant été informé de leur dessein, et sachant que le comte de Waldeck attendoit l'armée de l'électeur pour entreprendre le siége de Dinant, résolut de le prévenir, et de le combattre avant l'arrivée des Allemands. Ce général vint passer la Sambre dans le Hainaut, pour joindre le corps que le comte de Gournay comman-

doit, et il chercha à se poster entre le comte de Waldeck et le détachement de l'armée de la Moselle, commandée par le marquis de Boufflers. Il fit camper ces trois corps séparément, tant pour faciliter sa marche, que pour ôter aux ennemis la connoissance de ses forces; et il partit le même jour au soir avec le duc du Maine pour se rendre au camp de Rubentel, qui commandoit le détachement de la Moselle, auquel il fit joindre celui du comte de Gournay.

Après cette jonction, le duc de Luxembourg marcha avec toute l'armée vers la Sambre, où il arriva sur les sept heures du matin. Comme il n'y avoit pas encore d'infanterie, il fit attaquer la redoute de la droite par les dragons de Pomponne, qui, après avoir passé la rivière à la nage, l'emportèrent l'épée à la main. L'ardeur de la cavalerie fut si grande, que des cavaliers du Maine et de Furstemberg ayant vu ce qui s'étoit passé à la droite, conduits par quelques officiers, emportèrent de même la redoute de la gauche. Après qu'on eut passé la rivière, partie à gué, partie à la nage, Rosel et les marquis d'Alègre et de Thoiras furent commandés avec leurs régimens pour aller investir Froidmont. Comme les pontons étoient demeurés derrière à cause des mauvais chemins, on jeta deux ponts sur la rivière pour y faire passer le reste des troupes. Le château de Froidmont ayant été battu de quatre pièces de canon, les troupes qui le défendoient se rendirent à discrétion. Le duc de Luxembourg s'étant avancé avec les troupes qui étoient passées pendant que le duc du Maine avoit soin de faire passer le reste, fut averti qu'un corps des ennemis paroissoit. Ce corps étoit de trois mille

chevaux détachés pour reconnoître les Français. Dès qu'il les eut aperçus, il se retira derrière un défilé.

Le gros de l'armée ennemie prit sa marche du côté de Fleurus. Après avoir garni de dragons les haies du village, les ennemis mirent devant eux un ruisseau assez difficile, dont les bords étoient relevés. Cette position avantageuse n'empêcha pas M. de Luxembourg de marcher à eux, et d'abord on s'aperçut qu'ils méditoient leur retraite. Ils avoient vingt-sept escadrons en bataille, et ils en firent passer deux entre les Français et Fleurus. Cheladet eut ordre de les charger; ce qu'il fit avec beaucoup de vigueur. On fit plus de cent prisonniers, et beaucoup de leurs gens restèrent sur la place. Le comte de Berle y fut tué avec plusieurs officiers de marque.

La cavalerie française poussa avec tant d'ardeur, qu'il y eut des escadrons qui ne s'arrêtèrent que fort près de la colonne ennemie, qui étoit en halte sur le penchant d'une hauteur. Le duc de Luxembourg prévoyant le désordre que pouvoit causer cette ardeur, fit retirer deux escadrons de gendarmerie; et comme en ce moment la cavalerie des ennemis marchoit en confusion aux Français, il laissa au comte de Marsin le soin de les soutenir, chargea le duc du Maine de former une seconde ligne derrière les deux escadrons de gendarmerie, et prit ce qu'il put de troupes pour en former une troisième derrière celle du duc du Maine. Les deux escadrons de gendarmerie soutinrent l'effort de toute la cavalerie ennemie avec une si grande valeur, que non-seulement ils l'empêchèrent de passer, mais la repoussèrent plus de deux cents pas; les ennemis s'arrêtèrent ensuite, et les trois lignes

des Français se retirèrent au petit pas l'une après l'autre, sans que les ennemis songeassent à les suivre.

Le duc de Luxembourg voyant que les ennemis recommençoient à marcher, et à s'éloigner de lui par leur droite, fit camper l'armée du Roi à un quart de lieue de Fleurus, sa droite appuyée à la hauteur de la Sambre au chemin qui vient de Genap. Il n'avoit que de menus bagages avec lui, la difficulté des chemins l'ayant obligé d'envoyer les gros équipages à l'abbaye d'Oigny, de l'autre côté de la Sambre, avec une garde de deux mille chevaux et de deux mille cinq cents fantassins, qui par cette raison ne purent se trouver à la bataille.

Le lendemain premier juillet 1690, au point du jour, le duc de Luxembourg s'aperçut que les ennemis étoient en bataille au-delà de Fleurus, leur droite appuyée à un village sur une petite hauteur, et leur gauche étendue dans la plaine, sans être couverte du moindre rideau. Comme Fleurus étoit un peu éloigné de leur droite, ils l'avoient laissé devant eux, et s'étoient contentés d'occuper vers la gauche le château de Saint-Amand, qui est assez fort. Ils avoient mis aussi du monde dans la cense qui est entre le château et le village de Saint-Amand. Dans cette disposition, ils avoient encore devant eux le ruisseau qui vient de Fleurus, et un autre venant de Saint-Amand, dans lequel celui de Fleurus se jette. La gauche des Français se trouvant plus près des ennemis que la droite, elle marcha la première pour se poster près de Fleurus, où l'on jeta un gros corps d'infanterie; l'armée se mit en bataille en doublant toujours sur cette gauche, et en s'étendant sur la droite vis-à-vis de Saint-Amand,

La brigade de Champagne fut postée dans les haies de ce village, qu'elle occupa même dans la suite pour empêcher les ennemis de s'en emparer. Il ne restoit pas assez de terrain pour former la première ligne et la seconde ligne d'infanterie, parce qu'il y avoit en cet endroit un fossé plein d'eau, fort large et très-difficile à combler, et au-delà de petits marais, de fortes haies et des ravins, qui avoient empêché de mettre l'armée régulièrement en bataille. Le duc de Luxembourg jugea donc à propos, pour éviter ces mauvais chemins, de prendre plus sur la droite, et d'aller aux ennemis par des passages qu'il avoit découverts, pour les attaquer par leur flanc. Pour couvrir ce dessein, il laissa les troupes, qui faisoient tête aux ennemis depuis Fleurus jusqu'à Saint-Amand, dans la situation où elles étoient : elles y restèrent toute la matinée en bataille ; ce qui fit croire aux ennemis qu'on ne les attaqueroit point, ou qu'on les attaqueroit par là. Ils commencèrent à tirer le canon d'assez bonne heure ; ce qui n'empêcha pas les Français de faire tous les mouvemens nécessaires avec beaucoup de tranquillité. Ils s'étendirent toujours sur la droite. Les deux lignes de l'aile droite marchèrent en même temps, et elles furent suivies par le reste de l'infanterie, qui auroit dû être postée au-delà de Saint-Amand, si l'on n'eût pas changé, comme on fit, l'ordre de bataille.

Cette marche n'étoit pas aisée, parce qu'il falloit que la première ligne défilât tout entière par le château de Ligny, où elle passa le ruisseau sur un pont que le marquis de Montrevel et le grand prieur de France y avoient fait établir. Les Français, après avoir

surmonté cette difficulté, eurent l'avantage de couler derrière une hauteur, et de dérober par ce moyen leur marche aux ennemis; en quoi ils furent encore favorisés par les blés, qui étoient déjà fort grands. Ils marchèrent long-temps de cette manière, sans pouvoir trouver les alliés; et quand ils furent près de la grande chaussée, ils rencontrèrent un nouvel embarras : au lieu de s'y mettre en bataille, comme ils avoient cru pouvoir le faire pour marcher de là et prendre les ennemis en flanc, ils trouvèrent un ravin si profond et si large, que la première ligne fut obligée de marcher en colonne entre ce ravin et un étang, et que la seconde ligne, passant au-dessus de l'étang, le laissa à gauche. Ils continuèrent ensuite leur marche, et allèrent à la cense pour prendre les ennemis par derrière; ils appuyèrent leur droite à cette cense, dans laquelle on jeta une partie des dragons du régiment du Roi, et la gauche de cette aile de cavalerie fut poussée jusqu'auprès des haies de Saint-Brice. Aussitôt que les alliés eurent aperçu les Français près de l'étang, ils firent faire à leur seconde ligne un mouvement pour leur faire tête, et mirent leur réserve au milieu pour leur servir de seconde ligne des deux côtés.

Le duc de Luxembourg ayant remarqué dans cette ligne quatre bataillons des ennemis qui étoient devant sa droite, en fit avancer quatre des gardes pour les leur opposer; mais comme ces quatre bataillons furent suivis du premier bataillon des gardes suisses, il n'en fit entrer que trois dans la ligne, et il ordonna aux deux premiers bataillons des gardes françaises de se poster dans les haies au devant de la cense de Chaiseau, avec quatre pièces de canon. Cependant

comme la droite de ces deux bataillons auroit été à découvert dans la plaine au moment qu'on auroit marché aux ennemis, le marquis de Montrevel fut chargé d'en couvrir le flanc avec trois escadrons qui se trouvèrent de réserve. Cet officier général, en arrivant où il devoit les poster, trouva des escadrons des ennemis si proche de lui, qu'il fut obligé de les charger. Il les battit, et ce fut la première action de la droite. Le comte de Gacé, maréchal de camp, qui commandoit la seconde ligne, occupa en même temps un grand vide qui étoit entre la gauche de cette droite et le ruisseau de Saint-Amand ; il fut par ce moyen de la première ligne dans toutes les charges.

La brigade de Champagne, qui avoit ordre de sortir du village de Saint-Amand dès qu'elle verroit paroître le comte de Gournay avec la cavalerie de la droite et de la gauche, défila par la gauche de ce village; et comme elle fut obligée, par la disposition du terrain, de se mettre en bataille sous le feu de la ligne des ennemis, elle le fit avec beaucoup d'intrépidité : le comte de Saulx reçut en cette occasion une blessure. Comme ensuite toute cette infanterie devoit avancer pour attaquer la ligne des ennemis, elle leur rendit entièrement inutiles les postes qu'ils avoient occupés, et l'infanterie qu'ils y avoient jetée fut toute prise à la fin de la bataille. Le canon des Français commença à tirer avec beaucoup d'effet de plusieurs batteries postées avantageusement.

Le comte de Gournay, qui avoit ordre de passer le ruisseau et de commencer le combat, ayant aperçu notre infanterie établie dans les postes qu'on vient de marquer, marcha droit aux ennemis avec toute la

cavalerie qu'il commandoit et le reste de l'aile gauche; ce que fit aussi Rubentel avec les brigades de Champagne et de Navarre. La droite fit le même mouvement; et ayant chargé en même temps, tout plia des deux côtés, et l'avantage fut général aux deux ailes. Les marquis de Vinans et de Ximénès, maréchaux de camp, furent blessés à ce premier choc, et le comte de Gournay y fut tué. Le marquis de Vatteville, maréchal de camp, en chargeant à la gauche de l'aile droite, s'enfonça si avant dans un escadron ennemi, qu'il y fut pris, et dégagé presque en même temps par La Haze, capitaine d'un régiment de Cravates.

Les ennemis avoient tellement pris l'épouvante, qu'on avoit déjà gagné leur canon et un grand terrain; de sorte qu'il sembloit qu'il restât peu de chose à faire, lorsque le combat se renouvela d'un autre côté. Le marquis de Montrevel étant allé remettre en ordre la seconde ligne des Français, qui s'étoit rompue par trop d'ardeur, se trouva à la gauche de l'aile droite dans le temps que trois bataillons des ennemis, postés dans les haies du village de Saint-Amand, faisoient leurs efforts pour se retirer. Il les chargea vivement, leur tua quelque monde, et fit plusieurs prisonniers; les autres se retirèrent en faisant un grand feu. Un moment après, le reste de l'infanterie des ennemis, qui s'étoit rassemblée sur le coteau vers Fleurus, parut sur une hauteur, formant une forte ligne. Elle avoit à sa droite huit ou dix escadrons, qui la vinrent joindre à la portée du pistolet de l'endroit où le marquis de Locmaria remettoit en bataille les troupes qu'avoit menées le comte de Gournay, et qui venoient se joindre à l'aile droite. Quelques-uns de ces escadrons

vinrent à la charge; mais ayant été repoussés, ils passèrent par les intervalles de la ligne qui leur étoit opposée, en se retirant au trot et au galop par les derrières des Français, et ils ne parurent plus. La ligne de l'infanterie des alliés tenoit cependant encore ferme, et les bataillons paroissoient gros parce qu'ils formoient un grand front, n'ayant que trois hommes de hauteur. Le duc de Luxembourg donna ses ordres pour leur opposer une ligne de même force, et la brigade de Navarre fut la première qui arriva; mais les soldats étoient tellement essoufflés, qu'il fallut leur laisser prendre haleine; outre qu'on ne pouvoit, avec quatre bataillons de cette brigade, attaquer toutes les lignes des ennemis.

Le duc de Choiseul alla faire avancer les autres bataillons; et à mesure qu'ils arrivèrent, il les posta à la droite des quatre premiers. Il en vint aussi par la gauche, qui furent mis en bataille derrière les bataillons des ennemis, laissant une ouverture entre l'infanterie de la droite et celle de la gauche, pour faire passer de la cavalerie qui pût entrer dans les bataillons au moment qu'ils seroient chargés. Pendant ces dispositions, le duc du Maine vint avertir le maréchal de Luxembourg que de nouvelles troupes se formoient devant lui à la gauche des ennemis; il fut chargé d'aller mettre en bataille ce qu'il pouvoit de la cavalerie, et de s'étendre sur la droite. Tandis qu'il exécutoit cet ordre, quelque cavalerie des ennemis parut; mais après avoir fait sa décharge, elle prit la fuite : ce qui n'empêcha pas le duc du Maine de former ses escadrons, et de s'alonger sur la droite. Comme l'infanterie des Français venoit de loin, il se

passa beaucoup de temps avant qu'elle fût arrivée; ce qui obligea les premiers bataillons qui étoient postés de demeurer fermes en présence des ennemis, sans faire encore aucun mouvement. On fit alors avancer six pièces de canon, qui furent servies si heureusement, qu'elles firent de grandes brèches dans les bataillons des alliés, mais sans que ce grand feu pût les obliger à se rompre. Lorsque toute l'infanterie du Roi fut arrivée, on recommença le combat. Le bataillon de Vermandois, qui se trouvoit alors le plus à portée, se mit à la droite des ennemis, et les chargea de manière que la manche droite de Vermandois attaqua la manche droite des alliés, et que les piquets de sa manche gauche les pénétrèrent par le flanc. Quadt, qui étoit avec quelques escadrons sur la gauche, profita de cette conjoncture, et entra dans les bataillons.

La petite ligne d'infanterie qui avoit été formée derrière celles des ennemis s'avança dans le même temps, et défit entièrement cinq bataillons de leur droite, dont la plupart des soldats restèrent sur la place. Cependant comme leur gauche tenoit encore ferme, le marquis de Coaslin s'avança avec son régiment pour la rompre; et ayant rencontré en chemin un escadron des ennemis, il le chargea et le battit. Le marquis de Marcilly, qui étoit entré avec un autre escadron dans leur ligne, acheva de la mettre en désordre. Il ne restoit aux ennemis qu'une espèce de réserve placée sur la hauteur, et composée de huit ou dix escadrons, soutenus par six bataillons : le duc du Maine l'attaqua avec les cinq escadrons qu'il avoit poussés sur la droite, pendant que le comte de Gacé fit attaquer les bataillons par la brigade de Stouppe.

Cette réserve fit peu de résistance : le plus grand feu fut du côté de la gendarmerie, à la tête de laquelle le duc du Maine chargeoit un escadron des ennemis; mais comme pendant cette attaque ce corps fut exposé au feu des bataillons ennemis, qui le prirent en flanc, le comte de Jussac, premier gentilhomme de la chambre, et Gennois son aide de camp, les marquis de Villarceaux, de Sallart et de Verderonne, et le chevalier de Soyecourt, y furent tués. Dès que ces bataillons eurent pris la fuite, on ne vit plus paroître d'ennemis; et les Français demeurèrent maîtres du champ de bataille.

Les alliés ne furent pas plus heureux sur la mer qu'ils l'avoient été sur terre. L'armée navale du Roi, commandée par le comte de Tourville, vice-amiral de France, sortit de la rade de Brest le 23 juin 1690, composée de soixante-et-quinze vaisseaux de ligne, de vingt brûlots, de six frégates, et de vingt bâtimens de charge; avec ordre d'entrer dans la Manche, de chercher les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, et de les suivre dans tous leurs ports, même jusque dans la Tamise.

Les vents ne permirent pas à cette flotte d'approcher des côtes d'Angleterre avant le 29, qu'on reconnut les Sorlingues. Le 30, les vents étant venus à l'ouest, elle entra dans la Manche, et à midi elle se trouva vis-à-vis du cap Lézard. On apprit par un bâtiment anglais qui s'en alloit en Portugal, et qui avoit été pris par le vaisseau le Marquis, qu'on attendoit l'armée navale des ennemis à Plymouth. Le comte de Tourville détacha quatre vaisseaux pour aller reconnoître ce port, et leur donna ordre de le ve-

nir joindre sur la route que l'armée faisoit vers le cap Goustar. Ces navires n'ayant rien trouvé, rejoignirent le même jour la flotte, qui continua sa route, et arriva le premier juillet vis-à-vis de Torbay. Là le comte de Tourville fut informé que les ennemis avoient mouillé dans la rade de Sainte-Hélène, de l'île de Wight; il se disposa donc à les aller attaquer, et il détacha les quatre meilleurs voiliers de l'armée pour les aller reconnoître.

Vers les quatre heures après midi ces vaisseaux firent signal qu'ils voyoient les ennemis; et l'armée continuant à faire force de voiles, se trouva le lendemain 2 juillet à une lieue et demie de l'île de Wight. Deux de ces vaisseaux rapportèrent que les ennemis étoient mouillés à la rade de Sainte-Hélène, sur une seule ligne, au nombre de cinquante-trois vaisseaux; mais le vent, que notre armée navale avoit eu favorable jusqu'alors, étant devenu contraire, elle fut obligée de mouiller.

Le 3, à quatre heures du matin, elle mit à la voile au commencement du flot, pour s'avancer avec la marée du côté des ennemis, autant que le vent contraire pouvoit le permettre; mais la flotte des alliés appareilla de son côté pour s'éloigner de la nôtre. Elle fut jointe le 4 dans sa route par huit vaisseaux de guerre hollandais, par quelques brûlots, et par des bâtimens de charge. Le 5, le vent devint favorable, et on se préparoit à attaquer l'ennemi; mais comme il changea peu de temps après, le comte de Tourville retint le vent, et en cet état demeura en présence des ennemis jusqu'à la nuit.

Le 6, au commencement du flot, l'armée du Roi

remit à la voile, quoique le vent fût toujours favorable aux ennemis, qui faisoient tout leur possible pour en conserver l'avantage, et pour gagner le Pas-de-Calais. Le comte de Tourville, pour leur ôter cette retraite qui auroit empêché le combat, prit le parti de courir une bordée jusque sur les côtes de France, espérant y trouver le vent plus favorable, et pouvoir en revirant se mettre entre Calais et les ennemis. Il arriva le 8 vis-à-vis de Fécamp, à huit lieues au large, d'où il revira de bord, et mit le cap au nord vers les côtes d'Angleterre, le vent étant toujours à l'est-nord-est.

Le 9 au soir, il reconnut les ennemis à quatre lieues au vent, et le 10 il les vit à la pointe du jour venir sur l'armée du Roi avec le vent et la marée. Il fit le signal pour mettre l'armée en ordre de bataille, et donna l'avant-garde à l'escadre du comte de Château-Regnault, qui se trouva plus près des ennemis d'une lieue que le reste de l'armée. Toute la flotte fut en ligne sur les huit heures en très-bon ordre, et tous les vaisseaux se mirent alors en état d'attendre les ennemis, n'ayant les huniers qu'à mi-mât. Vers les dix heures, étant à la portée du canon, ils commencèrent le combat. Les Hollandais, commandés par l'amiral Everten, avoient l'avant-garde; ils étoient par le travers de l'escadre du comte de Château-Regnault, et d'une division de l'escadre du corps de bataille.

Le Vice-Amiral rouge d'Angleterre combattit avec ses vaisseaux la division du corps de bataille, où étoit le comte de Tourville; et l'amiral Herbert, avec le reste des vaisseaux de l'escadre rouge et toute l'escadre bleue, s'attacha à la dernière division de

l'escadre du corps de bataille de l'armée du Roi, et à l'escadre de l'arrière-garde, commandée par le comte d'Estrées.

Les Hollandais combattirent avec beaucoup de fermeté; mais ils furent mal secondés par les Anglais, dont la plupart, et surtout l'amiral Herbert, évitèrent avec un grand soin de se mettre côte à côte des grands vaisseaux. Le combat dura de cette sorte depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures et demie du soir. Les Hollandais voyant l'avant-garde de l'armée du Roi en état de les mettre entre deux feux, furent forcés de se laisser tomber par le travers du corps de bataille : ainsi ce corps n'ayant plus à combattre les Anglais, qui s'étoient retirés de bonne heure, maltraita tellement les vaisseaux hollandais, qu'il les mit tout à la fois hors d'état de naviguer et de combattre. Ils furent obligés de se retirer de la ligne par le moyen de leurs chaloupes; ce qu'ils firent à la faveur du calme, qui seul les sauva. Sans cette précaution, si le vent eût duré encore une demi-heure, ils seroient tombés au milieu des vaisseaux du Roi. L'amiral Herbert ayant vu retirer le Vice-Amiral rouge, prit aussi le parti de s'éloigner, tandis que le Vice-Amiral bleu combattoit toujours avec beaucoup de valeur l'arrière-garde de l'armée du Roi; mais voyant à la fin deux de ses vaisseaux dématés de tous mâts, il fut obligé de se retirer comme les autres.

Un vaisseau hollandais de soixante-huit pièces de canon, nommé le Fresland, se rendit au Souverain, commandé par le marquis de Nesmond. Le comte de Tourville y fit mettre le feu, après en avoir retiré

l'équipage, qui se trouva réduit à six-vingts hommes, le surplus de trois cent cinquante dont il étoit composé ayant été tué. Les ennemis perdirent encore ce jour-là deux brûlots, coulèrent un de leurs vaisseaux à fond, et en firent brûler un autre. La nuit étant venue, le comte de Tourville donna toute son application à observer les ennemis, afin de profiter du premier vent favorable pour tomber sur eux, et achever la défaite entière de leur flotte, ou de les obliger au moins d'abandonner le grand nombre de leurs vaisseaux démâtés, avec lesquels il leur étoit impossible de conserver l'avantage du vent.

Le lendemain 11, les ennemis brûlèrent encore trois de leurs vaisseaux, dont l'un étoit un contre-amiral de quatre-vingts pièces de canon, et les deux autres de soixante-et-dix; et ils en coulèrent deux à fond. Le 12, l'armée navale continua de poursuivre les ennemis si vivement, qu'ils laissèrent en arrière sept de leurs vaisseaux démâtés. Le comte de Tourville s'étant aperçu que ces sept vaisseaux faisoient route pour gagner Porstmouth, détacha le marquis de Villette avec dix des siens pour les couper; ce qui fut fait de manière qu'on les obligea d'échouer entre le cap de Béneziers et celui de Ferley.

Le lendemain 13 juillet, on détacha quelques vaisseaux pour aller canonner les vaisseaux échoués : les ennemis, pour nous prévenir, mirent le feu à deux de ces vaisseaux. Le 14, ils en brûlèrent deux autres, et le lendemain encore deux. Le septième, qui étoit un vice-amiral de Hollande, s'échoua de la pleine mer dans une petite rivière près de Béneziers, d'où il ne put se relever. La flotte du Roi ne souffrit

d'autre perte dans ce combat que des manœuvres coupées, et des coups de canon dans le corps des vaisseaux, à la réserve du Terrible, commandé par le capitaine Panetier, qui eut la poupe emportée par une bombe. La flotte ennemie au contraire fut tellement délabrée qu'elle n'osa plus tenir la mer, et qu'elle ne remit à la voile qu'après que celle du Rôi se fut retirée.

L'armée de terre des alliés ne se trouvoit pas en meilleur état. Quoiqu'ils eussent été joints par l'électeur de Brandebourg, ils n'osèrent rien entreprendre, et ils évitèrent le combat que les Français leur présentèrent plusieurs fois. Cependant les troupes d'Allemagne ruinoient tellement le pays, qu'ils firent beaucoup plus de mal à ceux qu'ils venoient secourir, que ne leur en auroient pu faire les Français. Tel fut le succès de la dernière campagne dans les Pays-Bas.

Le prince d'Orange eut plus de bonheur en Angleterre. Mais pour reprendre la suite des affaires de ce royaume où j'en suis resté, il faut remonter à l'époque de l'évasion du roi Jacques II. Cette évasion produisit différens effets dans les trois royaumes. En Irlande, où le nombre des catholiques excède beaucoup celui des protestans, les peuples résolurent de demeurer fidèles à leur prince. Le comte de Tirconel, vice-roi de cette île, fut charmé de les trouver dans cette disposition : il fit une revue de tous les catholiques capables de porter les armes, dont le nombre montoit à plus de cent mille ; et en ayant choisi vingt-cinq mille qu'il jugea plus capables de servir que les autres, il les fit armer, et en composa un corps d'armée. Il désarma en même temps tous les protes-

tans, de crainte qu'ils ne formassent quelque entreprise contre les intérêts du Roi. Cependant comme il manquoit de chevaux pour monter la cavalerie, il en fit demander aux protestans, en leur offrant de leur en payer la valeur; et sur le refus qu'ils en firent, il les prit d'autorité.

En Ecosse, où les presbytériens font le plus grand nombre, ils furent ravis du changement qui venoit d'arriver, espérant que le prince d'Orange qui étoit arminien, et par conséquent d'une secte peu différente de la leur, les protégeroit. Le duc de Gordon, gouverneur du château d'Edimbourg, fut le seul qui demeura fidèle au Roi; il s'enferma dans le château, résolu de s'y défendre jusqu'à l'extrémité, après y avoir fait entrer des munitions de guerre et de bouche.

En Angleterre, les seigneurs ecclésiastiques et séculiers, qui avoient pris en main le gouvernement dès la première fois que le Roi s'étoit absenté, s'assemblèrent dans le lieu où les pairs ont accoutumé de tenir leurs séances pendant la tenue du parlement. Par un acte signé de tous, ils résolurent de prier le prince d'Orange de prendre l'administration de l'Angleterre et de l'Ecosse, pour conserver la religion et les lois du pays, ainsi que pour réduire l'Irlande, qui ne vouloit pas concourir avec les deux autres royaumes. Ils le prièrent aussi par un autre acte d'expédier des lettres circulaires signées de sa main, pour la convocation d'une assemblée qui auroit la même forme que le parlement. Le prince d'Orange comprit bien que ces seigneurs ne pouvant être considérés que comme des particuliers, ils n'avoient pas le pouvoir

de lui remettre entre les mains le gouvernement, et que lui-même n'ayant aucun caractère, il n'étoit pas en droit de convoquer cette assemblée. Cependant, afin qu'il parût que ce qui se feroit à l'avenir se faisoit par l'autorité et du consentement des trois Etats du royaume, il manda au palais de Saint-James où il logeoit, parce qu'il ne vouloit pas encore occuper celui de Whitehall, ceux qui avoient été députés pour la chambre des communes aux parlemens tenus sous le règne de Charles II, avec les aldermans et le conseil de ville. Lorsqu'ils furent arrivés, il les pria d'examiner ce qu'il falloit faire dans la conjoncture présente, et de lui adresser leurs avis. Ils s'assemblèrent le même jour à Westminster dans la chambre où les communes tiennent leurs séances, et ils choisirent Henri Powle pour leur président. Ils eurent beaucoup de peine à se déterminer sur la réponse qu'ils devoient faire au prince d'Orange ; et ne se trouvant pas assez éclairés pour décider une matière si délicate, ils mandèrent les plus habiles jurisconsultes de Londres, à qui ils proposèrent la question. Ces docteurs leur dirent que le Roi seul ayant droit de convoquer le parlement, et toutes les délibérations de cette assemblée n'ayant aucune force qu'après avoir été confirmées par le prince, ils ne pouvoient rien faire de soutenable dans une assemblée illégitimement convoquée; que les comtés ne pouvoient élire de députés qu'après en avoir reçu le pouvoir du Roi; qu'enfin le prince d'Orange, qui n'étoit ni régent ni protecteur, ne pouvoit leur donner ce pouvoir. Quand les docteurs se furent retirés, les factieux cherchèrent dans les registres du parlement

quelque exemple qui pût autoriser ce qu'ils vouloient faire; et n'y ayant rien trouvé qui les satisfît, ils eurent recours à l'Ecosse. Ils virent que, sous le règne de Charles I, il s'y étoit fait une assemblée d'Etats sans l'autorité du Roi, à laquelle on avoit donné le nom de *Convention*, et résolurent de l'imiter. Ils formèrent ensuite une adresse, par laquelle ils prièrent le prince d'Orange de se charger de l'administration du royaume, et de pourvoir à la sûreté de l'Irlande jusqu'à l'assemblée de la Convention, résolue pour le premier de février 1689. Cette adresse lui fut présentée par leur orateur.

Le prince d'Orange ayant accepté les offres des seigneurs et des communes, ordonna un détachement de neuf mille hommes pour passer en Irlande, nomma des commissaires pour gouverner l'Ecosse, et alla à la trésorerie pour prendre possession de l'argent qui étoit entre les mains des officiers du Roi. On y trouva quatre cent mille livres sterlings, dont une partie fut employée à payer les troupes de Sa Majesté pour les engager dans la révolte. Milord Herbert fut déclaré amiral des flottes anglaise et hollandaise, qui ne composèrent qu'un même corps; et milord Dartmouth eut le commandement d'une escadre qui devoit agir pendant l'hiver. Quant à l'administration de la justice, on confirma les juges de tous les tribunaux dans la fonction de leurs charges, jusqu'à ce que la Convention en eût disposé autrement. On arrêta quelques personnes, qui n'étoient coupables d'autres crimes que d'avoir voulu demeurer fidèles au Roi; on désarma les catholiques, et on pilla leurs maisons. Cependant on travailla dans les comtés à élire les députés qui

devoient composer la chambre des communes dans la Convention; mais comme ils étoient la plupart presbytériens, les évêques en prirent l'alarme, et demandèrent la permission de s'assembler en particulier avec les députés du clergé; ce qui leur fut refusé. On tâcha d'ébranler la fidélité du comte de Tirconel, à qui on dépêcha le comte d'Hamilton, pour l'exhorter à concourir avec les autres protestans à la conservation de la religion anglicane dans les trois royaumes; mais il répondit qu'ayant été établi par le Roi gouverneur de l'Irlande, il ne pouvoit recevoir des ordres que de lui, et qu'il étoit résolu de se maintenir dans son gouvernement jusqu'à ce qu'il sût les intentions de Sa Majesté, dont il auroit soin de s'informer.

Les seigneurs et les gentilshommes écossais qui se trouvoient alors à Londres s'assemblèrent à Whitehall pour délibérer sur ce qu'ils avoient à faire dans cette révolution générale, et ils élurent le duc d'Hamilton pour leur président. Quelques-uns proposèrent de convoquer une Convention en Ecosse, semblable à celle dont on alloit faire l'ouverture en Angleterre; et cependant ils prièrent le prince d'Orange de prendre le gouvernement du royaume. Cette proposition fut combattue avec tant de chaleur par le comte d'Arram et par le chevalier Mackensie, que plusieurs autres s'étant rangés à leurs avis, on se sépara sans rien conclure. Le prince d'Orange ayant été informé de ce qui s'étoit passé à cette conférence, employa divers moyens pour gagner ceux qui lui avoient été contraires, et en débaucha quelques-uns; de sorte qu'en une seconde séance il fut résolu qu'on lui offriroit le gouvernement de l'Ecosse jusqu'au 24 mars

prochain, pendant lequel temps on délibéreroit si l'on devoit convoquer une assemblée des députés de ce royaume.

L'ouverture de la Convention d'Angleterre s'étant faite le premier février 1689, les pairs s'assemblèrent à Westminster dans le lieu destiné à la chambre haute. L'archevêque de Cantorbéry, qui devoit y présider suivant l'usage, refusa de le faire, et le marquis d'Halifax fut élu pour remplir sa place. A l'égard de la chambre des communes, elle confirma Powle dans la même fonction. On proposa d'abord dans cette assemblée de nommer des commissaires pour l'administration de la chancellerie de ce royaume; mais il s'y trouva de grandes difficultés, parce qu'il falloit faire un nouveau sceau, et que, suivant les lois du royaume, c'étoit un crime de haute trahison d'avoir part directement ou indirectement à cet attentat contre l'autorité royale. Pour y trouver quelque expédient, il fut résolu que les deux chambres s'assembleroient, et conféreroient ensemble.

Aussitôt que le peuple d'Edimbourg eut appris ce qui s'étoit passé à l'assemblée que les Ecossais avoient tenue à Londres, il témoigna l'aversion qu'il avoit pour la religion catholique, et pour tout ce qui en approchoit. Il pilla les maisons de tous ceux qui passoient pour papistes, et plusieurs ministres de la religion anglicane furent enveloppés dans ce désordre, sous prétexte d'abolir entièrement le papisme et l'épiscopat, pour rétablir l'ancien *convenant* d'Ecosse. Cette émotion populaire embarrassa le prince d'Orange. Quoique les factieux eussent agi conformément à ses intentions secrètes, il n'osa les approuver,

pour ne pas fortifier les soupçons que plusieurs avoient déjà que, dans le temps qu'il feignoit d'avoir pris les armes pour la défense de la religion anglicane, il vouloit l'abolir, aussi bien que la religion catholique, afin d'établir celle qu'il professoit. D'ailleurs il étoit à craindre que les Ecossais, qui ne s'étoient pas encore déclarés en sa faveur, ne prissent en particulier des mesures pour se mettre en république, s'il vouloit punir leurs emportemens.

Les communes d'Angleterre, de leur côté, mirent en délibération si on devoit pourvoir au gouvernement de l'Etat en l'absence du Roi, et en quelle manière on le pouvoit faire ; ce qui donna lieu à de grandes contestations. Plusieurs des députés prétendirent qu'ayant prêté serment au Roi, ils ne pouvoient rien entreprendre contre son autorité souveraine sans violer leur serment et renverser les lois fondamentales de l'Etat. Ce raisonnement, quoique solide, ne fut point goûté; et il fut conclu, à la pluralité des voix, que le roi Jacques ayant renversé autant qu'il lui avoit été possible les lois fondamentales d'Angleterre, et ensuite abandonné le royaume, il avoit laissé par sa retraite le trône vacant. On mit ensuite en délibération si un catholique pouvoit régner en Angleterre, puisque la religion catholique étoit incompatible avec le serment de suprématie établi par Henri VIII; et la négative passa. On proposa encore s'il étoit plus avantageux que le royaume fût gouverné par un régent ou par un roi; et l'on arrêta qu'il falloit conserver la forme ordinaire du gouvernement.

Après que le trône eut été déclaré vacant par les deux chambres, on songea à le remplir; et on mit

en délibération si l'on devoit proclamer le prince et la princesse d'Orange roi et reine d'Angleterre. Cette proposition fut rejetée d'abord; mais ensuite l'usurpateur ayant gagné quelques voix, il fut résolu qu'il seroit proclamé roi et couronné avec la princesse sa femme, et qu'on dresseroit un nouveau serment de fidélité, que les seigneurs et les communes seroient tenus de leur prêter. Ce nouveau serment étoit conçu en ces termes :

« Je promets sincèrement et je jure que j'obéirai « fidèlement à Leurs Majestés le roi Guillaume et la « reine Marie. Ainsi Dieu me soit en aide! »

Au lieu du serment de suprématie, on en substitua un autre en cette forme : « Je jure que j'abhorre, dé« teste et renie de tout mon cœur cette impie, héré« tique et damnable doctrine qui enseigne que les « princes excommuniés et dépouillés par le Pape, ou « par toute autre autorité qui dérive du siége de Rome, « peuvent être déposés et mis à mort par leurs sujets. « Je déclare aussi qu'aucun prince étranger, qu'au« cun prélat, Etat, ni potentat, ne doit avoir aucune « juridiction, supériorité, prééminence ou autorité « ecclésiastique ni temporelle dans ce royaume. »

On mit ensuite en délibération en quelle forme seroit faite la proclamation, et il fut résolu que le prince et la princesse d'Orange seroient proclamés roi et reine, à condition que le prince exerceroit toute l'autorité royale; et qu'en cas que la princesse d'Orange mourût sans enfans, la couronne appartiendroit à la princesse Anne et à ses enfans, et à leur défaut à ceux du prince d'Orange, en cas qu'il en eût d'une femme légitime.

Ce prince voyant toutes choses disposées suivant ses désirs, manda la princesse sa femme pour qu'elle vînt prendre part aux honneurs qui lui étoient destinés. Elle partit de Brielle, où elle s'étoit embarquée le 22 février, et elle arriva le même jour à Londres. Le lendemain, les députés des deux chambres présentèrent à cette princesse et à son époux, dans la salle des banquets, l'acte par lequel ils avoient été déclarés roi et reine d'Angleterre. Ce fut alors que le prince d'Orange levant le masque, et oubliant les protestations qu'il avoit faites par son manifeste de ne point en vouloir au trône, accepta sans hésiter la couronne qui lui fut offerte. Incontinent après, le roi d'armes et les hérauts publièrent la proclamation à Whitehall, à Westminster, et devant le temple. Aucun évêque et aucun duc n'y assistèrent, à l'exception du duc de Norfolck, qui ne pouvoit s'en dispenser à cause de sa charge de comte-maréchal. Dès que la proclamation fut faite, le Roi remplit toutes les charges vacantes : il fit le comte de Devonshire grand-maître de sa maison, milord Benting premier gentilhomme de sa chambre, le marquis d'Halifax garde du sceau privé, le comte de Demby président du conseil, le comte de Shaftbury et Williams Temple secrétaires d'Etat; et il établit un nouveau conseil, composé des seigneurs qu'il crut les plus attachés à ses intérêts.

Le roi Jacques II. ayant appris que la plus grande partie de l'Irlande étoit réduite sous son obéissance, résolut de passer dans cette île pour rassurer les catholiques par sa présence, et achever de soumettre les protestans. Il voulut que le comte de Lauzun l'accom-

pagnât dans ce voyage, et il le fit chevalier de la Jarretière, pour lui témoigner sa reconnoissance par cette marque d'honneur. Le roi Très-Chrétien lui donna le comte d'Avaux pour être chef de son conseil, afin que ce ministre eût soin de l'informer de tout ce qui seroit nécessaire pour l'entière réduction de cette île. Jacques II partit de Paris le 28 de février, et arriva à Brest le 5 mars. Ce prince apprit, par le retour de la frégate nommée le Soleil d'Afrique, qu'on avoit envoyée pour apprendre des nouvelles d'Irlande, que le comte de Klenkarden avoit défait les protestans, qu'une partie étoit demeurée sur la place, et qu'on avoit fait deux mille prisonniers. Ces nouvelles l'obligèrent de presser son départ; et il s'embarqua le 7 de mars sur le vaisseau nommé le Français, commandé par le capitaine Panetier. On ne put mettre à la voile que le 17, avec une escadre composée d'onze gros vaisseaux, de quatre frégates de trente-six pièces de canon, et de trois brûlots. Cette escadre arriva au port de Kinsale le 22 du même mois, et elle mouilla le long de la forteresse, où le régiment du comte de Tirconel étoit en garnison. La joie des peuples fut si grande à l'arrivée de leur prince, que plusieurs se jetèrent à l'eau pour avoir le plaisir de lui rendre les premiers leurs hommages. Les protestans ne songèrent qu'à se retirer à l'autre bout du royaume, tant pour éviter la punition que méritoit leur désobéissance, que pour tâcher de se saisir de quelque poste d'où ils pussent recevoir du secours d'Angleterre. Le roi Jacques alla descendre à la forteresse, où il coucha : elle défend fort bien l'entrée du port à droite, et le côté gauche est défendu par

de bonnes batteries à fleur d'eau, au-dessus desquelles on voit un château bâti à mi-côte. Ce château n'est fortifié que d'ouvrages de terre; mais sa situation est si avantageuse, qu'il seroit facile d'en faire une bonne place d'armes.

Le comte de Tirconel ne vint pas recevoir le Roi au débarquement, parce que sa présence étoit nécessaire pour maintenir l'armée dans le devoir. Le Roi, après avoir demeuré deux jours à Kinsale, en partit pour aller à Cork, où le comte le vint trouver, accompagné de ses gardes et de cent gentilshommes, qui prirent occasion de venir saluer Sa Majesté. Le comte de Tirconel alla au lever du Roi, qui l'ayant aperçu s'avança vers lui jusqu'à la porte de sa chambre, et l'embrassa : il lui donna les louanges que méritoient ses services, et lui dit qu'il le faisoit duc, en attendant qu'il pût lui donner des marques plus solides de sa reconnoissance. Le Roi se rendit ensuite à Dublin, pour y assembler le parlement. Cette capitale du royaume est sur la rivière de Liffey, qu'on y passe sur quatre ponts de pierre; il y a un port où se font les embarquemens pour l'Angleterre : l'embouchure de la rivière est couverte de quelques hautes montagnes qui s'avancent dans la mer en forme de promontoire; la marée remonte jusqu'à Dublin, où les grosses barques arrivent. Il y a de grandes places dans la ville, et un bon château.

Le Roi, après avoir réglé quelques affaires à Dublin, et donné les ordres nécessaires pour la convocation du parlement, résolut de faire un voyage dans le nord de l'Irlande, pour dissiper par sa présence les restes du parti protestant. Les rebelles se voyant

poussés se jetèrent dans Londonderry, qu'il fallut assiéger dans les formes. Le Roi prévit bien que ce siége seroit de longue haleine, et s'en retourna à Dublin, après en avoir laissé la conduite à Maumont, qui avoit sous lui le chevalier d'Hamilton et le duc de Barwick. Pendant ce siége, le prince d'Orange envoya en Irlande quinze cents hommes, qui s'approchèrent de Londonderry : ils firent savoir aux habitans qu'ils venoient pour les défendre contre les catholiques, et en conséquence ils demandèrent qu'on leur remît le gouvernement de la ville; mais les habitans n'ayant pas jugé à propos de dépendre d'eux, ils se rembarquèrent. Maumont ayant été tué d'un coup de mousquet, le chevalier d'Hamilton prit la conduite du siége.

Tandis qu'il attendoit les choses nécessaires pour battre la place, le parlement commença ses séances à Dublin. On y déclara l'Irlande indépendante de l'Angleterre et de l'Ecosse; on y cassa l'acte du parlement d'Angleterre, confirmé par Charles II à son rétablissement, en faveur des protestans anglais à qui Cromwell avoit donné les biens des Irlandais catholiques; et on ordonna que chacun rentreroit dans son ancien patrimoine. En même temps on régla pour Sa Majesté un subside de vingt mille livres sterling par mois. On supprima l'appellation devant les tribunaux d'Angleterre des sentences rendues par les cours de justice d'Irlande, et l'on déclara que les actes du parlement d'Angleterre ne pourroient avoir force de loi à l'égard des Irlandais. Ensuite on passa des actes pour rétablir la liberté de conscience; on ordonna que toutes les espèces étrangères auroient cours dans le

royaume, et qu'on feroit le procès à tous ceux qui s'étoient révoltés contre le Roi, et qui étoient sortis de l'île sans sa permission.

Le roi de France ayant appris les bonnes dispositions où étoient les Irlandais, et voulant leur procurer les moyens de se maintenir dans la fidélité qu'ils devoient à leur prince légitime, leur envoya des troupes commandées par le marquis de Gassé, qui s'embarquèrent à Brest le 6 mai. La flotte française étant arrivée à Kinsale, fut attaquée pendant le débarquement par la flotte anglaise, que commandoit l'amiral Herbert: mais les Anglais furent poussés jusque vers leurs côtes, leur amiral fut démâté de son mât d'artimont et presque désemparé, et on leur prit sept vaisseaux. Six autres qui s'étoient séparés de leur flotte, et qu'on avoit cru long-temps perdus à Londres, vinrent devant Londonderry. Le chevalier d'Hamilton, pour empêcher qu'il n'entrât du secours dans la ville, et pour fermer la rivière, fit faire une estacade dans l'endroit le plus étroit, qui avoit néanmoins cent toises de face et huit brasses de fond: cette estacade étoit défendue par des redoutes et par des batteries à fleur d'eau. On fit encore entre ces redoutes des retranchemens assez profonds, et on y logea des mousquetaires : ces retranchemens enfiloient l'estacade, et n'en étoient qu'à la portée de pistolet. Enfin on construisit une autre estacade plus avancée de la même manière, avec de pareils retranchemens. Ces ouvrages produisirent l'effet qu'on en attendoit, parce qu'on ne pouvoit y arriver que vent arrière, et qu'ainsi le retour en auroit été impossible. Le major général Cork étant parti avec un

secours considérable, ne put s'introduire dans la place. Il demeura pendant quatre jours à l'ancre, exposé au feu du canon du fort de Kilmore; et ayant fait reconnoître la rivière, il trouva qu'on avoit enfoncé au milieu du courant, entre les deux estacades, de grands bateaux remplis de pierres. Ainsi, après avoir tenté plusieurs fois inutilement de passer, il remit à la voile.

Pendant que le roi Jacques travailloit à s'assurer toute l'Irlande, le prince d'Orange faisoit la même chose à l'égard de l'Ecosse. Il convoqua à Edimbourg une Convention semblable à celle d'Angleterre, et l'ouverture s'en fit le 14 mars vieux style, et le 24 suivant notre manière de compter. Le premier soin de cette assemblée fut de travailler à faire sortir le duc de Gordon du château; on envoya les comtes de Tewdalle et de Lotheart pour le sommer de se rendre. Il différa pendant quinze jours de rendre réponse, dans l'espérance que le parti du Roi se fortifieroit. Après plusieurs remises, il déclara que Sa Majesté étant passée en Irlande, il étoit résolu de lui conserver ce poste. La Convention lui envoya des hérauts revêtus de leurs cottes d'armes, pour le sommer de nouveau d'obéir, à peine d'être déclaré coupable de haute trahison. Sa réponse ayant été conforme à la première, les hérauts le proclamèrent, dans la grande place, traître au Roi, avec défenses à toutes personnes d'avoir aucune communication avec lui.

Le même jour, milord Craven remit à la Convention une lettre que le Roi avoit écrite aux trois ordres du royaume avant que de partir de Brest, et ensuite une autre au prince d'Orange. Après la lecture de ces

deux lettres, on résolut de répondre favorablement à celle du prince d'Orange; mais la réponse ayant été dressée, les évêques et plusieurs pairs séculiers refusèrent de la signer. Comme un acte si important devoit être signé par tous les membres de l'assemblée, pour couvrir ce défaut on ordonna que le président le signeroit au nom de toute la Convention. On marquoit par cette lettre, au prince d'Orange, qu'on étoit disposé à faire l'union de l'Ecosse et de l'Angleterre, comme il témoignoit le souhaiter; on le qualifioit de roi d'Angleterre, et on le traitoit de majesté. La plupart des royalistes s'étant absentés, ceux qui restèrent dans la Convention déclarèrent le trône vacant de la manière suivante :

« Les Etats du royaume d'Ecosse déclarent que le « roi Jacques II, faisant profession de la religion pa- « piste, s'est attribué le pouvoir royal, et a agi comme « roi sans avoir prêté le serment requis par les lois; « qu'il a, par l'avis de méchans conseillers, renversé « la constitution fondamentale du royaume; qu'il a « changé une monarchie légale et limitée en un pou- « voir arbitraire et despotique, et qu'il l'a gouvernée « à la ruine de la religion protestante, en violant les « lois et la liberté de la nation, et en détruisant toutes « les forces du gouvernement : en quoi il a forfait, « et pourquoi le droit de la couronne et le trône sont « devenus vacans. »

La Convention en conséquence reconnut le prince et la princesse d'Orange roi et reine d'Ecosse, et les fit proclamer à de certaines conditions contenues en dix-sept articles : on nomma ensuite des commissaires pour leur aller offrir la couronne à ces conditions. Le

vicomte de Dundée, qui s'étoit absenté, entra à la tête de cent chevaux dans la ville de Perth, où il surprit les barons de Blair et de Pork, qui avoient levé à leurs dépens des troupes de cavalerie pour le prince d'Orange. Il fit toute cette cavalerie prisonnière, et se servit des chevaux pour monter quelques volontaires qui l'avoient suivi à pied; il s'empara aussi de tout l'argent qu'il trouva dans la ville, disant aux magistrats qu'il en rendroit compte au roi Jacques, son véritable maître. Plusieurs dames d'une qualité distinguée donnèrent encore au vicomte jusqu'à leurs pierreries, pour lui faciliter les moyens de grossir son armée.

Pendant que Dundée signaloit son zèle pour le roi Jacques, la Convention employoit la force pour obliger le duc de Gordon à rendre le château d'Edimbourg. Ce château fut entièrement détruit par les bombes, et le duc fut obligé de se loger dans les caves avec toute la garnison. Bientôt les munitions commencèrent à lui manquer, et les assiégeans se logèrent au bord du fossé. Cependant il fit encore une assez longue défense, parce qu'il avoit des intelligences dans la ville qui l'informoient, par certains signaux, de tout ce qui s'y passoit; mais ceux de son parti qui furent arrêtés découvrirent les moyens dont on se servoit pour lui faire savoir les choses dont la connoissance lui étoit nécessaire : on profita de leurs instructions pour lui faire de faux signaux qui l'obligèrent de capituler. Il demeura prisonnier avec son lieutenant, et la garnison eut la liberté de sortir avec épées et bagages. Le vicomte de Dundée se maintint pendant quelque temps avec le secours

des montagnards qui s'étoient déclarés pour le Roi, et il défit le général Makey, que la Convention avoit envoyé pour le combattre; mais ayant été tué, les montagnards furent contraints de demeurer sur la défensive, et de se retirer dans leurs montagnes. Le duc de Gordon voyant la plus grande partie de l'Ecosse soumise au prince d'Orange, fit son accommodement avec lui, et par ce moyen obtint sa liberté.

Lorsque tout fut disposé à Londres pour le couronnement de ce prince et de la princesse sa femme, la cérémonie en fut faite le 20 mars par l'évêque d'Exester, qui, pour récompense de sa trahison, avoit été fait archevêque d'Yorck; l'archevêque de Cantorbéry ayant refusé d'y prêter son ministère, quoiqu'on l'eût menacé de le déposer, et même de le mettre en prison. On fit prêter au prince et à la princesse d'Orange les sermens accoutumés; et comme plusieurs des pairs attachés au parti du roi Jacques s'étoient absentés, le prince d'Orange en créa d'autres pour remplir leurs places. Le prince Georges de Danemarck fut fait duc de Cumberland, le marquis de Winchester duc de Bolten, Benting comte de Portland; le vicomte de Falcomberg fut créé comte du même nom, milord Mordant comte de Monmouth, milord Montaigu comte de ce nom, milord Churchill comte de Marlborough; Sidney vicomte; et les lords Lumley et Cholmondley, dont les titres étoient en Irlande, comtes des mêmes noms. Milord Jeffreys, chancelier de ce royaume, qui étoit depuis long-temps prisonnier dans la tour, y mourut de chagrin, ou de quelque poison qu'on lui donna. Comme

le prince d'Orange avoit déjà disposé de sa charge, et fait faire de nouveaux sceaux, sa mort ne causa aucun changement. L'envoyé de Brandebourg fut le premier qui complimenta le prince et la princesse d'Orange sur leurs nouvelles dignités. Le roi Catholique ne fut pas si prompt à reconnoître cet usurpateur : ce n'est pas qu'il n'eût les mêmes sentimens; mais comme la France ne lui avoit pas encore déclaré la guerre, et qu'il craignoit une rupture, il garda quelque ménagement. Il écrivit au roi et à la reine de la Grande-Bretagne pour leur faire part de la mort de la Reine son épouse, et il ne fit pas la même civilité au prince d'Orange; ce qui fut cause qu'il ne prit pas le deuil de cette princesse, quoique la reine douairière lui en eût donné l'exemple.

Le prince d'Orange, à la sollicitation des Hollandais, pressoit depuis long-temps la Convention de consentir qu'il déclarât la guerre à la France. Aussitôt qu'il eut obtenu son consentement, il fit publier cette déclaration, où l'on disoit que depuis la trève dont il se prétendoit garant comme roi d'Angleterre, Sa Majesté Très-Chrétienne avoit pris plusieurs places appartenantes à l'Empereur et à l'Empire; qu'il étoit par conséquent obligé de défendre ses alliés attaqués par la France; que les Français avoient établi la pêche dans le Niew-Friesland, ou la Nouvelle-Frise, sans la permission du gouverneur, qu'ils avoient coutume de demander avant les changemens arrivés en Angleterre; que le roi Très-Chrétien s'étoit mis en possession des îles Caraïbes appartenantes à cette couronne, de la Nouvelle-Yorck, et de la baie d'Hudson; que les armateurs français avoient pris

plusieurs vaisseaux portant pavillon anglais; que le roi Très-Chrétien avoit défendu à ses sujets d'acheter plusieurs marchandises dont ils se fournissoient ordinairement en Angleterre; qu'il avoit augmenté les droits d'entrée, et qu'on avoit contraint en France plusieurs marchands et matelots anglais d'abjurer leur religion.

Les deux chambres de la Convention eurent une grande contestation au sujet de la succession à la couronne, en cas que la princesse de Danemarck vînt à mourir sans enfans: il s'agissoit de décider si la duchesse d'Hanovre, comme protestante, y seroit appelée au préjudice de la duchesse de Savoie, qui devoit la précéder selon l'ordre naturel. Les seigneurs jugèrent que cet ordre ne pouvoit être interverti, et les communes se déclarèrent en faveur de la duchesse d'Hanovre. Après plusieurs conférences entre leurs députés, il fut résolu que les deux chambres mettroient leurs raisons par écrit, pour être examinées avec plus d'attention. La naissance d'un fils, dont la princesse de Danemarck accoucha le 3 août, fit surseoir à l'examen de cette matière, parce que le cas auquel on vouloit pourvoir se trouvoit par ce moyen plus éloigné.

Le prince d'Orange, qui craignoit de perdre l'Irlande, y envoya le maréchal de Schomberg avec un puissant secours. Ce maréchal mit à la voile le 20 août, et aborda le lendemain à Bangor, dans le comté de Down. Il s'avança du côté de Nury, pour se saisir de ce poste, trop mal gardé par les Irlandais, qui se retirèrent après avoir mis le feu à la ville. Il envoya ensuite des troupes vers Dundale, à quinze ou seize

milles d'une plaine où les troupes du roi Jacques devoient s'assembler. Comme la saison étoit fort avancée, et qu'il étoit fort difficile de continuer le siége de Londonderry à la vue du maréchal de Schomberg, qui avoit presque autant de troupes que les assiégeans, on résolut d'abandonner cette entreprise; après quoi les deux partis mirent leurs troupes en quartier.

Comme les alliés du prince d'Orange le pressoient d'achever de réduire l'Irlande, afin de pouvoir tourner ses armes contre la France, il résolut de passer lui-même dans cette île avec les principales forces de l'Angleterre. Après avoir fait déclarer la princesse d'Orange régente pendant son absence, il alla s'embarquer à Higlate le 10 juillet 1690; il ne put mettre à la voile que le 22, et arriva le 24 à Cariefergus. Il fit aussitôt publier une amnistie générale en faveur des Irlandais qui viendroient se ranger dans son parti; ce qui en attira quelques-uns. Ce prince ensuite ayant résolu de combattre l'armée du roi Jacques, se porta du camp d'Ardée vers Drogheda, et trouva les ennemis campés le long de la rivière de Boyne. En attendant que son infanterie et son artillerie fussent arrivées, il fit reconnoître et sonder quelques gués, qui furent trouvés très-difficiles à passer. Il fit ensuite camper son armée à la portée du canon de celle du Roi, et dans ce mouvement, il fut blessé à l'épaule; ce qui ne l'empêcha pas, après avoir fait mettre le premier appareil à sa blessure, de rester encore quatre heures à cheval.

Le même jour, M. de Schomberg fut commandé, avec la cavalerie de l'aile droite, deux régimens de

dragons, et une brigade d'infanterie, pour passer la Boyne à des gués éloignés de deux ou trois milles: il les trouva défendus par huit escadrons, qui après quelque résistance furent renversés; ce qui facilita le passage de la rivière. Le prince d'Orange la fit aussi passer à ses troupes en trois endroits différens où elle étoit guéable. Le choc fut rude en cet endroit, et le maréchal de Schomberg y fut tué; mais on n'est pas bien d'accord sur les circonstances : les uns disent que ce fut au passage de la rivière; d'autres soutiennent qu'ayant été rencontré par trente-cinq gardes du corps du Roi qui poussoient au travers d'un village, il reçut en même temps un coup de pistolet dans le corps, et un coup de sabre sur la tête qui le renversa mort par terre.

La consternation fut égale dans les deux armées. Les Irlandais voyant le prince d'Orange passé, crurent qu'il n'y avoit plus de sûreté pour la personne du Roi, et lui conseillèrent de repasser en France; ce qu'il fit. Les Anglais de leur côté crurent la blessure du prince d'Orange mortelle, et le bruit de sa mort se répandit dans toute l'Europe. Cette nouvelle réveilla le parti du Roi dans Londres, et donna lieu à plusieurs seigneurs de se déclarer. La princesse d'Orange les fit arrêter, et même le comte de Clarendon son oncle. Le bruit qui se répandit peu de temps après de la défaite de la flotte d'Angleterre fit mutiner le peuple, et obligea cette princesse à mettre en liberté ces mêmes seigneurs. Dès que le prince d'Orange fut guéri de sa blessure, il résolut d'assiéger Limerick, place importante, et qui pouvoit couper les secours aux Irlandais.

Limerick est la capitale du comté du même nom, l'un des sept comtés dont est composée la province de Munster. Elle est assez avant dans les terres, et située sur la rivière de Shannon, qui la sépare en deux villes jointes par des ponts de pierre. Sa situation est avantageuse; mais les fortifications n'en étoient pas fort considérables, la muraille n'étant que de pierres sèches sans être terrassée, et les ouvrages peu réguliers et anciens. Le prince d'Orange la fit investir le 19 août; et dès le soir il fit dresser deux batteries, l'une au fort de Cromwell de cinq pièces de canon, et l'autre de quatre, du côté de l'ouvrage à cornes. La tranchée fut ouverte le 27, et la redoute fut attaquée le 30 par milord Douglas, avec un détachement de Danois et des troupes de Brandebourg. Ils furent reçus avec tant de valeur, qu'ils furent contraints de se retirer : cependant ils l'emportèrent dès le lendemain. Le premier de septembre, ils mirent dans cette redoute une batterie de six pièces de canon, pour ruiner les tours et battre les murailles en brèche. Cinq jours après, la contre-escarpe fut emportée. Les assiégeans montèrent ensuite à la brèche, mais ils furent repoussés avec perte. La nuit du 8 au 9, ils abandonnèrent leurs travaux, et retournèrent occuper les mêmes postes qu'ils avoient pris entre les deux bras de la rivière de Shannon, lorsqu'ils avoient bloqué la place. Le 10, le duc de Tirconel et le comte de Lauzun y firent entrer un grand convoi de munitions, avec douze cents hommes; ce qui fit perdre aux assiégeans l'espérance de réduire cette place. Le prince d'Orange partit le même jour pour aller à Dublin; et l'armée commença de décamper, après avoir perdu plus de sept

mille hommes et quantité de braves officiers. Quelque temps après le prince d'Orange s'embarqua pour repasser en Angleterre, et laissa le commandement de l'armée au prince de Solms, qui prit en peu de temps Kinsale et Cork. Le comte de Lauzun ne tarda pas à repasser aussi en France avec les Français, les Irlandais ayant témoigné qu'ils avoient assez de forces pour se défendre seuls contre ce qui restoit dans leur île des troupes du prince d'Orange. Ainsi finit cette campagne, qui ne fut pas heureuse pour le prince d'Orange, puisqu'il y perdit, avec l'élite de ses troupes, le maréchal de Schomberg, dont les conseils étoient d'un si grand poids, et le duc de Grafton, fils naturel du feu roi d'Angleterre, prince considérable par sa naissance et par sa valeur. D'un autre côté, sa flotte se trouvoit alors extrêmement endommagée, et il se voyoit contraint, pour apaiser les Hollandais, de faire le procès à l'amiral Herbert; ce qui commençoit à lui attirer la haine de tous les officiers. Le nombre des mécontens d'ailleurs augmentoit tous les jours en Angleterre et en Ecosse, parce qu'il étoit obligé de surcharger les peuples d'impôts pour rétablir ses armées de terre et de mer. Telle étoit la situation de ce prince à la fin de 1690.

Il ne me reste plus qu'à jeter un coup d'œil sur la cour de Rome; ensuite je passerai à la guerre du Piémont.

Le pape Innocent XI étant mort le 12 août de l'année précédente (1689), aussitôt qu'on eut achevé ses obsèques, les cardinaux entrèrent dans le conclave. Sur l'avis qu'en eut le Roi, il fit partir le duc de Chaulnes avec les cardinaux français, pour aller

remplir la fonction d'ambassadeur extraordinaire pendant le conclave, et celle d'ambassadeur d'obédience auprès du pape qui seroit élu. Le cardinal d'Estrées, chargé du vœu de la cour de France, à son entrée dans le conclave représenta aux cardinaux qu'ils ne devoient point élire aucune des créatures du défunt pape, de crainte que celui qui seroit élu ne suivît les maximes de son prédécesseur; ce qui pourroit troubler le repos de l'Italie. Ce motif fit beaucoup d'impression; et l'on jeta les yeux sur le cardinal Ottoboni, créature d'Innocent XI, mais qui étant Vénitien n'avoit aucun attachement aux couronnes, et qui d'ailleurs, ayant passé par toutes les charges, avoit beaucoup de capacité. Aussitôt que les cardinaux français furent arrivés, toutes les cabales se réunirent en sa faveur, et on résolut de l'élire sans attendre l'arrivée des cardinaux espagnols. Il reçut l'adoration des cardinaux, et prit le nom d'Alexandre VIII. Le Roi lui fit la politesse de lui céder les franchises; et le Pape, par représailles, donna le chapeau à Janson de Forbin, évêque de Beauvais, sur la nomination du roi de Pologne (Michel), confirmée par son successeur (Jean III). L'affaire des bulles qu'Innocent XI avoit refusées aux évêques de France est une des premières qui ont été traitées sous le nouveau pontificat: la cour de Rome voudroit que le clergé se départît de ce qu'il a statué dans sa fameuse déclaration de 1682, touchant l'infaillibilité du pape; et les négociations commencées pour accommoder cette affaire ne seront peut-être pas sitôt finies. Attendons-en l'événement, et reprenons ceux de la guerre.

Aussitôt que le Roi eut appris que le duc de Savoie

avoit conclu un traité avec le prince d'Orange et les autres alliés de l'Empereur, et que par ce traité il s'obligeoit à attaquer le Dauphiné et la Bresse, pendant que les forces de France seroient occupées en Allemagne et dans les Pays-Bas, Sa Majesté donna ordre au marquis de Catinat, gouverneur de Casal, d'entrer dans le Piémont avec son armée, et de demander au duc de Savoie, pour sûreté de sa parole (en cas qu'il fût dans le dessein d'entretenir la neutralité), qu'il reçût garnison française dans Verua et dans la citadelle de Turin. Le duc, pour gagner du temps, feignit d'abord de vouloir accepter cette proposition; il marqua ensuite de la répugnance à livrer la citadelle de Turin. Le Roi, pour le mettre entièrement dans son tort, lui fit proposer de donner, au lieu de cette place, Pignerol et Suse dans le Piémont, et Montméliant dans la Savoie. Sa Majesté lui fit même dire que s'il aimoit mieux confier la garde de Verua et de la citadelle de Turin à la république de Venise, elle y consentoit, à condition que les Vénitiens lui remettroient ces mêmes places entre les mains au cas que le duc de Savoie joignît ses troupes à celles de ses ennemis; et que l'Empereur, ainsi que le roi Catholique, s'obligeroit à ne rien entreprendre en Italie : convention dont le Pape, la république de Venise et le grand duc de Toscane seroient garans.

Le duc de Savoie, loin de vouloir donner au Roi aucune sûreté pour l'observation de la neutralité qu'on lui demandoit, employa au contraire les Barbets qui sont établis dans la vallée de Luzerne, quoique protestans, à garder le passage des montagnes. En con-

séquence Sa Majesté ordonna au marquis de Catinat et à M. de Saint-Ruth d'attaquer les Etats du duc, l'un du côté du Piémont, l'autre par la Savoie; ce qu'ils exécutèrent en même temps. Le marquis de Catinat s'empara de Collioure, et obligea les Barbets, qui l'occupoient avec quelques troupes réglées, de se retirer.

Le marquis de Saint-Ruth étant entré en Savoie avec les troupes de Dauphiné qu'il commandoit, soumit à l'obéissance du Roi Chambéry et Annecy. Chambéry est la capitale de la Savoie et le siége du parlement; Annecy est une assez grande ville où a été transféré l'évêché de Genève, depuis que les protestans se sont emparés de la ville épiscopale.

Le marquis de Catinat voyant qu'il étoit impossible de faire subsister son armée qui étoit renfermée entre les montagnes et le Pô, jugea à propos de donner bataille au duc de Savoie, qui avoit une armée égale à la sienne. Mais comme les ennemis étoient retranchés, il falloit les attirer en rase campagne pour les combattre avec moins de désavantage. Dans cette vue, ce général, qui étoit campé à Oiselli, en délogea le 17 août à la pointe du jour, et marcha droit à Saluces. Sa marche fut belle et sans confusion, parce que le pays qu'il avoit à traverser est plus ouvert que le reste du Piémont. Il côtoya toujours le Pô, qui étoit entre lui et la ville; et comme ce fleuve qui descend des montagnes est guéable partout, il le passa à deux heures après midi, sans aucun obstacle, dans l'espace d'une demi-heure. A l'approche des Français, les ennemis abandonnèrent le faubourg, et se retirèrent.

Saluces, ville capitale du marquisat de ce nom, que Henri II échangea contre la Bresse, est sur le penchant d'un coteau au pied des montagnes. Quoique cette place ne soit pas fortifiée, la situation en est avantageuse, et le château est assez bon : le duc de Savoie y avoit mis près de quatre mille hommes de milice, qui, joints aux bourgeois, pouvoient la défendre quelque temps.

Le marquis de Catinat, après l'avoir reconnue, fit occuper les hauteurs qui l'environnent, d'où quelques paysans faisoient un grand feu, et on les approcha de fort près. Ce fut là que le marquis de Vieux-Pont, à qui M. le duc avoit donné son régiment, et qui, arrivé seulement de la veille en poste, avoit été reçu le matin, fut tué sur la place. Le marquis de Château-Regnault y reçut un coup de mousquet au travers du corps, et la nuit qui survint fit cesser le combat. Le marquis de Catinat ayant appris le lendemain que le duc de Savoie s'avançoit pour lui faire lever le siége, abandonna l'attaque de Saluces, et marcha droit à lui. Il n'y avoit pas de temps à perdre : le dessein des ennemis étoit de se poster entre Pignerol et notre armée, leur droite appuyée aux montagnes et leur gauche au Pô, et de se retrancher si bien, qu'il auroit fallu les forcer dans leurs retranchemens, ou mourir de faim si on manquoit de prendre la ville. Le marquis de Catinat, qui pénétra leur dessein, fit toute la diligence possible : il fut occupé jusqu'au lendemain dix heures du matin à ranger son armée en bataille, et marcha ensuite fièrement à l'ennemi.

Le prince de Robecq, brigadier, qui commandoit l'infanterie de l'aile gauche, commença le combat, et

attaqua vigoureusement des maisons où les ennemis s'étoient retranchés. Ils s'y défendirent très-bien, aidés de l'avantage du lieu, et la victoire fut balancée quelque temps; mais l'artillerie la détermina en faveur des Français. De Cizy, qui la commandoit, mena le canon si près des ennemis, qu'il les déconcerta, et les força de quitter ce poste. D'un autre côté, le marquis de Grancey, brigadier de l'aile droite, trouva un marais bordé de gros bataillons soutenus de la cavalerie piémontaise; il se mit dans la boue jusqu'au ventre, et passa appuyé sur un laquais qui fut tué en lui donnant la main. Lorsqu'il fut au-delà du marais, il cria aux soldats : « Je vais bien voir si je suis aimé. » A ces mots chacun le suivit, et passa malgré l'incommodité de l'eau et le feu des ennemis, qui se retirèrent en désordre. Il n'y eut pas un seul bataillon oisif, et qui ne renversât tout ce qui lui étoit opposé : il est vrai que quelques escadrons ne firent pas bien leur devoir, mais cette mollesse fut bientôt réparée par la valeur et la bonne conduite des généraux. Le marquis de Catinat se trouva partout, et remporta une victoire complète. Il renvoya tous les prisonniers de conséquence sur leur parole, et prit grand soin de faire panser les blessés, sans songer à lui-même. Les ennemis laissèrent deux mille morts sur la place, et il y eut douze cents prisonniers : ils perdirent onze canons, de douze qu'ils avoient, et on ne put retrouver le douzième.

Dans le même temps le marquis de Saint-Ruth soumit à l'obéissance du Roi toute la Savoie, le Fossigny et le Chablais. Aussitôt qu'il approcha de Turin, les habitans lui envoyèrent les clefs de la ville. Ce

général entra ensuite dans la Tarentaise, qu'il réduisit avec la même facilité, tandis que le marquis d'Herbeville, gouverneur de Pignerol, s'empara de la ville et du château de Villefranche en Piémont. Le marquis de Saint-Ruth défit après cela quelques troupes entre Conflans et Mouster dans la Tarentaise, et fit prisonnier le marquis de La Salle qui les commandoit; puis il se rendit maître de Miolans, que les ennemis abandonnèrent.

Comme la saison étoit déjà fort avancée, le marquis de Catinat entra dans le Briançonnais, fit défiler sa cavalerie pour aller en quartier d'hiver, et envoya l'infanterie du côté de Suse. Il fit sur sa route un détachement du régiment de Jarzé pour aller reconnoître les Barbets et d'autres troupes piémontaises qui étoient retranchés au col de Fenestrel. Ce détachement les attaqua avec tant de vigueur, qu'il les obligea de se retirer en désordre : on alla ensuite en attaquer d'autres qui étoient postés dans des gorges, d'où ils furent pareillement chassés.

M. de Catinat, en se retirant, s'avança cependant vers Suse, tenant toujours la droite pour empêcher les secours, et le marquis de Larrey marcha avec un autre détachement pour combattre les ennemis qui étoient sortis de la place pour en occuper les avenues; mais ils prirent la fuite à son approche. Lorsqu'il fut à une lieue de Suse, il apprit que la ville et le château s'étoient rendus, et que les troupes qui étoient dedans, au nombre de plus de quatre mille hommes, s'étoient sauvées à la faveur de la nuit, à la réserve de six cents hommes qui étoient restés dans la citadelle. Les magistrats lui apportèrent les clefs l'après-

dînée, et on fit entrer un bataillon du régiment de Saulx avec quelques autres troupes. Ceux qui étoient restés dans la citadelle firent un grand feu de canon et de mousqueterie; mais lorsqu'ils virent les batteries dressées et prêtes à tirer, ils demandèrent à capituler, et obtinrent des conditions honorables.

Suse est une place fort importante sur le haut du mont Cenis. Par sa prise, on se rendit maître de la route de Turin, de Verua et d'Ivrée, et l'on assura les passages de Briançon en ôtant aux Barbets leur retraite.

FIN DES MÉMOIRES DE M. DE ***.

MÉMOIRES

DE

P. DE LA PORTE,

PREMIER VALET DE CHAMBRE DE LOUIS XIV,

ONTENANT PLUSIEURS PARTICULARITÉS DES RÈGNES DE LOUIS XIII ET DE LOUIS XIV.

NOTICE

UR P. DE LA PORTE

ET

SUR SES MÉMOIRES.

de La Porte naquit en 1603. Un de ses aïeux qu'on appeloit autrefois dérogé, et sa famille ›oint été réhabilitée.

ıne de La Porte entra dès l'âge de dix-huit ɜrvice de la reine Anne d'Autriche en qua-porte-manteau, et se dévoua entièrement à 1624, les extravagances du duc de Buckin-ant excité la jalousie de Louis XIII, ce prince ɔrusquement de la Reine tous ceux qu'il soup-avoir pris part à cette intrigue.

›rte eut ordre de se retirer: Anne d'Autriche mettre dans sa compagnie des gendarmes, et ta jusqu'en 1631, époque à laquelle elle eut ission de le reprendre. Pendant qu'il avoit été gendarmes, la Reine lui avoit donné sou-missions de confiance; et, dans une circon-rès-importante pour cette princesse, il avoit autant d'adresse que de fidélité.

d'Autriche, fatiguée de la position humi-ù elle étoit réduite par les dédains de son ›t par la tyrannie du cardinal de Richelieu, lequel tout fléchissoit dans le royaume, cher-ẛtranger les consolations et les secours qu'elle

ne trouvoit pas en France. Elle parvint à se mettre en correspondance avec le roi d'Espagne son frère, avec les Infants, avec la gouvernante des Pays-Bas, et avec le duc de Lorraine. La Porte étoit chargé de chiffrer les lettres qu'elle écrivoit, et de les faire partir; il recevoit les réponses chiffrées, les déchiffroit, et les lui remettoit. Les espions du cardinal ne tardèrent pas à l'avertir que La Porte avoit souvent des entretiens secrets avec la Reine : ils eurent ordre de redoubler de surveillance. Au mois d'août 1637, La Porte fut arrêté et conduit à la Bastille, ayant sur lui une lettre qu'Anne d'Autriche écrivoit à madame de Chevreuse, qui étoit en Touraine. Cette pièce étoit, heureusement pour lui, fort insignifiante; mais madame de Chevreuse aggrava l'affaire en prenant la fuite, et en sortant de France aussitôt qu'elle eut appris qu'il étoit arrêté. D'un autre côté, la Reine avoua qu'elle s'étoit servie de lui pour faire passer une lettre en Espagne. Il fut d'abord interrogé par un maître des requêtes, puis par le chancelier, et par Richelieu lui-même, qui vouloit absolument avoir des preuves contre Anne d'Autriche, sinon pour la perdre, du moins pour la soumettre à ses volontés.

On mit tout en œuvre pour amener La Porte à faire des révélations; on employa successivement la ruse, les promesses et les menaces: il évita tous les piéges qu'on lui tendit, ne se laissa ni séduire ni intimider, conserva beaucoup de présence d'esprit dans ses interrogatoires, et se conduisit si habilement, qu'il finit par obtenir sa liberté, sans avoir confessé autre chose que ce que la Reine avoit elle-même avoué.

En sortant de la Bastille, il fut exilé à Saumur, où il trouva plusieurs autres personnes exilées comme lui par le cardinal, et d'où il ne revint qu'après la mort du Roi.

Lorsqu'Anne d'Autriche, devenue régente, le revit, elle dit devant tout le monde : « Voilà ce pauvre « garçon qui a tant souffert pour moi, et à qui je « dois tout ce que je suis à présent. » Quelques jours après elle le nomma valet de chambre du jeune Roi, qui n'avoit pas encore cinq ans.

Peu au fait des intrigues de la cour, qu'il avoit quittée depuis long-temps, et voyant différentes cabales qui se disputoient la direction des affaires, il demanda franchement à la Reine quelle étoit celle à laquelle il devoit se rallier. Anne d'Autriche lui dit qu'elle avoit fixé son choix sur le cardinal Mazarin; et elle voulut bien le présenter elle-même au ministre, qui lui offrit son amitié, et l'engagea à aller le voir tous les matins.

La Porte n'avoit pas la prétention de gouverner l'Etat; mais d'après les services qu'il avoit rendus à la Reine, et les dangers qu'il avoit courus pour elle, il croyoit avoir droit à toute sa confiance comme il l'avoit eue autrefois, et il fut jaloux de celle qu'elle témoignoit au cardinal Mazarin. Il ne sentit pas que les positions étoient changées, et qu'il ne pouvoit pas être avec Anne d'Autriche, régente de France, sur le pied où il avoit été avec cette princesse lorsqu'elle étoit dédaignée de Louis XIII, et exposée aux persécutions du cardinal de Richelieu. De là vinrent tous les malheurs qui empoisonnèrent le reste de sa vie.

Il garda d'abord quelque mesure avec Mazarin, et

en obtint tout ce qu'il désira pour lui et pour ses amis; mais bientôt il se lia avec les ennemis du cardinal, et s'appliqua à le desservir auprès de la Reine. Ses premières tentatives n'ayant pas réussi, il essaya d'alarmer la Régente en lui rapportant et lui écrivant tous les bruits, même les plus absurdes, que les mécontens faisoient courir sur ses longues et fréquentes conférences avec le ministre; et, si on en croit ses Mémoires, il lui adressoit à ce sujet avec un incroyable pédantisme les remontrances les plus ridicules. Anne d'Autriche, naturellement bonne, excusoit ces démarches, au moins inconsidérées, dans un ancien serviteur qui lui avoit donné de grandes preuves de dévouement lorsqu'elle étoit malheureuse; et il paroît que Mazarin fermoit aussi les yeux sur ces attaques, qui à la vérité lui causoient peu d'inquiétude.

En 1645, La Porte prit ses fonctions de valet de chambre du Roi, lorsque Louis XIV, ayant atteint sa septième année, fut mis entre les mains des hommes. Il fit son service avec zèle; mais, outré du mauvais succès des démarches qu'il avoit faites jusqu'alors, il haïssoit encore davantage Mazarin. Ayant échoué auprès de la Reine mère, il mit tous ses soins à prévenir contre lui l'esprit du jeune prince; il y travailla avec persévérance pendant plusieurs années, en évitant toutefois de se compromettre. « Nonobstant tous « les soins des surveillans, dit-il dans ses Mémoires, « je ne laissois pas de frapper de petits coups si à pro« pos dans les heures où je n'étois observé de per« sonne, que le Roi avoit conçu la plus forte aver« sion contre le cardinal, et qu'il ne le pouvoit souf« frir, ni lui, ni les siens. »

Il rapporte ensuite plusieurs anecdotes qui, si elles sont vraies, donneroient lieu de croire qu'en effet à cette époque Louis XIV étoit loin d'aimer le cardinal. Les choses restèrent dans cet état jusqu'en 1653. La Porte servoit par quartier; la Reine lui fit défendre de reprendre son service au commencement d'avril: bientôt après il reçut ordre de se défaire de sa charge. On trouvera dans ses Mémoires la cause de sa disgrâce; on verra que la haine le fit agir sans prudence et sans réflexion, et qu'il se perdit lui-même en croyant perdre Mazarin.

Après la mort du cardinal, il écrivit à la Reine mère, ainsi qu'au Roi. En lisant ces deux lettres, qu'il rapporte textuellement dans ses Mémoires, on n'est pas étonné qu'il ne lui ait été fait aucune réponse.

Nous avons dit au commencement de cette Notice que La Porte descendoit d'une ancienne famille noble qui avoit dérogé. Il s'étoit fait réhabiliter sous la régence; mais comme il y avoit eu à cette époque beaucoup d'usurpations de noblesse, Louis XIV cassa toutes les lettres qui avoient été expédiées pendant les troubles. La Porte étoit fondé à demander de nouvelles lettres: le Roi les lui accorda en 1666, et lui rendit les entrées dont il jouissoit lorsqu'il étoit en fonctions; mais il lui fit défendre expressément d'entrer en explication sur ce qui avoit causé sa disgrâce. Quoique cette défense dérangeât les projets de La Porte, qui se flattoit toujours de l'espoir de reprendre sa charge ou de la faire avoir à son fils (1), il se résigna. Il vit

(1) Son fils Gabriel de La Porte mourut doyen du parlement de Paris en 1730.

le Roi plusieurs fois, en fut accueilli avec bonté, fut présenté à la Reine; et après avoir séjourné quelque temps à la cour, il la quitta pour n'y plus revenir: il mourut en 1680, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Pendant qu'il avoit été attaché à la reine Anne d'Autriche et au jeune Roi, il s'étoit concilié l'estime de toutes les personnes qui avoient eu des relations avec lui; madame de Motteville en parle d'une manière honorable (1).

Quoique La Porte n'ait jamais pris aucune part aux affaires publiques, il étoit nécessaire de rappeler les principales circonstances de sa vie, afin de pouvoir faire remarquer l'influence qu'elles ont dû avoir sur les opinions qu'il a émises dans ses Mémoires. Emprisonné et exilé sous le ministère du cardinal de Richelieu, trompé dans ses espérances, privé de sa charge, repoussé de la cour sous celui de Mazarin, il a pu d'autant moins être impartial à l'égard de ces deux ministres, que pendant toute sa vie il a été lié d'amitié et d'intérêt avec leurs ennemis les plus acharnés. Trop honnête homme pour les calomnier sciemment, il est toujours disposé à considérer comme vrai tout ce qui peut être contraire à eux ou à leurs partisans, et à donner l'interprétation la plus défavorable à leurs actions; il ne cherche pas à dissimuler combien il éprouve de ressentiment du mal qu'ils lui ont fait. Il déteste encore plus Mazarin que Richelieu; et on remarque que malgré son dévouement bien sincère pour Anne d'Autriche, il cesse de la traiter avec ménagement lorsque ce ministre est à la tête des affaires.

(1) *Voyez* les Mémoires de madame de Motteville, qui font partie de cette série, *passim*.

Dans tout ce qui n'a pas de rapport aux deux ministres, il raconte naïvement les événemens dont il a été témoin, ou qui sont parvenus à sa connoissance. Le lecteur pourra donc facilement distinguer dans les Mémoires de La Porte les parties qui sont vraies, et par conséquent intéressantes, de celles où l'auteur, aveuglé par la haine et par la passion, n'a plus droit à inspirer la confiance.

Nous devons faire observer encore que La Porte étoit fort âgé quand il a écrit ses Mémoires; qu'il n'avoit conservé aucune note, et que souvent il n'avoit plus qu'une idée confuse des faits, surtout lorsqu'ils ne le concernoient pas personnellement : aussi commet-il quelquefois des erreurs assez graves en racontant des événemens dont les circonstances sont bien connues, et ne peuvent être révoquées en doute. Nous citerons pour exemple la relation qu'il fait de la *journée des dupes*. Après avoir dit qu'au retour du voyage de Lyon Marie de Médicis se déclara ouvertement contre le cardinal de Richelieu, et que toute la cour alla s'offrir à elle, il ajoute que la Reine mère accompagna Louis XIII à Versailles, afin de l'entretenir plus commodément; que le cardinal de Richelieu y alla, d'après le conseil du cardinal de La Valette; qu'il entra hardiment dans la chambre où le Roi et sa mère étoient seuls; qu'il mit Marie de Médicis dans un si grand désordre, qu'elle ne put ni l'accuser ni même se défendre; et qu'ainsi il fut aisé au cardinal de dissiper les desseins de la cabale formée contre lui. Tout le monde sait que la scène dont parle La Porte eut lieu au Luxembourg, et non pas à Versailles(1); que l'arrivée inattendue du

(1) *V.* Mém. de Fontenay-Mareuil, 1re sér. de cette Coll., t. 51, p. 173.

cardinal irrita Marie de Médicis, mais ne l'empêcha pas de lui tenir tête; qu'après le départ du Roi pour Versailles cette princesse se crut tellement assurée du triomphe, qu'elle resta au Luxembourg, où elle perdit un temps précieux à recevoir les félicitations de toute la cour; que Richelieu, soit de son propre mouvement, soit de l'avis du cardinal de La Valette, profita de cette faute pour aller trouver le Roi à Versailles, et qu'il y reprit tout son ascendant sur l'esprit du monarque.

Cette inexactitude et d'autres semblables n'ont pas une grande importance dans les Mémoires de La Porte, parce qu'on doit les lire plutôt pour connoître l'intérieur de la cour pendant les dernières années du règne de Louis XIII et les dix premières années du règne de Louis XIV, que pour y étudier les faits historiques.

L'auteur rapporte quelques anecdotes curieuses, mais en général il parle beaucoup trop de lui; et comme tout ce qu'il a dit et fait n'a jamais eu la moindre influence sur les affaires de l'Etat ni sur les intrigues de la cour, on voudroit qu'il se fût borné à raconter ce qu'il a vu ou appris. On regrette surtout qu'ayant été placé auprès de Louis XIV encore enfant, il n'ait donné presque aucun détail sur la manière dont ce prince a été élevé, sur ses études, sur ses dispositions, sur le caractère qu'il annonçoit; et on éprouve une sorte d'impatience lorsqu'au lieu de s'occuper de ces détails, qui auroient tant d'intérêt, La Porte ne s'arrête la plupart du temps qu'à des circonstances frivoles qui lui sont personnelles. Ses Mémoires sont donc loin d'offrir tout ce qu'on devoit s'attendre à y trouver; le style en est lâche et incorrect, mais l'au-

teur ne manque pas d'une certaine malice dans ses récits, et il a parfoìs des traits assez piquans.

Dans la préface de l'édition de 1755 (1), la seule qui ait été publiée, il est dit que les Mémoires ont été trouvés dans les papiers d'un homme de lettres décédé depuis peu de temps, et qu'on n'y a corrigé que quelques endroits où le sens pêchoit manifestement. Suivant M. de Fontette (2), le manuscrit original de ces Mémoires étoit en 1759 entre les mains d'une dame qui avoit épousé en premières noces un descendant de La Porte, et qui déclaroit que n'ayant jamais communiqué le manuscrit à personne, on n'avoit pu imprimer l'ouvrage que sur une copie faite furtivement. Il ne paroît pas qu'elle se plaignît qu'on y eût fait des altérations. Ainsi on peut considérer, à quelques corrections près, l'édition de 1755, que nous faisons réimprimer, comme étant le véritable texte de l'auteur.

(1) Un vol. in-12; Genève, sans nom d'imprimeur. — (2) Biblioth. hist. de France.

MÉMOIRES

DE

P. DE LA PORTE.

Il y a long-temps que j'ai eu dessein de faire une relation de toutes les aventures qui me sont arrivées à la cour, mais dans le temps que j'en avois la mémoire encore fraîche cent choses m'en ont détourné; et présentement que j'ai ce loisir, ma mémoire ne me présente presque plus que des idées détachées, et dénuées de plusieurs circonstances dont il me seroit difficile de faire un ouvrage suivi. Malgré cela je ne laisserai pas d'écrire ce que je sais, et de l'assembler comme je pourrai, puisque mon intention n'est pas d'écrire pour le public, mais seulement de laisser à ma famille un portrait de ma vie.

[1624] L'an 1624, il y avoit environ trois ou quatre ans que j'étois au service de la feue reine Anne d'Autriche, en la charge de porte-manteau ordinaire de Sa Majesté, lorsque le comte de Carlisle, que l'on appeloit alors milord de Haye, vint en France, en qualité d'ambassadeur du roi d'Angleterre, demander Madame, sœur du Roi, pour le prince de Galles: il fut bientôt suivi de milord Riche, qui depuis a porté le nom de comte de Holland, un des plus beaux hommes du monde, mais d'une beauté efféminée; et l'année suivante le duc de Buckingham, favori du même roi, vint en qualité d'ambassadeur extraor-

dinaire pour la conclusion de ce mariage, et pour conduire Madame en Angleterre. C'étoit l'homme du monde le mieux fait, et de la meilleure mine; il parut à la cour avec tant d'agrément et de magnificence, qu'il donna de l'admiration au peuple, de la joie et quelque chose de plus aux dames, de la jalousie aux galans, et encore plus aux maris.

M. de Chevreuse épousa Madame au nom du prince de Galles, avec toute la pompe imaginable; et cette cérémonie eût été suivie d'un ballet que la Reine avoit étudié, sans la mort du roi d'Angleterre, qui changea toute cette cérémonie en deuil. Mais Madame ne fut pas long-temps à se consoler de cette perte : un royaume que lui donnoit cette mort valoit bien un beau-père, outre qu'il n'est pas permis aux personnes de cette condition de s'affliger long-temps, leurs personnes étant trop chères au public.

[1625] M. et madame de Chevreuse la conduisirent en Angleterre; la reine mère Marie de Médicis, et la reine régnante Anne d'Autriche, l'accompagnèrent jusqu'à Amiens, où ces trois reines tinrent sur les fonts de baptême les trois enfans de M. de Chaulnes. Pendant qu'elles séjournèrent en cette ville, elles furent logées séparément, n'y ayant point de maison dans la ville où trois reines pussent loger ensemble. La Reine (Anne d'Autriche) logea dans une maison où il y avoit un fort grand jardin le long de la rivière de Somme; la cour s'y promenoit tous les soirs, et il y arriva une chose qui a bien donné occasion aux médisans d'exercer leur malignité.

Un soir que le temps étoit fort serein, la Reine, qui aimoit à se promener tard, étant en ce jardin, le

duc de Buckingham la menoit, et milord Riche menoit madame de Chevreuse. Après s'être bien promenée, la Reine se reposa quelque temps et toutes les dames aussi, puis elle se leva; et dans le tournant d'une autre allée où les dames ne la suivirent pas si tôt, le duc de Buckingham se voyant seul avec elle, à la faveur de l'obscurité qui commençoit à chasser la lumière, s'émancipa fort insolemment jusqu'à vouloir caresser la Reine, qui en même temps fit un cri, auquel tout le monde accourut.

Putange, écuyer de la Reine, qui la suivoit de vue, arriva le premier, et arrêta le duc, qui se trouva fort embarrassé; et les suites eussent été dangereuses pour lui, si Putange ne l'eût laissé aller. Tout le monde arrivant là-dessus, le duc s'évada, et il fut résolu d'assoupir la chose autant que l'on pourroit.

La reine d'Angleterre, M. et madame de Chevreuse partirent incontinent avec tous les Anglais pour Boulogne, où la flotte d'Angleterre étoit arrivée; mais aussitôt il s'éleva une tempête qui les empêcha de s'embarquer pour l'Angleterre, et les arrêta huit jours, pendant lesquels nos deux Reines demeurèrent à Amiens. Comme la Reine avoit beaucoup d'amitié pour madame de Chevreuse, elle avoit bien de l'impatience d'avoir de ses nouvelles, et surtout du sujet de leur retardement : la Reine, tant pour cela que pour mander à madame de Chevreuse ce qui se passoit à Amiens et ce que l'on disoit de l'aventure du jardin, m'envoya en poste à Boulogne, où j'allai et revins continuellement tant que la reine d'Angleterre y séjourna. Je portois des lettres à madame de Chevreuse, et j'en rapportois des réponses qui pa-

roissoient être de grande conséquence, parce que la Reine avoit commandé à M. le duc de Chaulnes de faire tenir les portes de la ville ouvertes à toutes les heures de la nuit, afin que rien ne me retardât. Malgré la tempête il arriva une chaloupe d'Angleterre qui passa un courrier, lequel portoit des nouvelles si considérables, qu'elles obligèrent messieurs de Buckingham et de Holland de les apporter eux-mêmes à la Reine mère. Il se rencontra que je partois de Boulogne en même temps qu'eux; et les ayant toujours accompagnés jusqu'à Amiens, je les quittai à l'entrée de la ville.

Ils allèrent au logis de la Reine mère, qui étoit à l'évêché; et j'allai porter mes réponses à la Reine, avec un éventail de plumes que la duchesse de Buckingham, qui étoit arrivée à Boulogne, lui envoyoit. Je lui dis que ces messieurs étoient arrivés, et que j'étois venu avec eux. Elle fut surprise, et dit à M. de Nogent-Bautru qui étoit dans sa chambre : « Encore « revenus, Nogent! je pensois que nous en étions « délivrés. »

Sa Majesté étoit au lit, car elle s'étoit fait saigner ce jour-là. Après qu'elle eut lu ses lettres et que je lui eus rendu compte de tout mon voyage, je m'en allai, et ne retournai chez elle que le soir assez tard: j'y trouvai ces messieurs, qui y demeurèrent beaucoup plus tard que la bienséance ne le permettoit à des personnes de cette condition lorsque les Reines sont au lit; et cela obligea madame de La Boissière, première dame d'honneur de la Reine, de se tenir auprès de Sa Majesté tant qu'ils y furent; ce qui leur déplaisoit fort : toutes les femmes et tous les officiers de

la chambre ne se retirèrent qu'après que ces messieurs furent sortis.

Le lendemain ils firent plusieurs allées et venues chez la Reine mère et chez la Reine; ils prirent enfin congé, et s'en allèrent. Aussitôt que la reine d'Angleterre fut partie de Boulogne, nos deux Reines partirent d'Amiens, et s'en allèrent trouver le Roi à Fontainebleau, qui ayant été averti de tout ce qui s'étoit passé, en conçut une très-forte jalousie, par la maligne interprétation qu'on lui fit de toutes ces choses, dont les ennemis de la Reine se servirent pour entretenir la division entre le Roi et elle; mais la Reine mère ne put s'empêcher de rendre témoignage à la vérité, et de dire au Roi que tout cela n'étoit rien; que quand la Reine auroit voulu mal faire il lui auroit été impossible, y ayant tant de gens autour d'elle qui l'observoient; et qu'elle n'avoit pu empêcher que le duc de Buckingham n'eût de l'estime et même de l'amour pour elle. Elle rapporta de plus quantité de choses de cette nature qui lui étoient arrivées dans sa jeunesse. Ces raisons, quoique incontestables, n'éteignirent pas la jalousie du Roi; et il ne laissa pas d'ôter d'auprès de la Reine tous ceux qu'il crut avoir eu part à cette intrigue.

Le 20 juillet, il envoya le père Seguirent son confesseur dire à madame Du Vernet, à Ribert, premier médecin de la Reine, à Putange et à Du Jart, gentilhomme servant, qu'ils eussent à se retirer promptement de la cour. Ils obéirent tous, hors Du Jart, qui étoit pour lors en Angleterre, où la Reine l'avoit envoyé savoir comment la reine d'Angleterre et madame de Chevreuse s'étoient portées sur la mer, la Reine n'ayant

pu m'y envoyer parce que j'étois demeuré malade à Fontainebleau en y arrivant; mais à son retour il eut ordre de se retirer. Pour moi, comme je ne songeois qu'à me tenir prêt, suivant l'ordre de la Reine, pour aller en Angleterre savoir des nouvelles de madame de Chevreuse, quand j'aurois recouvré ma santé, aussitôt qu'on sauroit que cette dame seroit accouchée, tout changea de face avant cela. Il fallut partir pour un voyage à la vérité moins long, mais bien plus fâcheux; à quoi je ne m'attendois pas, car n'ayant point été chez la Reine le jour que tous les disgraciés eurent leur congé, à cause de mon indisposition, je n'appris cette nouvelle que sur le soir, que Pecherat, chirurgien du corps de la Reine, me venant saigner, me la raconta, et me dit de plus qu'il couroit un bruit que j'étois du nombre des malheureux. Cela me fit faire un effort : je me levai, et le lendemain j'allai au lever de la Reine, que je trouvai fort triste. Dans ce même temps le père Seguirent vint chez elle pour la seconde fois, pour lui dire que le Roi vouloit qu'elle ôtât encore d'auprès d'elle un de ses domestiques qui s'appeloit La Porte. La Reine me regarda fort tristement, et dit au père Seguirent qu'il dît au Roi qu'elle le supplioit de nommer tous ceux qu'il vouloit ôter d'auprès d'elle, afin que ce ne fût plus à recommencer.

Madame de La Boissière prit aussitôt la commission de me faire ce commandement; ce qui surprit la Reine de voir qu'elle s'empressoit pour une affaire de cette nature. En effet, elle me pressa si vivement, qu'il sembloit qu'elle rendoit un service considérable à l'Etat, et qu'il ne seroit pas en sûreté tant que je

serois à Fontainebleau. Je ne pus obtenir d'elle que deux heures, tout malade que j'étois, et il fallut partir sans prendre congé de la Reine; ce qui m'affligea beaucoup.

Lorsque je fus à Paris, Sa Majesté m'envoya quelque argent par Gaboury, avec un ordre à M. Feydau, intendant de sa maison, pour m'en donner encore : elle commanda à M. le comte d'Estaing, enseigne de sa compagnie de gendarmes, de m'y donner une place, qu'elle voulut que j'acceptasse, en attendant que les affaires s'accommodassent.

J'allai à Bar-sur-Aube, où la compagnie étoit en garnison; et là je fis une étroite amitié avec le baron de Ponthieu, qui en étoit guidon, laquelle ne me fut pas inutile dans une occasion qui se présenta pour servir la Reine, comme il se verra par la suite.

Aussitôt que je sus que madame de Chevreuse étoit de retour d'Angleterre, je revins à Paris, en intention de rentrer à la cour par son moyen : elle me donna d'abord de l'espérance, et m'obligea même en 1626 de faire le voyage de Nantes *incognito;* ce que je fis avec beaucoup de peine, n'osant paroître que la nuit. Mais la prison de messieurs de Vendôme à Blois, et la mort de M. de Chalais à Nantes, firent voir à tout le monde qu'elle étoit bien éloignée d'être en état de faire la paix des autres; et ensuite elle-même eut ordre de se retirer de la cour, avec le choix d'aller avec madame la vidame d'Amiens, ou en Lorraine; et elle choisit ce dernier parti.

Nous revînmes à Paris, où madame de Chevreuse ne fut pas plus tôt arrivée qu'on apprit l'exécution de M. de Chalais, qui fut fort cruelle, parce qu'ayant

fait évader le bourreau, on fut obligé de la faire faire par un soldat, qui le massacra de telle sorte qu'il lui donna vingt-deux coups avant de l'achever. Madame de Chalais sa mère monta sur l'échafaud, et l'assista courageusement jusqu'à la mort.

On parla diversement de son crime : les uns disoient qu'il avoit voulu tuer le Roi, et que la Reine, qui étoit de ce complot, devoit épouser Monsieur; et ceux qui ont eu cette imagination l'ont poussée jusqu'à dire que plusieurs fois M. de Chalais, étant maître de la garde-robe, avoit tiré le rideau du lit du Roi comme il dormoit, pour exécuter son dessein; et qu'il en avoit été empêché par un certain respect qui lui arrêtoit le bras lorsqu'il envisageoit Sa Majesté. Tout cela est ridicule; et ce qui fait voir la fausseté de ce discours, c'est que le maître de la garde-robe ne demeure pas dans la chambre du Roi pendant qu'il dort, mais le premier gentilhomme de la chambre ou le premier valet de chambre, lequel ne sort jamais lorsque le Roi est au lit. D'autres disoient plus vraisemblablement que M. de Chalais avoit conseillé à Monsieur de prendre le parti des huguenots pour empêcher son mariage avec mademoiselle de Montpensier, qui fut fait à Nantes peu de jours avant la mort de M. de Chalais.

Le Roi eut soupçon que la Reine étoit de cette cabale; car, avant de partir de Nantes, Sa Majesté tint un grand conseil avec la Reine mère et M. le cardinal de Richelieu, où la Reine fut mandée. Je ne sais pas précisément ce qui s'y passa; mais je sais bien que le Roi lui fit donner un petit siége pliant, et non pas un fauteuil, comme si elle eût été sur la sel-

lette, et elle fut interrogée comme une criminelle. La Reine mère la consola néanmoins, et les choses s'adoucirent.

Madame de Chevreuse eut dessein de me mener avec elle en Lorraine; mais comme je ne voulois pas quitter le poste où la Reine m'avoit mis, je m'en retournai à l'armée aussitôt qu'elle fut partie, et n'en revins que l'année suivante 1627.

En arrivant à Paris j'appris que Madame étoit accouchée d'une fille, et qu'elle étoit en grand danger : elle mourut deux jours après, et l'on vit périr tant de belles espérances qu'elle pouvoit avoir se voyant grosse et la Reine sans enfans; ce qui lui attiroit une cour qui donnoit de la jalousie à la Reine. Sa Majesté la fut voir inhumer à Saint-Denis *incognito*, et il y a eu des gens assez méchans pour dire que cette démarche étoit un effet de la joie qu'elle avoit de cette mort; mais cela est sans apparence à son égard : et quand elle n'auroit pas été aussi pieuse qu'elle étoit, son esprit étoit si éloigné de la vengeance, que je me suis étonné cent fois comment elle a pu pardonner à ses plus grands ennemis lorsqu'elle a eu le plus de pouvoir de les perdre.

[1628] En 1628, le Roi fut fort malade à Villeroi, où la Reine l'étant allé voir, M. d'Humières, premier gentilhomme de la chambre en année, la fit entrer sans demander, ne croyant pas que le commandement qu'on lui avoit fait de ne laisser entrer personne s'étendît jusqu'à la Reine. Il eut ordre de se retirer; ce qui fit voir que le Roi n'étoit point encore revenu de l'affaire de Nantes. Le Roi s'en retourna à La Rochelle aussitôt qu'il fut guéri pour en continuer

le siége, et là M. le cardinal de Richelieu lui découvrit une ligue qui s'étoit faite pendant sa maladie entre le roi d'Angleterre, les ducs de Lorraine, de Savoie, de Bavière, et l'archiduchesse. Madame de Chevreuse étoit de cette intrigue, qu'elle apprit à la Reine, à qui elle ne déplut pas à cause de la manière dont elle étoit traitée. Le roi d'Angleterre, qui y avoit été engagé par le duc de Buckingham, qui vouloit par ce moyen prendre sa revanche du mauvais succès que les Anglais avoient eu dans l'île de Ré, envoya pour conclure cette ligue milord Montaigu, depuis catholique, prêtre, abbé et dévot, vers tous ces princes. M. le cardinal envoya ordre de la part du Roi à M. de Bourbonne, dont la maison est sur les frontières du Barrois, par où devoit passer milord Montaigu, de le faire observer, et de l'arrêter s'il pouvoit; ce qu'il exécuta de cette manière.

Il fit déguiser deux Basques qu'il avoit en compagnons de métier, qui couroient le pays, lesquels suivirent partout milord Montaigu, tantôt de près, tantôt de loin, ainsi que la commodité le leur permettoit, et qu'ils le jugeoient à propos. Pour ne lui pas donner de soupçon lorsqu'il fut dans le Barrois à son retour, et qu'il approcha le plus près de la frontière de France et de la maison de M. de Bourbonne, un de ses Basques le vint avertir : aussitôt, avec dix ou douze de ses amis, il se rendit à son passage, et l'arrêta avec un gentilhomme nommé Okenkam, et un valet de chambre dans la valise duquel étoit tout le traité de cette ligue. Il les mena souper à Bourbonne, et de là coucher dans le château de Coiffy, qui est assez bon pour n'être pas pris d'insulte; et comme

l'on craignoit les troupes de Lorraine, qui étoient en grand nombre dans le Barrois, les troupes de Bourgogne et de Champagne eurent ordre de s'y rendre, pour de là conduire ce prisonnier à la Bastille; et la compagnie des gendarmes de la Reine, où Sa Majesté m'avoit mis, fut du nombre de ces troupes.

Cette nouvelle mit la Reine en une peine extrême, craignant d'être nommée dans les papiers du milord, et que cela venant à être découvert, le Roi, avec qui elle n'étoit pas encore en trop bonne intelligence, ne la maltraitât, et ne la renvoyât en Espagne, comme il auroit fait assurément; ce qui lui donna une telle inquiétude, qu'elle en perdit le dormir et le manger.

Dans cet embarras, elle se souvint que j'étois dans sa compagnie de gendarmes, qui devoit être du nombre des troupes commandées pour la conduite du milord; c'est pourquoi elle s'informa à Lavau où j'étois; et par bonheur étant venu passer le carême à Paris, il me trouva, et me conduisit après minuit dans la chambre de la Reine, d'où tout le monde étoit retiré. Elle me dit la peine où elle étoit, et que n'ayant personne à qui elle se pût fier, elle m'avoit fait chercher, croyant que je la servirois en cette occasion avec affection et fidélité; que de ce que je lui rapporterois dépendoit son salut ou sa perte : elle me dit toute l'affaire, et qu'il falloit que je m'en allasse à sa compagnie, où, dans la conduite que nous ferions de milord Montaigu, je ferois en sorte de lui parler, et de savoir de lui si, dans les papiers qu'on lui avoit pris, elle n'y étoit point nommée; et que si d'aventure il étoit interrogé lorsqu'il seroit à la Bastille, et pressé de nommer tous ceux qu'il savoit avoir eu connois-

sance de cette ligue, il se gardât bien de la nommer. Ensuite elle me fit beaucoup de belles promesses à la manière des grands lorsqu'ils ont affaire à des petits; de sorte que je partis sans attendre le jour.

J'arrivai à Coiffy comme les troupes en partoient, au milieu desquelles étoit milord Montaigu sur un petit bidet, sans épée et sans éperons; et j'appris qu'on avoit mandé à celui qui commandoit les troupes de Lorraine dans le Barrois qu'au sortir de Coiffy on tireroit deux volées de canon du château pour signal qu'on emmenoit le prisonnier, et que s'ils avoient dessein de s'y opposer on les attendroit; ce que l'on fit, car on se mit en bataille, et on leur donna assez de temps pour leur donner moyen de le secourir: mais elles ne sortirent point de leurs quartiers, et nous marchâmes avec huit ou neuf cents chevaux commandés par messieurs de Bourbonne et de Boulogne son beau-père.

Lorsque j'arrivai à Coiffy, le baron de Ponthieu, guidon de ma compagnie, duquel j'ai parlé ci-dessus, qui étoit fort serviteur de la Reine, se douta bien que la diligence avec laquelle j'étois venu avoit un autre objet que d'être à la conduite du prisonnier; et même il m'en témoigna quelque chose, à quoi je ne contredis point, car j'avois affaire de lui pour me faciliter l'approche du milord, qui étoit fort observé. Il me retint auprès de lui; et comprenant bien en quoi il me pourroit servir sans m'en demander davantage, il ne voulut point que j'allasse au quartier de la compagnie, pour me donner lieu de demeurer tous les soirs avec le prisonnier, que l'on faisoit jouer souvent avec M. de Bourbonne et les officiers des troupes qui le conduisoient. Je ne manquois pas un soir de

me trouver à son logis; et le milord m'ayant aperçu et reconnu, se douta bien que j'étois venu pour lui parler, et que la Reine étoit en peine; mais il n'y avoit pas moyen que je lui parlasse sans hasarder de tout perdre : le baron de Ponthieu nous observoit, et fut enfin confirmé dans l'opinion qu'il avoit eue d'abord que j'étois venu pour parler au milord; et croyant rendre un service à la Reine, sans savoir quel il étoit, un soir qu'il manquoit un quatrième à ces messieurs pour jouer au reversi, il me demanda si je savois ce jeu; et lui ayant dit que je le savois un peu, il me fit asseoir entre lui et le milord, qui en fut ravi, et qui aussitôt me marcha sur le pied. Je lui rendis sur-le-champ son compliment de la même manière, puis nous jouâmes; et étant apprivoisés, il prit sujet de me parler tous les jours, et ainsi nous accoutumâmes tous les surveillans à mon visage sans qu'ils se doutassent de rien. Je lui dis la peine où étoit la Reine : à cela il me répondit qu'elle n'étoit nommée ni directement ni indirectement dans les papiers qu'on lui avoit pris, et m'assura que s'il étoit interrogé, il ne diroit jamais rien qui lui pût nuire, quand même on le devroit faire mourir. Ce fut assez. Je continuai toujours à me trouver les soirs pour voir jouer ces messieurs, afin que rien ne parût affecté; et quoique je susse l'impatience où étoit la Reine, je ne voulus point prendre les devans, de peur que cela ne fût remarqué. Je suivis toujours le convoi; et étant arrivé à Paris le jour du vendredi saint, on mit le prisonnier à la Bastille, et je fus ramené par Lavau la nuit au Louvre. Je trouvai la Reine fort affligée, et extrêmement ennuyée de la longueur de mon voyage; mais

après lui avoir rendu un compte exact, lui avoir fait entendre que la chose étoit fort délicate, et particulièrement à un homme chassé de la cour; qu'après avoir parlé à milord Montaigu je n'avois pas osé quitter la compagnie pour la venir ôter de peine, de peur de donner à connoître que je n'étois allé que pour cela, elle approuva ma conduite. Mais après que je lui eus dit la réponse de Montaigu, elle tressaillit de joie, et me réitéra toutes les belles promesses qu'elle m'avoit faites avant de partir, me disant que ce service étoit le plus grand et le plus important qu'on lui pût jamais rendre.

La découverte de cette intrigue et la prise de La Rochelle dissipèrent tous les desseins des princes ligués, et milord Montaigu demeura encore quelques années à la Bastille.

[1629] L'année suivante, qui étoit, ce me semble, 1629, les affaires de Lorraine se brouillèrent; et pour les pacifier, M. de Ville, frère de M. de Bourbonne, dont nous avons parlé, alloit sans cesse de Lorraine à la cour, et de la cour en Lorraine, sans pouvoir rien faire; si bien que la négociation étant cessée, le duc de Lorraine, mal informé de ce qui se passoit à la cour contre lui, donnoit dans tous les panneaux qu'on lui tendoit. La Reine, poussée par l'inclination qu'elle avoit pour madame de Chevreuse, et par pitié pour ce pauvre prince, à qui elle savoit que ces choses arrivoient par les artifices de M. le cardinal leur ennemi commun, chercha toutes les voies de l'obliger, en lui donnant tous les avis qu'elle pouvoit; et pour cela elle me fit chercher par Lavau. Il lui fut aisé de me trouver, car j'étois demeuré malade à Paris, et

je ne faisois que commencer à sortir de la chambre quand il me vint dire qu'il falloit aller au Louvre à l'heure ordinaire, où la Reine me dit qu'elle vouloit avertir le duc de Lorraine d'une chose fort importante; mais qu'il falloit qu'il reçût sa lettre avant que La Mazure, qui y alloit de la part de la Reine mère, y arrivât; et que si je le rencontrois au retour, je prisse bien garde d'être reconnu. J'arrivai à Nancy, je donnai mes lettres, j'eus réponse, et j'étois parti avant que La Mazure fût arrivé, car je le trouvai à Ligny en Barrois: mais m'étant écarté du chemin, il ne put me reconnoître.

La Reine, fort satisfaite, me redoubla ses promesses, qui auroient pu donner de grandes espérances à un homme ambitieux. Je m'en retournai à la garnison, où quelque temps après nous eûmes ordre de marcher avec armes et bagages à Villejuif, et nous trouvâmes quinze cents chevaux de différentes compagnies à ce rendez-vous, sans savoir pourquoi; mais aussitôt nous y vîmes arriver la Reine mère en litière, et la princesse Marie dans le carrosse du corps, qui suivoit avec toutes les dames: tout cela marchoit entre la cavalerie légère et la gendarmerie, et nous allâmes en cet ordre jusqu'à l'entrée de la forêt de Fontainebleau, où nous trouvâmes les gendarmes du Roi, les chevau-légers de la garde et les mousquetaires du Roi, qui achevèrent de conduire la Reine mère et cette princesse à Fontainebleau, où le Roi les attendoit. On nous dit que Monsieur étoit amoureux de cette princesse: la Reine mère avoit eu peur qu'il ne l'enlevât, car elle ne vouloit point ce mariage, à cause de l'aversion qu'elle avoit toujours eue pour M. de Nevers,

par ce, disoit-on, que lorsque le feu roi Henri IV la voulut épouser, il l'en avoit dissuadé de tout son pouvoir, jusqu'à dire qu'il l'avoit refusée lui-même. Dans notre marche il arriva un accident que je ne veux pas omettre, quoiqu'il semble être hors de mon sujet, parce qu'il fait bien connoître jusqu'où va la foiblesse des grands. Un des mulets qui portoit la litière de la Reine tomba dans la plaine de Longboyau : il ne fut pas plus tôt relevé, que Sa Majesté envoya un de ses gentilshommes, nommé Desgarets, à Paris, pour savoir d'un Italien nommé Nerli, qui étoit à madame de Combalet, à présent madame d'Aiguillon, lequel se mêloit de faire des horoscopes, ce que signifioit la chute de son mulet, tant elle étoit prévenue de la vaine science de ces charlatans.

[1630] Le duc de Mantoue mourut l'année suivante 1630; mais le duc de Nevers, à qui ses Etats appartenoient, n'en put obtenir l'investiture de l'Empereur : cela alluma la guerre entre lui et le Roi, qui avoit pris ce prince sous sa protection, et qui pour cet effet s'en étant allé à Lyon, y tomba si malade qu'il en pensa mourir. J'y passai dans ce temps-là, avec la compagnie des gendarmes de la Reine, qui alloit servir dans l'armée du maréchal de Marillac : chacun sait ce qui se passa à Lyon et dans l'armée d'Italie, où le maréchal de Marillac fut arrêté prisonnier, et comme le sieur Mazarin, depuis cardinal, fit la paix devant Casal, et en fit partir les Espagnols ainsi que de tout le Monferrat par une ruse, lorsque nous étions prêts à le faire par la force. Je revins ensuite à Paris, après avoir enterré à Veil-

lane M. de Ponthieu, mon bon ami, qui mourut de maladie.

A mon arrivée, pour augmentation d'affliction j'appris que madame Du Fargis, dame d'atour de la Reine, venoit d'être disgraciée avec M. et madame de Lavau-Irlan, qui étoit aussi à la Reine, et mes amis particuliers. Le sujet de ce fâcheux accident fut que M. le cardinal ayant toujours entretenu la division par ses pratiques entre la Reine mère et la Reine, croyant cela nécessaire à ses desseins, où je ne veux point pénétrer, madame Du Fargis réconcilia les deux Reines, lesquelles s'étant déclaré réciproquement tout ce que M. le cardinal avoit dit à l'une pour l'animer contre l'autre, la Reine mère indignée fit une cabale contre lui, et prit son temps de la maladie du Roi à Lyon, pendant lequel elle ne manquoit pas de gens qui venoient s'offrir à elle, par les prétentions qu'ils avoient en cas que le Roi mourût, et même après la convalescence de Sa Majesté et son retour à Paris: elle se déclara ouvertement contre Son Eminence; ce qui fit qu'une grande partie de la cour s'alla encore offrir à elle, espérant la voir bientôt maîtresse, de quoi elle fut fort près. Mais quelques jours après, ayant accompagné le Roi à Versailles pour l'entretenir plus commodément, et M. le cardinal n'ayant osé suivre Sa Majesté, le cardinal de La Valette lui dit qu'il avoit grand tort de quitter la partie: il le crut, s'y en alla, et étant entré hardiment où le Roi et la Reine mère étoient seuls, il les surprit tellement, et mit la Reine mère en un si grand désordre, qu'elle ne put rien répondre à tout ce qu'il dit au Roi. Ainsi il lui fut aisé de dissiper tous les desseins de cette cabale, dont

les auteurs furent si bien pris pour dupes, que la journée où cela arriva fut toujours depuis nommée la *journée des dupes*.

Cette aventure remit M. le cardinal dans l'esprit du Roi, où son crédit avoit été fort ébranlé, et l'y confirma si bien, qu'il eut même les moyens de perdre tous les auteurs de cette intrigue, et il remonta jusqu'à la première cause : je veux dire madame Du Fargis, qui se retira à Nancy, et M. et madame de Lavau-Irlan, à qui l'on ne permit pas d'être ensemble ; de sorte qu'elle fut au Bourget, et lui à Montreuil près Vincennes, où je l'accompagnai, et séjournai un mois avec lui, et là nous apprîmes que la cour alloit à Compiègne.

[1631] Madame de Lavau, qui se tenoit toujours le plus près de la cour qu'elle pouvoit, afin d'avoir des nouvelles de son mari et de ce qui se passoit à la cour, m'engagea pour cet effet d'aller encore avec eux à une maison près de Compiègne appelée le Plessis-des-Rois, qui étoit au feu baron de Ponthieu, où elle eut facilement la liberté de se loger. Ils me chargèrent d'une lettre pour la Reine ; mais étant disgracié, je n'osois me montrer. Je priai Gaboury de me loger à son logis, et de donner cette lettre à la Reine, ce qu'il fit ; mais je n'en pus avoir de réponse, à cause du grand changement qui arriva à la cour en ce temps-là, qui étoit au commencement de l'année 1631 : ce qui embarrassa fort la Reine. Voici comment cela arriva.

M. le cardinal de Richelieu s'étoit rétabli dans l'esprit du Roi ; mais craignant que la Reine mère ne fît de nouveaux efforts pour l'y ruiner, il prit le dessein

de la faire sortir du royaume. Pour en venir à bout, et perdre en même temps ceux qui s'étoient attachés à elle à son préjudice, il fit trouver bon au Roi de la faire arrêter à Compiègne : pour couvrir ce dessein, il fit courir le bruit que la cour alloit passer tout l'hiver en cette ville, et que l'on s'y divertiroit admirablement bien ; ce que tout le monde crut aisément, par les appareils de machines pour les ballets et comédies qu'il y fit porter. Pour couvrir encore son jeu, il s'avisa d'un tour d'esprit très-subtil, qui fut, voyant M. de Bassompierre, de lui demander ce qu'on disoit à Paris. M. de Bassompierre lui répondit que tout le monde jugeoit, par les préparatifs, que la cour passeroit agréablement l'hiver à Compiègne. « Ne savez-vous que cela? lui repartit M. le cardinal; il y a « bien d'autres nouvelles : on va arrêter la Reine mère, « et mettre M. de Bassompierre à la Bastille. » Il lui dit encore en riant d'autres choses qu'il avoit dessein de faire, afin que la Reine et M. de Bassompierre, apprenant ces nouvelles d'ailleurs, les regardassent comme de faux bruits, et ne prissent aucunes mesures pour parer le coup qu'il vouloit leur porter. Cette subtilité lui réussit : la Reine mère ni ses affidés ne se doutèrent de rien, et ainsi ils furent pris pour dupes.

Le Roi s'en retourna à Paris, laissant la ville de Compiègne à la Reine mère pour prison, sous la garde de M. le maréchal d'Estrées ; mais comme cette princesse n'avoit rien fait qui lui pût faire raisonnablement appréhender un plus mauvais traitement, on lui dressa un piége qui fut cause de sa perte. Quelques-uns des siens, gagnés par ses ennemis, lui persuadèrent que si elle alloit à Paris elle ne seroit point

en liberté, qu'on lui donneroit des gardes même dans sa maison, et l'engagèrent à se retirer en Flandre, où ils lui firent croire qu'elle trouveroit près de La Capelle une armée de dix mille hommes pour la recevoir, et la venger aussitôt de ses ennemis. Pour s'en éclaircir elle-même elle envoya sur les lieux un de ses gentilshommes, qui étant aussi gagné lui rapporta avoir vu cette armée en très-bon état, qui l'attendoit.

M. Cottignon, secrétaire de ses commandemens, homme d'honneur, franc et libre, se défiant de ces belles apparences, eut beau la dissuader, et lui dire que les espérances qu'on lui donnoit étoient aussi mal fondées que la peur qu'on lui vouloit faire de mauvais traitemens de la part du Roi; qu'allant chez elle à Paris elle étonneroit ses ennemis, qui ne souhaitoient rien plus ardemment que sa sortie hors du royaume, quoiqu'on fît semblant de la retenir prisonnière (ce qui la perdroit assurément) : elle ne le voulut point croire, elle s'évada, ce qui lui fut fort aisé, et se retira en Flandre, où au lieu d'une armée elle ne trouva que des malheurs, et périt enfin misérablement.

Outre ce changement, il en arriva un autre, qui fut qu'à la place de madame Du Fargis on choisit pour dame d'atour de la Reine madame de La Flotte, afin d'attirer à la cour mademoiselle d'Hautefort sa petite-fille, dont le Roi étoit amoureux, et à qui il donna la survivance de cette charge quelque temps après.

Dès que j'eus appris cette nouvelle, je m'en allai promptement trouver mes amis au Plessis-des-Rois, à qui l'ayant appris, ils en furent fort surpris et fort

affligés. Nous retournâmes au Bourget, voyant que la cour revenoit à Paris, où je fus quelque temps après. Et cependant Cerelle, médecin du Roi, qui venoit de Nancy voir madame Du Fargis, vint au Bourget rendre compte de son voyage à M. et madame de Lavau; mais comme il alloit à Paris, il fut arrêté par le chevalier du guet, qui le fouillant lui trouva des lettres de madame Du Fargis pour plusieurs personnes, avec un horoscope du Roi; ce qui le fit condamner aux galères, quoiqu'il dît qu'un médecin devoit avoir l'horoscope de son maître : il y demeura jusqu'au commencement de la régence, que revenant, comme tous les autres exilés, par ordre de la Reine, il mourut en chemin. Madame de Lavau, pour l'avoir vu au Bourget, fut envoyée à Poitiers, où son mari l'étant allé trouver peu après, elle y mourut de la peste, et eut cet avantage en mourant que la Reine la pleura, et en eut un extrême regret: aussi étoit-ce une personne qui valoit beaucoup.

Je fus fort heureux de ne m'être point trouvé à cette entrevue du Bourget, car assurément il me seroit arrivé un semblable malheur; mais j'en étois parti sur ce que madame de Chevreuse étoit appelée à la cour, où M. le cardinal en avoit affaire pour ses négociations avec le duc de Lorraine. Ce retour me fit espérer de rentrer dans ma charge, parce que je n'avois été éloigné qu'à cause d'elle et des Anglais, comme je l'ai dit ci-dessus. Je la fus trouver à Paris; elle me fit toutes les promesses imaginables, et m'obligea de la suivre *incognito* à Saint-Germain et à Fontainebleau; mais après avoir reconnu qu'elle craignoit de se charger de mes affaires, par la peine

qu'elle se donnoit de chercher des défaites, je perdis l'espérance de réussir par cette voie : néanmoins comme alors je n'en voyois point d'autre, je dissimulai, et feignis de croire tout ce qu'elle me promettoit. Enfin, las de cette contrainte, comme je voyois peu de gens de ma connoissance assez généreux ou assez en crédit pour me protéger, je fus obligé d'aller droit au Roi, même par le moyen de mon frère aîné, qui étoit connu de Sa Majesté. Il le fut trouver à Monceaux; et d'abord que le Roi le vit il lui demanda ce que je faisois, ce qui lui donna lieu de dire au Roi que, depuis six mois que j'avois eu ordre de me retirer, je n'avois pris aucun emploi que pour son service; que j'avois toujours servi dans la compagnie des gendarmes de la Reine, dans toutes les occasions qui s'étoient présentées : ce que le Roi trouva fort bon, et lui demanda ce qu'il désiroit de lui. Mon frère le supplia d'avoir pour agréable que je rentrasse dans ma charge chez la Reine; qu'ayant tout dépensé à l'armée, il ne me restoit plus que cela pour vivre : il le lui accorda, et manda à madame de Senecey, par le comte de Nogent, qu'elle me reçût dans ma charge; et que j'avois fait une assez grande pénitence pour des péchés que je n'avois pas commis. M. de Nogent y alla; et madame de Senecey dès le soir même me présenta à la Reine, qui en fut fort surprise, et me témoigna que si elle avoit eu du crédit je n'aurois pas été si long-temps hors de son service; mais que si elle eût fait voir l'envie qu'elle en avoit, la chose n'auroit jamais pu réussir. Madame de Chevreuse fut fort étonnée, et me dit de l'aller voir à sa chambre, ce que je fis : elle me témoigna être ravie de mon ré-

tablissement, et me demanda par quel moyen j'en étois venu à bout : je ne pus m'empêcher de lui dire que c'étoit sans en avoir obligation à personne qu'au Roi. Elle me dit cent choses obligeantes, que je feignis de croire pour ne pas rompre tout-à-fait avec elle, et afin de ne l'avoir pas pour ennemie, parce que la Reine l'aimoit toujours, et que d'ailleurs elle étoit bien en apparence dans l'esprit du Roi et de Son Eminence, qui s'en servoit pour les négociations qu'il avoit entamées avec le duc de Lorraine.

La cour étant à Monceaux au commencement de l'automne de cette année 1631, il arriva une chose qui confirma l'opinion qu'on avoit de la faveur de madame de Chevreuse. M. de Montmorency étant allé voir madame de Montbazon, de laquelle on disoit que M. de Chevreuse étoit amoureux, ils s'amusèrent à faire des valentins rimés; chacun y travailloit, et M. de Montmorency en fit un sur M. de Chevreuse, qui pour lors avoit mal à un œil et à une dent, que voici :

Monsieur de Chevreuse,
L'œil pourri, et la dent creuse.

M. de Chevreuse en fut averti; et se trouvant à quelques jours de là chez la même dame, où étoit M. de Montmorency, il prit occasion de parler des valentins, et dit qu'on en avoit fait un sur lui; mais que le poëte étoit un grand coquin de n'avoir osé mettre son nom, et que s'il le savoit il le traiteroit comme il le méritoit. A tout cela M. de Montmorency ne répondit rien; mais le lendemain il envoya M. le marquis de Praslin appeler M. de Chevreuse, qu'il trouva sur les six heures au cercle chez la Reine, laquelle remarqua bien qu'ils étoient sortis avec quelque dessein. M. de

Chevreuse prit son écuyer, nommé La Chaussée, pour lui servir de second contre M. de Praslin. Ils ne purent aller jusque dans la basse-cour du château, parce qu'ils s'aperçurent qu'on les observoit : si bien qu'ils mirent l'épée à la main entre les corps des gardes françaises et suisses, qui en même temps prirent les armes, et les investirent; mais ils ne purent sitôt les arrêter qu'ils ne se fussent alongé quelques estocades. M. de Montmorency s'apercevant qu'il sortoit quantité de gens du château avec M. Du Hallier à leur tête, donna promptement son épée à un gentilhomme qui se trouva auprès de lui, afin qu'il ne fût pas surpris l'épée à la main; et M. de Chevreuse alla pour séparer son écuyer, qui avoit porté M. de Praslin par terre, et le tenoit sous lui. Comme ils faisoient tous des efforts, M. de Praslin pour se tirer de dessous, La Chaussée pour l'en empêcher, et M. de Chevreuse pour les séparer, il tomba sur eux, d'où nous le relevâmes, La Rivière, contrôleur-général de la maison de la Reine, et moi; et après nous séparâmes ces messieurs, qui nous furent ôtés en même temps par les gardes, qui les conduisirent dans le château, où M. de Montmorency avoit déjà été mené par Du Hallier. M. de Chevreuse monta à cheval, et se sauva; mais après que M. le cardinal eut assuré madame de Chevreuse qu'il pouvoit revenir en sûreté, il vint dans la chambre au château, où on lui donna pour la forme M. de La Coste, enseigne des gardes du corps, pour le garder. M. de Saint-Simon, pour lors premier gentilhomme de la chambre et favori, demanda M. de Montmorency, et dit qu'il en répondoit; ce qui lui fut accordé, et on lui donna un exempt des gardes.

Sur ce différend, la cour se trouva partagée tout d'un côté, et presque rien de l'autre. Je ne vis que M. de Rambouillet et quelques gentilshommes s'aller offrir à M. de Chevreuse; mais il eut M. le cardinal et M. de Châteauneuf. Un grand conseil fut tenu le lendemain; au sortir duquel M. de Praslin et La Chaussée furent envoyés à la Bastille, le lendemain M. de Montmorency à sa maison de Chantilly, et un jour ou deux après M. de Chevreuse à sa maison de Dampierre, où ils furent quinze jours ou trois semaines. Lorsqu'on les rappela à la cour, on fit revenir M. de Chevreuse deux ou trois jours avant M. de Montmorency, auquel cette différence fut très-sensible, ne s'attendant à rien de pareil de la part de M. le cardinal, qui lui avoit de grandes obligations. Quoiqu'on eût fait sortir M. de Praslin et La Chaussée de la Bastille, il embrassa la première occasion qui se présenta de faire éclater son ressentiment, qui fut lorsque Monsieur s'étant retiré en Lorraine, et de là en Flandre dans le dessein de faire un parti pour la Reine mère; il s'en alla lever des troupes pour Son Altesse Royale en son gouvernement de Languedoc, où il périt de la manière que chacun sait en 1632.

Lorsqu'il fut pris, le Roi partit pour Lyon; et cependant la Reine m'envoya de Nevers à Bourges trouver madame la princesse sa sœur, pour lui témoigner la part qu'elle prenoit à son affliction. Je rejoignis la cour à La Palisse, où je m'aperçus bien que mon voyage n'avoit pas plu au Roi. Un peu après que nous fûmes arrivés à Lyon, la Reine apprit la mort de l'infant don Carlos son frère; ce qui mit toute la cour en deuil, et ce chagrin fut encore augmenté par la petite vérole

qu'eut madame d'Hautefort, qui l'empêcha de faire le voyage.

On fit mourir M. le comte de L'Estrange au Pont-Saint-Esprit, M. des Hayes à Béziers, et M. de Montmorency à Toulouse, tous trois presque pour le même sujet. M. de Montmorency fut décapité dans l'hôtel-de-ville, les portes fermées; et dès que l'exécution fut faite, on ouvrit les portes. J'y vis entrer le peuple en grande foule, ramasser tout son sang dans leurs mouchoirs, et emporter les ais de l'échafaud où il en étoit encore resté, tant il étoit aimé des peuples de son gouvernement; et la présence du Roi à Toulouse n'empêcha point le peuple de cette ville de lui rendre ce témoignage d'affection. Mais ce que j'admirai davantage fut le procédé de M. de Chevreuse, lequel passoit pour son ennemi, tant pour les anciennes jalousies de leurs maisons, que pour le démêlé dont je viens de parler, et qui fut néanmoins le seul avec Monsieur qui sollicitoit ouvertement pour lui sauver la vie; à quoi n'ayant pu réussir, il en eut tant de regret, que je l'en ai vu moi-même pleurer très-amèrement: et ce fut de cette mort que Monsieur prit prétexte de faire son second voyage en Lorraine et en Flandre.

Après l'exécution de M. de Montmorency, le Roi s'en revint à Versailles en toute diligence par le Limosin. M. le cardinal vint avec la Reine, et prit la route de Guienne et de Poitou, dans le dessein de lui faire une magnifique réception à La Rochelle; mais Son Excellence se trouva mal en chemin d'une rétention d'urine. Cependant nous arrivâmes à Cadillac, où M. d'Epernon traita la Reine et toute la cour trois

jours de suite avec une grande magnificence. M. le cardinal, dont le mal augmenta, n'osa s'y arrêter qu'une nuit, de crainte que M. d'Epernon, qui n'étoit pas son ami, ne lui jouât un mauvais tour : il crut y avoir donné bon ordre, car il se fit accompagner en ce voyage par ses gendarmes, chevau-légers et gardes de son corps, et de plus encore par douze cents chevaux de l'armée du Roi. Etant arrivés à Cadillac, M. d'Epernon fit loger toute cette escorte de l'autre côté de la rivière, hormis les gardes du corps et les domestiques, qui ne trouvèrent point de logis pour eux ; et M. d'Epernon disoit en raillant à La Flèche, maréchal des logis de Son Eminence : « Logez bien « les gens de M. le cardinal, mais ne logez pas les « miens. » En effet il avoit donné de si bons ordres pour que les gens de M. le cardinal ne fussent point logés, que M. de Cahusat étoit logé chez le maréchal ferrant ; ainsi tous ses gens logèrent dans sa chambre et dans son antichambre. Il délogea dès le grand matin, sans avoir rien pris qu'un bouillon, qui n'étoit pas de la cuisine de M. d'Epernon. Le prétexte de cette diligence fut la crainte de la marée, mais la vérité étoit que M. le cardinal ne se croyoit pas en sûreté où M. d'Epernon étoit le plus fort. Etant arrivé à Bordeaux, il y demeura malade tout-à-fait.

La marée suivante, la Reine partit pour Bordeaux ; mais comme elle ne se hâtoit pas, M. d'Epernon vint le matin lui faire ce compliment : « Madame, je ne « vous veux pas faire peur, ni vous chasser de chez « moi, mais je vous avertis que la marée va partir ; et « puisqu'elle n'a pas attendu Son Eminence, je ne « crois pas que Votre Majesté doive espérer qu'elle

« l'attende. » La Reine vint donc à Bordeaux, où elle ne demeura qu'un jour; et elle en partit pour Blaye. Aussitôt après M. d'Epernon vint à Bordeaux, où il trouva Son Eminence fort malade; il l'alla voir soigneusement tous les matins, avec deux cents gardes qui l'accompagnoient jusqu'à la porte de sa chambre, où s'asseyant sur un fauteuil à côté de son lit, il lui disoit : « Je ne viens point pour vous incommoder, « mais pour savoir l'état de votre santé. » Ce qui ne guérissoit pas la fièvre de Son Eminence, qui craignoit qu'il ne se saisît de sa personne, et ne le mît au château Trompette; ce qu'on prétend qu'il eût fait, sans la croyance qu'il avoit qu'il ne réchapperoit pas de cette maladie, et qu'il en seroit défait sans user de violence: mais s'il eut ce dessein (ce que je ne veux pas croire), il fut fort trompé dans la suite.

La Reine étant allée de Blaye à Paris, me renvoya à Bordeaux savoir des nouvelles de la santé de M. le cardinal, curieuse de savoir s'il étoit si mal qu'on le disoit : elle et madame de Chevreuse lui écrivirent. Je le trouvai entre deux petits lits sur une chaise, où on lui pansoit le derrière, et l'on me donna le bougeoir pour lui éclairer à lire les lettres que je lui avois apportées; ensuite il m'interrogea fort sur ce que faisoit la Reine, si M. de Châteauneuf alloit souvent chez elle, s'il y étoit tard, et s'il n'alloit pas ordinairement chez madame de Chevreuse : à quoi je répondis en homme qui n'avoit connoissance que des choses que tout le monde savoit.

Après qu'il eut bien finassé avec moi, et que j'eus fait l'ignorant autant qu'il me fut possible, il m'envoya dîner; mais j'allai voir auparavant M. le maréchal

de Schomberg qui étoit malade, ayant à lui donner une lettre de madame de Liancourt sa fille. Je le trouvai en assez bonne santé, à ce qu'il croyoit; et il me dit même qu'il alloit se lever pour dîner avec M. l'évêque d'Agen son neveu, qui a été depuis archevêque d'Alby; que je pouvois assurer sa fille qu'il étoit guéri, et qu'il avoit bon appétit; qu'après qu'il auroit dîné, il me donneroit sa réponse. Je fus pour la querir, mais je le trouvai mort: un abcès ayant crevé à la fin de son repas l'avoit étouffé.

Je retournai chez M. le cardinal, qui m'avoit envoyé chercher pour me donner sa réponse; il savoit déjà cette mort, dont je le trouvai fort touché et fort alarmé, soit pour la perte d'un homme qu'il croyoit tout à lui, soit parce qu'il en appréhendoit autant, n'étant pas guéri, ni en état de l'être sitôt: il me chargea de dire à la Reine, à madame de Chevreuse et à M. de Châteauneuf qu'il les prioit de faire en sorte que cette mort fût si secrète que madame de Liancourt ne la sût point, parce qu'elle apporteroit du trouble à la fête qu'il vouloit donner à la Reine et à toute sa cour à La Rochelle, où il avoit envoyé M. le maréchal de La Meilleraye et M. le commandeur de La Porte, ses parens, pour la recevoir. J'avois aussi été voir M. d'Epernon, à qui la Reine m'avoit commandé d'aller faire un compliment de sa part, lequel me fit donner une haquenée et un laquais pour faire une commission dans Bordeaux, car j'avois laissé mes chevaux de poste à Blaye: il fit ce qu'il put pour me faire accepter cette haquenée, mais je m'en défendis, et je tins bon jusqu'à la fin, n'ayant jamais aimé à recevoir que de ma maîtresse.

Comme j'eus repris mes chevaux à Blaye, je n'eus pas fait deux postes que je trouvai un courrier de la part de M. le garde des sceaux de Châteauneuf, nommé Lange, qu'il m'envoyoit pour me hâter; car il étoit en grande impatience de savoir si Son Eminence mourroit de cette maladie.

Je trouvai la Reine à Surgères; mais comme il étoit trop matin pour lui parler, j'allai descendre chez M. de Châteauneuf, auquel je dis d'abord que Son Eminence se portoit mieux; qu'un chirurgien nommé Mingelousaux l'avoit fait uriner, et que toutes les opérations qu'on avoit faites depuis ce temps-là avoient bien réussi. Je m'aperçus bien que ce récit ne lui plaisoit pas; et après lui avoir dit la mort de M. le maréchal de Schomberg, il me parut surpris et touché : ce qui me fit croire qu'ils étoient amis, et qu'il y avoit intelligence entre eux. J'allai de là chez madame de Chevreuse, où il se rendit aussitôt; et peu de temps après on les vint avertir que la Reine étoit éveillée. J'y allai avec eux; et après avoir rendu compte à Sa Majesté de tout mon voyage, lui avoir dit la supplication que lui faisoit M. le cardinal de tenir la mort de M. de Schomberg secrète, et lui avoir rendu mes dépêches, je les laissai en conseil, où je crois qu'il n'y eut rien de résolu que de faire bonne mine, et de montrer sur le visage plus de joie qu'ils n'en avoient dans le cœur; car leur ayant dit les interrogations que M. le cardinal m'avoit faites, ils durent croire qu'il soupçonnoit leur intrigue.

De Surgères nous allâmes à La Rochelle, où la Reine, toute sa maison et toute sa cour furent traitées trois jours de suite avec toute la pompe imaginable; il y

eut toute sorte de plaisirs et de divertissemens, un combat naval, feux d'artifice, bals, comédies, musique de toute espèce. L'entrée fut admirable, et la harangue que le lieutenant criminel fit à la Reine fut trouvée par Sa Majesté la plus belle qu'elle eût entendue depuis qu'elle étoit en France.

De La Rochelle la Reine s'en alla à Poitiers, d'où elle m'envoya à Saujon, où Son Eminence s'étoit fait porter après la mort de M. de Schomberg, ne croyant pas pouvoir demeurer à Bordeaux en sûreté, M. d'Epernon y étant le maître, et la cour éloignée: aussi en étoit-il parti à son insu, accompagné du cardinal de La Valette son fils, qui s'étoit entièrement attaché à Son Eminence au préjudice de son père, au moins en apparence; et cette évasion, que j'ai sue de M. de La Houdinière, capitaine des gardes de Son Eminence, qui y étoit, fait bien voir la fausseté de ce qui est rapporté à ce sujet dans l'histoire de M. d'Epernon, où il est dit qu'il accompagna le cardinal jusqu'au bateau. Je trouvai Son Eminence un peu mieux, mais non pas en état de se pouvoir mettre en chemin; dès le lendemain j'eus mes dépêches, qu'il me donna lui-même en me faisant bien des caresses, et me questionnant toujours sur la conduite de madame de Chevreuse et de M. de Châteauneuf.

A mon retour je trouvai la Reine à Amboise, d'où nous vînmes droit à Paris, où étant arrivés, nous apprîmes que M. le cardinal étoit en chemin, et la cour alla ensuite à Saint-Germain pour le recevoir; ce qui se passa, ce me semble, vers la fin de l'année.

[1633] M. le cardinal, qui avoit été éclairci de la cabale que madame de Chevreuse et M. de Châteauneuf

avoient faite pour le retour de la Reine mère pendant le voyage et sa maladie, fit aussitôt après arrêter prisonnier M. de Châteauneuf, et lui fit ôter les sceaux. M. d'Hauterive son frère se sauva, sur l'avis que lui donna M. le comte de Charost sans y penser; ce qui le mit mal avec Son Eminence : mais après avoir fait voir son innocence, et s'être offert d'aller à la Bastille, on lui pardonna.

M. d'Hauterive eut une plaisante aventure dans la suite; car, sur l'avis de M. le comte de Charost, étant allé chez son frère, où il vit les Suisses de la garde du Roi qui gardoient la porte, aussitôt, sans changer un habit de velours noir et des bottes blanches qu'il avoit, il monta à cheval; et passant par Beaumont, où le prevôt étoit en quête après quelques voleurs qui avoient fait un meurtre depuis deux jours, le trouvant en équipage d'un homme qui se sauve, il l'arrêta, et le mit en prison. Le juge du lieu l'étant allé voir pour l'interroger, le reconnut pour le frère de M. le garde des sceaux, apparemment parce qu'il passoit souvent par là pour aller à son gouvernement de Breda. Cela étant venu à la connoissance du prevôt et des archers qui l'avoient arrêté, ils se vinrent jeter à ses pieds, et lui demander pardon, qu'il leur accorda volontiers, pourvu qu'ils lui fissent donner des chevaux en diligence pour regagner le temps qu'ils lui avoient fait perdre, et qui avoit retardé les affaires du Roi, pour lesquelles il leur fit croire qu'il voyageoit, et qu'elles étoient si pressées qu'il n'avoit pas même eu le temps de changer d'habit; en quoi il leur disoit vrai sans se faire entendre.

Cependant M. de Châteauneuf fut envoyé à An-

goulême, qu'on lui donna pour prison, et où il demeura toujours depuis jusqu'à la fin du ministère.

Pour madame de Chevreuse elle demeura à la cour, à cause du besoin qu'en avoit le cardinal pour ses affaires en Lorraine; car le duc de Lorraine, excité par Monsieur, ayant voulu faire quelques mouvemens, la peur qu'on eut qu'ils n'attirassent l'Empereur dans leur parti fit qu'on suscita les Suédois qui étoient en Allemagne, et qu'on les fit entrer en Lorraine. Le duc de Lorraine leva aussitôt une belle armée pour s'opposer à cette incursion; mais le Roi, pour le désarmer sans coup férir, lui envoya l'abbé Du Dorat, qui étoit à M. de Chevreuse; et madame de Chevreuse même, quoique cette négociation ne lui plût pas, cependant, pour montrer son zèle à M. le cardinal, agit dans cette affaire contre ses propres sentimens, ne croyant pas le duc de Lorraine si facile: mais elle fut trompée, car l'abbé Du Dorat ayant trouvé cette Altesse à Strasbourg avec son armée, fit si bien qu'il l'engagea à la licencier, et l'abbé en eut pour récompense la trésorerie de la Sainte-Chapelle.

Cependant le Roi, qui ne s'attendoit point à cela, partit pour Metz; et étant à Château-Thierry, il m'envoya, avec des lettres de madame de Chevreuse, trouver à Nancy M. le duc de Vaudemont, père du duc de Lorraine, qui me fit bien connoître que les lettres que je lui avois apportées étoient pour les obliger de ne point s'opposer aux Suédois, à faute de quoi il leur feroit la guerre. Comme j'avois encore ordre de la Reine de faire un compliment de sa part à la princesse Marguerite, je le dis à M. de Vaudemont son père, qui l'envoya querir dans sa chambre;

et je ne lui eus pas plus tôt fait le compliment de la Reine, qu'on leur apporta la nouvelle de la mort du prince de Phalsbourg, fils naturel du défunt duc de Lorraine, qui les affligea beaucoup, aussi bien que le Roi quand je la lui eus apprise. Je fus aussi, par pure curiosité, chez la princesse de Phalsbourg, fille de M. de Vaudemont, où le cercle se tenoit les soirs; et j'y vis Monsieur, qui ne m'eut pas plus tôt aperçu, qu'il me demanda ce que je venois faire, et si je n'avais rien à lui dire.

A mon retour je trouvai le Roi à Châlons, et de là je suivis la cour à Metz, où l'on apprit que le duc de Lorraine avoit licencié ses troupes. Cette nouvelle fâcha fort la Reine et madame de Chevreuse, qui pourtant n'en témoignèrent rien; mais la Reine ne put s'empêcher de lui reprocher sa folie d'une plaisante manière : elle me commanda de faire faire un *tabarbare,* ou bonnet à l'anglaise, de velours vert, chamarré de passemens d'or, doublé de panne jaune, avec un bouquet de plumes vertes et jaunes, et de le porter de sa part au duc de Lorraine. C'étoit un grand secret; car si le Roi et M. le cardinal l'eussent su, quelques railleries qu'elles en eussent pu faire, ils eussent bien vu leur intention. J'allai donc en poste à Nancy trouver cette Altesse, à qui ayant demandé à parler, on me fit entrer dans sa chambre; et m'ayant reconnu, il imagina bien que j'avois quelque chose de particulier à lui dire : il me prit par la main, et me mena dans son cabinet, où je lui donnai la lettre que la Reine lui écrivoit. Pendant qu'il la lut, j'accommodai le bonnet avec les plumes, et je lui dis ensuite que la Reine m'avoit commandé de lui donner cela

de sa part : il le mit sur sa tête, se regarda dans un miroir, et se mit si fort à rire que tous ceux qui étoient dans la chambre en étoient fort étonnés. Il me tint une bonne heure avec lui seul dans son cabinet, et me conta tout ce qu'il avoit fait en Allemagne contre les Suédois pour le salut des catholiques, et que son voyage avoit été pour défendre l'Eglise de Dieu plus que pour toute autre chose, à l'exemple de ses ancêtres. Il fit réponse ; et je retournai à Metz, où je trouvai la Reine en grande impatience de savoir comment son présent avoit été reçu.

La suite des affaires de Lorraine se peut voir dans l'histoire, comme on fit la guerre à ce duc, comme il vint trouver le Roi, prit l'écharpe blanche, fit le beau traité qu'il rompit après pour en faire d'autres encore plus désavantageux, et comme on se servit de tous ses changemens pour lui prendre toutes ses places les unes après les autres.

Je reviendrai donc à Metz, où la cour passa tout l'hiver de 1633 : outre les affaires de Lorraine, il n'y arriva rien de remarquable, que la mauvaise réception qui fut faite aux députés du parlement que le Roi avoit mandés, et auxquels il n'avoit point fait marquer de logis, pour les mortifier de ce qu'ils lui avoient désobéi en quelque chose. Ce fut pendant ce séjour que le branle de Metz revint à la mode, et que commencèrent les petits jeux tous les soirs chez la Reine, lesquels ne se faisoient pas pour elle, mais pour madame d'Hautefort, et ensuite pour mademoiselle de La Fayette ; changement dont nous parlerons ci-après.

[1635] En 1635, la guerre ayant été déclarée aux

Espagnols, et la première campagne ayant été d'abord fort heureuse par le gain de la bataille d'Avein, la cour étant à Château-Thierry, on dit au Roi que la Reine avoit pleuré de dépit de cette victoire; en sorte qu'un soir avec peu de monde il vint chez elle, où il ne trouva que moi dans sa chambre. Il me demanda où elle étoit; et lui ayant dit qu'elle étoit dans son cabinet, il ne voulut pas que je l'allasse avertir, et n'y entra pas cependant. Il s'amusa à lire sept ou huit lettres, puis après les avoir lues il les mit à terre, prit lui-même un flambeau, et y mit le feu, disant tout haut : « Voilà le feu de joie de la défaite des « Espagnols contre le gré de la Reine; » puis il s'en alla sans la voir.

Aussitôt qu'il fut parti j'en avertis la Reine, car je crus qu'il n'avoit fait cela que pour qu'elle le sût. Cela l'affligea fort, d'autant plus que depuis ce moment il n'alloit presque plus chez elle : ce qui l'obligea d'envoyer à Condé où logeoit M. le cardinal, pour lui faire ses plaintes des opinions que le Roi avoit d'elle, et des mauvais offices qu'on lui rendoit auprès de Sa Majesté. Par là l'on peut voir où elle étoit réduite, puisqu'il falloit qu'elle eût recours pour être défendue à ceux mêmes qui lui faisoient le mal; car c'étoit Son Eminence qui lui faisoit toutes ces pièces afin qu'elle eût besoin de lui, qu'il eût occasion de la servir, et de gagner ses bonnes grâces, qu'il n'avoit pu obtenir autrement. Il vint donc à la cour: il se fit un grand éclaircissement, et les choses s'accommodèrent, au moins en apparence. M. le cardinal étoit ravi de ces rencontres, car il vendoit bien cher ces petits services, et prétendoit que la Reine

lui étoit fort obligée; dont je rapporterai ici une preuve.

Un jour le Roi étant allé de Saint-Germain à Versailles, la Reine prit ce temps pour aller à Paris, où en arrivant près des Tuileries elle rencontra Son Eminence qui y étoit venue, et s'en retournoit à Ruel. Par une hardiesse surprenante, il voulut faire arrêter le carrosse de la Reine, en criant: « Arrête, cocher! » et déjà le cocher de la Reine s'arrêtoit. Quand Sa Majesté vit celui de Son Eminence arrêté, elle cria à son cocher de marcher; de quoi le cardinal fut fort offensé, et il y eut un grand démêlé à ce sujet entre la Reine et lui. Il lui manda par M. Le Gras, secrétaire des commandemens de Sa Majesté, qui étoit fort dans ses intérêts, qu'il croyoit par ses services avoir assez mérité d'elle pour lui pouvoir parler, et qu'elle lui fît l'honneur de l'écouter lorsqu'il avoit des choses de conséquence à lui dire, et qui regardoient son service. Elle lui manda qu'il pouvoit venir chez elle toutes les fois qu'il le jugeroit à propos; que le lieu où il l'avoit rencontrée n'étoit pas propre pour parler d'affaires de conséquence, et que son carrosse n'arrêtoit que pour le Roi.

A quelque temps de là le duc de Weimar, de la maison de Saxe, qui depuis la mort du roi de Suède commandoit pour nous en Allemagne, où il avoit remporté des avantages considérables, étant venu à la cour, madame de Rohan jeta les yeux sur lui pour en faire son gendre. Or comme M. le cardinal étoit fort malade à Ruel, où la Reine, quelque chose qu'on lui pût dire, ne le vouloit point aller voir, madame de Rohan, qui savoit qu'il le souhaitoit passionnément,

et qui vouloit l'obliger pour qu'il fît réussir son dessein, importuna tant la Reine qu'elle résolut d'y aller, et elle y fut reçue magnifiquement; car il lui donna la collation, la musique, et fit chanter devant elle une chanson que Chausi avoit faite exprès.

En arrivant à Ruel, elle me commanda d'aller à Paris voir de sa part le marquis de Mirabel, ambassadeur d'Espagne en France; et le soir à Saint-Germain elle me demanda ce qu'on disoit d'elle à Paris sur son voyage de Ruel. Je lui répondis qu'on disoit qu'elle avoit les meilleurs sentimens du monde, mais qu'elle ne tenoit pas ferme. Elle en rougit, et frappa du pied, en disant quatre ou cinq fois: « J'enrage! » En effet cette princesse avoit au fond de très-bonnes intentions; mais aussitôt que ceux qui avoient du crédit auprès d'elle tenoient ferme, elle se rendoit, et demeuroit d'accord de leur opinion, si ce n'étoit en des choses qu'elle affectionnât particulièrement.

Ce fut à peu près vers ce temps-là que commença la passion du Roi pour mademoiselle de La Fayette, et ce changement arriva à cause de la trop grande inclination que madame d'Hautefort avoit pour la Reine, qui étoit telle, que négligeant les bonnes grâces du Roi qui lui étoient acquises, et hasardant entièrement sa fortune, elle aimoit mieux secourir une princesse d'un tel mérite dans son malheur, que de profiter elle-même de sa faveur; en sorte que ni la protection de M. le cardinal, qui avoit besoin d'elle pour le servir auprès du Roi, ni toutes les offres qu'il lui faisoit faire par M. de Chavigny et ses émissaires, ne furent pas capables d'ébranler une si généreuse résolution.

Pendant ce temps il se fit une cabale de M. de Saint-

Simon, de M. l'évêque de Limoges, de madame de Senecey, et de mesdemoiselles d'Aiches, de Vieux-Pont et de Polignac, pour introduire mademoiselle de La Fayette à la place de madame d'Hautefort. Son Eminence protégea tellement cette intrigue, qu'en peu de temps on vit que le Roi ne parloit plus à madame d'Hautefort, et que son grand divertissement chez la Reine étoit d'entretenir mademoiselle de La Fayette, et de la faire chanter. Elle se maintint bien en cette faveur par les conseils de ceux et celles de son parti, et n'oublia rien pour cela : elle chantoit, elle dansoit, elle jouoit aux petits jeux avec toute la complaisance imaginable ; elle étoit sérieuse quand il falloit l'être ; elle rioit aussi de tout son cœur dans l'occasion, et même quelquefois un peu plus que de raison ; car un soir à Saint-Germain en ayant trouvé sujet, elle rit si fort qu'elle en pissa sous elle : si bien qu'elle fut long-temps sans oser se lever. Le Roi l'ayant laissée en cet état, la Reine la voulut voir lever, et aussitôt on aperçut une grande mare d'eau. Celles qui n'étoient pas de son parti ne purent se tenir de rire, et la Reine surtout ; ce qui offensa la cabale, d'autant plus qu'elle dit tout haut que c'étoit La Fayette qui avoit pissé. Mademoiselle de Vieux-Pont soutenoit le contraire en face de la Reine, disant que ce qui paroissoit étoit du jus de citron, et qu'elle en avoit dans sa poche qui s'étoient écrasés. Ce discours fut cause que la Reine me commanda de sentir ce que c'étoit : je le fis aussitôt, et lui dis que cela ne sentoit point le citron ; de sorte que tout le monde demeura persuadé que la Reine disoit vrai. Elle voulut sur-le-champ faire visiter toutes les filles pour savoir celle qui avoit pissé, parce qu'elles disoient presque

toutes que ce n'étoit point La Fayette; mais elles s'enfuirent dans leurs chambres. Toute cette histoire ne plut point au Roi, et moins encore la chanson qui en fut faite; mais comme ce n'étoit pas un sujet pour que le Roi témoignât être fâché contre la Reine, la chose se passa ainsi, et les demoiselles n'osèrent pas non plus faire paroître leur ressentiment, remettant à se venger dans l'occasion, comme elles firent dans la suite en ma personne.

Ces petites choses aigrissant l'esprit du Roi contre la Reine, le rendirent susceptible de tous les soupçons qu'on lui insinua contre elle; de sorte qu'il fut aisé de le persuader qu'elle avoit une grande passion pour les intérêts d'Espagne: mais comme il n'en avoit point de preuves, il n'osoit lui en faire de reproches, et se contentoit de lui témoigner beaucoup de froideur; ce qui la touchoit extrêmement. D'ailleurs se voyant sans enfans, et ses ennemis dans une puissance absolue, elle avoit sujet de craindre qu'ils ne prissent cette occasion pour la perdre, en la faisant répudier et renvoyer en Espagne, pour faire épouser madame d'Aiguillon au Roi. Ces réflexions lui donnèrent de grandes inquiétudes; et n'ayant aucun sujet de consolation, elle en voulut chercher dans ses proches et dans les autres personnes qui lui étoient affectionnées, et qui avoient les mêmes ennemis. Pour y parvenir, elle tâcha d'entretenir correspondance avec le roi d'Espagne et le cardinal infant ses frères, avec l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, sa tante, avec le duc de Lorraine et avec madame de Chevreuse. Comme elle avoit peu de domestiques qui ne fussent pensionnaires du cardinal, et qu'elle avoit assez de

preuves de ma fidélité, elle jeta les yeux sur moi pour ses correspondances : elle me donna les clefs de ses chiffres et de ses cachets ; en sorte qu'étant au Val-de-Grâce et les soirs au Louvre, quand tout le monde étoit retiré, après avoir fait tout ce qu'elle pouvoit pour tromper ses espionnes, elle écrivoit ses lettres en espagnol, qu'elle me donnoit après pour les mettre en chiffres ; et lorsque je recevois les réponses je les déchiffrois, et les mettois en espagnol pour les lui donner. Je lui faisois signe de l'œil, en sorte qu'elle prenoit son temps pour me parler, et je les lui donnois sans qu'on s'en aperçût.

Pour faire tenir ces lettres en Flandre et en Espagne, nous avions un secrétaire d'ambassade en Flandre qui les donnoit au marquis de Mirabel, qui étoit ambassadeur d'Espagne pour l'archiduchesse, après l'avoir été en France. Cet ambassadeur faisoit tenir tous nos paquets à leurs adresses, et nous recevions les réponses par les mêmes voies : pour la Lorraine, nous avions l'abbesse de Jouarre, de la maison de Guise, que j'allois voir fort souvent ; et pour les lettres de madame de Chevreuse, je les lui envoyois à Tours par la poste, et je recevois ses réponses par la même voie ; outre que la Reine et elle s'écrivoient encore par le moyen de ceux qui alloient ou qui passoient à Tours. Nos lettres étoient écrites avec une eau en l'entre-ligne d'un discours indifférent, et en lavant le papier d'une autre eau l'écriture paroissoit : ainsi la Reine avoit des nouvelles de toutes parts sans qu'on s'en aperçût ; ce qui dura assez de temps. Cependant les espions et espionnes de la Reine veilloient, et l'observoient continuellement ; et comme la Reine

me parloit fort souvent, ils en eurent des soupçons qu'ils ne manquèrent pas de rapporter au cardinal: de quoi la Reine se défia, s'étant aperçue, un jour qu'elle écrivoit, qu'une de ses femmes, qui tenoit des Heures ouvertes comme pour prier Dieu, ne songeoit qu'à jeter les yeux sur sa lettre; ce qui lui parut évidemment, parce qu'elle tenoit ses Heures le haut en bas.

La Reine ne douta donc plus qu'elle ne fût observée: c'est pourquoi me parlant un jour de cela, elle me dit que pour me mettre à couvert elle donneroit ses lettres à une autre de ses femmes pour me les donner, quand elle ne le pourroit elle-même; à quoi je lui répondis que si elle les lui donnoit, elle pourroit aussi lui commander de les faire tenir à ses correspondances, parce que je ne voulois point avoir de commerce avec une femme du caractère de celle qu'elle me proposoit. Elle me demanda pourquoi: « Parce, « lui dis-je, madame, qu'il y va de ma vie. — Il est « vrai, dit-elle; mais je te promets qu'elle n'en dira « rien. — Aussi, lui repartis-je, si elle le dit, je suis « assuré de la mort ou de la prison: alors l'assurance « que me donne Votre Majesté ne me servira guère; « et quand elle ne le diroit pas à Son Eminence, c'est « une femme qui peut avoir une inclination, et je sais « qu'une femme n'a jamais rien célé à son amant. Or « le galant d'un tel visage ne l'est pas pour ses beaux « yeux, c'est pour faire ses affaires: ainsi ce galant « homme ne se souciera ni de Votre Majesté ni de « moi, et les fera *in ogni modo*, sans en avoir obli- « gation qu'à sa bonne fortune. Je supplie donc Votre « Majesté de ne me point donner de ces confidentes. »

La Reine ne me répondit rien sur l'heure, mais à quelques jours de là elle me dit que j'avois raison : ce qui fait voir combien cette princesse étoit facile à persuader, et à prendre confiance aux gens qui la flattoient (ce qui a causé une partie de ses malheurs); et toutefois ne l'ayant pas été lorsqu'elle le devoit être, c'est ce qui a causé le plus de mal. Enfin elle n'avoit de fermeté que pour les choses qu'elle affectionnoit extraordinairement; et si elle me crut en cette occasion, ce fut à cause du grand besoin qu'elle avoit de mon service.

Elle me le fit paroître un jour que madame de Savoie m'ayant fait écrire par une fille de mes amies, qui étoit à elle, que si je voulois quitter la Reine, dont elle savoit bien que je n'avois reçu aucun bien, elle me donneroit la charge de maître de sa garde-robe, et me répondoit de ma fortune. Il arriva que comme je lisois cette lettre dans le grand cabinet de la Reine, M. de Guitaut, capitaine aux gardes, vint derrière moi sans que je m'en aperçusse, et lut ainsi ma lettre en même temps que moi, me la prit, et la porta à la Reine, qui me demanda si je la voulois quitter; qu'à la vérité elle ne m'avoit point fait de bien, mais qu'elle ne seroit pas toujours malheureuse, et que j'aurois raison de la quitter si elle ne m'en faisoit pas lorsqu'elle auroit le moyen de m'en faire. Cette princesse avoit une bonté si engageante, que je me dévouai entièrement à elle; mais comme j'étois obligé de lui parler souvent en particulier, cela augmenta les soupçons de ses espions, qui me tendirent plusieurs piéges pour me perdre.

[1636] Le premier fut en 1636, que les ennemis

ayant pris Corbie, on fit une armée de toutes pièces pour la reprendre, composée de tout ce qui étoit resté à M. le comte de Soissons, qui avoit été défait au passage de Bay, des troupes qui étoient au siége de Bâle que l'on leva, et d'autres qu'on leva à la hâte. Le Roi et toute la cour étoient à Madrid au bois de Boulogne lorsqu'on apprit cette nouvelle : il vint aussitôt à Paris, où tous les corps de métier le vinrent trouver dans les galeries du Louvre. Il les embrassa, les priant de l'assister d'hommes et d'argent ; ce qui leur gagna tellement le cœur, qu'ils en répandirent des larmes de tendresse, et donnèrent beaucoup plus qu'on ne leur demandoit : d'où l'on peut voir combien cette nation aime son prince, pour le service duquel il n'est rien qu'elle ne fît par la douceur. Tous les particuliers se cotisoient eux-mêmes pour donner des soldats, et il n'y eut pas une porte cochère qui ne donnât un cavalier armé de toutes pièces. Tous les officiers des maisons royales de toute condition, qui pouvoient porter les armes et quitter leur service, alloient à l'armée, et chacun se croyoit offensé qu'on lui en refusât la permission.

J'eus cette émulation comme les autres, et je demandai mon congé à la Reine pour y aller ; ce qu'elle ne me voulut pas permettre, ayant affaire de moi pour la réception de ses lettres. Mais elle fut bien contrainte de s'y résoudre ; car un samedi, comme elle revenoit de Notre-Dame, le Roi vint chez elle, et étant passé sur le balcon qui est sur la cour pour la voir arriver, il m'y trouva, et me demanda fort rudement pourquoi je n'allois pas à l'armée. Je lui répondis que j'en avois demandé plusieurs fois la permission à la

Reine, qui me l'avoit toujours refusée; et que je le suppliois très-humblement de me l'obtenir. Il entra dans le cabinet de la Reine, et lui dit : « Pourquoi « ne voulez-vous pas que La Porte aille à l'armée? — « C'est qu'il est tout seul dans sa charge, lui répondit- « elle. — Je veux qu'il y aille, repartit le Roi. » Quand la Reine vit qu'il le prenoit d'un ton si haut : « Hélas! « dit-elle, et moi aussi; il y a long-temps qu'il me « tourmente pour cela. » Elle vit bien que ce n'étoit que pour m'ôter d'auprès d'elle. Deux jours après je me mis en équipage, et m'en allai volontaire avec M. le comte d'Orval, premier écuyer de la Reine, et gendre de M. de La Force, l'un des généraux sous lesquels j'avois servi du temps des guerres d'Italie. Les troupes levées à Paris étant jointes à celles qui venoient de Dôle et à celles de M. le comte de Soissons, Monsieur vint commander cette armée, qui se trouva de quarante mille hommes.

Elle prit sa marche droit à Roye, qui eût la hardiesse de tenir, et de brûler ses faubourgs, et nous fûmes assez mal conduits pour nous y arrêter; car cette ville étant au milieu des terres, nous pouvions la laisser derrière nous sans courir aucun risque, et pousser les ennemis, qui ne se pouvoient sauver; mais ce siége qui dura deux jours leur en donna le temps, et encore celui de sauver leur bagage, qu'ils avoient abandonné au passage du ruisseau d'Ancre, et ils mirent encore le feu à la ville en s'en allant. On avoit donné avis à nos généraux de l'état des ennemis, et qu'ils étoient aisés à défaire dans le désordre où ils étoient; mais lorsque M. le comte de Soissons les voulut aller charger, M. le duc d'Orléans y voulut aller

aussi. On tint conseil, et il y fut résolu de ne pas hasarder la personne de Son Altesse Royale, qui, voyant cela, ne voulut pas que M. le comte y allât s'il n'y alloit aussi; et ce fut de cette manière que la jalousie de ces princes sauva les ennemis d'un très-grand danger.

Cependant le Roi, après avoir fait faire des forts et des retranchemens depuis Saint-Denis le long du ruisseau de Gonesse, jusqu'au-dessus de Pontillon, s'en vint assiéger Corbie, et se logea à Mucin, au-delà de la rivière de Somme. Son Altesse Royale passa de l'autre côté, où commandoit M. le maréchal de La Force. Les ennemis firent mine de vouloir secourir cette place, mais ils n'osèrent, et enlevèrent seulement le quartier d'Aiguefeuil; car M. de Gassion faisant ferme dans le sien, M. le comte et M. de La Force eurent le temps de mettre l'armée en bataille, et toute la nuit nous marchâmes à eux, ce qui les obligea de se retirer. Ensuite étant allé en parti avec M. le duc de La Force, fils du maréchal, et M. de Gassion au long de la rivière, nous n'y rencontrâmes aucun des ennemis. Corbie tint près de six semaines; et à la fin du siége cette grande armée, qui étoit de quarante mille hommes, se trouva réduite à dix mille, plus par la désertion que par la mort.

Je revins à Paris avec une maladie d'armée qui m'étoit venue d'avoir campé où les ennemis avoient campé pendant qu'ils assiégeoient Corbie, où ils avoient tant laissé de corps morts, que leur infection causa force maladies dans notre armée. La Reine fut bien aise de mon retour, car elle étoit fort embarrassée de ses lettres qui étoient arrivées, et qu'elle ne pouvoit

déchiffrer, n'en ayant pas la liberté, à cause des espions qui l'observoient continuellement pour voir ce qu'elle feroit en mon absence, et si Sa Majesté ne mettroit point quelqu'une d'elles en sa confidence.

Pendant les correspondances de la Reine, elle eut une grande inquiétude sur un avis qu'on lui donna d'un livre qu'on avoit fait contre la jalousie, qui avoit passé en beaucoup de mains, et que mademoiselle de Fruges, à présent madame de Fiennes, avoit alors : on lui dit que le Roi le faisoit chercher, et que s'il le voyoit il pourroit croire que la Reine l'avoit fait faire pour lui, à cause de son humeur jalouse. Comme la cour étoit alors à Saint-Germain, la Reine m'envoya chez cette demoiselle à Paris, lui dire de sa part de ne montrer ce livre à personne, et me commanda de partir si matin, que je fusse de retour à Saint-Germain avant que personne fût éveillé, afin qu'on ne s'aperçût point de mon voyage. J'arrivai chez mademoiselle de Fruges avant le jour, où j'eus bien de la peine à faire venir les valets pour m'ouvrir, et bien plus pour me faire parler à la fille de la maison, car je ne voulois pas dire de quelle part, et eux avec raison ne vouloient pas faire entrer un homme inconnu si matin dans la chambre d'une fille de qualité : enfin, après bien des contestations, on me mena dans sa chambre, où l'on ne voyoit absolument point. Comme on fit du bruit en entrant, elle s'éveilla en sursaut, et demanda qui c'étoit. Je me nommai, et m'approchai du lit, que je ne voyois point : elle se rassura, et s'imagina bien de quelle part je venois. Elle ouvrit aussitôt son rideau, je m'approchai au bruit qu'elle fit; et elle s'avançant pour m'écouter, nous nous don-

nâmes de la tête l'un contre l'autre de telle sorte que cela nous étourdit tous les deux, et il fallut du temps pour reprendre nos esprits. Après en avoir ri, je lui fis entendre le sujet de mon voyage, à quoi elle me fit réponse telle que je la désirois, et me dit que si le Roi lui demandoit ce livre, elle lui diroit qu'elle ne savoit ce que c'étoit.

L'esprit du Roi étoit tellement en garde contre la Reine, que la moindre petite apparence lui donnoit de grands soupçons; de sorte que les espionnes de la Reine avoient beau jeu pour lui faire pièce ainsi qu'à moi, et elles n'en laissoient échapper aucune occasion.

Après l'affaire de Corbie, M. le duc d'Orléans s'étant retiré mécontent à Blois, tant à cause de l'affaire de Puylaurens, que de son mariage que le Roi ne vouloit pas approuver, Sa Majesté partit au cœur de l'hiver pour s'en aller à Fontainebleau, et lui envoya le père Gondran, supérieur de l'Oratoire, et confesseur de Son Altesse Royale, pour le porter à un accommodement, à quoi s'employa aussi M. de Chavigny. De Fontainebleau, le Roi alla à Orléans par Malesherbes, et la Reine par Piteaux, où elle coucha sur les carreaux de son carrosse, parce que ni les mulets ni les chariots n'avoient pu arriver, les chemins étant si mauvais que les carrosses mal attelés ne purent arriver. Par malheur pour moi, je demeurai à Paris jusqu'à la veille du jour que le Roi partit, la Reine m'y ayant laissé pour lui apporter des lettres de Flandre, et pour les lui donner toutes déchiffrées : à quoi ayant passé quelque temps, il étoit déjà tard quand j'arrivai à Fontainebleau, ce qui fut cause que de tout ce soir-là je ne vis personne; et le lendemain le Roi partit

si matin que je ne le vis point. Il fut facile de lui persuader que ne m'ayant point vu à Fontainebleau depuis que la cour y étoit, la Reine m'avoit donné quelque commission. En effet, on lui dit que j'étois allé à Tours faire déguiser madame de Chevreuse, et la mener dans un couvent à Orléans pour lui faire voir la Reine; et l'on avoit si bien persuadé cela au Roi, qu'il avoit résolu, dès que je serois de retour de ce voyage imaginaire, et que je serois entré chez la Reine, de me faire jeter par les fenêtres. Ne sachant rien de cette résolution, j'allai chez la Reine aussitôt que je fus arrivé à Orléans, et j'y trouvai le Roi qui se chauffoit. Dès qu'il me vit il m'appela, et me demanda assez rudement d'où je venois. Je lui dis que je venois de Fontainebleau. A quoi m'ayant reparti qu'il ne m'y avoit point vu, je lui dis que j'y étois arrivé le soir fort tard; que Sa Majesté en étoit partie le lendemain de grand matin. « Mais, me dit-il, j'ai « rencontré la Reine près d'Artenay, et je ne vous ai « point vu à sa suite. » Je lui répondis fort ingénument que mon cheval s'étoit déferré, et que je m'étois amusé à le faire referrer; qu'après je m'en étois venu au galop, et que j'avois vu Sa Majesté auprès d'Artenay, qui voloit la pie dans des vignes. Comme il vit que je lui disois la vérité ingénument, il sourit; et pour m'ôter l'inquiétude que cela me donnoit, dont il s'aperçut bien, il me dit : « Ce n'est rien, La Porte, « ce n'est rien. »

Toutefois cela me donna fort à penser, et je crus avec raison qu'on m'avoit rendu quelque mauvais office. J'en avertis la Reine, qui commanda à M. de Guitaut, qui étoit dans sa confidence, de s'informer

ce que ce pouvoit être; et il apprit que ses demoiselles avoient dit au Roi ce prétendu voyage de Tours, et que j'en devois être jeté par les fenêtres: mais cet artifice ne leur réussit pas mieux que les autres.

Cependant le père Gondran et M. de Chavigny firent si bien par leurs négociations avec Monsieur, à qui ils promirent l'approbation du Roi pour son mariage, qu'ils l'engagèrent de venir trouver le Roi à Orléans, où je vis leur entrevue, qui se passa ainsi. Quand Monsieur arriva, le Roi étoit chez la Reine; à leur abord ils ne parlèrent de rien touchant leur accommodement. Le Roi dit à Monsieur qu'il avoit ouï dire qu'il avoit mal à un œil, et me commanda d'apporter un flambeau pour voir ce que c'étoit : le mal ne se trouva pas grand, et en même temps ils s'approchèrent du cercle, où Son Altesse Royale salua la Reine. Le Roi me commanda ensuite de lui donner un siége; ce qu'il n'avoit jamais eu en sa présence, et ne s'étoit jamais couvert devant lui, sinon en carrosse, à table ou à cheval, qui sont des libertés que tout le monde a, et que cependant Monsieur ne donnoit pas à ceux qui alloient dans son carrosse; ce que le Roi désapprouvoit fort, et s'en moquoit, lui-même en usant d'une autre manière.

[1637] Après tant de soupçons, le Roi eut enfin quelques avis plus certains qui causèrent ma disgrâce et ma prison. Je ne les dirai point ici, n'en sachant rien alors, et depuis même on eut bien de la peine à me les apprendre. Notre correspondance dura jusqu'au mois d'août 1637. Le 10 de ce mois, le Roi, qui étoit à Saint-Germain, manda à la Reine, qui étoit à Paris

depuis quelques jours, qu'elle se préparât pour aller à Chantilly le 12; qu'il alloit coucher à Ecouen, et qu'il s'y rendroit le même jour. La Reine ne manqua pas de partir comme il lui avoit été ordonné, et me commanda de demeurer pour quelques jours pour attendre ses lettres qui devoient arriver, et pour faire quelques autres commissions.

Je lui avois dit dès le soir précédent que M. Thibaudière des Ageaux, gentilhomme de Poitou, qui étoit dans la confidence de M. de Chavigny, m'avoit prié de lui demander si elle vouloit écrire à madame de Chevreuse à Tours; qu'il y passoit, et qu'il seroit bien aise de lui dire des nouvelles de Sa Majesté. Elle lui écrivit seulement un mot, qui portoit en substance qu'étant sur son départ, elle avoit tant d'affaires, qu'elle n'avoit pas le loisir de lui faire une longue lettre; qu'elle se portoit bien; qu'elle alloit à Chantilly, et que le porteur diroit plus de nouvelles qu'elle ne lui en pourroit écrire. Je mis cette lettre dans ma poche, et le lendemain la Reine partit après dîner.

Aussitôt qu'elle fut partie, je descendis dans la chambre de madame de La Flotte, où madame d'Hautefort étoit demeurée pour solliciter avec elle un procès qui lui étoit de grande importance : j'y trouvai Thibaudière, et incontinent ces dames voulant aller faire leurs sollicitations, nous les conduisîmes à leur carrosse. Ensuite étant demeurés seuls dans la cour du Louvre, je lui voulus donner la lettre qu'il m'avoit fait demander à la Reine; mais il me pria de la lui garder jusqu'au lendemain, disant qu'il avoit peur de la perdre; ce qui me fit croire depuis qu'il sa-

voit, par le moyen de M. de Chavigny, que je devois être arrêté prisonnier le même jour, et que l'affaire avoit été concertée pour qu'on me trouvât chargé de cette lettre, pensant qu'il y auroit quelque chose de grande conséquence ou de particulier, ou que l'on vouloit embarquer madame de Chevreuse dans cette affaire, pour faire croire au public que c'étoit une grande cabale contre l'Etat; car c'étoit la coutume de Son Eminence de faire passer des choses de rien pour de grandes conspirations.

Nous sortîmes, Thibaudière et moi, par le derrière du Louvre, et nous allâmes ensemble jusque dans la rue Saint-Honoré. Je le quittai pour aller voir, de la part de la Reine, M. de Guitaut, capitaine aux gardes, qui étoit malade de la goutte, et d'une blessure qu'il avoit eue à la cuisse, où la balle étoit demeurée. Je restai chez lui jusqu'à six heures du soir, et en m'en allant je trouvai un carrosse à deux chevaux, dont le cocher étoit habillé de gris, arrêté au tournant de la rue des Vieux-Augustins et de la rue Coquillière; et comme je passois entre le coin et le carrosse, un homme que je ne pus voir, parce qu'il me prit par derrière, me mettant les mains sur les yeux, me poussa vers le carrosse, et en même temps je me sentis enlevé par plusieurs mains, qui après abattirent les portières; en sorte que je ne pus voir qui m'arrêtoit. Nous allâmes en grande diligence à la Bastille, où notre carrosse ne fut pas plus tôt arrivé qu'on referma les portes de la basse cour; on leva les portières, et en même temps j'aperçus la Bastille, car jusque là je n'avois point su où l'on me menoit. Je connus que celui qui m'avoit arrêté étoit Goulard, lieutenant des

mousquetaires du Roi, avec cinq mousquetaires dans le carrosse, et quinze ou seize autres à cheval qui le suivirent.

A la descente du carrosse on me fouilla, et l'on me trouva cette lettre de la Reine que Thibaudière n'avoit pas voulu recevoir. On me demanda de qui elle étoit: je dis à Goulard qu'il connoissoit bien le cachet des armes de la Reine, et que c'étoit pour madame de Chevreuse.

J'ai déjà dit que la Reine ne faisoit point de finesse d'écrire à madame de Chevreuse, et même elle lui écrivoit souvent par l'archevêque de Bordeaux, qui passoit ordinairement par Tours pour aller en son diocèse; ce qui faisoit bien voir que ce n'étoit pas un secret. Après avoir été fouillé, l'on me fit passer le pont, et entrer dans le corps-de-garde entre deux haies de mousquetaires de la garnison qui avoient la mèche allumée et se tenoient sous les armes, comme si j'eusse été un criminel de lèse-majesté.

Je fus bien une demi-heure dans ce corps-de-garde, pendant qu'on me préparoit un cachot, qui fut à la fin celui d'un nommé Du Bois, qui en avoit été tiré depuis peu pour aller au supplice, parce qu'il avoit trompé le Roi et Son Eminence, à qui il avoit promis de faire de l'or. On me vint dire qu'il falloit marcher, et j'entrai dans cette tour même du corps-de-garde, où l'on avoit coutume de mettre ceux que l'on devoit bientôt faire mourir. Etant arrivé dans mon cachot, on me déshabilla pour fouiller une seconde fois : après avoir été fouillé, je repris mes habits; on m'apporta un lit de sangle pour moi, et une paillasse pour un soldat qu'on enferma avec moi, avec une

terrine pour mes nécessités naturelles; et l'on ferma sur nous trois portes, une en dedans de la chambre, la seconde au milieu du mur, et la troisième en dehors sur le degré. Chacune de ces portes se fermoit à clef; la fenêtre se fermoit de la même façon, avec trois grilles, mais elles n'avoient que trois doigts d'ouverture en dehors, et bien quatre pieds en dedans.

Une heure après être entré en ce lieu, on m'apporta à souper, dont le soldat mangea plus que moi. Cependant M. le cardinal, qui vouloit faire bien du bruit de peu de chose, et faire croire à tout le monde que cette affaire étoit une grande conspiration contre l'Etat et contre le Roi, envoya, aussitôt que je fus arrêté, de la cavalerie vers Orléans, et fit courir le bruit que c'étoit pour arrêter madame de Chevreuse, afin qu'elle s'enfuît et qu'on la crût criminelle; et de peur qu'elle ne pût sortir de Tours faute d'argent, il lui envoya dix mille écus par M. Arnould, commis de M. des Noyers, qu'elle ne connoissoit point, et qui ne se fit point connoître à elle, lui disant seulement que c'étoit de la part d'un de ses amis, qui lui donnoit avis de se sauver. La Reine, qui savoit la finesse de M. le cardinal, fit ce qu'elle put pour empêcher madame de Chevreuse de donner dans ce panneau; et pour cet effet elle lui envoya M. de Montalais, parent de madame d'Hautefort, pour l'informer de ce qui se passoit, lequel la trouva dans la résolution d'aller en Espagne pour sa sûreté : il fit ce qu'il put pour l'en dissuader, sentant bien que cela feroit tort à la Reine, et que M. le cardinal ne désiroit que cela pour les faire paroître criminelles aux yeux du public. Il suspendit un peu sa résolution, par la pro-

messe qu'il lui fit de l'avertir de toutes choses, dont elle ne voulut d'autres marques, sinon que s'il apprenoit qu'on la voulût arrêter, il lui enverroit une paire d'Heures rouge, et de bleues si les affaires alloient bien. Il lui en envoya de bleues, parce que moi ne disant rien, et tenant ferme comme je fis, il y avoit apparence que les choses s'accommoderoient; mais elle prit le bleu pour le rouge (au moins est-ce sur cette méprise de couleur qu'elle s'excusa de ce voyage entrepris si mal à propos) : elle s'en alla à cheval, déguisée en homme, avec un de ses domestiques nommé Hilaire, et l'on envoya le président Viguier après elle, pour informer de sa retraite en Espagne.

Pour revenir à mon cachot, ausssitôt que le soldat eut soupé, il accommoda mon lit, qui ne valoit pas mieux que sa paillasse, et nous nous couchâmes. Comme je commençois à m'assoupir, plus d'abattement que de sommeil, j'entendis tirer un coup de mousquet dans la maison; ce qui étonna plus mon soldat que moi, car je ne savois si c'étoit la coutume ou non : mais après nous entendîmes crier *aux armes!* et un grand bruit dans notre escalier. Le soldat, qui ne pouvoit sortir non plus que moi, se tourmentoit extraordinairement, et faisoit autant de bruit seul dans ma chambre que la garnison en faisoit dehors; enfin, après avoir bien pensé et écouté, nous entendîmes ouvrir nos portes, et celles des étages au-dessus et au-dessous de nous.

Au-dessus on mit le baron de Tenance, gentilhomme champenois, lequel avoit quitté le service du roi de Suède pour venir servir le Roi au siége de Corbie, et avoit été mis en prison pour avoir parlé

du gouvernement avec un peu trop de liberté. Au-dessous l'on mit M. de Lenoncourt de Serre, capitaine des gardes du corps du duc de Lorraine, qui avoit été retenu prisonnier à la capitulation de Saint-Michel; et l'on mit avec moi M. de Herce, parent de M. le chancelier, jeune homme que sa mère retenoit en prison pour le mûrir : on le mit dans ma chambre sans lit et sans lumière, et l'on referma nos portes. Il me parla d'abord aussi familièrement que si nous nous étions connus de longue main; et sans nous connoître ni nous voir il nous conta d'abord son histoire, qui étoit qu'ayant fait partie de se sauver avec messieurs de Tenauce et de Lenoncourt, ils avoient pris l'occasion d'une nuit, non pas tout-à-fait obscure, car il faisoit clair de lune, mais il faisoit assez de nuages pour la cacher : alors, par le moyen de gens qui les attendoient avec des chevaux, ils avoient attaché avec des tire-fonds une grosse corde de la porte Saint-Antoine au haut de la tour voisine, où il y avoit un cabinet; ils devoient passer trois anneaux à cette corde, et y joindre chacun une moindre corde, avec un bâton en manière d'escarpolette; et après s'être ceints avec des écharpes chacun à leur corde, ils prétendoient se laisser ainsi couler le long de la grosse corde : à quoi l'on pouvoit objecter le danger qu'il y avoit qu'en descendant avec rapidité ils ne s'allassent heurter contre les brancards de la porte Saint-Antoine; mais on répondit à cette difficulté qu'on pouvoit tendre la grosse corde tant soit peu lâche, et que cela contribuant avec la pesanteur du corps à faire faire un angle à la corde, le mouvement auroit été assez retardé pour empêcher qu'ils ne

se fussent blessés. Toutes choses étoient prêtes, et ils alloient s'embarquer, lorsque la lune paroissant trop, découvrit la corde au soldat qui étoit dans le corridor du dehors du fossé, lequel tira ce coup de mousquet, qui mit l'alarme et rompit leur dessein. Les officiers prirent les armes, les surprirent tous trois dans ce cabinet, et les enfermèrent dans ces trois chambres, comme je viens de le dire.

M. de Herce, après m'avoir raconté tout cela, se mit à pester contre le gouvernement, sans se soucier du soldat qui étoit avec nous. Je ne savois pas encore qui étoit cet homme; et me défiant de toutes choses, je lui dis que je ne croyois pas que tout cela servît à nous faire sortir de la Bastille; qu'il falloit prendre patience et se taire. Il se tut, et s'endormit sur une chaise de paille, la tête sur le pied de mon lit.

Nous passâmes ainsi la nuit, moitié assoupissement, et moitié inquiétude. Comme tous les matins à sept heures on apporte à tous les prisonniers du pain et du vin, M. de Herce me persuada de déjeûner; et à midi on nous apporta à dîner.

Après dîner le sergent me vint dire qu'il falloit descendre; je lui demandai pourquoi, mais il ne me le voulut pas dire : je descendis au bas du degré, j'y trouvai six soldats qui m'environnèrent afin que je ne parlasse à personne. On me fit traverser la cour, où il y avoit quantité de prisonniers qui se mirent en haie pour me voir passer, les uns haussant les épaules, comme voulant dire que je serois bientôt exécuté, car c'étoit le bruit commun de la Bastille et de toute la ville. Entre ces prisonniers je reconnus le commandeur de Jars, qui avoit été arrêté à l'affaire de

M. de Châteauneuf, lequel avoit toujours été serviteur de la Reine, et, nonobstant toutes les persécutions du cardinal, avoit toujours conservé beaucoup de passion pour son service. Il me faisoit signe, autant qu'il pouvoit, d'avoir bon bec, en mettant le doigt sur la bouche, et se promenant à grands pas pour n'être pas aperçu : il fit si bien que je l'entendis. On me fit monter dans la chambre de M. Du Tremblay, gouverneur de la maison, où je trouvai M. de La Poterie, maître des requêtes, lequel m'ayant fait lever la main et jurer de dire la vérité, tira d'un sac de velours la lettre que je devois donner à Thibaudière; et après me l'avoir lue il me la donna à lire. Comme c'étoit une lettre de conséquence, je pensai lui dire que je devois la rendre à Thibaudière, qui l'avoit demandée pour la rendre à madame de Chevreuse; mais je crus que cela pourroit nuire à Thibaudière, et peut-être ruiner sa fortune, ne m'imaginant pas qu'il eût été assez lâche pour l'aller dire croyant que je le dirois, ni assez méchant pour m'avoir laissé la lettre afin qu'on me la trouvât, car il pouvoit savoir que je devois être arrêté, M. de Chavigny étant de ses amis : ainsi je dis à M. de La Poterie que j'eusse envoyé cette lettre par la poste, comme j'en avois envoyé bien d'autres, et que la Reine ne m'avoit point nommé de personnes particulières à qui la donner. Il me dit : « La Reine marque au « porteur de sa lettre qu'il doit plus dire de nou- « velles qu'elle n'en écrit; et ainsi c'est une lettre « de créance, et celui qui la devoit porter avoit as- « surément bien des choses à dire. Il faut de néces- « sité que vous la dussiez donner à quelqu'un, ou

« que vous la dussiez porter vous-même. » Je répondis toujours que la Reine ne m'avoit nommé personne, ni commandé de la porter; et qu'assurément si son intention avoit été que je la donnasse à quelqu'un, elle l'avoit oublié, parce qu'il y avoit beaucoup de monde autour d'elle qui lui parloit de différentes choses, comme c'est l'ordinaire quand on est sur son départ. Nous en demeurâmes là; et après il me tira de son sac quantité de lettres que j'avois reçues de madame de Chevreuse, dans lesquelles il n'y avoit rien de conséquence; mais il ne laissa pas de les lire toutes, et de me faire expliquer des endroits et des noms particuliers qui étoient en chiffre, que je lui expliquai à ma fantaisie, à cause que je ne voulois pas qu'il connût plusieurs de ceux qui y étoient nommés. Tout cela ne me donna pas beaucoup de peine; mais j'en eus une très-grande quand je considérai que pour avoir ces lettres il falloit qu'on eût été dans ma chambre, où j'avois un coffre et une armoire, et de plus un trou dans un coin de fenêtre, où je mettois les bras jusques au coude, et où j'avois tous mes papiers de conséquence, les clefs des chiffres et les cachets. Ce trou se bouchoit avec un morceau de plâtre qui en étoit sorti si justement, qu'on avoit peine à s'apercevoir qu'il eût été rompu.

J'étois assuré que personne ne connoissoit cet endroit, car je ne l'ouvrois jamais que je n'eusse fait sortir mon laquais; dont bien me prit, car aussitôt que je fus arrêté, le nommé Boispille, intendant de M. de Chevreuse, fit prendre mon laquais, et le mena à M. le chancelier, qui fit ce qu'il put pour lui faire dire où je mettois mes papiers, si j'écrivois souvent, et

où il portoit mes lettres. Cela fit si grand' peur à ce pauvre garçon, qu'ils ne purent jamais le rassurer; et il ne fit que pleurer, ne sachant rien de ce qu'on lui demandoit : ainsi M. le chancelier ne put avoir que les lettres dont j'ai parlé, et plusieurs papiers inutiles qu'il trouva dans mon coffre et dans mon armoire, dont il fit un inventaire.

M. de La Poterie continua de m'interroger, et me demanda si je n'allois pas souvent au Val-de-Grâce; ce qui me consola un peu, car par là je connus qu'il cherchoit, et qu'il n'avoit point de certitude, parce que je n'allois que rarement au Val-de-Grâce, où bien souvent la Reine écrivoit : elle me donnoit ensuite ce qu'elle y avoit écrit, afin que je le misse en chiffre. Ils avoient eu quelques avis confus, ou du moins des soupçons; car après lui avoir dit que je n'y allois jamais que quand mes dévotions m'y menoient, il me demanda combien il y avoit que je n'y avois été. Je lui dis que je n'y avois pas été depuis Pâques; de quoi il parut étonné, et me pressa fort là-dessus : mais comme il me trouva toujours ferme et égal, il se rebattit à me demander s'il n'y avoit pas une petite malle couverte de toile cirée verte au Val-de-Grâce, et si je ne l'y avois point vue. A cet article, je dis bravement la vérité, car de ma vie je n'avois vu cette malle, ni n'en avois ouï parler; ce qui me fit croire que c'étoit un avis de quelqu'une des espionnes, et que la Reine étoit trahie.

Après avoir bien dit et redit tout ce qui se put dire en deux heures de temps sur ce sujet, et qui étoit écrit par un greffier rousseau, on me proposa de signer; ce dont je fis difficulté. Il faut cependant que

je rende ici témoignage à la vérité. M. de La Poterie n'usa jamais de surprise en toutes les interrogations qu'il me fit, et même il m'avertissoit, quand il me voyoit un peu embarrassé, de prendre garde à ce que je dirois, et que je ne me pressasse point; et quand il fallut signer, il voulut que je lusse, et que je prisse bien garde s'il y avoit quelque chose qui ne fût pas véritable. Je signai donc; il s'en alla, et l'on me remena dans mon cachot.

Il n'y avoit pas un prisonnier qui n'eût bien voulu savoir ce qu'on m'avoit demandé et ce que j'avois répondu; et il n'y en avoit pas un à qui je ne fisse pitié, car on tenoit pour certain que dans peu je serois expédié. J'eus tout le lendemain pour me reposer; mais le 15 août, jour de Notre-Dame, M. de La Poterie revint: on me remena dans la chambre du gouverneur comme la première fois, et je vis encore en allant M. le commandeur de Jars, qui me regarda d'un œil parlant, et j'entendis bien son langage. M. de La Poterie, après la cérémonie ordinaire du serment, me fit repasser sur toutes les choses que nous avions dites dans l'interrogatoire précédent, mais d'une manière différente. Heureusement j'eus de la mémoire, moi qui n'en avois jamais eu; car je me souvins de tout ce que je lui avois répondu. Après cela il commença à faire mine de tirer de son sac quelques papiers de conséquence, et en même temps il me regardoit fort fixement. J'avoue que d'abord j'eus peur que ce ne fussent les papiers du trou; et je ne sais s'il s'aperçut de ma peur, mais je la sentois bien, et j'étois fort en colère contre moi de ma foiblesse: enfin ce ne fut rien, que des vers à la

louange de Son Eminence qui s'étoient trouvés dans mon coffre, avec ceux que Barault avoit faits pour la Reine sur le déluge de Narbonne. Il les remit aussitôt, faisant semblant d'en chercher d'autres, afin de voir ma contenance, qui fut toujours la même, quoique le dedans fût fort ému toutes les fois que je voyois sortir un papier du sac, craignant toujours que ce ne fussent ceux du trou, où il y avoit un magasin de toutes les pièces du temps contre Son Eminence, et même la Milliade de l'abbé d'Estelan, pour laquelle il y avoit alors quatre ou cinq prisonniers à la Bastille. Heureusement toutes les figures de M. de La Poterie ne furent rien que des tentatives. Je signai, et l'on me ramena. M. de La Poterie m'ôta mon soldat, parce qu'il avoit le flux de sang, et que nous n'avions qu'une terrine; mais celui que l'on mit à sa place ayant couché sur sa paillasse prit le même mal, et ce fut un grand bonheur que je ne le pris point : en récompense j'en avois un pire à l'esprit; et Dieu, qui ne nous impose jamais plus de peines que nous n'en pouvons porter, me préserva des infirmités du corps.

M. de La Poterie ne revint point le lendemain, car ses visites étoient alternatives comme la fièvre tierce; ce qu'il ne faisoit pas pour me donner du repos, mais pour avertir la cour de mes réponses, et pour en recevoir les ordres.

Le jour d'après il revint; et continuant son interrogatoire, il me parla fort du Val-de-Grâce, me demanda si je ne savois point qu'il y allât personne voir la Reine, et si madame de Chevreuse n'y étoit point venue. Mais après mes réponses il crut que je n'avois

aucun commerce avec les religieuses du Val-de-Grâce; ce qui l'obligea de me parler d'autres choses qui me donnèrent bien à penser.

Il me demanda si je ne savois point que la Reine écrivît en Flandre et en Angleterre. Après lui avoir dit que non, il me dit que cela étoit vrai, et que c'étoit moi qui la servois en ce commerce de lettres. Je m'écriai fort contre cette imputation. Il me demanda qui la servoit donc en ces correspondances; ce qui me fit croire qu'il n'étoit pas bien assuré que ce fût moi. Nous discourûmes long-temps sur ce sujet, puis il s'en alla, après m'avoir conté bonnement qu'il n'y avoit rien de plus certain que la Reine écrivoit, et avoit commerce en Angleterre et en Flandre, et par conséquent en Espagne; que c'étoient les ennemis du Roi et de l'Etat, et que je serois bien malheureux si la Reine se servoit de moi en ces sortes d'affaires. Il m'ajouta que la Reine l'avoit avoué après qu'on lui eût montré une lettre qu'on avoit interceptée, laquelle elle écrivoit au marquis de Mirabel, pour lors ambassadeur d'Espagne en Flandre, où il y avoit des termes qui avoient fort fâché le Roi.

Il disoit vrai; et j'ai su depuis que M. le chancelier ayant montré cette lettre à la Reine, Sa Majesté la voulut retenir, et la cacha dans son sein, d'où M. le chancelier l'ayant voulu reprendre, elle la rendit. Il l'interrogea là-dessus et sur beaucoup de choses: elle avoua d'avoir écrit cette lettre, et que c'étoit par mon ministère qu'elle avoit été envoyée; ce qui fit croire que cette lettre n'étoit pas la seule, et que la Reine en avoit écrit bien d'autres en d'autres lieux: mais on n'avoit que celle-là. C'est pourquoi l'on vou-

lut tirer de moi la connoissance du reste, mais inutilement.

La Reine fut tellement touchée du traitement qu'elle avoit essuyé, qu'elle fut deux jours sans boire ni manger, à ce que j'ai appris, et même fut saignée deux fois, à cause d'un étouffement que lui avoit causé cette affliction. Le Roi ne la voyoit point, ni M. le cardinal, ni même aucune personne de la cour, hormis son domestique, dont la plus grande partie la trahissoit. M. de Guitaut la vit, et n'en fit pas mieux sa cour.

On remarqua que quantité de courtisans, passant dans la cour du château de Chantilly, baissoient la vue pour qu'on ne crût pas qu'ils regardoient les fenêtres de sa chambre; si bien qu'elle fut abandonnée de tout le monde, hormis de madame d'Hautefort, à qui son malheur ne servit qu'à redoubler le zèle qu'elle avoit pour elle.

Pendant que la Reine étoit ainsi tourmentée à Chantilly, M. le cardinal voyant que M. de La Poterie n'avoit pu rien tirer de moi qui pût nuire à la Reine, vint lui-même à Paris; et dès le lendemain, à huit heures du soir, il envoya un carrosse, avec un lieutenant de la prevôté et quatre archers, pour me conduire à son hôtel. Je m'allois coucher lorsque j'entendis un grand bruit, et ouvrir mes portes; ce qui m'étonna extrêmement, et me donna de l'appréhension, car j'avois ouï dire à plusieurs personnes, et même à mon soldat, qu'on avoit fait mourir des prisonniers la nuit, de crainte que le peuple ne s'émût. Je crus que j'allois être traité de la sorte; ce qui me fit demander à La Brière, sergent de la Bastille, qui

me vint querir, où l'on me vouloit mener : il me répondit assez brusquement qu'on vouloit me faire sortir de la Bastille. Je ne savois comment entendre cette sortie; mais lorsque je fus descendu dans la basse-cour, et que je vis un carrosse et des archers, je crus aller au supplice. Je demandai au lieutenant, que je connoissois, nommé Picot, où il me menoit; il me répondit fort tristement qu'il n'en savoit rien. Je crus d'abord en partant n'aller qu'au coin de Saint-Paul, où ordinairement on exécutoit ceux qu'on tiroit de la Bastille: quand nous eûmes passé cet endroit, j'eus peur du cimetière Saint-Jean, ensuite de la Grève, et enfin de la Croix du Tiroir.

Mais après que tout cela fut passé je commençai à respirer plus à mon aise, et je demandai encore une fois au lieutenant où nous allions; ce qu'il ne me voulut pas dire : nous allâmes arrêter à la porte de M. le chancelier. Picot sortit du carrosse, et entra dans la maison, d'où il revint aussitôt, et dit à notre cocher de suivre le carrosse qui alloit sortir, qui étoit celui de M. le chancelier. Il nous mena dans la cour des cuisines du palais Cardinal, où l'on me fit descendre; et mes gardes, après m'avoir conduit dans le jardin, me mirent entre les mains de M. de La Houdinière, capitaine des gardes de Son Eminence, lequel me conduisit au long de la galerie jusqu'à la porte de la chambre de M. le cardinal, où il étoit seul avec M. le chancelier, que nous avions suivi, et M. des Noyers.

D'abord M. le cardinal me dit qu'il m'avoit envoyé querir pour me faire dire une chose qu'il savoit déjà bien, parce que la Reine l'avoit dite au Roi et à lui,

mais qu'il étoit nécessaire que je le lui confirmasse. Je lui répondis que je lui dirois tout ce que je savois: à quoi il me répondit en souriant qu'il l'avoit bien cru; et que cela étant, il me donnoit sa parole que je ne retournerois pas à la Bastille. M. le chancelier me fit lever la main, et faire le serment ordinaire. Ensuite M. le cardinal m'interrogea sur toutes les choses que M. de La Poterie m'avoit déjà rebattues plusieurs fois; et comme il vit que je faisois les mêmes réponses, et que sa présence ne me faisoit point changer, il me fit connoître que si je voulois dire ce qu'il souhaitoit, il mettroit ma fortune en état de donner de la jalousie à mes pareils; qu'il savoit bien que la Reine avoit correspondance en Flandre et en Espagne; qu'elle y écrivoit souvent, et que c'étoit moi qui la servois en toutes ces intelligences; que je n'avois qu'à en demeurer d'accord, et que ma fortune étoit faite; que je ne devois rien craindre, puisque la Reine l'avoit avoué elle-même, et qu'elle avoit dit que c'étoit de moi qu'elle se servoit. Je lui répondis que je ne savois pas si la Reine écrivoit en Espagne et en Flandre; mais que si elle y écrivoit, elle se servoit d'un autre que de moi, et que je ne m'étois jamais mêlé que de faire ma charge. Sur quoi il me demanda si j'avois connoissance qu'elle se servît de quelque autre; ce qui me fit croire qu'il n'étoit si sûr de son fait qu'il le disoit. Cela me fortifia, et je lui soutins toujours que je ne savois rien de toutes ces choses, et que je ne m'étois jamais aperçu que la Reine eût des correspondances en Espagne ni ailleurs. Après cela il se mit un peu en colère, et me dit que puisque je ne voulois pas avouer une vérité qu'il savoit bien, je pou-

vois bien croire qu'il avoit le pouvoir de me faire faire mon procès, et que cela alloit bien vite quand il s'agissoit de l'intérêt de l'Etat et du service du Roi; que je me piquois mal à propos de générosité, et de servir fidèlement ma maîtresse, qui ne faisoit rien pour moi. « A propos, ajouta-t-il, on n'a trouvé que « cinq cents livres dans votre cabinet: est-ce là votre « bien? » Je lui dis que c'en étoit une grande partie. A quoi il répliqua, en regardant M. le chancelier: « Voilà bien de quoi être si opiniâtre à nier une chose « que la Reine a avouée! » D'où je pris occasion de lui dire que c'étoit une marque certaine que je ne la servois pas dans les choses que Son Excellence croyoit; et que si cela étoit, la Reine m'auroit fait plus de bien qu'elle ne m'en avoit fait; mais que quoiqu'elle ne m'en fît point, je ne laissois pas d'être obligé de la servir fidèlement dans ma charge. Il me dit que cela étoit vrai; mais que je devois fidélité au Roi avant la Reine, parce qu'étant né Français je devois obéir au Roi, qui me commandoit de dire la vérité, qu'il me faisoit demander par ses ministres et ses officiers, en une chose qui regardoit son service et le bien de l'Etat; que j'y étois obligé en conscience; et que si je ne le faisois pas, je ne m'en trouverois pas bien. Je lui dis que je ne croyois pas être obligé en conscience d'accuser la Reine d'écrire en Espagne, n'en sachant rien, et n'en ayant jamais eu de connoissance. « Mais, « me dit-il en colère, elle l'avoue, et dit que c'est « par vous qu'elle entretient ses correspondances, « non-seulement avec le roi d'Espagne et le cardinal « infant, mais avec le duc de Lorraine, l'archidu-« chesse et madame de Chevreuse. — Si la Reine

« dit cela, lui répondis-je, il faut qu'elle veuille sau-
« ver ceux qui la servent en ces intelligences, en di-
« sant que c'est moi. » Il me demanda si je savois qu'elle se servît de quelqu'un; et après lui avoir dit que non, il me demanda pour qui étoit cette lettre de la Reine que l'on m'avoit trouvée. A quoi je répondis la même chose qu'à M. de La Poterie. « Vous êtes un
« menteur, me dit-il, vous la vouliez donner à Thi-
« baudière : vous voulûtes la lui donner dans la cour
« du Louvre, il vous pria de la lui garder jusqu'au
« lendemain, de peur de la perdre; et après cela vous
« voulez que je vous croie. Puisqu'en une chose de
« nulle conséquence vous ne dites pas la vérité, je
« ne vous dois pas croire en d'autres. Eh bien! que
« dites-vous à cela? » Je fus fort surpris, et ce coup m'assomma, car il étoit vrai; et Thibaudière ayant eu peur que je ne l'accusasse, s'étoit accusé lui-même, pour avoir meilleur marché de la peine qu'il croyoit encourir: car je ne veux pas croire que l'amitié que M. de Chavigny avoit pour lui l'eût pu obliger à demander cette lettre à la Reine, afin que, se confiant à lui, elle eût pu mander des choses de conséquence, sachant que je devois être arrêté, et que pour cela il m'eût laissé la lettre à garder, ce qui seroit une perfidie détestable. M. le cardinal n'ajoutant point de foi à ce que je lui pus dire là-dessus, j'avouai enfin la chose, parce que je ne pouvois plus la lui cacher; sur quoi il me gronda fort, et me demanda pourquoi j'avois fait finesse de cela. Je lui dis ingénument que j'avois eu peur de ruiner la fortune de ce gentilhomme pour une chose de rien : à quoi il me répliqua que j'étois bien considérant. Il s'arrêta ensuite, et songea

assez long-temps sans rien dire; et après il me dit: « Je « ne saurois plus vous croire: il faut que vous écriviez « à la Reine, et que vous lui mandiez qu'elle ne sait « ce qu'elle veut dire quand elle dit qu'elle a des cor- « respondances avec les étrangers et les ennemis de « l'Etat, et que c'est de vous qu'elle se sert pour ses « intrigues. » Je lui dis que je n'osois pas écrire à la Reine et à ma maîtresse de la manière dont il me l'ordonnoit, et que ce seroit trop de liberté à moi. A quoi il répliqua en raillant: « Eh bien! nous le verrons « aussi respectueux que fidèle. Vous aurez du temps « pour y penser; il faut cependant retourner à la Bas- « tille. » Je le fis souvenir qu'il m'avoit promis que si je disois la vérité je n'y retournerois pas. « Il est « vrai, me dit-il; mais vous ne l'avez pas dite, et vous « y retournerez. » M. le chancelier prenoit quelquefois la parole, et M. des Noyers écrivoit mes réponses. Il s'avisa aussi de me demander si madame de La Flotte ne savoit rien de toutes ces intrigues. Je lui répondis que comme je ne savois rien, je ne savois pas si les autres savoient quelque chose. M. le cardinal lui dit: « Il n'y a plus rien à espérer par la voie de douceur, « après l'affaire de Thibaudière. » M. des Noyers me voulut faire signer mes dépositions, ce que je ne voulus point faire avant de les lire; et comme il faisoit difficulté de me les laisser lire, M. le cardinal lui dit que j'avois raison. De sorte qu'après les avoir lues je les signai, et l'on me renvoya comme j'étois venu.

Mon interrogatoire et mon voyage durèrent cinq heures: j'étois parti à huit heures, et il étoit plus d'une heure quand je fus de retour à la Bastille, où

je trouvai que M. de Herce s'étoit couché dans mon lit, croyant que je ne reviendrois point.

Le lendemain il vint à la Bastille un exempt des gardes du corps du Roi me faire commandement, de la part de Sa Majesté, d'écrire à la Reine sur ce que M. le cardinal m'avoit dit. On me mena dans la chambre du gouverneur, on me donna du papier et de l'encre, et j'écrivis à la Reine à peu près en ces termes :

« MADAME,

« M. le cardinal me dit hier que Sa Majesté avoit dit au Roi qu'elle avoit des intelligences avec le roi d'Espagne, le cardinal infant, l'archiduchesse, le duc de Lorraine et madame de Chevreuse, et que c'étoit par moi que Votre Majesté entretenoit ses correspondances. J'ai tant de confiance en la bonté de Votre Majesté et en sa justice, que je ne saurois croire qu'elle me voulût accuser d'une chose dont elle sait bien que je suis innocent : toutefois s'il y va du service de Votre Majesté de dire toutes ces choses, quoique je n'en sache rien, je les dirai, pourvu que Votre Majesté me fasse savoir ce qu'il lui plaît que je dise; mais si cela n'est point, je la supplie très-humblement de détromper le Roi et Son Eminence de l'opinion qu'ils ont que j'ai servi Votre Majesté en toutes les choses qu'ils disent. »

Je donnai ma lettre tout ouverte à l'exempt. Quelques jours après M. le chancelier m'envoya querir la nuit, de la même manière que j'avois été chez M. le cardinal. On me mena chez lui; et étant seul avec

moi dans son cabinet, il m'interrogea tout de nouveau sur les mêmes choses, me disant que je voulois me perdre à plaisir; qu'on savoit tout, et que si je ne disois la vérité, on alloit travailler à mon procès; qu'il m'avoit envoyé querir pour me le dire lui-même. Je lui répondis toujours de la même façon. Il m'interrogea encore sur les lettres que la Reine écrivoit au Val-de-Grâce, et sur les gens qui l'y alloient voir; mais Dieu me fit toujours la grâce de ne point varier dans mes réponses, et de ne me point couper.

Après cela il tira une lettre de sa poche qui n'étoit point cachetée, et me dit de la lire; ce que je fis. Il me demanda ensuite si je connoissois cette écriture: je lui dis qu'elle étoit de la Reine. Comme elle ne m'est pas demeurée, je ne puis la rapporter mot à mot; mais elle portoit à peu près ces termes :

« La Porte, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite, sur laquelle je n'ai rien à vous dire, sinon que je veux que vous disiez la vérité sur toutes les choses dont vous serez interrogé. Si vous le faites, j'aurai soin de vous, et il ne vous sera fait aucun mal; mais si vous ne la dites point, je vous abandonnerai.

« *Signé* ANNE. »

M. le chancelier me dit : « Eh bien! êtes-vous « content? Voilà votre scrupule levé: la Reine vous « mande de dire la vérité, vous pouvez dire tout ce « que vous voudrez, cette lettre vous met à cou- « vert. » Sur quoi je m'écriai : « Quoi! monseigneur, « parce que la Reine me mande de dire la vérité, « vous voulez que je l'accuse des choses dont je ne « la sais point coupable! Je veux bien que vous sa-

« chiez qu'il n'y a point de peur de la mort, ni d'en-
« vie de faire ma fortune, qui puisse me faire faire
« cette lâcheté. » Il me répliqua en souriant que j'étois bien délicat, que la Reine avoit dit que c'étoit moi qui la servois en toutes ses intrigues, et que puisqu'elle m'avoit accusé moi innocent, comme je disois l'être, je pouvois bien aussi dire tout ce que je savois d'elle; à quoi je répondis qu'elle étoit ma maîtresse, et qu'elle pouvoit dire tout ce qu'il lui plaisoit. « Mais à propos, me dit-il, vous lui avez
« mandé que quoique les choses dont on l'accuse ne
« fussent pas vraies, si elle vous commandoit de les
« dire vous les diriez : elle vous le mande, et vous
« ne lui tenez pas parole. » Je lui répondis que si la Reine me mandoit positivement les choses qu'elle vouloit que je disse, je les dirois; mais me laissant libre, et me commandant de dire la vérité, je l'avois dite, et que je n'en savois point d'autre que celle qui étoit dans mes interrogatoires.

Je lui demandai si la Reine les avoit vus : je lui dis que s'il les lui faisoit voir, elle connoîtroit bien que j'avois dit la vérité. « Mais, me dit-il, vous vous
« êtes engagé à dire tout ce que la Reine vous com-
« manderoit; ne savez-vous pas qu'il y va de la vie
« d'être dans des intrigues contre le service du Roi
« et de l'Etat? — Je ne crois point, lui répondis-je,
« que la Reine soit dans des intrigues de cette nature;
« mais quand il me faudroit mourir, ce seroit le plus
« grand honneur qui pourroit arriver à un homme
« de ma sorte que de perdre la vie pour le service
« d'une princesse persécutée. » Il fit mine de se fâcher sur ce mot, et il m'ordonna d'écrire encore à

la Reine, et que je lui mandasse que je n'ajoutois point de foi à ce qu'elle m'avoit écrit. Je m'en excusai d'abord, mais il me fallut obéir; j'écrivis donc en cette sorte :

« MADAME,

« J'ai reçu la lettre qu'il a plu à Votre Majesté de m'écrire, par laquelle elle me mande de dire la vérité sur toutes les choses dont je serai interrogé : je l'ai fait; et s'il plaît à Votre Majesté de se faire apporter tous mes interrogatoires, elle verra bien que je l'ai dite. M. le chancelier continue toujours de dire que Votre Majesté a des intelligences avec les ennemis de l'Etat, et que c'étoit par moi qu'elle s'y conduisoit et entretenoit: Votre Majesté en sait la vérité, et que je suis innocent de ce dont on m'accuse; c'est pourquoi je la supplie très-humblement de détromper l'esprit du Roi. S'il plaît à Votre Majesté que je dise toutes les choses qu'on veut que je sache, qu'elle me fasse la grâce de me mander mot à mot tout ce qu'elle voudra que je dise, parce que ne sachant rien, je pourrois manquer au service qu'elle désireroit de moi. »

Après ma lettre écrite on me renvoya à la Bastille. Mais pendant que toutes ces choses se passoient, la Reine étoit dans la plus grande affliction qu'elle eût jamais eue; et ne sachant que faire ni à quoi se résoudre, elle eut recours à madame d'Hautefort, à qui elle écrivit par l'entremise de mademoiselle de Chemerault, une de ses filles d'honneur, à présent madame de La Basinière, et sa lettre lui fut apportée

par M. de Coislin, parent de M. le cardinal, et gendre de M. le chancelier : ce qui est admirable, que cette princesse dans son besoin fût obligée d'avoir recours aux proches de ses plus grands ennemis, et qu'elle y trouvât de la fidélité. Par ces voies, elle fit savoir ses peines et ses inquiétudes à madame d'Hautefort, qui étoient de savoir comment on me traitoit, ce qu'on me demandoit, et ce que je répondois; car tout rouloit là-dessus. L'évêque de Beauvais et le père Caussin, confesseur du Roi, m'ont dit depuis qu'en ce temps-là ils étoient tous en prières pour m'obtenir de Dieu la grâce de me taire, lesquelles, Dieu merci, furent efficaces. Madame d'Hautefort se mit aussitôt à chercher des moyens pour servir cette pauvre princesse, nonobstant toutes les difficultés qui se présentèrent en grand nombre; car le Roi l'aimoit, il lui avoit fait un peu de bien, et elle ne pouvoit souffrir l'ombre même de l'ingratitude; outre qu'elle étoit d'une condition et d'un âge qui ne lui permettoient pas de courir, de se déguiser, et de se servir de moyens secrets pour faire réussir ses desseins : de sorte qu'il falloit qu'elle courût risque de perdre absolument sa fortune. Mais la passion qu'elle avoit pour la Reine étoit si violente, qu'elle la fit passer par dessus toutes ces considérations; et sa générosité s'accordoit si bien avec le pitoyable état où étoit la Reine, qu'elle se fût exposée à des périls encore plus grands pour l'en délivrer.

Elle se souvint que le commandeur de Jars étoit à la Bastille, et que comme il avoit toujours été serviteur de la Reine, il la pourroit bien servir en cette rencontre; mais elle ne voyoit point d'apparence de

l'aller chercher directement, parce que c'étoit tout perdre; mais comme son esprit agissoit continuellement, elle s'avisa que madame de Villarceaux, qui étoit nièce de M. de Châteauneuf, seroit assurément des amies du commandeur de Jars : elle l'alla trouver, lui fit connoître l'extrémité où la Reine étoit réduite, et comme madame de Chemerault lui avoit mandé de sa part que le salut de la Reine dépendoit absolument de me faire savoir ce que j'avois à répondre aux interrogations qu'on me faisoit.

Tout cela consistoit en ce que la Reine avoit avoué au Roi qu'elle avoit écrit une lettre au marquis de Mirabel, ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, et que c'étoit moi qui l'avois donnée à M. Ogier, secrétaire de l'ambassadeur d'Angleterre qui étoit à Paris, pour la faire tenir. Or cette lettre avoit été interceptée je ne sais comment; et la Reine, qui savoit bien qui l'avoit trahie, n'a jamais voulu le dire. Je niois tout absolument dans mes interrogatoires; et comme la Reine avoit avoué cela, cette contradiction donnoit de grands soupçons qu'il y avoit encore beaucoup d'autres choses à découvrir : l'unique moyen de détruire tous ces soupçons étoit de me faire savoir cet aveu de la Reine, afin que je fisse de même.

Madame de Villarceaux fut ravie de pouvoir contribuer à rendre ce service à la Reine : elle s'offrit de faire ce qu'elle pourroit, et dit à madame d'Hautefort qu'elle voyoit souvent le commandeur de Jars à la grille du corps-de-garde, et qu'elle l'aboucheroit avec lui quand il lui plairoit; mais qu'il ne falloit pas qu'elle fût connue. Elle eut assez de zèle pour consentir à se déguiser, et prendre l'habit d'une femme

de chambre de madame de Villarceaux, et de la suivre en cet équipage à la Bastille, où toutes deux entretinrent le commandeur du service dont la Reine avoit besoin. Le commandeur en fit d'abord beaucoup de difficulté, se défiant de madame d'Hautefort, qu'il ne croyoit pas son amie, parce que voulant entrer un jour dans le cabinet de la Reine, où Sa Majesté étoit seule avec madame de Chevreuse et elle, par ordre de la Reine elle lui en ferma la porte; ce qu'il croyoit qu'elle avoit fait de son propre mouvement. Il avoit encore d'autres défiances mal fondées; mais les dangers qu'il avoit courus lui étoient une raison plus forte de se défier de tout le monde. Cependant l'occasion de secourir la Reine, dès qu'il fut instruit de ses intentions et de l'état de ses affaires, l'emporta sur tout cela; et il se mit aussitôt à en chercher les moyens.

Il gagna le valet d'un prisonnier nommé l'abbé de Trois, lequel valet avoit de l'esprit, et se nommoit Bois-d'Arcy. Ce garçon pensa à ce qu'il y avoit à faire, et il ne trouva point de moyen qui lui parût plus court que de gagner les prisonniers qui étoient dans ma tour au-dessus de moi, et ceux qui étoient au haut de ladite tour. Le hasard voulut que sur l'affût d'un canon Bois-d'Arcy trouvât une des grandes pierres qui pavent cette terrasse rompue par un coin, droit sur le haut de cette tour où j'étois.

Il prit le temps que la sentinelle, qui se promène continuellement sur cette terrasse, étoit à l'autre bout; il leva le morceau de pierre, et en même temps il entendit parler des croquans de Bordeaux qui étoient là pour quelque sédition. Il leur parla, ayant toujours

l'œil sur la sentinelle, et ils lui promirent de le servir; car tous les prisonniers ont des charités les uns pour les autres qui ne sont pas imaginables, et que je n'aurois jamais cru, si je ne les avois expérimentées et pratiquées moi-même. Ces croquans firent un trou au haut de la voûte, que Bois-d'Arcy avoit recouverte de son morceau de pierre; ils en firent un autre à leur plancher, et parlèrent aux prisonniers qui étoient sous eux, dont un étoit le baron de Tenance, et l'autre un nommé Réveillon, qui avoit été domestique du maréchal de Marillac, lesquels s'offrirent de bon cœur à faire ce qu'on voudroit : ils firent aussi un trou à leur plancher sous lequel étoit mon cachot, lequel trou ils couvrirent du pied de leur table; et quand ils entendoient ouvrir mes portes à mon soldat pour aller vider la terrine sur le degre, et qu'ainsi je demeurois seul, ils me descendoient avec un filet les lettres que les croquans recevoient de Bois-d'Arcy, à qui le commandeur de Jars les donnoit.

La première lettre que je reçus par cette voie du commandeur portoit qu'il étoit venu une personne de mes amies lui parler, qui désiroit savoir ce qu'on m'avoit demandé dans mes interrogatoires, et aussi pour me dire quelque chose qu'il me manderoit aussitôt qu'il sauroit que ses lettres me seroient rendues; que je prisse confiance en lui, qui étoit prisonnier, fort de mes amis, et serviteur de ma maîtresse; qu'il me donnoit avis de ne me fier à personne, et que tous ceux de cette maison me fussent suspects.

En cela je lui obéissois trop, car lui-même me l'étoit. Je ne connoissois point son écriture, et ne savois qui m'écrivoit; car il n'avoit osé mettre son nom,

craignant que sa lettre ne me fût pas si fidèlement rendue. Il falloit faire réponse, mais je n'avois ni papier ni encre; d'ailleurs je craignois que ce fût une finesse pour me surprendre: c'est pourquoi j'en demeurai là.

Deux jours après, aussitôt que le déjeûner fut venu, et que mon soldat fut sorti pour sa fonction ordinaire, je vis descendre un autre billet qui me pressoit fort d'écrire, et me donnoit quelques lumières qui m'assuroient que ces billets me venoient de bonne part: ainsi j'y pris quelque confiance; et lorsque la nuit fut venue et que mon soldat fut endormi, je me levai, et me mettant entre la lumière de la chandelle et son visage, j'écrasai du charbon, un peu de cendre de paille brûlée, et les détrempai avec un reste d'huile de la salade du souper, et en fis une espèce d'encre; ensuite, avec un brin de paille taillée en pointe, j'écrivis sur un dessus de lettre qu'on m'avoit laissée dans ma poche, et je mandai qu'on m'avoit tant demandé de choses, que je ne les pouvois pas écrire en l'état où j'étois; mais que je n'avois rien dit qui pût nuire à personne, parce que je ne savois rien.

Les prisonniers qui étoient au-dessus de moi me parlèrent ayant entendu sortir mon soldat, et me descendirent un filet avec une petite pierre, que j'ôtai, et y attachai ma belle lettre, qu'ils tirèrent à eux. Elle donna de l'assurance au commandeur, qui vit par là que je recevois ses billets; ce qui l'engagea à m'en écrire de plus clairs, et à se faire connoître à moi: il me fit donner papier, plumes et encre par un prisonnier qui, prenant son temps pour aller voir les croquans pendant que ma porte étoit ouverte, et que

le soldat faisoit sa charge de *porte-chaise,* me donna adroitement cette encre et ce papier, que je cachai dans mon lit. Après cela j'écrivis tout à mon aise, et notre commerce continua. Madame d'Hautefort vint quelquefois voir le commandeur pour savoir des nouvelles et lui en dire; si bien que je fus pleinement instruit de ce que la Reine avoit avoué, et de ce qu'il falloit que j'avouasse.

La cour n'étant point satisfaite de mes lettres ni de mes réponses, m'envoya M. de Laffemas, maître des requêtes et grand gibecier de France, lequel me rapporta encore la même lettre de la Reine que M. le chancelier m'avoit fait voir. Ce galant homme n'oublia rien pour me persuader de dire tout ce que je savois, et que Son Eminence désiroit. Je lui dis d'abord, pour lui épargner son éloquence, qu'il ne falloit pas qu'il espérât que je lui disse ce que je ne savois pas, et ce que M. le cardinal et M. le chancelier ne m'avoient pu faire dire. Il me dit qu'il voyoit bien que je voulois me perdre; mais que si je voulois le croire, je serois le plus heureux homme du monde; que non-seulement je sortirois de la Bastille, mais que je retournerois à la cour, et qu'assurément le Roi feroit quelque chose de considérable pour moi; que je devois faire comme M. Patrocle, qui ayant avoué tout ce qu'il savoit, et demandé pardon au Roi, avoit aussitôt été rétabli dans sa charge. Je lui demandai aussitôt si M. Patrocle étoit en peine. Il ne me répondit rien; mais un peu après il m'interrogea pourquoi je lui avois demandé si M. Patrocle étoit en peine. « Parce que vous me l'avez dit, lui répondis-je; « car je ne vous l'aurois pas demandé autrement. » Et

après il me demanda quelle connoissance j'avois avec lui; s'il ne se mêloit point des intrigues de la Reine. A quoi je lui répondis par manière de raillerie : « Eh « quoi! monsieur, vous dites que c'est moi, et que « la Reine l'a dit au Roi! Il faut donc que la Reine « ait bien des intrigues, puisqu'il faut tant de gens « pour les conduire. » Il ne me répondit rien là-dessus, mais il me questionna sur cent bagatelles, afin de m'embrouiller. Je lui dis que je connoissois M. Patrocle pour être écuyer ordinaire de la Reine; que je ne lui avois jamais vu faire autre chose que sa charge, et que je ne lui en avois parlé que sur ce qu'il m'en avoit dit. Il ne voulut point que son greffier écrivît ce que je disois; mais je lui dis que s'il ne l'écrivoit, je ne signerois pas l'interrogatoire. Nous eûmes là-dessus un grand démêlé, car je vis bien qu'il vouloit m'embrouiller et me surprendre.

Enfin il fit écrire mes réponses, et se mit à m'embrasser; puis il ajouta que je me défiois de lui, mais qu'il étoit plus mon serviteur que je ne pensois; que dès le commencement de ma prison Son Eminence lui avoit voulu donner la commission de m'interroger; mais que lui étant recommandé par mes amis, il s'en étoit excusé; que M. de La Poterie s'en étoit fait de fête, et qu'il en étoit bien aise; mais que n'ayant pu rien tirer de moi, le Roi avoit voulu absolument qu'il me vînt trouver, et qu'il n'y étoit venu qu'à dessein de me servir. Il me nomma tous mes amis et tous mes ennemis de la cour, tant il s'étoit informé de mes affaires : « Avouez, avouez, me disoit-il, et « vous ferez la plus belle action du monde; vous « serez cause de la réconciliation du Roi et de la

« Reine. Dites seulement un mot, continuoit-il en « m'embrassant et me baisant, et j'accommoderai l'af-« faire ; en sorte que tout ce qui s'est passé tournera « à votre avantage et à votre honneur. »

Comme il vit que toutes ces belles paroles ne m'ébranloient pas, il changea tout d'un coup de ton, et me dit que puisque je me voulois perdre, il m'alloit apprendre bien d'autres nouvelles que je ne savois pas. En même temps il tira un papier de son sac, et en me le montrant : « Voilà, dit-il, un arrêt par le-« quel vous êtes condamné à la question ordinaire et « extraordinaire ; voyez où vous en êtes, et où vous « jette votre opiniâtreté. » Il me fit descendre dans la chambre de la question avec le sergent La Brière, et là ils m'en firent voir tous les instrumens, me la présentèrent, et me firent un grand sermon sur les ais, les coins, les cordages, exagérant le plus qu'ils pouvoient les douleurs que cela causoit, et comme cette question aplatissoit les genoux ; ce qui véritablement m'auroit étonné si je n'eusse été résolu à quelque chose de pis, et si je n'eusse tenu la paix dans mes mains en disant à propos ce que j'avois ordre de dire. Je lui dis que le Roi étoit le maître de ma vie, qu'il pouvoit me l'ôter, et qu'à plus forte raison il pouvoit me faire aplatir les genoux ; mais que je savois qu'il étoit juste, et que je ne pouvois croire qu'il consentît qu'on me traitât de la sorte sans l'avoir mérité.

Je fus tout prêt d'avouer ce que j'avois ordre de dire par une instruction secrète ; mais j'eus peur qu'il ne crût que c'étoit la peur qui me le faisoit dire, et que cela ne lui donnât envie de me faire donner la question qu'il m'avoit présentée, afin d'en savoir da-

vantage : outre que d'aller avouer tout d'un coup une chose après l'avoir long-temps niée, cela lui auroit donné des soupçons des avis qu'on m'avoit donnés. C'est pourquoi je lui dis seulement que j'avois quelque chose à dire ; mais que je ne le dirois jamais si la Reine ne me le commandoit. Il ne manqua pas de me dire que la Reine me l'avoit commandé par sa lettre. « Mais, lui dis-je, cette lettre m'est suspecte, « on a peut-être forcé la Reine à me l'écrire ; elle « m'est donnée par M. le chancelier, et tout ouverte : « c'est pourquoi je n'y saurois ajouter foi. — Que « voulez-vous donc ? me dit-il. — Je voudrois, lui « repartis-je, que la Reine m'envoyât un des siens « qui fût homme de bien, qui me vînt dire de sa part « s'il lui plaisoit que je disse ce que je savois. — Cela « est bien aisé, me dit-il ; et qui voulez-vous qui « vienne de sa part ? » Je me souvins heureusement que le contrôleur général de la maison de la Reine, nommé La Rivière, étoit fort de ses amis ; ainsi je lui dis que je ne connoissois personne dans la maison de la Reine à qui je me fiasse tant qu'au contrôleur général La Rivière. Il en fut si ravi, qu'il ne put se tenir de m'embrasser encore une fois, et de me dire que j'avois raison ; qu'il le connoissoit, et qu'il étoit fort homme d'honneur ; que je ne pouvois pas mieux faire, et que j'étois bien inspiré.

M. de Laffemas écrivit promptement à la cour qu'il avoit si bien fait, que j'étois prêt de tout dire, pourvu que La Rivière, contrôleur général de la maison de la Reine, vînt de sa part m'assurer que je pouvois dire tout ce que je savois. Aussitôt le Roi et Son Eminence envoyèrent querir La Rivière, à qui ils

commandèrent de me venir trouver de la part de la Reine, et de me dire que Sa Majesté me commandoit absolument de dire tout ce que je savois, et que je n'omisse aucune chose; qu'elle m'auroit une grande obligation si j'avouois tout, et qu'elle avoit tout avoué; qu'après elle se réconcilieroit avec le Roi, qu'elle seroit en repos, et que je serois cause du plus grand bien qui lui pût jamais arriver.

Les choses étant ainsi disposées, M. le chancelier m'envoya querir un soir à la manière ordinaire. D'abord, après avoir pris mon serment, il me donna une réponse que la Reine faisoit à ma dernière lettre, dont la teneur étoit qu'elle avoit reçu ma lettre, et qu'elle n'avoit autre chose à me dire sinon qu'elle vouloit que je disse la vérité. Je dis à M. le chancelier que je l'avois dite, et que je n'en savois point d'autre. « Mais, me dit-il, vous avez dit à M. de Laffemas que vous diriez tout ce que vous savez de « ces affaires-ci, pourvu qu'il vînt un homme de la « part de la Reine vous en apporter la permission. — « Il est vrai, lui répondis-je; car je ne me fie point « aux lettres que la Reine m'écrit. » Aussitôt il appela un de ses gens, et lui dit qu'il fît entrer La Rivière. Dès qu'il fut entré, M. le chancelier me demanda si je le connoissois: après lui avoir dit qu'oui, il me demanda pour qui je le connoissois. « Pour « un fort honnête homme et très-homme de bien, « lui répondis-je. — Eh bien! me répliqua-t-il, allez « entendre ce que la Reine vous mande par lui. »

Nous allâmes au coin du cabinet, où, pendant que M. le chancelier parloit à un de ses gens, La Rivière me dit que la Reine lui avoit commandé de me venir

trouver, voyant que je ne voulois rien dire de toutes les choses qu'elle m'avoit commandées par ses lettres; qu'elle en étoit bien en colère contre moi; qu'elle vouloit absolument que je disse tout ce que je savois, que je ne scellasse aucune chose, et que je lui rendrois le plus grand service qu'elle eût jamais reçu de personne; qu'elle avoit avoué toutes ses intrigues, que le Roi savoit tout, qu'il n'étoit plus temps de faire finesse, et qu'il ne falloit plus songer qu'à trouver grâce auprès du Roi; qu'il me l'offroit, pourvu que j'avouasse tout ce que je savois; que si je faisois autrement, la Reine m'abandonneroit, et que j'étois perdu sans ressource.

Je feignis de le croire, et je retournai à M. le chancelier, à qui je dis que j'étois satisfait, et que j'étois prêt à dire tout ce que je savois, puisque la Reine le vouloit; mais que sans cela je ne l'aurois jamais dit, quoi qu'il en pût arriver.

Il écrivit ma déposition, qui fut que la Reine m'avoit donné une lettre pour le marquis de Mirabel; que je ne savois pas ce qu'elle contenoit; que je l'avois donnée à M. Agier, secrétaire de l'ambassadeur d'Angleterre; et que c'étoit tout ce que je savois. « Mais il y a bien d'autres choses, me dit-il. » Puis il commença à repasser sur toutes les choses dont j'avois été interrogé tant de fois, sur les correspondances de Flandre, d'Espagne, d'Angleterre, de Lorraine, et des religieuses du Val-de-Grâce. Sur tout cela je lui dis que je ne savois rien, et que si j'avois su quelque chose je l'aurois dit comme le reste, puisque la Reine me commandoit de dire tout ce que je savois. Nous eûmes là-dessus une longue contesta-

tion; il me menaça encore de la question, et de me faire faire mon procès. A quoi je répondis qu'il feroit tout ce qu'il voudroit, mais que je n'étois pas assez méchant pour accuser la Reine d'une chose que je ne savois pas être véritable; et que quand on m'arracheroit les membres du corps les uns après les autres, je ne dirois jamais rien contre ma conscience, et que je me repentois d'en avoir tant dit, puisqu'il ne s'en contentoit pas.

La chose en demeura là. Il me fit signer ma déposition, me renvoya à la Bastille, après avoir prié La Rivière de dire à la Reine que j'avois dit tout ce qu'elle avoit voulu, et tout ce que je savois. Cela cadroit justement à ce que la Reine avoit avoué; ce qui fut cause que depuis on ne me demanda plus rien.

J'appris ensuite que lors de cet aveu que la Reine n'avoit pu s'empêcher de faire quand on lui avoit montré sa lettre, qui parloit du Roi en termes fort désobligeans, elle fut contrainte de demander pardon par écrit, et de promettre de ne plus écrire. Ce fut là tout son châtiment; car comme je n'avois rien dit, on ne trouva pas cela assez fort pour la renvoyer en Espagne. M. Le Gras, secrétaire de ses commandemens, lui ayant apporté ce pardon dressé par écrit à signer, elle y résista long-temps; mais après qu'il lui eut fait entendre qu'il y avoit ordre de la mettre dans un château avec des gardes, en cas qu'elle ne le voulût signer, elle y consentit; mais comme cela fut secret, et qu'on ne sut pas sitôt la réconciliation qui s'ensuivit, il courut un bruit sur ce refus de signer qu'on alloit arrêter la Reine prisonnière, et ce bruit vint jusque dans mon cachot renouveler toutes mes appréhensions.

Justement dans ce temps-là j'entendis le tambour des gardes qui passoit à la porte Saint-Antoine : je demandai ce que c'étoit, et l'on me dit que la cour venoit à Saint-Maur-des-Fossés ; ce qui redoubla ma frayeur, parce que je croyois que la cour n'alloit à Saint-Maur que pour mettre la Reine à Vincennes ; que si on l'arrêtoit ce ne seroit pas pour peu de temps, ou que si elle en sortoit ce ne seroit que pour aller en Espagne, ce qu'on auroit de la peine à faire si je ne parlois ; et comme j'étois toujours ferme dans la résolution de ne rien dire qui lui pût nuire, il étoit à craindre qu'ils ne me fissent mourir, et ne fabriquassent un testament de mort par lequel j'accuserois la Reine de tout ce qu'il plaisoit à ses ennemis ; qu'il étoit fort aisé de contrefaire ma signature, et que je ne reviendrois pas de l'autre monde pour les accuser de fausseté.

Mais cette crainte se dissipa tout-à-fait, quand tiré du cachot après y avoir été retenu six semaines, et jouissant des libertés de la Bastille, j'appris la vérité de toutes choses par madame d'Hautefort et mademoiselle de Chemerault, qui me vinrent voir à la grille.

Elles me dirent que la réconciliation de Leurs Majestés s'étant faite à Chantilly quelques jours après la signature du pardon, le Roi en étoit parti pour venir à Paris voir mademoiselle de La Fayette, qui s'étoit retirée aux Filles de Sainte-Marie de la porte Saint-Antoine, et passant par là pour aller à Saint-Maur, me donna l'appréhension dont je viens de parler. Un jour ou deux après, la Reine vint à Paris, et passa par la porte Saint-Antoine pour aller trouver le Roi à Saint-Maur : de quoi ayant été averti, je montai sur les tours pour la voir passer. Aussitôt qu'elle m'aperçut,

elle descendit du devant de son carrosse, et se mit à la portière pour me faire signe de la main, et me témoigner autant qu'elle pouvoit, par des signes de tête, qu'elle étoit contente de moi et de ma conduite. Il n'y eut pas un prisonnier à qui je ne fisse autant d'envie que je lui avois fait de pitié, et qui n'eût voulu souffrir plus que je n'avois souffert pour mériter ce témoignage, quoique léger, de la reconnoissance d'une grande reine : tant il est vrai que les Français se satisfont aisément d'un peu de fumée.

De Saint-Maur Leurs Majestés revinrent à Paris, où elles couchèrent ensemble, et dès la première nuit la Reine devint grosse du Roi notre maître; si bien qu'avec raison on le pouvoit appeler le fils de mon silence, aussi bien que des prières de la Reine et des vœux de toute la France.

Au sortir de mon cachot, on me mit avec M. le comte d'Achon, gentilhomme très-sage, plein d'honneur, et neveu du père de Chanteloube, prêtre de l'Oratoire, qui étoit avec la reine mère Marie de Médicis en Flandre, et qui fut du conseil de faire prendre madame d'Aiguillon pour sauver la vie de M. de Montmorency. Ce fut le comte d'Achon qui conduisit cette entreprise avec M. de Besançon l'aîné, qui s'étant sauvé du Fort-l'Evêque, où il étoit prisonnier, par le moyen d'une machine qu'il avoit inventée, se retira en Flandre avec la Reine mère. Leur dessein étoit d'enlever madame d'Aiguillon lorsqu'elle se promeneroit sur une haquenée dans le parc de Vincennes, et de la mener en Flandre, pour donner la peur à M. le cardinal que la Reine mère n'usât de représailles sur cette dame s'il faisoit mourir M. de

Montmorency. Il y eut quelque faux frère qui découvrit la chose. Un soldat fut pendu, M. le comte d'Achon et un valet de chambre de la Reine mère furent mis à la Bastille; mais celui-ci s'en sauva, et le pauvre comte d'Achon fut mis dans un cachot, sans autre lumière que celle d'une lampe. Il y demeura sept ans; et y étant entré sans barbe, il en sortit avec des cheveux blancs : mais il n'en eût pas encore été quitte pour cela, sans madame d'Aiguillon, qui ne voulut pas qu'on ôtât là vie à un gentilhomme pour l'amour d'elle. Cependant ses parens s'étoient saisis de son bien, ne croyant pas qu'il revînt jamais de là; si bien qu'il étoit accablé de toutes sortes de malheurs : de quoi m'entretenant avec lui, il me vint en pensée que madame de Rambouillet, depuis madame de Montausier, étoit fort aimée de madame d'Aiguillon, et qu'en offrant quelque chose à un pauvre gentilhomme qui étoit à elle, il pourroit engager sa maîtresse à solliciter madame d'Aiguillon de pousser sa générosité jusqu'au bout. M. d'Achon promit mille pistoles : le gentilhomme s'employa; j'en parlai aussi à madame de Rambouillet dans l'intervalle de ma sortie de la Bastille et de mon voyage de Saumur; et elle fit si bien auprès de madame d'Aiguillon, qu'elle fit la chose de la meilleure grâce du monde; car elle prit son temps de le faire sortir lors du mariage de M. de Saint-Sauveur, parent de M. le cardinal, avec mademoiselle de Jalaine, parente de M. le maréchal de Brezé; et de la Bastille elle le fit venir du même pas à ces noces : de sorte que, par la première lettre que je reçus de lui en arrivant à Saumur, il me manda que de l'enfer il avoit passé tout d'un

coup en paradis ; et madame d'Aiguillon, non contente de cela, prit ses intérêts en main, et lui aida à solliciter ses procès, qu'il gagna tous, et le fit rentrer dans la possession de son bien.

Il y avoit encore avec lui, dans la même chambre, M. de Chavaille, lieutenant général d'Uzerche en Limosin, qui étoit là pour un démêlé qu'il avoit eu avec M. de Ventadour, gouverneur de la province, auquel il n'avoit pas voulu obéir.

Nous passions le temps tous trois à différentes choses : M. d'Achon étudioit les mathématiques, et se divertissoit quelquefois à dresser des chiens au manége (ce qu'il faisoit admirablement) ; M. de Chavaille composoit un livre, et j'apprenois à dessiner, avec la perspective, que M. Du Fargis me montroit. Ce gentilhomme avoit été pris avec M. Du Coudray-Montpensier lorsque Monsieur revint de Bruxelles, et que M. de Puylaurens fut arrêté au Louvre, et mené à Vincennes.

Outre ces messieurs et ceux dont j'ai parlé ci-dessus, la Bastille étoit remplie de quantité de personnes de qualité. M. le maréchal de Bassompierre y avoit été mis pour les affaires de la Reine mère, dans le même temps qu'elle fut arrêtée. Comme j'ai dit, son âge lui avoit fait perdre la mémoire ; en sorte qu'il racontoit à tous momens aux mêmes personnes l'histoire de ses amours. Mais il n'en étoit pas pour cela moins galant ; car il courtisoit fort une mademoiselle de ***, aussi prisonnière, jusque-là que le bruit en courut à la ville et à la cour. Tantôt l'un disoit qu'il l'avoit épousée, et l'autre qu'elle étoit grosse (ce qui lui faisoit tort) ; dont ayant été averti par ses amis, il

voulut donner le change au maréchal de Vitry, qui n'entendit pas raillerie là-dessus, et la fit sortir de sa chambre toutes les fois qu'elle y vint.

M. le maréchal de Vitry fut mis à la Bastille depuis moi, à cause des plaintes des Provençaux, qui l'accusoient de quelques violences. Cependant, quelque violente que fût son humeur, il supporta sa prison avec une constance merveilleuse. Comme il ne pouvoit voir de feu sans en être incommodé, jusque là que ses joues se fendoient et en saignoient, il envoyoit tous les matins chauffer sa chemise dans notre chambre, qui étoit au-dessus de la sienne; et son laquais lui ayant rapporté que j'étois là, il me manda qu'il étoit en grande peine pour des papiers de conséquence qui étoient chez lui, et qu'il avoit peur que l'on vît; que je lui ferois grand plaisir si par mes correspondances je pouvois faire tenir une lettre de lui à ses gens à la ville, pour les avertir de mettre ses papiers en lieu de sûreté, ce que je fis : sa lettre fut tenue, et ses papiers mis à couvert. La chose lui toucha tellement au cœur, que quand nous fûmes tous deux en liberté il me mena chez lui, et commanda devant moi à ses enfans d'avoir un souvenir éternel du service que je lui avois rendu.

M. le comte de Cramail étoit à la Bastille longtemps avant moi, et y avoit été mis pour avoir averti le Roi, quand Sa Majesté fut en Lorraine, que sa personne n'étoit pas en sûreté, parce que l'armée des Lorrains étoit plus forte que la sienne; ce qui fut rapporté par M. de Chavigny à Son Eminence, qui le punit de la prison pour avoir donné de l'appréhension au Roi, quoiqu'elle fût juste et raisonnable;

c'étoit un fort honnête homme et très-sage, qui avoit si bien acquis l'estime de la Reine, que j'ai ouï dire à Sa Majesté, long-temps auparavant, que si elle avoit des enfans dont elle fût la maîtresse, il en seroit le gouverneur.

Le commandeur de Jars y étoit aussi avant moi, pour avoir eu part à l'intrigue de M. de Châteauneuf. Il avoit d'abord été envoyé à Troyes, avec ordre à M. de Laffemas de lui faire son procès : il se défendit bien contre lui, jusque là qu'ayant été mené par ses gardes à l'église le jour d'une grande fête, et l'ayant vu communier, il sauta aussitôt à lui, le prit au collet, et le pressa d'avouer devant Dieu, qu'il tenoit en sa bouche, qu'il avoit aposté tous les témoins qu'il lui avoit confrontés : de quoi M. de Laffemas demeura très-surpris, et ne lui dit autre chose, sinon qu'il étoit trop violent, et qu'il se perdroit; ce qui pensa arriver, car il fut condamné à avoir la tête tranchée, mené sur l'échafaud les yeux bandés, et prêt à recevoir le coup, lorsqu'on vint crier *grâce!* ce qui fit paroître que tout ce qu'on avoit fait n'étoit que pour le faire parler : mais il demeura toujours ferme, et on l'emmena de là à la Bastille, où je le trouvai en arrivant fort à propos pour la Reine et pour moi, comme il paroît par ce que j'ai dit ci-dessus.

M. de Gouillé, gentilhomme très-bien fait, qui avoit été nourri page de M. de Nemours, y fut mis par adresse de la ***, célèbre demoiselle qu'il entretenoit; et comme son inconstance ne lui plaisoit point, il la maltraitoit quelquefois, et effarouchoit tous ses autres galans par sa bravoure; de sorte que pour s'en défaire elle écrivit à M. le cardinal qu'elle

lui avoit ouï dire qu'il ne mourroit jamais que de sa main.

M. Vautier, médecin de la reine mère Marie de Médicis, qui a été ensuite premier médecin du Roi, avoit été mis à la Bastille dans le temps que sa maîtresse fut arrêtée à Compiègne, parce qu'il fut soupçonné de lui avoir donné des conseils qui ne plaisoient pas à la cour. Il supportoit sa prison avec beaucoup de chagrin, quoique pour le charmer il fît venir Pierre Eigonne, grand mathématicien, qui lui enseignoit l'astronomie. Cependant se promenant sur la terrasse, on lui entendoit dire dans son ennui ces paroles de David : *Usquequò, Domine, usquequò?*

J'omets ici une infinité d'autres personnes qui étoient à la Bastille pour divers sujets.

Comme j'avois gagné dans mon cachot une fièvre lente qui m'avoit bien affoibli, le plaisir de la société, le grand air que je respirai sur le haut des tours, et la tranquillité où je me trouvai après une si grande secousse, rétablirent en peu de temps ma santé. La vue de la Reine, et le témoignage de reconnoissance qu'elle m'avoit donné du haut des tours, me fit concevoir des espérances d'une meilleure fortune, dont la première marque fut ma sortie de la Bastille, où je demeurai neuf mois jour pour jour, comme dans le ventre de ma mère; avec cette différence qu'elle ne fut point incommodée de cette grossesse, dont j'eus seul toutes les tranchées et les douleurs. Ce ne furent pourtant point celles-là qui la firent accoucher de moi, mais une autre grossesse; car la Reine étant à mi-terme, et ayant senti remuer son enfant, elle demanda ma liberté par l'entremise de M. de Chavigny;

ce qu'on lui accorda, à la charge que j'irois en exil à Saumur, et que je n'en sortirois point sans ordre du Roi.

[1638] Le 12 mai de l'année 1638, M. Le Gras, secrétaire des commandemens de la Reine, avec un commis de M. de Chavigny, vint me faire signer la promesse que je faisois au Roi d'aller à Saumur à cette condition. Je signai, et lendemain je sortis de la Bastille, après avoir pris congé de tous les prisonniers.

Ainsi le premier coup de pied du Roi me fit ouvrir toutes les portes de la Bastille, et m'envoya à plus de quatre-vingts lieues de là. Aussitôt que je fus sorti de prison, on me mena chez M. de Chavigny, que la Reine avoit employé pour obtenir ma liberté, lequel me reçut le plus honnêtement du monde, et témoigna qu'il avoit de la joie de ce que j'avois eu assez de fermeté pour défendre la Reine; ce qui me fit croire qu'il étoit serviteur de Sa Majesté autant que le pouvoit être un homme à la place où il étoit. Il me dit que je ne pouvois demeurer que deux jours à Paris; mais après lui avoir représenté que ma prison avoit dérangé toutes mes affaires, et que m'en allant pour long-temps j'avois besoin de quelques jours de séjour pour y donner ordre, il m'accorda huit jours, à la charge que je ne verrois personne de la cour, et que je n'irois que la nuit à mes affaires. Je le remerciai autant que je pus; et après avoir pris congé de lui, j'allai rendre grâce à Dieu et à la Vierge à Notre-Dame.

J'allai ensuite chez madame de La Flotte pour rendre mes devoirs à madame d'Hautefort. C'étoit là qu'il falloit faire des remercîmens et des protestations

de reconnoissance; mais elle m'arrêta tout court, et je crois qu'elle eut raison, car outre que je les faisois mal, c'est à mon gré une méchante monnoie pour payer de véritables obligations : bonne ou mauvaise cependant, c'étoit tout ce que je pouvois donner à la générosité si extraordinaire d'une personne qui avoit pris tant de peine à m'assister; car outre les choses qui regardoient le service de la Reine, elle m'avoit rendu tous les bons offices qu'elle avoit pu, et eut bien plus de soin de mes affaires qu'elle n'en a toujours eu des siennes. Ce n'étoit pas une générosité commune qui attend les occasions, elle les cherchoit continuellement; et ce qui est admirable, c'est qu'elle a toujours été et qu'elle est encore à présent de la même force. Je fis aussi mon compliment à madame de La Flotte, qui me dit qu'elle avoit ordre de la Reine de me voir, et de me dire qu'elle me donneroit sa vie durant six cents écus de pension.

Avant de partir, M. le cardinal me fit demander par madame la marquise de Mons si je voulois me donner à lui, ce que je ne crus pas à propos de faire; et j'ai appris depuis de M. l'abbé de Beaumont, son maître de chambre, qu'après l'interrogatoire qu'il m'avoit fait subir chez lui, il avoit fait appeler tous ceux de sa maison, et leur avoit dit qu'il souhaiteroit pour beaucoup être assuré d'avoir parmi eux une personne aussi fidèle que moi.

Après avoir donné ordre à mes petites affaires, je m'en allai à Saumur, où je ne m'établis pas d'abord pour un long séjour; car on m'avoit toujours fait espérer que je retournerois à la cour aussitôt que la Reine seroit accouchée : mais les affaires changèrent

de face, et la Reine eut assez de peine à se conserver elle-même, et à se défendre de ses ennemis, qui n'étoient pas moins puissans qu'avant qu'elle eût des enfans.

Je trouvai à Saumur M. de La Berchère, premier président du parlement de Dijon, qui y étoit, il y avoit huit ou dix mois, par ordre du Roi pour satisfaire feu M. le prince, qui n'avoit su compatir avec le crédit, le mérite et l'affection pour le service du Roi qu'avoit au souverain degré cet excellent homme. Nous fîmes ensemble une étroite amitié, et nous nous promîmes réciproquement que le premier qui seroit en pouvoir auroit soin de son compagnon. Je fus assez heureux pour être le premier rappelé; et après l'avoir fait revenir, nonobstant les oppositions de M. le prince, et qu'il fût abandonné de tous ses parens, qui craignoient de se faire un tel ennemi, je fus le seul à presser la Reine de le faire rentrer dans sa charge: à quoi ne pouvant réussir, il arriva que la première présidence de Grenoble étant venue à vaquer, M. le prince fut le premier à la demander pour lui afin de s'en défaire. Nous passâmes cinq années ensemble à Saumur, où nous avions souvent la compagnie de M. l'abbé de Foix, qui avoit été mis à la Bastille, et de là renvoyé à son abbaye du Leroux, pour avoir été à la Reine mère.

Nous voyions aussi quelquefois M. de Servien, qui venoit souvent d'Angers, où il étoit exilé, se promener, et faire sa cour au maréchal de Brezé.

Quand j'eus appris que la Reine étoit accouchée, et qu'elle n'en avoit pas plus de pouvoir, je commençai à m'établir pour longues années, et j'écrivis

à madame d'Hautefort que je la suppliois d'employer son crédit pour m'obtenir la permission de me promener aux environs de Saumur; ce qu'elle obtint avec bien de la peine par l'entremise de M. de Chavigny, à condition que je n'en abuserois pas, et que nos promenades ne passeroient pas sept à huit lieues à la ronde.

La première sortie que je fis fut pour aller à Richelieu avec M. de La Berchère. En y allant nous passâmes par Champigny, où nous vîmes les ruines de cette belle et ancienne maison, qu'on avoit démolie pour bâtir Richelieu. Après avoir vu la Sainte-Chapelle, qui seule étoit restée de tout le bâtiment, nous continuâmes notre voyage; et de Richelieu nous fûmes voir les possédées à Loudun.

Depuis ce temps-là j'alongeai ma chaîne peu à peu; mais j'appris une fâcheuse nouvelle qui l'appesantit extrêmement, c'est que madame d'Hautefort étoit reléguée au Mans. Je n'en ai jamais bien su positivement la cause, ni elle non plus; car de croire que ce fût pour m'avoir donné des avis pendant que j'étois à la Bastille, cela avoit été trop secret pour qu'on en découvrît quelque chose; et d'ailleurs si cela eût été, on auroit assurément doublé ma peine. Ce qui me fait croire que la chose arriva parce que Son Eminence voyant que madame d'Hautefort n'étoit pas de ses amis, et qu'elle avoit une grande passion pour la Reine, il voulut mettre à sa place dans l'esprit du Roi une personne entièrement dépendante de lui; et pour cet effet il jeta les yeux sur M. de Cinq-Mars, fils de M. d'Effiat son parent, qui l'étoit aussi de M. des Noyers: mais il fut trompé, car M. de Cinq-

Mars le voulut supplanter lui-même, et l'accabler en lui suscitant une grande guerre par des négociations qu'il fit en Espagne, et qui causèrent sa perte. La Reine, pour avoir eu connoissance de ses desseins, en fut très-mal auprès du Roi, jusque là qu'on fut près de lui ôter ses enfans.

Dès que j'eus appris que madame d'Hautefort étoit au Mans, j'allai lui rendre mes devoirs sous le nom de L'Hermitage, de peur qu'on ne mandât à la cour que j'y avois été; ce qui lui auroit pu nuire, et à moi aussi. Il ne se passa point d'année que je n'eusse l'honneur de la voir, et de faire de petits voyages avec elle : de son côté elle en fit un à Saumur, où elle avoit mandé à mademoiselle de Chemerault de se trouver. Je leur avois retenu un logement pour les loger ensemble, et cette affaire devoit être fort secrète; mais cette demoiselle, qui gardoit toujours des mesures avec la cour, où elle faisoit tout son possible pour retourner, ne faisoit rien aussi qui lui pût nuire. Elle donna avis qu'elle venoit à Saumur avec madame d'Hautefort, et le publia avant de partir de Poitiers; en sorte que quand madame d'Hautefort arriva à l'hôtellerie il n'y avoit pas un valet ni une servante qui ne sût leur arrivée. Cela me surprit et me donna du soupçon, car j'étois assuré que cela ne venoit point de madame d'Hautefort; et comme je savois que mademoiselle de Chemerault avoit trop d'esprit pour avoir rien dit sans y penser, je crus qu'elle avoit fait courir ce bruit exprès : et ce qui me le confirma fut que j'aperçus en même temps M. de Noirmoutier qui arrivoit à l'hôtellerie voisine de celle où elles devoient loger, lequel me dit aussitôt que made-

moiselle de Chemerault lui avoit mandé que madame d'Hautefort et elle devoient venir à Saumur. Il me déclara le sujet de son voyage, qui étoit une extrême passion pour madame d'Hautefort, à laquelle il venoit offrir son service, et que mademoiselle de Chemerault lui avoit promis de le servir; qu'il croyoit l'occasion d'autant plus favorable, qu'on n'en sauroit rien. Mais lorsque je lui eus dit que M. de Villars étoit avec elle, il en pensa mourir de douleur, et il chercha tous les moyens d'écarter M. de Villars, et de parler à madame d'Hautefort et à sa confidente sans qu'il le sût; ce que lui ayant fait connoître être impossible, jamais homme ne fut plus affligé. Il étoit résolu d'aller chez un orfèvre faire faire un cachet du Roi, puis de fabriquer une lettre de cachet portant ordre à M. de Villars de se rendre en diligence à Paris, et de la lui envoyer par un homme aposté; mais il en fut dissuadé par un gentilhomme nommé Du Rossai, qui étoit à lui.

Madame d'Hautefort fut extrêmement surprise lorsque je lui dis cela, et crut bien d'abord que c'étoit mademoiselle de Chemerault qui lui avoit fait cette pièce: de quoi elle fut fort en colère contre elle; mais avec tout cela elle ne se put défendre de le voir, ce qui n'avança pas ses affaires; et quoiqu'il voulût s'aller jeter dans la rivière ou en faire le semblant, on étoit fort résolu de le laisser boire, sans lui en faire raison. Il fit tout ce que l'amour peut suggérer quand il est extrême, et que le sujet est sans défauts; mais il avoit affaire à une personne qui n'étoit pas aisée à toucher, et pour laquelle les têtes couronnées avoient souvent fait des vœux qui n'avoient jamais été exaucés. Elle le congédia plusieurs fois; mais comme

elle vit qu'il ne se rebutoit pas, elle partit de grand matin, et s'en retourna au Mans. Il courut après : on ferma les portières du carrosse, et enfin on le traita de manière qu'il fut obligé de s'en retourner à Saumur, où il fut encore quelques jours avec mademoiselle de Chemerault; et comme madame d'Hautefort s'étoit séparée d'elle assez froidement, elle voulut me faire voir, par le traitement qu'elle faisoit à M. de Noirmoutier, qu'elle n'étoit point tant son amie, et qu'elle en étoit même importunée. Elle lui tiroit la langue par derrière en se moquant de lui, ce qu'elle pouvoit aussi bien faire à madame d'Hautefort qu'à lui; car cette bonne demoiselle étoit fort adroite à servir les deux partis, comme il paroîtra par ce que je vais dire.

[1639] L'année d'après, madame d'Hautefort me manda que je l'allasse attendre à Tours, et me pria de l'accompagner à Poitiers; ce qui fut fait. Nous y fûmes huit jours, et M. de Villemontée, intendant de justice, nous y traita splendidement. Pendant tout ce temps-là j'appris à Poitiers que mademoiselle de Chemerault avoit intelligence à la cour, et que même elle en recevoit des bienfaits; ce qui paroissoit par la dépense qu'elle faisoit, à quoi elle n'eût pu fournir de son revenu particulier. Je l'observai dans les entretiens; et comme je me défiois d'elle, il ne me fut pas difficile de connoître que les soupçons que j'avois eus n'étoient pas mal fondés. J'avertis madame d'Hautefort de ce que j'avois vu et entendu; mais comme elle est bonne, et qu'elle a la conscience délicate, elle ne put croire qu'elle fût capable de faire une si lâche action; et comme de jour en jour je

m'affermissois dans la croyance qu'elle trompoit son amie, je ne pouvois m'empêcher d'avertir madame d'Hautefort de prendre garde à elle, et sa générosité naturelle l'empêchoit toujours d'ajouter foi à ce que je lui disois, ne pouvant s'imaginer qu'une personne qu'elle aimoit pût commettre un crime dont elle ne pouvoit pas seulement souffrir la pensée : aussi, pour avoir jugé par elle-même, elle se trouva trompée, et n'en put jamais être persuadée qu'après la mort de Son Eminence, dans le cabinet duquel il se trouva dix-sept lettres où, par le moyen de madame de La Malaye, elle rendoit un compte fort exact à Son Eminence de tout ce que madame d'Hautefort lui avoit confié, tant de ce qui la concernoit en particulier que de ce qui regardoit la Reine, laquelle envoya ces lettres à madame d'Hautefort au Mans, et qui depuis ont été vues de toute la France, et imprimées pendant les désordres de Paris.

[1642] M. le cardinal étant mort le 2 décembre 1642, le Roi tomba malade quelque temps après, d'une maladie si violente qu'on crut qu'il n'en échapperoit point : on nous avertissoit de tout ce qui se passoit, et qu'il étoit nécessaire que madame d'Hautefort se trouvât auprès de la Reine aussitôt que le Roi seroit mort; c'est pourquoi nous crûmes qu'il ne falloit pas attendre cette nouvelle pour partir. Nous vînmes *incognito* à Paris; nous y arrivâmes exprès fort tard, de peur de rencontrer des gens de connoissance; ce qui nous donna bien de la peine, car tant de gens s'étoient rendus à Paris à cause du changement de règne qu'on croyoit fort proche, que nous fûmes jusques à onze heures du soir sans pouvoir

trouver où nous loger : nous trouvâmes enfin une maison garnie sur les fossés près l'hôtel de Condé, où nous vîmes le lendemain matin force apparence d'un mauvais lieu. Nous y apprîmes en même temps que le Roi se portoit mieux, qu'il s'étoit fait faire le poil, et qu'il jouoit de la guitare ; si bien que nous reprîmes aussitôt le chemin de Blois, et de là à Saumur, d'où madame d'Hautefort s'en retourna au Mans.

[1643] Quelque temps après nous eûmes des avis certains que le Roi étoit mort le 14 mai 1643 ; et aussitôt la Reine envoya Du Tale à madame d'Hautefort, avec ordre de me venir querir. J'allai trouver madame d'Hautefort au Mans, et j'y rencontrai Gaboury, qui étoit encore venu pour la hâter de partir.

Nous nous en allâmes tous à Paris, où d'abord la Reine nous fit la meilleure réception du monde ; et comme je ne m'étois pas présenté à elle dès le soir de notre arrivée, elle m'en fit reproche, et me demanda pourquoi je n'étois pas allé la voir en arrivant. Je m'en excusai sur ce que je n'étois pas habillé de deuil.

Après que je lui eus fait mon compliment, elle dit tout haut devant messieurs les évêques de Beauvais et de Nantes, M. le président de Bailleul et plusieurs autres : « Voilà ce pauvre garçon qui a tant souffert « pour moi, et à qui je dois tout ce que je suis à pré« sent. » Ce qu'elle redit plusieurs fois, et qu'elle n'auroit jamais de repos qu'elle ne m'eût mis en état d'être satisfait d'elle.

Deux ou trois jours après elle commença, en me disant qu'elle avoit affaire auprès du Roi d'une personne qui fût absolument à elle ; qu'elle avoit jeté les

yeux sur moi, et qu'elle croyoit que je ne lui manquerois jamais. Après que je l'en eus assurée, elle me dit qu'elle me donnoit cent mille livres pour acheter de Beringhen la charge de premier valet de chambre du Roi. Après l'avoir remerciée, elle me dit que je n'en demeurerois pas là; que je ne me misse point en peine, et que je la laissasse faire. Je ne doute point qu'elle ne m'eût tenu parole si elle n'en eût été empêchée. Elle me témoigna être fort embarrassée de tant de gens qui lui demandoient, mais qu'elle vouloit préférer ceux qui l'avoient servie aux autres; à quoi je lui répondis que, dans toutes les affaires où elle seroit importunée, il n'y avoit point d'autre moyen pour s'en soulager que de faire justice à tout le monde. Elle me dit qu'elle y étoit bien résolue, et qu'elle feroit grande différence entre les gens de la solitude et ceux de la multitude: cependant la multitude l'emporta dans la suite.

Il y avoit plusieurs brigues à la cour pour le gouvernement, celle du cardinal Mazarin, et celle de messieurs de Beaufort et de Beauvais, entre lesquelles on ne savoit celle qui prévaudroit; ce qui m'engagea de dire à la Reine que comme j'étois à elle d'une manière que je voulois bien que tout le monde sût, je la suppliois très-humblement de me dire laquelle de ces brigues elle vouloit protéger, parce que je ne savois quel parti prendre, et que je n'en voulois point d'autre que le sien. Elle me répondit qu'elle avoit jeté les yeux sur le cardinal Mazarin, dont ensuite elle me dit tous les biens imaginables; ce qui me fit connoître que le choix en étoit fait. Ainsi je la suppliai de me donner sa connoissance, ce qu'elle reçut

fort bien; et dès le soir même Son Eminence étant avec elle en particulier dans son grand cabinet, Sa Majesté en sortit pour me dire que j'y entrasse, et que je lui disse mon nom.

Comme elle venoit de l'entretenir de tous les services que je lui avois rendus, il m'embrassa à plusieurs reprises, et me dit qu'il savoit l'estime que la Reine faisoit de moi; qu'il avoit appris mes services, et que n'ayant point d'autre dessein que de servir Sa Majesté, il seroit ami de tous ses serviteurs, et le mien particulièrement; ce qu'il tâcha de me persuader par de belles promesses. Il me pria de le voir tous les matins, à quoi je ne manquai guère; et si j'y manquois quelquefois, il m'en faisoit le soir des plaintes chez la Reine, et me disoit que quand même il ne seroit pas éveillé il vouloit que j'entrasse dans sa chambre, et donna ordre à l'abbé Auvray, son maître de chambre, de m'en laisser l'entrée libre à quelque prix que ce fût; ce qui dura quelque temps avec une grande familiarité.

Depuis s'étant plaint à moi que la Reine ne se faisoit pas assez respecter de ses domestiques, et particulièrement de ses femmes, il me dit qu'il falloit que je le disse à Sa Majesté, et que je la portasse à vivre d'une autre façon. Je crus d'abord qu'il vouloit éprouver par là si j'avois assez de crédit pour servir ou pour desservir; je lui répondis que la Reine étoit bonne, et qu'elle avoit toujours vécu fort familièrement avec ses domestiques; que c'étoit cette bonté qui faisoit qu'on la servoit avec tant de passion sans intérêt, et qu'elle n'avoit point eu jusqu'à présent d'autre monnoie pour payer ses serviteurs. Il me dit

qu'il ne falloit pas abuser de cette bonté, ce dont je demeurai d'accord. Nous nous séparâmes avec des sentimens bien contraires; car il me prit pour une bonne bête, et moi je ne le pris ni pour l'un ni pour l'autre : toutefois nous fûmes encore en bonne intelligence, car il n'étoit pas encore dans une assiette assez bien affermie pour ne pas craindre d'augmenter le nombre de ses ennemis.

Dans cet intervalle je fus en état de rendre service à mes amis : je fis revenir M. de La Berchère, comme je lui avois promis; je fis donner à Gaboury la charge que j'avois chez la Reine; j'obtins pour M. le comte de Montignac, frère de madame d'Hautefort, la charge de capitaine lieutenant des gendarmes de Monsieur; et je fis donner une place de femme de chambre de la Reine, vacante par la mort de madame de Lingende, à madame de La Moussardière, qui étoit à madame d'Hautefort, laquelle me laissa demander toutes ces choses, parce qu'elle ne vouloit pas avoir obligation à Son Eminence. Elle ne lui demandoit rien; ce qui faisoit que ses proches ne s'en trouvoient pas mieux.

A quelque temps de là M. le cardinal eut ombrage de mademoiselle d'Ance, femme de chambre de la Reine, laquelle entroit au prie-dieu de Sa Majesté, et avoit grand' part en sa familiarité. Il ne me la nomma pas, mais il me fit un second chapitre des femmes de la Reine en général, me disant qu'il falloit que je disse à la Reine qu'elle n'eût plus de familiarité avec ses femmes, et que cela lui faisoit tort; que je ne me misse pas en peine, et qu'il me maintiendroit bien. Je l'entendis fort bien, et lui dis que je lui avois

promis d'être son serviteur; mais que je suppliois Son Eminence de se servir de moi dans les choses auxquelles j'étois propre; qu'il étoit dans une place où il trouveroit assez de gens disposés à le servir en toutes choses; que pour tout ce que pourroit faire un homme de bien et un homme d'honneur, je le ferois avec un grand zèle; que pour celles qu'il désiroit actuellement de moi je les ferois si mal et de si mauvaise grâce, qu'il n'en retireroit jamais l'avantage qu'il sauhaitoit. Il me prit les mains, et me dit qu'il m'en estimoit davantage; mais avec tout cela ce fut le commencement de l'aversion qu'il eut depuis pour moi, laquelle s'accrut à mesure qu'il s'établit dans l'esprit de la Reine, duquel devenu maître, il ne se soucia plus de personne.

Il s'en déclara un jour à l'abbé de Beaumont, précepteur du Roi, depuis évêque de Rhodez et archevêque de Paris, lequel lui donnoit un avis comme son serviteur, qui étoit que tout le monde se plaignoit de lui à cause de sa façon de donner; qu'il promettoit la même chose à cent personnes, et que ne la pouvant donner qu'à une seule, il en désobligeoit quatre-vingt-dix-neuf; et que même il n'obligeoit pas la centième à qui il la donnoit, à cause de la longueur du temps qu'il la faisoit attendre, ou à cause de ce qu'il exigeoit de ceux à qui il donnoit. Il répondit à M. de Beaumont : « Que les Français s'ac-
« coutument s'ils veulent à ma façon d'agir, car je ne
« me veux pas accoutumer à la leur. Quand j'aurai
« le Roi et la Reine pour moi, ils seront tous mes
« amis; et si je tombois dans leur disgrâce, je n'au-
« rois plus que faire d'eux, parce que je ne demeu-

« rerois pas en France ; et si j'y demeurois, ceux que « j'aurois le plus obligés seroient mes plus grands « ennemis. »

Tous les serviteurs de la Reine s'aperçurent bientôt que leurs affaires n'iroient pas bien sous la conduite de ce nouveau ministre ; et entre autres madame d'Hautefort, qui avoit perdu sa fortune pour avoir trop aimé la Reine, fut la première à connoître cette vérité du psaume : *Ne mettez point votre confiance dans les grands de la terre.* Car d'abord que nous fûmes arrivés de nos exils, un soir ayant voulu entrer au prie-dieu de la Reine comme elle faisoit autrefois, madame d'Ance lui dit de la part de Sa Majesté qu'elle sortît, et que la Reine ne vouloit personne avec elle à cette heure-là. Madame d'Hautefort me le dit aussitôt, et qu'elle eût voulu être encore au Mans ; cependant la Reine la traitoit bien encore, à cela près.

M. le cardinal cependant, pour se faire des créatures à lui seul, et pour empêcher que personne ne s'attachât à la Reine, fit ce qu'il put pour détruire peu à peu dans l'esprit de Sa Majesté tous ceux et celles qui l'avoient le mieux servie : de leur côté ils tâchoient de continuer leurs services, et de remontrer à Sa Majesté qu'elle perdoit tous ses serviteurs en préférant un étranger à tant d'honnêtes gens, et que les conférences particulières qu'elle avoit avec lui serviroient de prétexte à ses ennemis pour donner atteinte à sa réputation. Un jour, comme madame d'Hautefort lui disoit que M. le cardinal étoit encore bien jeune pour qu'il ne se fît point de mauvais discours d'elle et de lui, Sa Majesté lui répondit qu'il n'aimoit pas

les femmes ; qu'il étoit d'un pays à avoir des inclinations d'une autre nature.

La grande passion qu'avoit madame d'Hautefort pour la conservation de la réputation de la Reine n'avançoit pas ses affaires en lui disant tout ce qu'elle savoit; et moi, qui ne pouvois me défaire de cet attachement et de cette fidélité que j'avois toujours eus pour elle, je n'en faisois pas mieux les miennes, car au commencement de la régence la Reine m'ayant commandé de l'avertir de tout ce que je savois, qu'elle se fioit en moi, et que je ne craignisse rien, je crus qu'elle entendoit par là que je lui dirois bonnement tout ce qu'on diroit d'elle, pour s'en instruire et se corriger ; mais comme son dessein n'étoit autre sinon que je révélerois ceux qui blâmoient sa conduite, et que j'aurois une complaisance aveugle, nous ne nous entendîmes point : de sorte que je ne la servois pas selon son intention, mais bien selon la mienne, qui étoit de la servir véritablement.

Un jour après que le conseil fut fini, j'entrai dans le cabinet des livres au Louvre, où il se tenoit, et je trouvai la Reine presque seule, car il n'y avoit avec elle que M. de Guitaut, capitaine de ses gardes, et mademoiselle de Siffredi, l'une de ses femmes de chambre. Dès que Sa Majesté me vit, elle m'appela à son ordinaire, et me demanda ce qu'on disoit. Suivant le commandement qu'elle m'avoit fait, je lui parlai librement, et peut-être un peu trop : je lui répondis que j'étois fort triste, et que je ne savois ce que je lui devois dire ; qu'en ne lui disant rien je n'obéissois pas à ses ordres, et qu'en lui rapportant les bruits communs je me mettois au hasard de lui

déplaire. Elle me repartit qu'elle vouloit absolument que je lui disse toutes ces choses, et qu'elle me le commandoit. Je lui dis donc que tout le monde parloit d'elle et de Son Eminence d'une manière qui la devoit faire songer à elle; que sa vertu l'avoit mise où elle étoit; que sa bonne réputation l'avoit défendue de ses ennemis; qu'elle avoit su consoler toute la France de la mort du feu Roi; qu'elle avoit vu elle-même tout Paris aller au devant d'elle jusqu'à Saint-Germain, avec des acclamations qui lui faisoient bien voir avec quelle satisfaction elle étoit reçue pour régente, avant même que le parlement l'eût déclarée; que si une fois elle ne répondoit pas à ce qu'on attendoit d'elle, et qu'elle donnât sujet à ses ennemis de la décrier, elle verroit bientôt un grand changement non-seulement dans les esprits, mais dans les affaires. Elle me demanda qui m'avoit dit cela. Je lui dis : « Tout « le monde, » et que cela étoit si commun qu'on ne parloit d'autre chose. Elle devint rouge, et se mit fort en colère, disant que c'étoit M. le prince qui la décrioit, et faisoit courir ces bruits; que c'étoit un méchant homme. Je lui répliquai que puisqu'elle avoit des ennemis, elle devoit bien prendre garde de leur donner sujet de parler : à quoi elle repartit que quand on ne faisoit point de mal on ne devoit rien craindre. Je lui répondis que ce n'étoit pas assez, et qu'il falloit garder les apparences, parce que le public ne s'arrête pas à ce qui est, mais à ce qu'on dit. Après avoir bien battu la vitre avec son éventail, elle s'apaisa un peu; et je pris sujet de lui dire qu'elle avoit un exemple bien récent pour sa conduite, savoir celui de la reine mère Marie de Médicis et du maré-

chal d'Ancre, et que les fautes qu'elle avoit faites la devoient instruire pour les éviter. « Quelles fautes? « me dit-elle. — D'avoir fait mal parler d'elle et de « cet Italien, lui répondis-je; d'avoir abandonné dans « sa prospérité ceux qui l'avoient servie dans sa pre- « mière disgrâce, ce qui avoit été cause qu'à la se- « conde elle avoit été abandonnée de tout le monde, « ou assistée fort foiblement; qu'elle n'avoit point eu « soin dans sa prospérité de s'assurer de bonnes pla- « ces, ou ports de mer, ou frontières, ni fait provi- « sion d'argent, et qu'enfin elle étoit morte de faim. » Elle me dit qu'elle y donnoit bon ordre, et qu'elle ne craignoit pas de manquer, parce qu'elle ne se dé- partiroit jamais du service du Roi. Je lui dis alors que puisqu'elle se chagrinoit, je ne l'avertirois plus de rien. Elle me répliqua que ce n'étoit pas contre moi, et qu'elle vouloit que je continuasse à lui faire savoir toutes choses. Là-dessus il entra quelqu'un qui finit le dialogue.

Je ne fus pas le seul qui donnai cet avis à la Reine, et qui lui rapportai l'exemple de la feue Reine mère. M. Cottignon, père de mon épouse, que j'introduisis un jour dans la chambre de Sa Majesté, suivant la franchise de son naturel lui dit la chose devant le monde, et avec bien moins de réserve; ce qui arriva sur ce que la Reine lui ayant dit que si la défunte Reine l'avoit voulu croire, elle auroit évité tous les malheurs qui l'avoient accablée, M. Cottignon lui répliqua librement : « Il est vrai, madame, mais vous « êtes toutes faites comme cela: si vous vouliez vous « jeter par la fenêtre, il ne seroit pas permis de vous « retenir par votre robe; il faut vous laisser noyer. »

Comme je voyois que tous ces discours fâchoient la Reine, j'essayai de la détromper par une autre voie, et plus libre, et moins dangereuse : j'écrivis une lettre où je marquai généralement tous les bruits qu'on faisoit courir d'elle, ce qu'elle devoit faire pour les détruire, et les choses que je prévoyois devoir arriver si elle n'y donnoit ordre. L'ayant fait copier d'une autre main, je la mis dans son lit, où elle la trouva en se couchant. Elle se mit fort en colère après l'avoir lue; ce qu'elle me fit paroître le lendemain matin en me la montrant, sans pourtant me permettre de la lire. Mais cette voie ne réussit pas mieux que les autres.

Il y avoit encore quelque espérance que les choses pourroient changer par le retour de madame de Chevreuse; mais M. le cardinal craignant son esprit, prévint celui de la Reine contre elle, et l'engagea de vivre avec elle d'une manière plus réservée que par le passé : c'est pourquoi Sa Majesté étoit résolue de m'envoyer au devant d'elle pour lui dire qu'elle changeât d'humeur, parce qu'elle-même en avoit changé; mais M. le cardinal ne me croyant pas assez dans ses intérêts pour lui inspirer les sentimens qu'il vouloit, choisit Montaigu à ma place pour faire cette commission. A son arrivée, madame de Chevreuse se trouva aussi étonnée que les autres, car elle ne trouva aucun reste de cette grande amitié du temps passé; ce qui lui fit prendre le parti des importans, dont M. de Beaufort, autrefois de ses amis, étoit le chef.

Je ne rapporterai point toutes les intrigues que firent les différens partis pour se détruire les uns les autres; je me contenterai de dire que celui de M. de

Beaufort succomba, et qu'il fut pris parce, dit-on, que M. le cardinal eut soupçon qu'il avoit des desseins un peu violens contre sa personne. Voici comment il fut arrêté :

J'étois dans le cabinet de la Reine, où étoient Sa Majesté, Son Eminence, madame et mademoiselle de Chevreuse, madame d'Hautefort, M. de Beaufort et M. de Guitaut. La Reine et M. le cardinal sortirent pour aller dans une petite chambre qu'elle avoit prise du logement du Roi, qu'on appeloit la chambre grise : aussitôt M. de Guitaut s'approcha de M. de Beaufort qui parloit à ces dames, et lui dit tout bas qu'il avoit ordre de la Reine de s'assurer de sa personne. M. de Beaufort redit tout haut à ces dames ce que M. de Guitaut lui avoit dit, et sortit en même temps. Il coucha cette nuit dans le Louvre, et le lendemain fut mené à Vincennes.

Ce fut là une grande marque de pouvoir de Son Eminence, qui jeta dans le désespoir tous ceux qui n'étoient pas de son parti, et tous les véritables serviteurs de la Reine. Mais peu après il arriva des choses non-seulement difficiles à croire, mais même à imaginer.

Dès le lendemain madame de Chevreuse eut ordre d'aller à Dampierre; mais la Reine craignant qu'à cause de la proximité de ce lieu plusieurs personnes ne l'allassent voir, m'envoya lui porter un second ordre d'aller à Tours.

La violence qu'on fit à la Reine pour venir à ces extrémités, et la liberté que chacun se donnoit de censurer ses actions, lui causèrent tant d'affliction, qu'elle en eut la jaunisse; de quoi cette princesse

n'étoit point tant à plaindre que de ce qu'elle entretenoit elle-même la cause de son mal. Ses serviteurs, qui la voyoient courir à sa perte, eurent recours à madame d'Hautefort, parce qu'il n'y avoit personne à la cour qui dût être mieux dans son esprit qu'elle, tant par ses services que par sa vertu. Madame de Senecey fut de ce nombre, et beaucoup d'autres qui étoient bien aises qu'elle cassât la glace, et dît librement toutes choses à la Reine.

Elle, qui n'en disoit que trop pour le peu que cela servoit, se piquant de générosité, voulut servir la Reine en dépit d'elle; ce qui peu à peu la fit appréhender à la Reine, qui ensuite la prit en telle aversion, qu'elle ne la pouvoit plus souffrir; et comme madame d'Hautefort n'avoit point de défauts par où elle pût donner prise sur elle, Sa Majesté prit occasion de se moquer d'elle de ce qu'elle s'amusoit à ramasser tous les écrits du temps, et voulut par ce moyen la tourner en ridicule devant tout le monde. Madame d'Hautefort s'apercevant que la froideur de la Reine augmentoit, se retint autant que la passion qu'elle avoit pour son service le pouvoit permettre; mais comme Sa Majesté vit qu'elle ne lui disoit plus rien du cardinal, elle crut qu'elle en parloit à tout le monde, et qu'il n'y avoit plus d'entretien à la cour qui ne fût à ses dépens. En voici une preuve bien certaine.

[1644] Un soir, pendant l'hiver de 1644, Gaboury et moi nous nous chauffions dans son cabinet, où madame d'Hautefort arrivant se chauffa aussi, et après avoir bien chauffé sa jupe se la fourra entre les jambes; ce qui nous fit rire. La Reine entra en même temps, qui

nous voyant rire, crut que c'étoit d'elle, puisque nous avions cessé de rire à son arrivée.

Quelques jours après, un gentilhomme servant de la Reine, nommé Du Nedo, de Bretagne, ayant prié madame d'Hautefort de demander quelque chose pour lui à Sa Majesté, elle se chargea volontiers de son placet, tant elle avoit de plaisir à obliger tous ceux qu'elle pouvoit; si bien que le soir, au coucher de la Reine, elle lui présenta ce placet, que Sa Majesté refusa, disant que d'autres personnes avoient demandé la même chose. Madame d'Hautefort insista fort pour ce gentilhomme : en sorte que la Reine, qui ne cherchoit qu'un prétexte, la querella, et la chose alla si loin que le lendemain au matin elle eut ordre de se retirer, au grand étonnement de toute la cour et de toute la France; et quand la Reine l'a vue depuis, après son mariage avec M. de Schomberg, c'a toujours été d'une manière fort froide.

On crut d'abord que je serois aussi chassé, parce que l'on voyoit que la Reine me faisoit froid, et ne me parloit plus à son ordinaire. Je laissai passer huit ou dix jours sans dire mot, attendant toujours qu'elle me parlât; mais comme je vis qu'elle continuoit son froid sans me rien dire, je pris mon temps pour lui demander si j'avois été assez malheureux pour lui avoir déplu, et que si cela étoit je ne savois pas en quoi; qu'il y avoit long-temps que je m'examinois, et que je ne me trouvois coupable de rien. Elle me répondit que je ne devois pas trouver étrange qu'elle me fît froid, puisque j'étois plus à madame d'Hautefort qu'à elle. Je ne pus m'empêcher de crier contre cela; et comme je voulois dire mes raisons, elle m'in-

terrompit en me disant que depuis que madame d'Hautefort étoit hors de la cour, il sembloit que j'étois mort, et que j'étois si triste, qu'il étoit bien aisé de voir que ses intérêts me touchoient plus que les siens. Je lui dis qu'il étoit vrai que j'étois triste, que j'avois bien sujet de l'être, et que la disgrâce de madame d'Hautefort m'avoit si sensiblement touché que je ne m'en pouvois remettre. « On le voit bien, me dit-elle.
« — Oui, madame, lui répondis-je, j'en suis touché;
« mais c'est plus pour votre intérêt que pour le sien.
« Si Votre Majesté savoit le tort que lui fait cette
« disgrâce, elle ne regarderoit point comme ses ser-
« viteurs ceux qui n'en sont pas touchés. Oui, ma-
« dame, ajoutai-je, il faut que Votre Majesté sache
« que toute la terre la blâme d'avoir éloigné d'elle
« une personne d'un tel mérite, et qui vous a si bien
« servie; et cela, sans autre sujet que d'avoir trop
« de passion pour Votre Majesté. — Qui le sait mieux
« que moi? Tu sais bien, me répliqua-t-elle, qu'il y
« a long-temps qu'elle se moque de moi, et qu'elle
« en fait des contes à tout le monde; et tu es assez
« bien avec elle pour qu'elle ne t'ait pas celé ce
« qu'elle a dit à tant d'autres, et tu ne m'en as pas
« averti. » Je lui protestai que je ne lui avois jamais entendu dire aucune chose dont elle se pût offenser; et que si je lui avois dit tout ce que je lui avois entendu dire, elle auroit été obligée de lui vouloir plus de bien qu'elle ne lui vouloit de mal. Elle me dit que cela étoit fort bon si elle ne l'avoit pas vu elle-même se moquer, et lui rire au nez de tout ce qu'elle disoit. « Tu sais bien, ajouta-t-elle; et si tu voulois
« avouer la vérité, tu demeurerois d'accord que der-

« nièrement, quand je vous trouvai elle, Gaboury « et toi dans mon cabinet, vous riiez de moi ; car lors- « que j'entrai je vous trouvai tout interdits. » Je ne pus m'empêcher de lui dire qu'il étoit bien étrange qu'elle eût cette opinion, et qu'il n'y avoit qu'elle en France qui pût croire que Sa Majesté pût donner des sujets de risée et de moquerie ; et que s'il y avoit des gens assez impertinens pour cela, je n'étois pas homme à le souffrir, bien loin d'être du nombre. « Il « est vrai, madame, ajoutai-je, que je suis serviteur « de madame d'Hautefort, et Votre Majesté elle- « même m'a dit plusieurs fois que je lui avois obli- « gation. — Mais, me répliqua-t-elle, si elle vous a « procuré du bien, c'est moi qui vous l'ai fait. — Il « est vrai, madame, lui répondis-je, tout le monde « le sait ; et s'il falloit prendre parti, Votre Majesté ne « me verroit pas balancer, et je ne crains pas qu'elle « ait jamais sujet de m'accuser d'ingratitude. — Mais « pourtant, me dit-elle, des gens à qui je ne me fiois « pas tant qu'à toi m'ont avertie de bien des choses « que tu savois aussi bien qu'eux. — Est-il possible, « lui repartis-je, que Votre Majesté croie tout ce « que l'on dit ? Ne sait-elle pas bien qu'une partie du « monde fait sa cour aux dépens de l'autre ? Et dès « qu'on voit une personne mal à la cour, tous les « officieux lui donnent à dos, non pas par complai- « sance et pour l'amour de vous, mais pour l'amour « d'eux-mêmes. Je supplie très-humblement Votre « Majesté de croire que je ne cède point à ces gens-là « ni en fidélité ni en affection ; mais avec tout cela « je ne saurois être son serviteur qu'autant que mon « honneur et ma conscience me le permettent, et je

« ne crois pas qu'elle voulût que je me damnasse en « la servant. — Jésus nenni, me répondit-elle. — Que « Votre Majesté s'assure donc, lui répliquai-je, que « je la servirai bien, non pas à la façon de ces gens-là, « qui vous en ont tant dit ; et je m'assure, si Votre « Majesté me veut dire la vérité, que lorsqu'ils lui « ont fait tous ces contes ils l'ont priée de ne les « pas nommer. » A cela elle se prit à sourire un peu ; ce qui me fit croire que j'avois deviné. « Enfin, ma- « dame, lui dis-je, si Votre Majesté veut que je la « serve en ruinant des gens pour faire ma fortune, j'y « renonce de bon cœur, et j'aime mieux qu'elle me « renvoie à la Bastille d'où elle m'a tiré, que d'être à « la cour à cette condition. Qu'elle ne croie pas pour « tout cela que je refuse de la servir, et de lui donner « des avis quand l'occasion s'en présentera ; mais s'il « se trouve des gens qui disent ou fassent des choses « contre votre service, je ne vous prierai pas de ne « me point nommer, car je le leur soutiendrai à eux- « mêmes. »

Après cette grande conférence, la Reine me commanda d'aller trouver Son Eminence, et de lui rapporter tout ce que je lui avois dit. Je le fus trouver chez lui à Paris, où, après que je lui eus dit à peu près les mêmes choses qu'à la Reine, il me témoigna être satisfait de moi ; mais que madame d'Hautefort avoit eu tort de manquer de complaisance pour la Reine, et qu'elle avoit l'esprit altier : à quoi je répondis qu'elle étoit gasconne, et qu'il devoit excuser cela, puisqu'au fond elle étoit la meilleure personne du monde. « Je ne me suis point mêlé de cela, me « dit-il ; mais aussi je ne me suis point mêlé de la

« défendre, car elle n'a jamais voulu être de nos « amies. » Là-dessus il entra du monde qui m'obligea à la retraite, et depuis ce temps-là ses affaires allèrent toujours de bien en mieux, et les nôtres de mal en pis.

A quelque temps de là, pendant l'été de l'année 1644, la cour étant à Fontainebleau, il me donna un trait de sa politique. Se promenant dans le jardin de La Vallière, il m'appela, et me demanda ce que faisoit madame d'Hautefort. Je lui dis que je croyois qu'elle prioit Dieu, et que je ne lui voyois point d'autre recours. Il me dit qu'il n'y avoit rien de désespéré, et que son accommodement dépendoit de sa conduite. C'étoit sa façon d'agir; car il n'a jamais poussé personne à bout, qu'en même temps il ne lui ait donné des espérances pour l'empêcher de se porter aux extrémités contre lui.

[1645] L'an 1645, après que le Roi fut tiré des mains des femmes, que le gouverneur, le sous-gouverneur, les premiers valets de chambre entrèrent dans les fonctions de leurs charges, je fus le premier qui couchai dans la chambre de Sa Majesté; ce qui l'étonna d'abord, ne voyant plus de femmes auprès de lui : mais ce qui lui fit le plus de peine étoit que je ne pouvois lui fournir des contes de Peau d'Ane, avec lesquels les femmes avoient coutume de l'endormir.

Je le dis un jour à la Reine, et que si Sa Majesté l'avoit agréable, je lui lirois quelque bon livre; que s'il s'endormoit, à la bonne heure; mais que s'il ne s'endormoit pas, il pouvoit retenir quelque chose de la lecture. Elle me demanda quel livre : je lui dis que je croyois qu'on ne pouvoit lui en lire un meil-

leur que l'Histoire de France; que je lui ferois remarquer les rois vicieux pour lui donner de l'aversion du vice, et les vertueux pour lui donner de l'émulation, et l'envie de les imiter. La Reine le trouva fort bon; et je dois ce témoignage à la vérité, que d'elle-même elle s'est toujours portée au bien quand son esprit n'a point été prévenu. M. de Beaumont me donna l'histoire faite par Mézeray, que je lisois tous les soirs d'un ton de conte; en sorte que le Roi y prenoit plaisir, et promettoit bien de ressembler aux plus généreux de ses ancêtres, se mettant fort en colère lorsqu'on lui disoit qu'il seroit un second Louis-le-Fainéant; car bien souvent je lui faisois la guerre sur ses défauts, ainsi que la Reine me l'avoit commandé.

Un jour à Ruel ayant remarqué qu'en tous ses jeux il faisoit le personnage de valet, je me mis dans son fauteuil, et me couvris; ce qu'il trouva si mauvais qu'il alla s'en plaindre à la Reine, ce que je souhaitois. Aussitôt elle me fit appeler, et me demanda en souriant pourquoi je m'asseyois dans la chambre du Roi, et me couvrois en sa présence. Je lui dis que puisque le Roi faisoit mon métier, il étoit raisonnable que je fisse le sien, et que je ne perdrois rien au change; qu'il faisoit toujours le valet dans ses divertissemens, et que c'étoit un mauvais préjugé. La Reine, qu'on n'avoit pas encore prévenue là-dessus, lui en fit une rude réprimande.

Quant à la lecture de l'histoire, elle ne plut point à M. le cardinal; car un soir à Fontainebleau le Roi étant couché, et moi déshabillé en robe de chambre, lui lisant l'histoire de Hugues Capet, Son Eminence,

pour éviter le monde qui l'attendoit, vint passer dans la chambre du Roi pour de là descendre dans le jardin de la Vallière, et aller à la conciergerie où il logeoit. Il vint dans le balustre, où il vit le Roi qui fit semblant de dormir dès qu'il l'aperçut, et me demanda quel livre je lisois : je lui dis ingénument que je lisois l'Histoire de France, à cause de la peine que le Roi avoit à s'endormir, si on ne lui faisoit quelque conte. Il partit fort brusquement, sans approuver ce que je faisois; et n'osant le blâmer, il voulut me laisser à deviner le sujet de son brusque départ. Il dit à son coucher, à ses familiers, que je faisois le gouverneur du Roi, et que je lui apprenois l'histoire. Le lendemain, un de mes amis qui en avoit ouï parler me dit en passant auprès de moi : « Chez Son Eminence vous « ne fûtes pas bon courtisan hier au soir. — Je vous « entends bien, lui dis-je ; mais je ne saurois faire « autrement : tant que je vivrai j'irai droit, et je ferai « mon devoir tant que je pourrai ; pour l'événement « je ne m'en mets pas en peine, car il dépend de « Dieu. »

Il étoit aisé dès ce temps-là de connoître l'intention de M. le surintendant de l'éducation du Roi, car il étoit couché avec ce titre sur l'état de la maison du Roi ; mais malgré cela je ne laissai pas de dire à la Reine, à quelque temps de là, voyant le peu de soin qu'on prenoit d'en faire un honnête homme, qu'autrefois elle m'avoit fait l'honneur de me dire, lorsqu'elle s'emportoit contre les défauts du feu Roi, que si jamais Dieu lui faisoit la grâce d'avoir des enfans, elle les feroit bien élever d'une autre manière qu'il ne l'avoit été ; et que Sa Majesté en ayant présentement,

elle y devoit songer sérieusement, et qu'elle auroit toujours meilleur marché d'un honnête homme que d'un autre. Elle me dit pour cette fois qu'elle n'y oublieroit rien. Je me retirai en disant en moi-même : « Dieu le veuille ! »

Comme le Roi croissoit, le soin qu'on prenoit de son éducation croissoit aussi, et l'on mettoit des espions auprès de sa personne, non pas à la vérité de crainte qu'on ne l'entretînt de mauvaises choses, mais bien de peur qu'on ne lui inspirât de bons sentimens; car en ce temps-là le plus grand crime dont on pût se rendre coupable étoit de faire entendre au Roi qu'il n'étoit justement le maître qu'autant qu'il s'en rendroit digne. Les bons livres étoient aussi suspects dans son cabinet que les gens de bien; et ce beau Catéchisme royal de M. Godeau n'y fut pas plus tôt, qu'il disparut, sans qu'on pût savoir ce qu'il étoit devenu.

M. de Beaumont, précepteur de Sa Majesté, prenoit cependant grand soin de l'instruire, et je puis dire avec vérité qu'à toutes les leçons où j'étois présent j'étois témoin qu'il n'omettoit rien de ce qui dépendoit de sa charge; mais ceux qui étoient auprès de sa personne, ou toujours à sa suite, au lieu de lui faire pratiquer les préceptes qu'il avoit reçus, s'amusoient à jouer, ou à épier ceux qui l'entretenoient, ou à solliciter leurs affaires. Je ne prétends pas comprendre en ce nombre M. Du Mont, un de ses sous-gouverneurs, car il y faisoit tout ce qu'un sage gentilhomme y pouvoit faire; mais il y étoit de la main du Roi, ce qui lui étoit un péché originel si considérable, qu'on ne lui savoit aucun gré de tous ses

soins; et, bien éloigné d'en être récompensé, il ne pouvoit être payé de ses appointemens, que les autres recevoient sans peine.

On ne donna point d'enfans d'honneur au Roi, comme les autres rois en avoient toujours eu dans leur enfance : la raison apparente étoit que les enfans ne disent que des bagatelles, et que des gens en âge de discrétion le rendroient raisonnable dès son bas âge, ce qui fut approuvé de tout le monde; mais ceux qui voyoient un peu plus clair que le commun entendirent bien le secret de l'affaire. Des enfans sans discrétion, et desquels on n'eût pu se plaindre, eussent pu dire au Roi qu'il étoit le maître, et qu'il falloit qu'il le fût, outre cela ils n'auroient pas rendu compte de tout ce qui se seroit passé entre le Roi et eux, comme faisoient ces gens sages et discrets dont le but étoit de faire les affaires sans se soucier que la France eût un grand roi, pourvu que leur fortune ne fût point petite. Nonobstant tous les soins de ces surveillans, je ne laissois pas de frapper de petits coups si à propos, dans les heures où je n'étois observé de personne, que le Roi avoit conçu la plus forte aversion contre le cardinal, et qu'il ne le pouvoit souffrir, ni lui, ni les siens.

Lorsque le Roi se couche, le premier valet de chambre donne, par ordre de Sa Majesté, un bougeoir avec deux bougies allumées à celui qu'il plaît au Roi qui demeure à son coucher; et le Roi me défendoit toujours de le donner à M. de Mancini, qui fut tué depuis au combat du faubourg Saint-Antoine, tant il avoit de peine à souffrir auprès de lui ceux qui appartenoient à Son Eminence.

Un jour à Compiègne le Roi voyant passer Son Eminence avec beaucoup de suite sur la terrasse du château, il ne put s'empêcher de dire assez haut pour que Le Plessis, gentilhomme de la manche, l'entendît : « Voilà le Grand-Turc qui passe. » Le Plessis le dit à Son Eminence, et Son Eminence à la Reine, qui le pressa autant qu'elle put de lui dire qui lui avoit dit cela ; mais il ne le voulut jamais nommer, car tantôt il disoit que c'étoit un rousseau, tantôt un homme blond. Enfin la Reine se fâcha tout-à-fait, mais il tint ferme jusqu'à la fin, et ne nomma jamais celui qui avoit donné le nom de Grand-Turc au cardinal ; aussi crois-je qu'il avoit eu cette pensée de lui-même.

Il est vrai qu'il étoit déjà fort secret, et je puis dire y avoir contribué ; car je lui ai dit plusieurs fois, pour l'y préparer, qu'il falloit qu'il fût secret, et que si jamais il venoit à dire ce qu'on lui auroit dit, il pouvoit s'assurer qu'il ne sauroit jamais rien que les nouvelles de la gazette.

Voici encore une marque de l'aversion que le Roi avoit pour le cardinal. Etant à Saint-Germain pendant les troubles de Paris [1649], comme Sa Majesté étoit à sa chaise d'affaires, dans un petit cabinet au vieux Château, M. de Chamarante, un de mes camarades, que le cardinal avoit mis en cette charge, entra dans le cabinet, et dit au Roi que Son Eminence, sortant de chez la Reine, étoit entré dans sa chambre pour être à son coucher ; ce qui étoit une chose extraordinaire. Le Roi ne répondit aucun mot. Chamarante fut fort étonné de ce silence ; et comme il n'y avoit auprès de Sa Majesté que M. Du Mont son gouverneur, un garçon de la chambre et moi, il nous regarda

tous les uns après les autres. La crainte que j'eus qu'il ne m'en crût la cause m'obligea de dire au Roi que s'il ne faisoit rien, il devoit s'aller coucher, puisque Son Eminence l'attendoit. Il ne me répondit non plus qu'à Chamarante, et demeura jusqu'à ce que Son Eminence s'ennuyât, et s'en alla par le petit degré qui descend au corridor. Comme il s'en alloit, les éperons et les épées de tous ceux de sa suite firent grand bruit dans ce petit degré; ce qui obligea le Roi de parler, et de nous dire, en regardant si Chamarante y étoit encore : « Il fait grand bruit où il passe; je crois « qu'il y a plus de cinq cents personnes à sa suite. » Nous fîmes tout ce que nous pûmes pour lui persuader que ce bruit venoit de la concavité du degré.

Quelques jours après, au même lieu et à la même heure, le Roi revenant de ce cabinet pour s'aller coucher, et ayant vu un gentilhomme de M. le cardinal, nommé Boisfermé, dans ce passage, il nous dit, à M. de Nyert, premier valet de chambre, et à moi : « M. le cardinal est encore chez maman, car « j'ai vu Boisfermé dans le passage; l'attend-il tou- « jours comme cela? » Nyert lui dit qu'oui; qu'il y en avoit encore un dans le degré, et deux dans le corridor. « Il y en a donc d'enjambées en enjambées, » répondit-il avec une mine qui marquoit son aversion.

Quoique le cardinal eût grand soin qu'on ne dît rien au Roi qui lui pût nuire auprès de lui, je ne laissois pas, le plus adroitement que je pouvois, d'entretenir son esprit dans les dispositions où je le voyois à l'égard de Son Eminence; et quoique je ne fusse plus bien avec lui, il me souffroit néanmoins, ne craignant pas que je lui pusse faire tort, parce que le Roi

étoit fort jeune, et par cette même raison il ne prenoit aucun soin de contenter Sa Majesté en quoi que ce fût, et le laissoit manquer non-seulement des choses qui regardoient son divertissement, mais encore des nécessaires.

La coutume est que l'on donne au Roi tous les ans douze paires de draps et deux robes de chambre, une d'été et l'autre d'hiver : néanmoins je lui ai vu servir six paires de draps trois ans entiers, et une robe de chambre de velours vert doublée de petit gris servir hiver et été pendant le même temps, en sorte que la dernière année elle ne lui venoit qu'à la moitié des jambes; et pour les draps, ils étoient si usés que je l'ai trouvé plusieurs fois les jambes passées au travers, à cru sur le matelas; et toutes les autres choses alloient de la même sorte, pendant que les partisans étoient dans la plus grande opulence, et dans une abondance étonnante.

Un jour, le Roi voulant s'aller baigner à Conflans, je donnai les ordres accoutumés pour cela. On fit venir un carrosse pour nous conduire avec les hardes de la chambre et de la garde-robe; et comme j'y voulus monter, je m'aperçus que tout le cuir des portières qui couvroient les jambes étoit emporté, et tout le reste du carrosse tellement usé, qu'il eut bien de la peine à faire ce voyage. Je montai chez le Roi, qui étudioit dans son cabinet; je lui dis l'état de ses carrosses, et que l'on se moqueroit de nous si on nous y voyoit aller : il le voulut voir, et en rougit de colère. Le soir, il s'en plaignit à la Reine, à Son Eminence et à M. de Maisons, alors surintendant des finances; en sorte qu'il eut cinq carrosses neufs.

Je ne finirois point si je voulois rapporter toutes les mesquineries qui se pratiquoient dans les choses qui regardoient son service; car les esprits de ceux qui devoient avoir soin de Sa Majesté étoient si occupés à leurs plaisirs ou à leurs affaires, qu'ils se trouvoient importunés lorsqu'on les avertissoit de leur devoir.

M. de Beaumont disant un jour à Son Eminence que le Roi ne s'appliquoit point à l'étude, qu'il devoit y employer son autorité, et lui en faire des réprimandes, parce qu'il étoit à craindre qu'un jour il ne fît de même dans les grandes affaires, il lui répondit : « Ne vous mettez pas en peine, reposez-vous-en « sur moi; il n'en saura que trop, car quand il vient « au conseil il me fait cent questions sur la chose « dont il s'agit. »

Ce qui nuisoit encore beaucoup à l'instruction du Roi, c'est que ses véritables serviteurs ne lui laissant rien passer, cela lui faisoit une peine extrême; ce qui n'est que trop ordinaire à tous les enfans : de sorte qu'il demeuroit chez lui le moins qu'il pouvoit, et qu'il étoit toujours chez la Reine, où tout le monde l'applaudissoit, et où il n'éprouvoit jamais de contradiction.

La Reine étoit fort aise qu'il se plût chez elle; mais elle ne s'apercevoit pas que c'étoit plutôt pour les raisons que je viens de dire que par affection, quoiqu'il en ait toujours eu beaucoup pour la Reine, et beaucoup plus même que les enfans de cette condition n'ont accoutumé d'en avoir pour leur mère.

Je dis un jour à la Reine qu'elle le gâtoit; que chez lui on ne lui souffroit rien, et que chez elle tout lui

étoit permis; que je la suppliois très-humblement encore une fois de se souvenir qu'elle avoit dit autrefois que si Dieu lui faisoit la grâce d'avoir des enfans, elle les feroit bien mieux élever que n'avoit été le feu Roi. À cela elle me demanda si M. de Villeroy ne s'en acquittoit pas bien. Je lui dis que je croyois que tout le monde faisoit son devoir, mais qu'elle y avoit le principal intérêt. Elle me commanda de lui dire si ceux qui étoient auprès de lui pour son éducation ne s'en acquittoient pas bien, et qu'en mon particulier je lui disse tout ce que je croyois à propos, comme si c'étoit mon fils. Je lui dis que je m'attirerois la haine de la plupart de ceux qui étoient auprès du Roi; à quoi elle ne me donna d'autre remède, sinon que je leur disse qu'elle me l'avoit commandé. Il n'y en avoit pourtant pas un qui s'offensât de ce que je disois au Roi; car ils savoient bien tous que celui qui en faisoit le plus n'en faisoit pas mieux sa cour.

Il arriva même plusieurs fois qu'étant seul avec M. de Villeroy, voyant le Roi faire des badineries, après avoir bien attendu que le gouverneur fît sa charge, voyant qu'il ne disoit mot, je disois tout ce que je pouvois à cet enfant-roi pour le faire penser à ce qu'il étoit et à ce qu'il devoit faire; et après que j'avois bien prôné, le gouverneur disoit: « La « Porte vous dit vrai, sire, La Porte vous dit vrai. » C'étoit là toutes ses instructions; et jamais de lui-même, ni en général ni en particulier, il ne lui disoit rien qui lui pût déplaire, ayant une telle complaisance que le Roi même s'en apercevoit quelquefois, et s'en moquoit: particulièrement lorsque Sa Majesté l'appeloit, et lui disoit « M. le maréchal, » il

répondoit : « Oui, sire, » avant de savoir ce qu'on lui vouloit, tant il avoit peur de lui refuser quelque chose. Et avec tout cela il m'a dit plusieurs fois qu'on n'avoit jamais vu un gouverneur devenir favori de son maître, parce qu'il étoit obligé de le contredire souvent.

Cette complaisance pensa coûter une fois la vie au Roi à Fontainebleau ; car après s'être déshabillé pour se coucher, il se mit à faire cent sauts et cent culbutes sur son lit avant de se mettre dedans ; mais enfin il en fit une si grande, qu'il alla de l'autre côté du lit à la renverse se donner de la tête contre l'estrade, dont le coup retentit si fort que je ne savois qu'en croire. Je courus aussitôt au Roi, et l'ayant reporté sur son lit, il se trouva que ce n'étoit rien qu'une légère blessure, le tapis de pied qui étoit sur des ais pliants ayant paré le coup ; en sorte que Sa Majesté eut moins de mal de sa blessure que M. le gouverneur de la peur, dont il fut tellement saisi qu'il demeura un quart-d'heure sans pouvoir remuer de sa place. Il se seroit fort aisément exempté cette peine, s'il eût empêché les culbutes comme il devoit.

La complaisance de la Reine pensa faire aussi une autre chose qui ne valoit pas mieux. Le Roi ayant fait faire un fort dans le jardin du Palais-Royal, s'échauffa tant à l'attaquer, qu'il étoit tout trempé de sueur. On lui vint dire que la Reine s'alloit mettre au bain : il courut vite pour s'y mettre avec elle ; et m'ayant commandé de le déshabiller pour cet effet, je ne le voulus pas : il l'alla dire à la Reine, qui n'osa le refuser. Je dis à Sa Majesté que c'étoit pour le faire mourir que de le mettre dans le bain en l'état où il étoit. Comme

je vis qu'elle ne me répondoit autre chose, sinon qu'il le vouloit, je lui dis que je l'en avertissois, et que s'il en arrivoit accident elle ne s'en prît point à moi. Quand elle vit que je me déchargeois de l'événement sur elle, elle dit qu'il falloit donc le demander à Vautier son premier médecin. Je l'envoyai promptement chercher; et étant arrivé à temps, il dit à la Reine qu'il ne répondoit pas de la vie du Roi s'il se mettoit dans le bain dans l'état où il étoit.

Le soir, je pris sujet là-dessus pour lui faire un chapitre sur la complaisance que l'on a pour les grands; je l'avois déjà grondé pour quelque chose qu'il avoit fait, ce qui l'engagea à me demander si je grondois mes enfans comme je le grondois. Je lui répondis que si j'avois des enfans qui fissent les choses qu'il faisoit, non-seulement je les gronderois, mais que je les châtierois sévèrement, et qu'il n'étoit pas permis à des gens de notre condition d'être des sots, si nous ne voulions mourir de faim; mais que les rois, quelque sots qu'ils fussent, étoient assurés de ne manquer de rien; ce qui faisoit qu'ils ne s'appliquoient point, et ne se corrigeoient de rien. Le soir donc, étant en particulier avec lui, je lui demandai s'il trouvoit mauvais ce que je lui avois dit : il me répondit que non. Je lui dis qu'il avoit raison, parce que je ne le disois pas pour moi, mais pour lui, et que ceux qui avoient de la complaisance pour tous ses défauts ne le faisoient pas pour lui, mais pour eux; qu'ils se cherchoient, et non pas lui; que leur but étoit de se faire aimer de Sa Majesté pour faire leur fortune, et que le mien étoit de contribuer autant que je pourrois à le rendre honnête homme; que s'il le trouvoit mauvais, je ne lui

dirois jamais rien ; mais que si un jour il étoit ce que je souhaitois qu'il fût, il m'en sauroit gré, et qu'autrement il n'y auroit pas grande satisfaction d'être auprès de lui.

Quelque chose que je lui aie dite, il n'en a jamais témoigné d'aversion pour moi : bien loin de là, lorsqu'il vouloit dormir, il vouloit que je misse la tête sur son chevet auprès de la sienne, et s'il s'éveilloit la nuit il se levoit, et venoit se coucher avec moi ; en sorte que plusieurs fois je l'ai reporté tout endormi dans son lit : il étoit fort docile, et se rendoit toujours à la raison. Dès son enfance il a fait voir qu'il avoit de l'esprit, voyant et entendant toutes choses, mais parlant peu, s'il n'étoit avec des personnes familières. Il a toujours aimé à railler, mais avec esprit. Quoique dans un âge tendre, il a témoigné avoir du courage ; car je l'ai vu fort jeune au siége de Bellegarde et à celui d'Etampes, où on lui tiroit force coups de canon, sans que cela lui donnât de la crainte ; et ceux qui l'ont vu dans les dernières occasions disent qu'il est intrépide. Il étoit naturellement bon et humain, et dès ce temps-là il y avoit toutes les apparences du monde qu'il seroit un grand prince ; mais on ne cultivoit pas avec assez de soin ses bonnes dispositions, on ne lui inspiroit pas assez les sentimens de maître. Cela parut un jour à Compiègne, que M. le prince, qui étoit pour lors tout puissant à la cour, entrant dans le cabinet de Sa Majesté qui étudioit, pour aller de là chez Son Eminence par dessus la terrasse, le Roi se lève pour le recevoir ; et ils furent quelque temps tous deux auprès du feu, où le Roi se tenoit toujours découvert, ce qui ne me plaisoit pas. Je m'approchai donc de son pré-

cepteur, et lui dis qu'il le falloit faire couvrir; à quoi il ne me répondit rien. J'en dis autant au sous-gouverneur, qui n'eut pas plus de hardiesse. Ainsi je m'approchai de Sa Majesté, et lui dis tout bas par derrière de se couvrir; ce que M. le prince ayant aperçu, lui dit aussitôt : « Sire, La Porte a raison, il faut que « Votre Majesté se couvre; et c'est assez nous faire « d'honneur quand elle nous salue. » En effet, M. le prince avoit de très-bons sentimens sur l'éducation du Roi, comme il le fit paroître à M. l'abbé de Beaumont et à moi un jour que nous le fûmes voir ensemble au retour d'une campagne de Flandre, où il avoit remporté une grande victoire; car sitôt qu'il nous vit il nous mena auprès d'une fenêtre, et nous demanda en secret s'il y avoit apparence que le Roi fût honnête homme; à quoi lui ayant répondu qu'il en donnoit toutes les espérances qu'on pouvoit souhaiter : « Vous me ravissez, nous dit-il; car il n'y a « pas de plaisir d'obéir à un sot. »

Je ne parlerai point ici des troubles de Paris, parce qu'ils ne sont pas de mon sujet, outre que je n'y eus de part qu'en partageant la misère publique: je dirai seulement que lorsqu'on eut fait évader le Roi de Paris, la veille des Rois de l'année 1649, je voulus faire sortir de Paris ma femme qui étoit grosse, avec mon fils, ne les y croyant pas en sûreté pendant le siége. J'eus toutes les peines imaginables à y réussir, parce que le peuple en armes empêchoit qui que ce fût d'en sortir. J'en sortis cependant avec une escorte qui me mena jusqu'au milieu du Cours. Je les menai à Nanteuil, château de M. le duc de Schomberg, où ayant établi ma famille, je fus retrou-

ver la cour à Saint-Germain. Ces troubles s'apaisèrent bientôt; mais s'étant ensuite renouvelés par la prison des princes, M. le cardinal prévoyant ce grand orage qui le menaçoit tout seul, se retira à Sedan, et de là à Bouillon au commencement de l'année 1651. Et ce qu'il y a de surprenant, c'est que cet homme, après avoir soulevé contre lui le parlement, qui avoit mis sa tête à prix par plusieurs arrêts, malgré la fureur d'un peuple armé, se tira d'affaires; et après avoir gouverné du lieu même de son exil, revint en 1652, malgré l'armée des princes, joindre la cour à Poitiers.

Cependant j'étois demeuré malade à Paris; mais comme je me portois mieux, et que le commencement de mon quartier approchoit, nous nous assemblâmes environ cent cinquante officiers de la maison du Roi et de la Reine pour aller à Sully, où étoit la cour.

Quand nous passâmes à Orléans, où Mademoiselle s'étoit jetée, elle me fit entrer avec trois officiers, et en fit passer plus de quarante autres dans des bateaux au-dessous de la ville. Cette princesse me tint deux heures à me conter les raisons qu'elle avoit eues de se jeter dans Orléans, et d'en refuser les portes au Roi, me donnant charge de les dire à la Reine; et elle me fit entendre qu'en lui donnant le Roi pour mari c'étoit le moyen de faire une bonne paix.

Je dis tout cela à la Reine, qui se moqua de moi, me disant : « Ce n'est pas pour son nez, quoiqu'il soit « bien grand; » et me l'envoya dire à Son Eminence, qui me dit que le Roi n'étoit pas encore à marier, et me fit en cette rencontre fort bon visage, ce qui m'étonna; mais après y avoir bien pensé, je conçus que

cela ne venoit pas d'amitié, mais du mauvais état de ses affaires.

De Sully nous allâmes à Gien, où bientôt après nous apprîmes que M. le prince étoit arrivé de Guyenne, lui cinquième, *incognito*, en l'armée que commandoient messieurs de Beaufort et de Nemours, lesquels n'étoient pas en bonne intelligence. M. de Turenne commandoit l'armée du Roi, dont M. d'Hocquincourt menoit l'avant-garde, qui fut défaite; et si M. de Turenne n'eût fait bonne contenance, faisant paroître toute son armée de front sur le haut d'un coteau, nous aurions couru de grands risques; mais heureusement M. le prince ne le poussa point, et se contenta de sa première victoire: dont nous nous trouvâmes bien, car s'il eût chargé M. de Turenne, il y a toutes les apparences du monde qu'il l'eût défait, à cause du peu de gens qu'il avoit, et qui étoient fort mécontens, aussi bien que toute la cour, qui n'avoit pas un teston; mais Dieu gouverna cet événement pour la conservation du Roi et de toute la France.

Le combat s'étant donné à trois quarts de lieue de Gien, où étoit la cour, pauvre et misérable, à qui toutes les villes fermoient leurs portes, et qui n'avoit aucun secours d'argent, l'alarme y fut grande. Dès le soir la Reine m'envoya querir, sur l'avis qu'elle avoit eu que les armées étoient en présence, pour me dire que j'envoyasse en diligence querir les mulets et les chariots, et qu'à la pointe du jour au bout du pont on fît venir tous les équipages qui étoient à cinq lieues de Gien au-delà de la Loire, car les princes étoient maîtres de tout le côté de deçà.

Les ordres furent donnés partout, et dès la pointe

du jour tous les carrosses étoient au-delà du pont, pleins de dames et de demoiselles; mais les équipages filèrent avec tant d'embarras et de précipitation, que si M. le prince eût poussé sa pointe, il prenoit toute la cour dans Gien. A tout moment il venoit des alarmes de l'armée que tout étoit perdu : Dieu sait si chacun songeoit à ses affaires! Enfin nous apprîmes que l'armée des princes se retiroit, au grand contentement de tout le monde; car ce fut le coup de partie et la ruine entière des princes, qui depuis ce temps-là ne firent rien qui vaille.

De Gien nous allâmes coucher à Saint-Fargeau, si étourdis, qu'on ne savoit ce qu'on faisoit ni ce qu'on devoit faire. Il arriva de Paris un laquais de madame de Nyert, femme de chambre de la Reine, qui avoit rencontré près de Montargis l'armée des princes qui alloit loger à l'abbaye de Ferrières. Je crus que Son Eminence n'en avoit aucune nouvelle, à cause du peu de dépense qu'elle faisoit en espions: c'est pourquoi je dis à Chamarante qu'il lui allât dire cette nouvelle, ne croyant pas ce service assez considérable pour lui aller dire moi-même. Je fus fort surpris que sur cet avis on assemblât le conseil, où l'on fit venir ce laquais; et sur ce qu'il dit, on prit les résolutions de ce que l'on avoit à faire.

De Saint-Fargeau la cour alla à Auxerre, à Joigny, à Sens, à Montereau. Pendant cette marche les ordres furent si mal donnés, qu'on se mangeoit les uns les autres; et l'insolence alla au point que le comte de ***, frère de M. de Broglie, pilla la petite écurie du Roi, et eut aussi peu de respect pour la livrée de Sa Majesté que pour celle du dernier des Cravates. M. le

premier lui envoya Givry, écuyer du Roi, pour lui redemander ses chevaux, dont on se moqua; et tout cela passa chez Son Eminence pour galanterie.

De Montereau nous vînmes à Corbeil, où le Roi voulut que Monsieur couchât dans sa chambre, qui étoit si petite qu'il n'y avoit que le passage d'une personne. Le matin, lorsqu'ils furent éveillés, le Roi sans y penser cracha sur le lit de Monsieur, qui cracha aussitôt tout exprès sur le lit du Roi, qui un peu en colère lui cracha au nez : Monsieur sauta sur le lit du Roi, et pissa dessus; le Roi en fit autant sur le lit de Monsieur : comme ils n'avoient plus de quoi cracher ni pisser, ils se mirent à tirer les draps l'un de l'autre dans la place; et peu après ils se prirent pour se battre. Pendant ce démêlé je faisois ce que je pouvois pour arrêter le Roi; mais n'en pouvant venir à bout, je fis avertir M. de Villeroy, qui vint mettre le holà. Monsieur s'étoit plutôt fâché que le Roi, mais le Roi fut bien plus difficile à apaiser que Monsieur.

Après cette petite guerre terminée, Monsieur demanda au maréchal de Villeroy où l'on alloit : « A « Saint-Germain, lui dit-il. » Il demanda par quel chemin : on le lui dit; puis il repartit au maréchal : « Pourquoi par ce chemin-là, M. le maréchal? Je « vous assure Paris, c'est le plus court. »

Lorsque nous fûmes arrivés à Saint-Germain, nous apprîmes que les Parisiens avoient rompu tous les ponts, et qu'il n'y avoit pas moyen d'avoir communication avec Paris pour avoir de l'argent; de quoi tout le monde étoit bien dénué.

On sut aussitôt qu'il s'étoit donné un combat à Etampes, où les ennemis avoient été battus, mais

qu'ils s'étoient emparés de la ville. Cette nouvelle arriva à la pointe du jour, et on la fit dire d'abord à M. de Villeroy, qui vint heurter si rudement à la chambre de Sa Majesté, que je crus que tout Paris étoit à Saint-Germain; mais quand je lui eus ouvert, et qu'il m'eut dit : « Victoire! » je commençai à faire tout mon possible pour paroître gai; car véritablement nous ne savions pas trop ce qu'il nous falloit, et lequel nous seroit le meilleur de battre ou d'être battus. Le Roi se leva; et tous trois en bonnets, mules et robes de chambre, nous allâmes porter cette nouvelle à M. le cardinal, qui dormoit, et qui se leva en même équipage que nous, hormis que sa moustache étoit plus en désordre; car, sans mentir, son dormir n'avoit pas été si tranquille que le nôtre.

Comme c'est la coutume des grands hommes de ne se point réjouir d'abord des prospérités, et de ne se point affliger des infortunes, Son Eminence ne témoigna point de joie de cet avantage; et moi, qui l'observois, voyant que la chose l'intéressoit plus que moi, je le voulus imiter en cela, ne le pouvant en beaucoup d'autres choses. Le Roi prit aussitôt congé de la compagnie, où étoient déjà arrivés tous les ministres pour consulter Son Eminence, et nous allâmes nous recoucher.

A quelques jours de là Birague, premier valet de garde-robe du Roi, pria M. de Créqui, premier gentilhomme de la chambre en année, de parler au Roi pour un de ses cousins, enseigne dans le régiment de Picardie, qui avoit été blessé au combat d'Etampes, et qui demandoit la place de son lieutenant, qui y avoit été tué. Le Roi trouva cela juste, et promit

de bonne grâce d'en parler à la Reine et à Son Éminence; mais ne donnant point de réponse à cinq ou six jours de là, lorsque nous habillions Sa Majesté, M. de Créqui lui demanda s'il avoit eu la bonté de se souvenir de parler de l'affaire de M. de Birague. Le Roi ne répondit rien; c'est pourquoi je lui dis que ceux qui avoient l'honneur d'être à lui étoient bien malheureux, puisqu'ils ne pouvoient pas même espérer les choses justes. Comme j'étois un genou en terre, et baissé pour le chausser, il mit sa bouche contre mon oreille, et me dit d'un ton plaintif et fort bas : « Je lui ai parlé, mais cela n'a servi de rien. » A quoi je ne répondis qu'en haussant les épaules. On peut juger par là du crédit qu'il avoit, quoiqu'il fût majeur.

De Saint-Germain nous retournâmes à Corbeil, et de là le Roi alla au siége d'Etampes. Sa Majesté se leva de grand matin, sur ce que M. le cardinal lui avoit dit qu'à cause des grandes chaleurs il falloit partir de bonne heure; et cependant le vigilant personnage dormit encore deux heures après que le Roi fut levé.

J'étois allé déjeûner lorsqu'on me vint dire que le Roi me demandoit. Je m'en allai le trouver; et m'étant enquis de Sa Majesté ce qu'elle désiroit, elle me dit qu'elle m'avoit fait appeler pour me donner cent louis d'or que M. de La Vieuville, alors surintendant des finances, lui envoyoit par son fils le marquis, tant pour ses menus plaisirs que pour en faire des libéralités aux soldats estropiés. Il me dit qu'il les avoit mis dans ses poches; mais qu'ayant la botte haute, il auroit peine à les garder. Je lui dis qu'ils étoient

aussi bien dans ses poches que dans les miennes; mais cela ne se trouva pas vrai dans la suite.

Comme Moreau, premier valet de garde-robe, avoit avancé onze pistoles pour des gants qu'il avoit achetés à Saint-Germain pour Sa Majesté et par son ordre, quand il vit que le Roi avoit de l'argent, il me pria de les lui demander, et de lui dire que comme on ne pouvoit avoir accès à Paris pour en faire venir de l'argent, tout le monde avoit besoin de son petit fait; ce que je lui promis.

De Corbeil nous allâmes coucher au Menil-Cornuel, où nous apprîmes la blessure du chevalier de La Vieuville. Le Roi soupa, et fut chez Son Eminence jusqu'à ce qu'il voulût se coucher; quand il fut couché, et que tout le monde se fût retiré, je lui dis ce que Moreau m'avoit chargé de lui dire: à quoi il répondit tristement qu'il n'avoit plus d'argent. Je lui demandai s'il avoit joué chez M. le cardinal, il me répondit que non; et plus je le pressois pour savoir ce qu'il en avoit fait, et moins il avoit envie de me le dire. Enfin je devinai, et lui dis: « N'est-ce point M. le car« dinal qui vous a pris votre argent? » Il me dit: « Oui; » mais avec un chagrin si grand, qu'il étoit aisé de voir qu'il ne lui avoit pas fait plaisir de lui prendre son argent, ni moi de lui demander ce qu'il en avoit fait.

Nous allâmes au siége d'Etampes, où le Roi parut fort assuré, quoiqu'on lui tirât force volées de canon, dont il y en eut deux ou trois qui ne passèrent pas loin de lui; et comme tout le monde le félicitoit le soir sur sa hardiesse, il me demanda, parce qu'il m'avoit vu auprès de lui, si je n'avois point eu peur de ces coups de canon: à quoi je lui dis que non, et

qu'ordinairement on n'avoit point peur quand on n'avoit point d'argent. Il m'entendit bien, et se prit à sourire; mais personne n'en devina la cause.

Le Roi voyoit quantité de soldats malades et estropiés qui couroient après lui, demandant de quoi soulager leur misère, sans qu'il eût un seul douzain à leur donner; de quoi tout le monde s'étonnoit fort.

Outre la misère des soldats, celle du peuple étoit épouvantable; et dans tous les lieux où la cour passoit les pauvres paysans s'y jetoient, pensant y être en sûreté, parce que l'armée désoloit la campagne. Ils y amenoient leurs bestiaux, qui mouroient de faim aussitôt, n'osant sortir pour les mener paître. Quand leurs bestiaux étoient morts, ils mouroient eux-mêmes incontinent après; car ils n'avoient plus rien que les charités de la cour, qui étoient fort médiocres, chacun se considérant le premier : ils n'avoient de couvert, contre les grandes chaleurs du jour et les fraîcheurs de la nuit, que le dessous des auvents, des charrettes, et des chariots qui étoient dans les rues; quand les mères étoient mortes, les enfans mouroient bientôt après; et j'ai vu sur le pont de Melun, où nous vînmes quelque temps après, trois enfans sur leur mère morte, l'un desquels la tétoit encore. Toutes ces misères touchoient fort la Reine; et même comme on s'en entretenoit à Saint-Germain, elle en soupiroit, et disoit que ceux qui en étoient cause auroient un grand compte à rendre à Dieu, sans songer qu'elle-même en étoit la principale cause.

Vers la fin de juin, le Roi fit quelque séjour à Melun, où pour se divertir il fit faire un petit fort au bord de l'eau; et tous les jours il y alloit faire

collation. Il y avoit auprès de Sa Majesté messieurs de Vivonne, de Villequier, de Damville, de Mancini, Du Plessis-Praslin, et plusieurs autres officiers d'armée. Le jour de la Saint-Jean de la même année 1652, le Roi ayant dîné chez Son Eminence, et étant demeuré avec lui jusque vers les sept heures du soir, il m'envoya dire qu'il se vouloit baigner : son bain étant prêt, il arriva tout triste, et j'en connus le sujet sans qu'il fût nécessaire qu'il me le dît. La chose étoit si terrible, qu'elle me mit dans la plus grande peine où j'aie jamais été; et je demeurai cinq jours à balancer si je la dirois à la Reine. Mais considérant qu'il y alloit de mon honneur et de ma conscience de ne pas prévenir par un avertissement de semblables accidens, je la lui dis enfin, dont elle fut d'abord satisfaite, et me dit que je ne lui avois jamais rendu un si grand service : mais comme je ne lui nommai pas l'auteur de la chose, n'en ayant pas de certitude, cela fut cause de ma perte, comme je le dirai en son lieu (1).

De Melun nous allâmes passer à Chemine, maison de M. le président Viole, près de Lagny, où étant dans le château, j'y vis arriver Son Eminence, qui s'étant mis à la fenêtre de sa chambre, le dos tourné du côté de la cour, pour entretenir quelques per-

(1) « Il y a dans les Mémoires de La Porte une anecdote sur l'enfance « de Louis XIV qui rendroit la mémoire du cardinal Mazarin exécrable, « s'il avoit été coupable du crime honteux que La Porte semble lui im- « puter. Il paroît que La Porte fut trop scrupuleux et trop mauvais phy- « sicien; il ne savoit pas qu'il y avoit des tempéramens fort avancés. Il « devoit surtout se taire; il se perdit pour avoir trop parlé, et pour avoir « attribué à la débauche un accident fort naturel. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.)

sonnes qui étoient avec lui, je le considérai longtemps, et ne pus m'empêcher d'admirer la providence de Dieu, en ce que cet homme, dont la tête venoit d'être mise à prix, se tenoit en cette posture près d'une fenêtre d'un bas étage, en un lieu où passoient tous les officiers des maisons royales, officiers d'armée, soldats, pages, laquais, cochers, charretiers, muletiers, marmitons, porte-faix, et tout ce que la cour et l'armée traînent à leur suite, sans que cet homme prît la moindre précaution pour sa sûreté; ce qui me fit croire que Dieu le conservoit pour nos péchés.

L'armée de Paris nous côtoyoit, mais elle n'osa nous empêcher le passage de Lagny; si bien que nous vînmes à Saint-Denis, où le Roi logea dans un couvent de filles, et notre armée fit un pont sur la rivière à Epinay pour aller attaquer les ennemis. Cependant je sortis de quartier, et avec beaucoup d'autres officiers je m'en revins à Paris : les habitans qui gardoient la porte Saint-Denis nous reçurent avec joie, et nous laissèrent entrer sans difficulté. Je m'en retournai, parce que mon fils étoit à l'extrémité.

Dès le soir, les ennemis voyant que les nôtres avoient passé la rivière, se retirèrent sous Paris; et le lendemain se donna le combat de la porte Saint-Antoine, où fut tué le neveu de Son Eminence, et Le Fouilloux, enseigne des gardes de la Reine. Les ennemis y avoient été défaits, quoique M. le prince y eût fait des merveilles de sa personne : il étoit perdu, si Mademoiselle ne lui eût fait ouvrir la porte Saint-Antoine, et n'eût fait tirer le canon de la Bastille sur l'armée du Roi, qui y étoit en personne.

L'armée des princes passa la rivière de Seine sur les ponts de Paris, et s'alla camper vis-à-vis de l'Arsenal. On peut voir dans l'histoire ce qu'elle devint, et comme les princes, qui voyoient les notables s'assembler à l'hôtel-de-ville, se résolurent, pour mettre la terreur dans les esprits, et se rendre maîtres de la ville, de faire le massacre, où les sieurs Le Gras, maître des requêtes, et Miron, maître des comptes, furent tués; ce qui donna une horreur extrême à tout le monde pour ce parti, et inspira le dessein de favoriser le Roi, d'autant plus que ce massacre fut suivi du feu que l'on fit mettre à l'hôtel-de-ville. Mademoiselle arbora la paille; en sorte que personne n'étoit en sûreté, s'il n'en avoit à son chapeau ou sur la tête de ses chevaux; ce que tous les serviteurs du Roi qui étoient dans Paris ne pouvoient supporter sans beaucoup de peine. En sorte que l'abbé ***, qui sous main avoit fait avertir quelques particuliers qu'il seroit bon, pour contrecarrer cette paille, de faire une assemblée au Palais-Royal, leur fit dire de venir avec leurs amis; ce qu'ils firent : si bien qu'en peu de temps il s'y trouva cinq ou six cents personnes de toute condition. On me vint querir; j'y allai. Un de la compagnie monta dans la chaire du prédicateur, et exhorta tout le monde à faire une ligue pour faire revenir le Roi, et chacun la signa; et pour s'opposer à la paille, chacun prit le papier à son chapeau. Ainsi, à toutes les rencontres du papier et de la paille, c'étoient des combats continuels.

Pendant cette assemblée même, Mademoiselle ayant passé devant la porte du Palais-Royal, cria *à la paille!* mais tous ceux qui avoient le papier tin-

rent ferme dans leur parti. M. de La Ferté-Imbault vint pour l'empêcher, mais il ne gagna rien ; bien des gens prirent notre parti, et le feu de paille ne dura guère.

Cependant le Roi assembla un parlement à Pontoise, composé de ceux de ce corps qui étoient dans ses intérêts, et de quelques maîtres des requêtes en petit nombre ; et là il fut résolu, pour contenter le peuple de Paris, que Son Eminence sortiroit de la cour et du royaume. Ainsi il s'en retourna à Bouillon, et le cardinal de Retz se servit de cette occasion pour aller à Compiègne, avec tous les curés de Paris, pour querir le Roi, et le faire revenir en cette ville, où Sa Majesté arriva vers la fin d'octobre ; et ayant mandé le parlement au Louvre, toutes choses furent pacifiées.

Vers ce temps-là je tombai malade ; en sorte que tout le monde crut que j'étois hors d'état d'en revenir. Le Roi m'envoya visiter tous les jours, et la Reine fit dire à mes proches que ma charge étoit assurée à mon fils, pendant que quantité de gens l'étoient allés demander à Son Eminence, qui de Bouillon, où il avoit ramassé quelques troupes, les avoit envoyées à M. le maréchal Du Plessis-Praslin, qui battoit les Espagnols ; et ensuite Son Eminence vint le joindre en Champagne, voulant faire croire que le secours qu'il avoit envoyé avoit déterminé le gain de la bataille.

Pendant l'absence de Son Eminence il se faisoit beaucoup d'allées et de venues secrètes pour son service par des gens dont il ne s'est guère soucié depuis. Il revint ; les Parisiens le reçurent avec joie après la bataille, et tous les princes étant sortis de

Paris, le Roi y demeura le maître. M. le cardinal fut raffermi dans son autorité, dont une grande marque fut la prison du cardinal de Retz, que je vis arrêter; et là-dessus j'admirai l'inconstance des Français à l'égard du cardinal Mazarin, sur qui, après avoir bien crié *Tolle!* ils se tuoient à son retour pour aller au devant de lui; et ceux mêmes qui avoient été ses plus grands ennemis furent les plus empressés à se produire, et à lui faire la révérence. Je vis une multitude de gens de qualité faire des bassesses si honteuses en cette rencontre, que je n'aurois pas voulu être ce qu'ils étoient à condition d'en faire autant : tout le monde disoit tout haut au Roi et à la Reine que toute la France étoit mazarine, et qu'il n'y avoit personne qui ne tînt à grande gloire de l'être. J'étois dans le cabinet de la Reine lorsque Son Eminence y entra : j'y vis, parmi tant de gens de qualité qui s'étouffoient à qui se jeteroit à ses pieds le premier, j'y vis, dis-je, un religieux qui se prosterna devant lui avec tant d'humilité, que je crus qu'il ne s'en releveroit point. Deux ou trois jours après que la grande presse fut passée, j'allai voir Son Eminence, qui me reçut assez bien en apparence; mais je ne laissai pas d'en prendre un mauvais augure, parce qu'il en faisoit trop pour un homme avec qui je n'étois pas assez bien pour empêcher un traitement si favorable, comme je m'en aperçus bientôt.

[1653] En effet l'hiver ne fut pas plus tôt passé, et les trois premiers mois de l'année 1653 (ne devant entrer en quartier que le premier jour d'avril), que le 30 mars au matin, comme je me levois, je vis entrer Gaboury dans ma chambre. Après les civilités ordinaires, il me

dit de faire retirer mes gens, parce qu'il avoit quelque chose à me dire; et après quelques excuses de ce qu'il n'avoit pu s'empêcher de m'apporter une nouvelle qui me toucheroit, il m'annonça que la Reine lui avoit commandé de me venir dire de ne point servir mon quartier, et que je priasse un de mes compagnons de servir pour moi. Je lui demandai si c'étoit pour toujours, et si c'étoit une véritable disgrâce. Il me répondit qu'oui, et que la Reine lui avoit commandé de me dire que je ne la visse point, ni le Roi ni Son Eminence; que je fisse le malade, et me misse au lit, et que je ne parlasse à personne; ce qui me sembla bien extraordinaire, car les rois n'ont pas accoutumé de tenir secrets les châtimens qu'ils font à ceux qui les ont mérités. Ils doivent faire justice; et la plus grande gloire qu'ils aient est lorsqu'ils la font bien.

La raison qu'avoit la Reine de m'ordonner de n'en parler à personne étoit la honte de sa foiblesse; car elle se doutoit bien que tout le monde la blâmeroit d'abandonner sans aucune raison un homme qui l'avoit servie comme j'avois fait.

Je priai Gaboury de dire à la Reine qu'elle ne trouveroit en moi que de l'obéissance; mais que pour me mettre au lit, cela étoit inutile si la chose devoit être pour toujours; qu'elle savoit bien que je savois me taire, mais qu'en cette rencontre c'étoit une mauvaise finesse; car tout le monde sachant que j'étois à Paris en bonne santé, et qu'un autre servoit mon quartier, il ne seroit pas difficile de deviner que c'étoit par ordre. Je fis comme il m'étoit enjoint, excepté de me mettre au lit; et M. Bontemps ayant accepté la

prière que je lui fis de servir pour moi, tout le monde s'aperçut bientôt de ma disgrâce.

Je dis à Gaboury qu'après avoir servi la Reine si long-temps, je serois bien aise de prendre congé de sa bouche, et de lui faire la révérence. Elle l'accorda, à la charge que je ne lui dirois rien, et qu'en lui faisant la révérence je me retirerois. Je dis à Gaboury que je baisois très-humblement les mains à Sa Majesté; que je n'avois désiré la voir que pour lui dire tout ce que j'avois sur le cœur; et c'étoit ce qu'elle appréhendoit.

La chose fut aussitôt déclarée, et la plus grande partie de mes amis de cour me vinrent voir, ne pouvant s'imaginer que ma disgrâce fût pour long-temps, et croyant que, devant retourner à la cour dans peu, je leur serois fort obligé de ce témoignage de bonne volonté; mais quand ils virent que c'étoit une affaire sans retour, ils n'en firent point non plus chez moi.

On me laissa ainsi pendant sept à huit mois, pendant lesquels je m'en allai à une maison que j'avois en Brie, où Nyert, premier valet de garde-robe, vint me voir, pour me dire que c'étoit à lui à monter à la chambre, étant le plus ancien de la garde-robe. Je lui dis que comme je n'avois point commis de crime, et que Leurs Majestés étoient très-justes, je ne croyois pas qu'elles me forçassent à donner ma démission; que j'étois résolu de ne la point donner, et qu'il ne pouvoit prétendre à ma charge jusqu'à ce que l'on m'eût commandé de donner ma démission. Il venoit me pressentir, et savoir si j'avois espérance de retourner à la cour. Je lui dis que j'attendrois les ordres du Roi, et Gaboury m'a dit depuis que ces ordres ne

seroient pas venus si promptement, si madame de Nyert ne se fût fort empressée pour cela.

Je demeurai en Brie jusqu'à la mi-septembre, auquel temps étant allé voir un de mes amis à Sussy, M. de Bois-Franc y arriva, et m'apporta l'ordre de donner ma démission, avec une lettre de M. de Bartillat, qui me mandoit qu'ayant eu le commandement de m'apporter cet ordre, il avoit évité l'occasion de me trouver, et qu'ayant été trouver la Reine à La Fère, elle lui avoit demandé compte de sa commission. Il lui avoit dit qu'il ne m'avoit pas trouvé à Paris; qu'ensuite, ne s'étant pas mis en peine de cacher cette défaite, il lui avoit déclaré ingénument qu'il n'avoit pu se résoudre à causer ce déplaisir à une personne qu'il savoit l'avoir si bien servie : de quoi Sa Majesté s'étant fâchée, elle lui avoit commandé de remettre cette commission à M. de Bois-Franc, qui s'en acquitta comme je viens de le dire.

Je priai M. de Bois-Franc de ne se point hâter de rendre réponse à la Reine, et de me donner du temps pour songer à ce que j'avois à faire; ce qu'il m'accorda.

J'employai ce temps à prendre conseil de mes amis si je donnerois ma démission ou non, ne voulant rien faire de ma tête dont je pusse me repentir; et tous me conseillèrent de la donner, m'alléguant l'exemple de M. de Champdenier, qui s'étoit achevé de perdre en refusant la sienne. A la vérité cela me faisoit bien de la peine de n'avoir que cent mille livres de ma charge, de laquelle j'avois déjà refusé le double; ainsi j'en aurois eu encore davantage si j'avois eu la liberté de la vendre à qui j'aurois voulu.

Ce ne fut pas encore cette perte qui me toucha le

plus; ce fut de voir comment cette chose, dont la Reine étoit si satisfaite d'abord, produisit un effet si contraire à celui que j'en devois raisonnablement espérer. Je m'examinai long-temps moi-même, sans que la conscience me reprochât la moindre chose là-dessus; et après avoir bien balancé, je me résolus d'obéir: et en même temps je pris la liberté d'écrire une lettre à la Reine, que je donnai à M. de Bois-Franc, pour la rendre à Sa Majesté par M. de Bartillat; ce qui fut fait.

La Reine fit grande difficulté de prendre cette lettre, ce qui obligea M. de Bartillat de lui dire qu'il ne croyoit pas que je lui perdisse le respect; et après avoir regardé autour d'elle si personne ne la voyoit, elle la prit, puis s'étant appuyée sa tête dans sa main, elle rêva quelque temps. M. le cardinal étant arrivé là-dessus, elle entra avec lui dans son cabinet, et auparavant elle dit à M. de Bartillat de ne pas s'en aller qu'elle ne lui eût fait réponse. Ils conférèrent apparemment sur ma lettre, qui étoit conçue en ces termes:

« MADAME,

« J'ai reçu une lettre de Bartillat, qui porte un ordre de Votre Majesté que je remette ma charge entre les mains du Roi, ce qui m'a autant surpris qu'affligé; mais comme ce n'est pas à moi d'entrer en raison avec elle, et qu'il faut obéir aveuglément, je le ferai, et recevrai ce coup de la main de Dieu, qui me châtie bien visiblement pour avoir eu plus de passion pour votre service que pour le sien. Je ne veux point ici redire les services que j'ai rendus à Votre Majesté, ni ce que j'ai souffert pour elle : toute la terre le sait assez, et personne ne peut l'ignorer, puisque Votre

Majesté elle-même a eu la bonté de le publier assez souvent. Je la supplie seulement de se souvenir que mes intentions ont été sincères, et que ce que je lui dis à Melun ne regardoit que la gloire de Dieu, le salut du Roi, et son service particulier; et que j'aurois mérité le traitement que je reçois aujourd'hui si j'en avois usé autrement. Je souhaiterois presque d'être coupable en quelque chose, afin que Votre Majesté fût exempte du blâme que lui cause le mal qu'elle me fait sans sujet. Enfin, madame, il est juste que je me retire, et que je ne paroisse plus devant Votre Majesté, puisque mon innocence me rend désagréable; mais il est juste aussi, madame, puisque je n'ai point commis d'autre crime que de vous avoir fidèlement servie, que vous ordonniez qu'on me paie ce qui m'est dû, et que vous n'ôtiez pas le pain à deux pauvres enfans qui n'ont point d'autre bien que celui que mes services de trente années leur avoient acquis. Si Votre Majesté leur dénie cette justice, ces ames innocentes la demanderont à celui qui vous la fera un jour, et qui sait que, nonobstant le mal qu'on me fait, je serai le reste de mes jours, de Votre Majesté, etc. »

La Reine en sortant dit à Bartillat : « Dites à La « Porte qu'il obéisse; qu'on lui paiera ce qu'on lui doit « quand on paiera ses compagnons, et qu'on aura soin « de lui. » Je ne demandois pas une grande grâce, et cependant on l'empêcha de me tenir parole à ce sujet.

J'obéis donc; et quand je fus de retour à Paris, je donnai ma démission quand je vis mes cent mille livres comptées.

Depuis M. le cardinal tomba malade de la maladie

dont il mourut; et comme je le croyois la principale cause de mon malheur, M. de Carnavalet, mon ancien ami, me donna avis qu'il connoissoit le père Sévère, théatin, son confesseur, et que je lui devois écrire pour faire ressouvenir Son Eminence de déclarer la vérité qu'il savoit au sujet de ma disgrâce, pour décharger sa conscience du mal que je croyois qu'il m'avoit fait. J'écrivis à ce père, et je donnai ma lettre à M. de Carnavalet, qui la lui porta à Vincennes, et le pressa fort de la prendre, lui disant que c'étoit une affaire qui regardoit le salut de Son Eminence; mais il ne la voulut point recevoir, disant que lorsque M. le cardinal l'avoit pris pour son confesseur, il lui avoit fait promettre de ne lui jamais parler d'aucune affaire.

Après la mort de Son Eminence, je priai à diverses fois tous mes anciens amis qui voyoient familièrement la Reine de lui parler de moi quand ils en trouveroient l'occasion; ce qu'ils firent le plus généreusement du monde. Le premier fut le commandeur de Jars, qui n'attendit pas que je lui en parlasse pour le faire, mais ce fut inutilement; ensuite madame de Motteville poussa la Reine si avant là-dessus, qu'elle l'obligea de lui déclarer pour sa justification le mal qu'elle croyoit de moi, et lui défendit absolument de m'en parler. Madame de Cavoye et madame de Beauvais firent aussi ce qu'elles purent dans les occasions, et toutes m'ont dit que quand elles parloient de moi à la Reine, elle rougissoit jusque dans la racine des cheveux.

[1663] En 1663, la Reine étant déjà attaquée de son cancer, madame de Beauvais, qui craignoit pour

la conscience de Sa Majesté, parla de moi à son confesseur, puis me manda de l'aller trouver pour lui en parler aussi; ce que je fis, et le priai de demander à la Reine, sous le sceau de la confession, si j'étois coupable ou non; que si je l'étois, elle me devoit châtier comme je le méritois; mais que si je ne l'étois pas, elle devoit terminer mon malheur; et quoique je crusse avoir assez mérité par mes services pour prétendre des grâces, que néanmoins en cela je ne demandois que justice. Il me promit, comme il avoit fait à madame de Beauvais, qu'il en parleroit à la Reine; et après avoir appris qu'elle avoit été à confesse à lui, je le fus retrouver, et lui demander réponse; mais il ne m'en voulut point faire, et je le trouvai si embarrassé, que je crus qu'on lui avoit imposé silence.

[1664] En 1664, j'essayai encore un autre moyen, qui fut de me justifier par une lettre contre les calomnies de mes ennemis : la voici en propres termes.

« MADAME,

« Que Votre Majesté me permette s'il lui plaît de lui dire, avec le respect que je lui dois, que sans y penser elle m'ôte l'honneur et la réputation, en disant à tous ceux qui lui parlent de moi que je suis plus coupable qu'ils ne pensent. Votre Majesté peut-elle dire cela en conscience? Non, madame, elle ne le peut sans en être bien assurée, et elle ne le peut être que par le rapport d'une personne intéressée, qui ne l'a peut-être pas dit, mais fait dire à une jeune personne qui n'a pu le refuser, et qui à présent a peine à s'en dédire. Votre Majesté connoîtroit bien la vérité si elle vouloit se donner la peine d'examiner

la chose à fond; car voici le sujet de ma disgrâce. Je donnai avis à Votre Majesté à Melun, en 1652, que le jour de la Saint-Jean le Roi dînant chez M. le cardinal, me commanda de lui faire apprêter son bain sur les six heures dans la rivière, ce que je fis; et le Roi en y arrivant me parut plus triste et plus chagrin qu'à son ordinaire; et comme nous le déshabillions, l'attentat manuel qu'on venoit de commettre sur sa personne parut si visiblement, que Bontemps le père et Moreau le virent comme moi. Mais ils furent meilleurs courtisans que moi; mon zèle et ma fidélité me firent passer par dessus toutes les considérations qui me devoient faire taire, et je crus être obligé en conscience d'en avertir Votre Majesté. Je le fis, et elle me témoigna être satisfaite de mon procédé, en me disant que tous les services que je lui avois rendus n'étoient rien en comparaison de celui-là. Votre Majesté se souviendra, s'il lui plaît, que je lui ai dit que le Roi parut fort triste et fort chagrin; ce qui étoit une marque assurée qu'il n'avoit pas consenti à ce qui s'étoit passé, et qu'il n'en aimoit pas l'auteur. Je ne voudrois pas, madame, en accuser qui que ce soit, parce que je craindrois de me tromper; mais ce qui est certain, c'est que si je n'eusse point donné cet avis à Votre Majesté, je serois encore auprès du Roi, mais j'aurois manqué à la fidélité que je lui devois.

« Je dis encore une fois à Votre Majesté que si elle vouloit prendre la peine d'examiner toutes les circonstances de cette affaire, elle connoîtroit aisément mon innocence, et pourroit aisément se décharger la conscience du mal que je souffre il y a douze années. Je sortis de quartier à Saint-Denis; je fus neuf

mois sans approcher du Roi, pendant lesquels je fus malade à l'extrémité. Le Roi me faisoit l'honneur d'envoyer de deux jours l'un savoir de mes nouvelles, et même il envoya son premier médecin. M. Carnavalet, avec qui je logeois, pourroit témoigner cette vérité, et que toutes les fois qu'il alloit au Louvre le Roi lui demandoit comment je me portois. Lorsque je fus guéri, et que j'eus assez de force pour aller au lever de Sa Majesté, je la trouvai encore au lit; et, en présence de M. Valot et de Bontemps, le Roi se leva en son séant, et me témoigna de la joie de ma guérison. Votre Majesté eut la bonté de faire assurer mes beaux-frères que si je mourois elle conserveroit ma charge à mon fils : ce n'étoit pas là me traiter en coupable, et néanmoins il y avoit déjà quatre ou cinq mois que je vous avois donné cet avis à Melun. Quand est-ce donc que j'ai commis ce crime? je n'ai pas couché dans la chambre du Roi depuis ce temps-là. Peut-il tomber dans la pensée qu'un homme dont on ne se plaint point, que l'on traite comme l'homme du monde dont on est le plus satisfait, allât lui-même découvrir la chose pour en accuser un autre? Je ne devins coupable que neuf mois après, quand M. le cardinal revint de Bouillon. Je ne lui avois point écrit comme les autres, à cause de ma grande maladie : il témoigna toutefois être satisfait de moi lorsque je pris congé de lui en sortant de quartier à Saint-Denis. Cela ne l'empêcha pas, étant à Bouillon, de promettre ma charge au nommé Talon, pendant que Votre Majesté l'assuroit à mes enfans; et lorsqu'il fut venu auprès du Roi, et que je fus prêt d'entrer en quartier, il me fit passer dans l'esprit de Votre Majesté pour l'auteur du mal

que je n'avois pas fait, mais que j'avois vu, et que je vous avois dit : on ne m'en eût jamais accusé.

« Je proteste à Votre Majesté que si j'avois été assez malheureux et assez méchant pour avoir commis ce crime, je n'en aurois jamais parlé, ni à Votre Majesté ni à personne, puisqu'on ne s'en plaignoit pas; et si on m'en eût accusé, je ne serois pas demeuré sur le pavé de Paris, et je ne me serois pas avisé de me vouloir justifier; car Votre Majesté sait le nombre des personnes qui ont eu la bonté de l'en importuner, sans que cela ait pu rien gagner sur son esprit. Je n'ai plus qu'une seule chose à dire à Votre Majesté, c'est que le Roi sait la vérité; si elle a pour agréable de lui en parler lorsqu'il fera ses dévotions, je ne crois pas qu'une si belle ame aille contre la vérité en une chose où il y va de sa conscience. Il ne s'agit point de savoir qui est le coupable, mais seulement si je le suis ou non. La chose demeurera éternellement secrète, et moi toute ma vie, de Votre Majesté, le très-humble, etc. (1) »

Pour obliger le Roi de dire la vérité à la Reine sa mère, je lui écrivis cette lettre pour l'en prier :

« Sire,

« Si j'avois à demander justice à un prince qui n'eût pas toutes les qualités que Votre Majesté possède, je pourrois craindre de ne la pas obtenir; mais puisque je la demande au plus équitable, au plus généreux de tous les rois, plein de confiance je me jette à ses pieds pour supplier très-humblement Votre Majesté de vouloir bien détromper la Reine sa mère de l'opinion

(1) *Voyez* la note ci-dessus, page 433.

qu'elle a de moi; car, sans dire quelle est ma faute, elle dit à toutes les personnes qui lui parlent de moi que je suis coupable d'une faute considérable pour laquelle on m'a ôté d'auprès de Votre Majesté, et ainsi elle me couvre de honte, et m'ôte l'honneur et l'estime des honnêtes gens. Votre Majesté sait si j'ai fait quelque chose de mal : je ne veux point d'autre juge de ma conduite qu'elle; et si elle a toléré ma disgrâce, c'a été dans le temps de son enfance, pendant lequel elle n'agissoit pas encore par ses propres sentimens. A présent qu'elle fait tout par elle-même, et que sa bonté lui fait écouter l'oppressé et le malheureux, j'espère qu'elle me rendra l'honneur, et qu'elle rendra le calme à ma vie languissante depuis treize années, lui protestant que j'en emploierai le reste à demander à Dieu qu'il lui plaise de combler de ses saintes bénédictions toutes les années de Votre Majesté. Ce sont les vœux que fait, sire, de Votre Majesté, etc. »

Comme madame de Motteville étoit la seule à laquelle la Reine se fût déclarée sur le sujet de ma disgrâce, et qu'elle lui avoit dit que j'étois coupable du crime dont je l'avois avertie, je crus ne pouvoir mieux choisir qu'elle pour la prier de donner ces lettres à la Reine, et de supplier Sa Majesté de donner au Roi celle qui s'adressoit à lui, afin qu'elle eût un entier éclaircissement de mon innocence.

Madame de Motteville, qui ne se lassoit point de m'obliger, se chargea volontiers de ces lettres; et non contente de les donner à la Reine, elle l'obligea de les lire en sa présence, appuya sur les plus fortes rai-

sons, et, sans craindre de déplaire à une princesse qui l'aimoit, n'oublia rien pour lui faire connoître avec tout le respect possible combien elle étoit obligée de chercher des éclaircissemens sur une telle affaire, bien loin de les éviter : mais la prévention l'emporta sur toutes ses raisons, et mes lettres n'eurent aucun effet.

[1666] Enfin après la mort de cette princesse, qui arriva en 1666, vers la fin de janvier, quoique je n'eusse aucune espérance de rentrer dans ma charge, ni de me faire payer de plusieurs années de mes appointemens qui m'étoient dues, néanmoins je considérai le tort que cette disgrâce faisoit à ma famille, et que le Roi sachant mon innocence, qu'il n'avoit laissée opprimer qu'à cause de son bas âge, il étoit trop juste pour ne la vouloir pas faire connoître, et me rendre au moins ma réputation si je lui en faisois parler. Comme l'affaire étoit délicate, je désespérois d'en venir à bout, n'osant hasarder aucun de mes amis; mais il arriva une chose qui la fit réussir lorsque je m'y attendois le moins.

Un de mes ancêtres ayant dérogé à cause de sa pauvreté, pour avoir été dépouillé de tous ses biens pendant les vieilles ligues, j'avois obtenu une réhabilitation pendant la régence; mais comme il s'étoit fait pendant ce temps quantité d'usurpations de noblesse, le Roi, pour réformer cet abus, avoit cassé toutes les lettres accordées pendant les troubles, se réservant néanmoins la faculté de confirmer celles qui avoient été données pour services. Ainsi ce m'étoit une espèce de nécessité d'honneur, et en quelque façon une permission de me produire; ce que pourtant je n'osai faire, et même j'eus bien envie de retenir la généro-

sité de M. le comte de Montignac, qui s'offrit à moi de parler au Roi de mon affaire, car je craignois fort de fatiguer un tel ami : mais heureusement je pensai qu'il pouvoit avoir quelque liaison avec M. Le Tellier, parce qu'il est parent de madame de Louvois; ainsi je crus qu'il seroit à propos qu'il en parlât à M. Le Tellier, et lui donnât un mémoire de mon affaire : ce qu'il fit vers le mois de juillet de la même année 1666.

M. Le Tellier fut bien aise d'avoir cette occasion de m'obliger. Il parla de mon affaire au Roi dans le conseil, et Sa Majesté eut la bonté de lui accorder la grâce que je lui demandois, et même une autre que je n'osois espérer, qui étoit que dorénavant j'aurois l'honneur de le voir; ce que je n'aurois jamais obtenu de Sa Majesté ni même demandé, si j'eusse été coupable du crime dont on m'accusoit.

Aussitôt que madame la comtesse de Montignac m'eut appris cette nouvelle par une lettre de monsieur son mari, je m'en allai à Fontainebleau où étoit alors la cour; et y étant arrivé, M. le comte de Montignac me présenta à M. Le Tellier, qui me reçut fort agréablement. Et après que je l'eus remercié, il me dit que je pouvois me présenter au Roi, et que les chemins étoient aplanis; mais que je me gardasse bien d'entrer dans aucun éclaircissement avec Sa Majesté.

Le lendemain 20 juillet, comme le Roi sortoit du conseil, M. le comte de Montignac me présenta à Sa Majesté; et après l'avoir remercié des grâces qu'il me faisoit, et qu'il m'eût témoigné avoir pour agréable que j'eusse l'honneur de le voir, j'allai à sa messe et à son dîner, et huit jours durant je fus à son lever, où Sa Majesté m'accorda les mêmes entrées que lorsque j'étois en possession de ma charge.

Madame de Montausier me présenta à la Reine, qui me reçut fort bien, et s'informa fort à cette dame et à madame la nourrice de toutes mes aventures : sur quoi elles ne purent pas la satisfaire pleinement, car personne n'a su, hors les intéressés, la véritable cause de ma disgrâce.

Voilà tout ce que j'ai pu faire pour détourner de dessus mes enfans les suites ordinaires d'un tel malheur; car sans eux je me serois contenté pour moi de la satisfaction intérieure de mon innocence, et de la connoissance que Dieu en a. De plus, mes amis n'en ont jamais douté, et mes ennemis ne se sont jamais mis en peine que je fusse coupable, pourvu qu'ils pussent le faire croire; et tout ce dont les autres peuvent m'accuser, c'est de n'avoir pu être politique aux dépens de mon honneur et de ma conscience.

On ne doit pas non plus s'étonner de ce que je n'ai pas fait de grands efforts pour rétablir mon fils dans ma charge, comme quelques-uns le craignoient. Je n'y ai pas trouvé jour, et j'ai cru qu'il étoit juste d'abandonner à la Providence le choix de sa condition, puisque j'ai éprouvé toute ma vie que les choses que j'ai souhaitées avec le plus de passion ne m'ont jamais réussi, et qu'au contraire les avantages qui me sont arrivés ont toujours été des choses auxquelles je ne m'attendois pas. Je serois donc bien incorrigible si je n'instruisois mon fils par mes malheurs de la foiblesse humaine et de la fragilité des espérances de ce monde, et si je lui laissois chercher un véritable appui ailleurs qu'en Dieu.

FIN DES MÉMOIRES DE P. DE LA PORTE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE CINQUANTE-NEUVIÈME VOLUME.

MÉMOIRES DE M. DE ***.

MÉMOIRES DE P. DE LA PORTE.

FIN DU TOME CINQUANTE-NEUVIÈME.

Paris, Imprimerie de A. BELIN, rue des Mathurins S.-J., n°. 14.



